U d'/of OTTAWA
39003001205896

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/memoiresdemadame01staa

2-6-50

MÉMOIRES

DE

MADAME DE STAAL

(*MADEMOISELLE DELAUNAY*)

SUR LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV
LA COUR DE SCEAUX, LA CONSPIRATION DE CELLAMARE
ET LA BASTILLE
SUIVIS DES LETTRES DE M^me^ DE STAAL
A M^me^ LA MARQUISE DU DEFFAND
ET DES LETTRES DE CHAULIEU A M^lle^ DELAUNAY

AVEC

NOTICE HISTORIQUE, NOTES ET TABLE ANALYTIQUE

PAR

M. DE LESCURE

TOME I

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27, PASSAGE CHOISEUL, 31

M DCCC LXXVII

ŒUVRES

DE

MADAME DE STAAL

Tous droits réservés.

E. PICARD.

PARIS. — TYP. DE CH. NOBLET, 13, RUE CUJAS.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE STAAL

(MADEMOISELLE DELAUNAY)

SUR LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV
LA COUR DE SCEAUX, LA CONSPIRATION DE CELLAMARE
ET LA BASTILLE
SUIVIS DES LETTRES DE Mme DE STAAL
A Mme LA MARQUISE DU DEFFAND
ET DES LETTRES DE CHAULIEU A Mlle DELAUNAY

AVEC

NOTICE HISTORIQUE, NOTES ET TABLE ANALYTIQUE

PAR

M. DE LESCURE

TOME I

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27, PASSAGE CHOISEUL, 29

M DCCC LXXVII

DC
135
.S8M
1877
v.1

NOTICE HISTORIQUE

SUR

Mme DE STAAL ET SES MÉMOIRES

I

Les *Mémoires de Madame de Staal* forment le pendant naturel et le complément presque nécessaire des *Souvenirs de Madame de Caylus*. Les analogies abondent en effet entre les deux sujets, les deux auteurs, les deux ouvrages, et aussi les différences, qui ajoutent à la comparaison le piquant du contraste.

Les deux auteurs sont deux femmes qui ne faisaient point profession d'écrire, qui ont cédé simplement au plaisir de se souvenir tout haut, c'est-à-dire qui sont devenues auteurs aussi peu, qui sont demeurées femmes autant que possible.

Toutes les deux ont vécu dans le plus grand monde : l'une dans l'intérieur de Mme de Maintenon, sa parente et sa protectrice ; l'autre dans l'antichambre d'abord, le salon ensuite de la duchesse du Maine, sa maîtresse ; et placées ainsi dans la coulisse du théâtre, l'une et l'autre ont trouvé amplement à y exercer l'esprit d'observation, à y goûter le plaisir de malignité, consolation et vengeance des positions assujetties et subordonnées. Ni l'une ni l'autre n'ont eu, à proprement parler, d'histoire, puisque les événements de leur existence ne dépassent point le niveau de la vie privée. Elles n'en ont que mieux vu les événements

de la vie des autres, leur attention n'étant point distraite par leur intérêt : témoins domestiques, observateurs intimes dont on ne daigne point se méfier, et qui songent à profiter plus qu'à s'indigner de cette insoucieuse et dédaigneuse confiance. Ajoutons enfin à ces ressemblances que toutes deux, de race sceptique, n'ont eu que les illusions qu'on ne peut se dispenser d'avoir; que leur âme, comme un miroir froid et poli, a tout exactement et séchement réfléchi du spectacle qui passait devant elle, qu'aucune émotion n'a altéré leur clairvoyance, et que leur cœur n'a pas gâté leur esprit.

La principale différence à noter entre elles est celle du spectacle, de la Régence succédant au gouvernement de Louis XIV, de la petite cour de Sceaux succédant à la grande cour de Versailles, de l'intrigue remplaçant la politique, du tripot remplaçant le grand jeu.

De là une remarquable différence dans le style : celui de Mme de Caylus plus vif, plus libre, plus ailé, donnant l'idée de cette conversation exquise d'une grande dame qui raconte à demi-voix et se souvient en souriant; celui de Mme de Staal, qui n'est pas naturellement une grande dame, qui ne l'est devenue qu'à force d'usage, de tact et de goût, plus net et plus sec, où l'art est moins spontané, le jet moins primesautier, et où une expérience, qui n'est pas sans aigreur, donne aux mots comme aux idées je ne sais quelle piquante amertume. On sent, à l'entendre, que Mme de Caylus s'est amusée jusqu'au bout de la pièce; Mme de Staal, au contraire, s'y est constamment ennuyée, parce qu'elle y portait un esprit plus philosophique qu'artistique, qu'elle y discernait la part des machines, y analysait le jeu des acteurs; et alors, comme le disait la marquise de Créqui à Sénac de Meilhan, plus de plaisir pour elle. Les désabusés peuvent en avoir encore, les détachés n'en ont pas. Mais ils en donnent d'autant plus au lecteur sérieux par leurs confidences, qui pénètrent les hommes et les choses jusqu'au tuf, comme celles de Mme de Staal, au lieu

de se jouer adorablement aux surfaces, comme Mme de Caylus. Cette dernière appartient encore moralement et littérairement au XVIIe siècle. Mme de Staal commence la littérature et la morale du XVIIIe siècle.

II

Disons d'abord de la vie de Mme de Staal ce qu'on en sait, c'est-à-dire ce qu'elle en dit elle-même. C'est assez peu; car, moins par coquetterie ou par pudeur que par dédain du superflu, elle ne s'est, suivant son expression, « peinte qu'en buste. »

Mme de Staal, qu'on croyait née en 1693 et s'appeler Delaunay en son nom, se nommait en réalité Cordier et était née à Paris, le 30 août 1684. Le mérite de cette double rectification, qui est d'une grande importance pour l'appréciation du caractère de Mme de Staal et de la plupart des actes de sa vie, appartient à M. Ravenel (1), et elle avait été signalée au monde lettré par Sainte-Beuve (2), ce qui n'empêchera pas sans doute les biographes et même les critiques de répéter la date et le nom erronés, mais traditionnels.

Le père de Mme de Staal était peintre; il fut obligé de s'expatrier pour une cause restée mystérieuse, — affaire religieuse ou suite d'une querelle, sans doute, — se réfugia en Angleterre et laissa en France sa femme, qui reprit son nom de famille (*Delaunay*) et le donna à sa fille.

Mme du Deffand disait assez cyniquement « qu'elle n'avait ni tempérament ni roman, » ce qui ne l'empêcha pas d'être galante avant d'être philosophe. Mme de Staal, qui appartient à la même race d'esprit et de cœur, ne semble pas avoir eu beaucoup plus de roman ou de romanesque dans le caractère que sa

(1) *Journal de la Librairie* (1836). Feuilleton 35, p. 3.

(2) *Derniers portraits littéraires*, p. 431. L'article est du 21 octobre 1846.

célèbre amie. Il est vrai de dire qu'elle n'en avait pas trouvé l'étoffe dans sa vie, véritable tissu d'épreuves et de contrariétés. Et cela dès l'origine, car, comme elle le remarquait elle-même, elle fut conçue dans l'amertume.

« Ma mère était jeune et belle. Des directeurs lui firent scrupule de vivre éloignée de son mari, et elle l'alla trouver ; mais, s'étant bientôt déplue dans un climat étranger, elle revint en France grosse de moi, dont elle accoucha à Paris. »

L'enfant de l'exil ne devait pas connaître son père, qui mourut sans l'avoir vue, quand elle était encore toute jeune. Elle racontera cet événement d'un ton qui n'est pas celui d'une sensibilité excessive. Il faut tenir compte pourtant, afin de ne pas la juger plus sévèrement qu'elle ne le mérite, de la probité d'esprit qui la rend sincère, même à ses dépens. Mme de Staal professait la religion de la vérité. Cette religion a aussi ses exagérations; et sans doute en cette occasion, comme en toutes les autres, Mme de Staal a-t-elle préféré se calomnier que se surfaire, et paraître insensible qu'affectée.

« J'appris la mort de mon père, qui était resté en Angleterre; je ne l'avais jamais vu, et je ne sais si je croyais en avoir un; je lui donnai pourtant des larmes : je ne me souviens pas d'où elles partirent. »

Mlle Cordier-Delaunay fut élevée en Normandie au couvent, par des femmes; elle devait compléter à la cour de Sceaux, où une femme était tout, et dans une condition subalterne, son apprentissage de la vie. Cette suite d'influences suffit, ce nous semble, pour expliquer la finesse de son observation et l'amertume de son expérience.

Le couvent où la jeune Cordier-Delaunay devait passer sa première enfance était l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux, Mme de la Rochefoucauld (sœur de l'auteur des *Maximes*), qui en était abbesse, y avait donné l'hospitalité à la mère, à laquelle elle prenait intérêt; et plus tard, quand celle-ci, devenue gouvernante de la fille de la duchesse de Ventadour, dut quitter son asile, elle y laissa sa fille, qui devint l'enfant prodige et l'enfant gâtée de la maison.

Deux dames, religieuses urbanistes de l'abbaye de Jouarre, Mmes de Grieu, d'abord retirées à Saint-Sauveur, enfin pourvues par la nomination de l'aînée au prieuré de Saint-Louis, à Rouen, y emmenèrent avec elles leur petite protégée, alors âgée de sept ans. C'est là que l'auteur des *Mémoires* que nous publions commença à penser, à sentir, à connaître le monde, — car la grille des cloîtres n'était pas alors bien hermétiquement fermée et la plupart des parloirs étaient des salons, — et à se connaître elle-même.

Au couvent, les idées et les sentiments d'une jeune pensionnaire s'agitent et se développent soit dans le sens mystique, soit dans le sens romanesque.

Mlle Delaunay traversa successivement ces deux états; mais, comme elle avait plus d'esprit que de sensibilité, elle ne s'arrêta longtemps ni dans l'un ni dans l'autre, et ne fut dévote et exaltée qu'en passant; de bonne heure toute l'activité de son intelligence se tourna, avec une prédilection remarquable, vers l'analyse critique et philosophique.

Elle n'avait ni goût ni talent pour ce qu'on montre ordinairement à de jeunes filles, comme la musique, la danse, à jouer du clavecin.

En revanche, elle avait la passion de la lecture, et dévora Descartes et Malebranche. C'était là un commerce bien austère pour une jeune fille de quinze ans; il est vrai que Mlle Delaunay n'était pas une jeune fille comme une autre; elle était née sérieuse, raisonneuse, et, à l'époque des plus grandes crises d'imagination et de sentiment, ne trouvait pas de meilleur remède contre

une contrariété ou une préoccupation violentes que de se mettre à étudier la géométrie.

Le choix d'un tel régime annonce, en même temps qu'une grande force de volonté, une certaine sécheresse dans un esprit, dont Mlle Delaunay sut polir et assouplir plus tard la lame, mais dont elle ne parvient pas toujours à dissimuler la pointe.

Quoiqu'elle ne fût point jolie, et que la petite vérole n'eût pas trouvé grand'chose à prendre sur sa figure « peu digne, dit-elle elle-même, de considération, » elle avait tant de finesse et d'agrément, qu'elle devait essayer de l'amour, ne fût-ce que par curiosité, assez souvent pour avoir laissé une réputation galante où la médisance entre peut-être pour plus de fondement que la réalité.

Elle avait même essayé d'assez bonne heure pour que nous ayons sur ce point des confidences de pensionnaire. Elles ne sont point d'une naïve ni d'une rouée non plus. On sent que c'était une personne incapable de « par delà, » comme dit Saint-Simon, et maîtresse de bonne heure d'elle-même. C'est au point qu'il n'aurait pas été difficile de rester vierge, s'il lui eût convenu, à une femme qui analyse en ces termes sa première déception amoureuse :

« Je découvris pourtant, sur de légers indices, quelque diminution de ses sentiments (d'un M. de Rey, pour lequel elle se sentait quelque faible). J'allais souvent voir mesdemoiselles d'Epinay, chez qui il était presque toujours. Comme elles demeuraient fort près de mon couvent, je m'en retournais ordinairement à pied, et il ne manquait pas de me donner la main pour me conduire jusque chez moi. Il y avait une grande place à passer, et dans les commencements de notre connaissance, il prenait son chemin par les côtés de cette place : je vis alors qu'il la

traversait par le milieu, d'où je jugeai que son amour était au moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré. »

Si Mlle Delaunay eût toujours raisonné de cette façon géométrique, elle eût été une personne plus originale qu'agréable. Heureusement pour elle et pour nous, elle ne garda pas toujours ces affectations rectilignes; et dans les deux affaires de cœur qu'elle ébaucha dans sa vie, l'une à vingt ans, l'autre plus tard, à trente-cinq, elle fit de façon à nous paraître moins stoïque, mais plus humaine, et à gagner notre sympathie en perdant notre surprise; c'est l'expérience et la preuve de ce double fait : que la femme a beau diminuer son cœur, il lui en reste toujours assez pour souffrir, et que toute la philosophie du monde n'exempte pas des infirmités et des crédulités communes.

Par exemple, la philosophie peut servir à se consoler d'une erreur ou à ennoblir une faute. Et Mlle Delaunay n'eut pas trop de toute la sienne pour se tirer sans désespoir de l'erreur de son amour pour M. de Silly, pour se tirer sans ridicule et même avec honneur de la faute d'avoir cru que le chevalier Du Ménil, une fois libre, tiendrait les promesses flatteuses du chevalier Du Ménil prisonnier.

Cet amour deviné et non partagé par M. de Silly, frère d'une de ses meilleures amies de couvent, qui la dédommagea par une sincère et utile amitié, cet amour déçu par le chevalier Du Ménil, qui prétendit aussi payer en une amitié, dont on ne voulut pas, la lettre de change qu'il avait laissé protester, résument la vie intime de Mme de Staal, et mériteraient que nous leur appliquions curieusement ces procédés d'analyse où elle excelle.

Nous le ferions en effet, si elle ne l'avait fait elle-même de manière à charmer le lecteur, mais à décourager toute imitation. Nous n'avons ici qu'à raconter les quelques événements d'une vie qui n'en eut

guère, dont le drame fut surtout intérieur, et à tenter l'esquisse d'une figure de femme originale et piquante. Nous continuons cette tâche assez difficile déjà pour ne la point compliquer.

La condition de Mlle Delaunay était de celles qui sont si fragiles, si précaires, que le moindre souffle les agite et que le moindre choc les brise. Il suffit de la mort de l'abbesse de Saint-Louis, sur les bontés de laquelle tout reposait dans l'existence de sa protégée, pour la condamner à la pire des situations pour une jeune fille d'esprit, sans fortune et sans appui : la nécessité de chercher à vivre de ses talents sans qu'il en coûte rien à sa fierté ou à sa vertu.

C'est dans cette attitude, où il est si difficile de garder toute sa valeur, que Mlle Delaunay débuta dans le monde, après avoir refusé de quelques amis dévoués, entre autres l'abbé de Vertot, des services qui ne pouvaient se traduire que par des dons qu'elle ne voulait pas accepter, ou des prêts qu'elle n'avait pas la certitude de rendre.

La voilà donc à Paris, au petit hôtel de Châtillon, attendant le résultat de quelques lettres de recommandation présentées par elle à son arrivée, et comptant, pour obtenir quelque place de gouvernante d'enfant dans une maison considérable, sur le zèle et le crédit de M. de Fontenelle, dont elle avait lu les ouvrages, et que lui présenta un ami commun, l'avocat Brunel, procureur du roi à Rouen, intime du philosophe (1).

Pour rendre cette attente plus décente, Mlle Delaunay se mit, avec Mme de Grieu, sœur de l'abbesse qui lui avait tenu lieu de mère, à la recherche d'un couvent. C'est au moment où elle venait de trouver ce modeste asile, à la Présentation, qu'une circonstance des plus vulgaires décida de sa vie et la jeta dans la

(1) Ce Brunel obtint, en 1695, le prix d'éloquence à l'Académie française, pour un discours dont Fontenelle était le véritable auteur, sur cette question : « Sur le danger qu'il y a dans certaines voies qui paraissent sûres. »

voie de la fortune qu'elle ne devait plus quitter, mais où elle ne devait jamais arriver qu'à la moitié du chemin.

III

Mlle Delaunay avait une sœur qui était chez la duchesse de la Ferté, où elle jouissait d'un certain crédit subalterne. Cette sœur, ignorante de tout ce qui n'est pas le train du monde et l'expérience du commerce des grands, voyant Mlle Delaunay fort démunie, la nippa, et, la sachant fort désœuvrée et inquiète de l'avenir, s'occupa de lui ménager une position. Elle parla de sa sœur, de ses talents précoces, de ses succès à la duchesse de la Ferté, qui, prompte à l'engouement, s'enticha de ce prodige avant de le connaître, et se fit forte de le produire en bon jour.

Il fut décidé, dans un conciliabule tenu entre la duchesse de la Ferté, la duchesse de Ventadour, sa sœur, et le cardinal de Rohan, que, si la personne en question répondait à la haute opinion qu'on avait conçue d'elle, on en pourrait faire la gouvernante de la fille attendue de Mme la Dauphine, ou tout au moins « la mettre à Jouarre, auprès de mesdemoiselles de Rohan, qui y étaient toutes trois, pour en faire autant de chefs-d'œuvre. »

L'endroit de ses *Mémoires* où Mlle Delaunay raconte sa visite de remerciements à la duchesse de la Ferté et les diverses épreuves dont elle se tire au gré de sa protectrice et de façon à exalter sa bienveillance, compte quelques pages d'une observation d'après nature, d'un comique contenu, dont la piquante saveur ne s'est point émoussée.

On va à Versailles; on lui en montre les merveilles; on l'exhibe elle-même comme une autre merveille vivante.

« Le lendemain, étant allée chez la duchesse

de Noailles, elle me manda d'y venir; j'arrive. « Voilà, dit-elle, Madame, cette personne dont « je vous ai entretenue, qui a un si grand es- « prit, qui sait tant de choses. Allons, Mademoi- « selle, parlez. Madame, vous allez voir comme « elle parle. » Elle vit que j'hésitois à répondre, et pensa qu'il falloit m'aider comme une chanteuse qui prélude, à qui l'on indique l'air qu'on désire d'entendre. « Parlez un peu de religion, « me dit-elle, vous direz ensuite autre chose... »

Tout cela est exquis comme récit, comme peinture de mœurs et de caractère. Le passage dont nous écourtons la citation est classique. C'est du la Bruyère, c'est du Le Sage. Il ne manque pas d'analogie d'ailleurs entre ce début dans le monde de M^lle^ Delaunay et les vicissitudes que subit, à ses premiers pas, la carrière de Gil Blas cherchant une position sociale. Si, comme héroïne, M^lle^ Delaunay est de la race du personnage, comme style elle est bien de la famille de l'auteur; c'est la même simplicité énergique, la même brièveté mordante, la même sourde ironie; c'est aussi la même gaieté de désabusement, la même philosophique amertume.

Le résultat de tant d'efforts fut d'ailleurs des plus minces, et toutes ces promesses, toutes ces espérances n'aboutirent qu'au plus décevant, au plus précaire des triomphes. La protégée de la duchesse de la Ferté, lasse de s'entendre vanter sans le moindre profit, ayant pris le parti de se faire un sort elle-même, et ayant noué, par l'intermédiaire de M. de Malezieu, des négociations pour entrer dans la maison de M^me^ la duchesse du Maine, vit ses démarches contrariées par le dépit jaloux d'une personne qui ne pardonnait pas qu'on osât se passer d'elle.

Déployant pour faire avorter ces démarches, dont l'indépendance lui semblait une ingratitude, plus de

zèle et plus d'activité qu'il n'en eût fallu pour les faire réussir, la duchesse de la Ferté ne fut satisfaite que lorsqu'elle se fut vengée.

Mlle Delaunay, bien loin d'entrer dans la familiarité de la duchesse du Maine, ne parvint qu'à obtenir dans sa domesticité une place qu'elle ne refusa point, crainte de pis; et par la faute, non de son impatience, mais de la fatalité de sa destinée, elle perdit les bonnes grâces de sa première protectrice, sans gagner celles de sa nouvelle maîtresse.

Tout d'abord elle ne fut distinguée du commun des suivantes parmi lesquelles, sans cela, elle eût été confondue, que par sa gaucherie et sa maladresse. Elle épuisa toutes les disgrâces d'une condition inférieure à son mérite; et il fallut, pour la faire sortir de l'obscurité de l'antichambre et la pousser à la lumière du salon, un hasard heureux cette fois, dont elle profita avec une habileté aiguillonnée par l'expérience de nombreux revers.

C'est en septembre 1711 que Mlle Delaunay avait fait son entrée si peu triomphale, si différente de celle qu'elle avait rêvée, dans le corps des femmes de chambre attachées à la personne de Son Altesse Sérénissime, et semblait à jamais perdue dans la coulisse et le dessous de ce brillant théâtre.

L'aventure qui lui arracha ce « caractère de femme de chambre » qu'elle avait craint un moment « indélébile, » au grand dommage de sa fortune, et qu'elle a gardé dans ses ouvrages, suivant l'appréciation plus maligne que juste de M. Villemain, qui ne voit en elle « qu'une soubrette de cour, » est de l'année 1713.

Au moment où, dégoûtée, découragée, désespérant de pouvoir pousser jamais plus loin et plus haut que le premier degré du subalterne son ingrate fortune, Mlle Delaunay songeait à s'expatrier, et même à quitter plus que la France, à quitter la vie par la porte du suicide, un succès d'esprit attira sur elle l'attention distraite de la duchesse du Maine et la fit monter sur la scène, non promue certes au rang d'actrice, mais

tolérée du moins comme une comparse de mérite, une confidente d'occasion, une agréable utilité.

Il n'était bruit alors à la cour et à la ville que du lutin de Mlle Testard. C'était la fille d'un payeur des gages de la Chambre des comptes, jolie, coquette, mondaine, et dont l'ingénuité ne manquait ni de malice ni d'esprit.

Elle se plaignait d'être tourmentée la nuit par un esprit qui se divertissait à la secouer dans son lit d'une façon évidente tout en demeurant invisible.

Il y aura toujours des personnes que le merveilleux attire, surtout à Paris, où l'on trouve les gens à la fois les plus sceptiques et les plus crédules du monde.

Il fut de bon ton d'avoir vu ce qui était un miracle pour les dévots, un phénomène pour les savants, pour les simples curieux une occasion de savourer cet étrange contraste d'une chambre virginale érigée en spectacle et devenue le rendez-vous de mystifiés de très-bonne foi, et de dupes du meilleur monde.

M. le duc d'Orléans y était venu comme les autres, attiré par le ragoût piquant d'une aventure qui plaisait à la fois en lui au libertin et au visionnaire, de tout temps occupé de chimie, d'alchimie, de kabbale, qu'on eût fait aller partout sous prétexte de lui montrer le diable; Fontenelle, philosophe sans illusions, mais courtisan sans scrupules, se laissa mener aussi chez Mlle Testard, et compromettre au point d'être rangé parmi les partisans de la réalité du phénomène.

Mme la duchesse du Maine, fort crédule aussi de sa nature, mais qui n'aimait pas assez le futur Régent pour vouloir se trouver de son avis, et qui n'était pas fâchée de se montrer plus clairvoyante que Fontenelle, imagina de lui faire adresser par Mlle Delaunay une lettre de reproches discrets et d'ironies enveloppées sur le rôle qu'on lui prêtait, et l'abus, indigne de sa situation dans la science et dans le monde, qu'on faisait de sa complaisance.

Mlle Delaunay réussit au delà de toute espérance dans ce tour de force, de faire sentir assez doucement.

pour ne pas l'offenser, à un homme de tant d'esprit, la piqûre du ridicule auquel il s'exposait.

Le billet fit fortune. Les éloges de Fontenelle lui-même donnèrent le signal d'un succès qu'on ne marchanda plus à un badinage assez délicat pour conquérir jusqu'au suffrage de celui qu'il persiflait flatteusement. On ne parlait plus déjà depuis longtemps, dans ce Paris où tout s'oublie si vite, de l'esprit de Mlle Testard, qu'on louait l'esprit de Mlle Delaunay, beaucoup plus réel et de bien meilleur aloi, en effet, s'il faut s'en rapporter à l'explication que la chronique scandaleuse du temps donna du miracle.

Le miracle, le phénomène qui avait fait courir tant et de si illustres curieux, n'aurait été que l'artifice d'une enfant espiègle et gâtée. Le lutin qui secouait son lit aurait consisté simplement dans un ressort caché qu'elle faisait jouer quand on entrait dans sa chambre. Cette manœuvre, concertée avec la mère, n'aurait eu d'ailleurs d'autre but que d'écarter un prétendant désagréable, de gagner du temps et d'épouser, malgré le père, un cousin appelé Pellegrin, selon les uns, nommé de Combreville, selon les autres.

Quoi qu'il en soit, Mlle Delaunay fut désormais tirée de l'obscurité humiliante où elle végétait. Elle collabora activement, avec Malezieu, aux divertissements célèbres des nuits de Sceaux. Elle eut de quoi ne plus regretter la disgrâce où la tenait la rancunière duchesse de la Ferté. Elle compta à la ville et à la cour des amis et des protecteurs qu'elle ne devait qu'à son esprit; mais elle en avait assez, il est vrai, pour pouvoir se passer d'être jolie.

Il ne tint qu'à elle de pousser ses conquêtes jusqu'au cœur de ses admirateurs, et elle ne résista peut-être pas toujours à la tentation d'oublier, à travers des succès galants ajoutés à tous les autres, cet amour malheureux pour M. de Silly, qui fut l'unique passion de sa vie; car le chevalier Du Ménil ne devait que renouveler une blessure qu'il n'avait pas ouverte

L'abbé de Chaulieu, avec une verve qui survivait à

l'âge, dicta pour elle, à son petit laquais, des lettres où l'amour, sans doute artificiel, du toujours voluptueux octogénaire parle un langage si animé qu'il semble sincère, et où, en plus d'un endroit, circule ce reste d'inspiration et de passion, de chaleur et de flamme que garde jusqu'au bout, comme ces vins généreux dont rien ne glace le feu, le cœur des vieux poëtes.

A cet illustre *patito* octogénaire, aveugle, et qui se vengeait si spirituellement, en l'exprimant si bien, de ne pouvoir prouver sa flamme que par des paroles, se joignirent les hommages de plus d'un soupirant plus sérieux, de plus d'un sigisbée plus flatteur.

Son modeste entre-sol devint le rendez-vous de gens d'esprit, dont quelques-uns lui firent la cour avec l'ambition d'être seulement ses amis, mais dont quelques-uns aussi s'expriment dans leurs lettres avec une âpreté et une jalousie qui visent à un plus doux titre.

Parmi les premiers, il faut citer l'abbé de Vertot, M. de Malezieu, M. de Valincourt, le savant Du Verney, qui, flatté de ce qu'une telle personne connaissait ses ouvrages et se piquait de savoir l'anatomie, disait naïvement d'elle qu'elle était la femme de France qui connaissait le mieux le corps humain; M. d'Héricourt. Parmi les seconds, nous nommerons l'abbé de Chaulieu, amoureux aveugle comme l'Amour lui-même, et qui portera si gracieusement le bandeau d'une double cécité; le fantasque et spirituel Rémond, un des originaux du temps; et Fontenelle lui-même, dont nous trouverons à la même époque la galanterie toujours prête à tomber à genoux, les discrets services qui, à force de savoir attendre la récompense, l'obtiendront dans le salon de Mme de Tencin plaidant la cause de ses vœux violés et préludant à sa fortune.

Enfin, si Mlle Delaunay l'eût voulu, elle eût été la seconde Mme Dacier et eût consolé l'illustre veuf de la perte de la première. Mais elle ne le voulut point; le mariage, car on ne peut guère donner ce nom à l'union toute de convenance et de raison qu'elle devait

tardivement contracter avec M. de Staal pour avoir un nom, devait manquer aux épreuves de Mlle Delaunay, à ses expériences approfondies et à ses subtiles analyses.

Il faut s'en féliciter plus que le regretter, car, si Mlle Delaunay eût été mariée, la direction de sa vie eût pu être changée ; nous aurions perdu le plus intéressant de ses *Mémoires*, le tableau de la cour de Sceaux sous la Régence, et l'histoire de cette conspiration aux épisodes plus comiques que tragiques, qu'un prince spirituel et indulgent jugea assez punie par la seule crainte du châtiment.

Jamais il n'y eut d'épisode historique plus romanesque. Jamais non plus n'ont été mêlées plus heureusement, pour faire d'un récit un chef-d'œuvre, les qualités de l'historien et du romancier.

Mlle Delaunay joignait à ces avantages de son talent celui d'avoir été non-seulement témoin, mais acteur dans les faits qu'elle raconte.

Elle fut en effet, autant et plus peut-être que la duchesse du Maine, l'héroïne de la conspiration dont le plus clair résultat fut de la faire enfermer à la Bastille. Elle le fut sans illusions ; elle n'avait pas le tempérament d'une conspiratrice, elle avait trop de bon sens ; aussi sentit-elle plus l'ennui que l'honneur de la confiance que, faute de mieux, la chimérique princesse avait placée en elle ; elle ne s'associa que par dévouement à des intrigues que, plus libre, elle eût frondées sans merci. Rien ne manqua à son mérite, pas même l'ingratitude ou du moins l'égoïste indifférence de celle pour qui elle s'était compromise. De sorte que, dans ce récit d'une conspiration frivole, fait par une personne si sérieuse, et d'une conspiration absurde faite par une personne si avisée, il n'est rien qui ne tourne à la satisfaction du lecteur.

Il trouve dans ce désintéressement de l'auteur, conspirateur malgré lui, une garantie unique et originale de sincérité, qui fera toujours un peu défaut, par exemple, au témoignage du cardinal de Retz.

Gagné par l'attrait du récit d'un événement qui, sans ce récit, semblerait indigne à la fois de l'histoire et de la littérature, il ajoute, à son admiration pour l'écrivain victorieux de l'ingratitude d'un tel sujet son estime pour une personne qui, dans l'affaire elle-même, fit preuve des sentiments les plus honorables.

Mlle Delaunay, en effet, mêlée sans goût à une entreprise qui pour elle était sans intérêt, ne s'en conduisit pas moins avec un courage et une fidélité qu'aucune épreuve ne rebuta. Elle poussa l'abnégation à ses dernières limites dans une circonstance qui semblait lui permettre l'égoïsme. Elle ne fit rien pour diminuer sa responsabilité, pour adoucir sa disgrâce, pour seconder les efforts d'amis dévoués qui l'eussent facilement disculpée, si elle se fût prêtée à leurs démarches et eût considéré le sort de la duchesse du Maine avec un peu de ce détachement que les princes apportent au spectacle des maux dont ils sont cause. Mlle Delaunay ne le fit pas, et il faut l'en louer, d'autant plus que ce sacrifice sans illusions demeura sans récompense.

Si Mlle Delaunay n'apporta point à la Bastille les illusions de la conspiratrice, elle n'y laissa point au seuil, pour son malheur, celles de la femme qui aspire toujours, en dépit des leçons de la vie, à aimer et à être aimée. En un endroit où l'esprit ne servait qu'à s'ennuyer davantage, il n'est pas étonnant d'ailleurs qu'elle ait songé à se distraire par le cœur.

Le chevalier Du Ménil, objet de cette seconde passion malheureuse, était, et son emprisonnement dû à sa loyauté le prouve bien, un fort galant homme. Il se conduisit seulement en homme galant avec sa spirituelle compagne de captivité. Il la leurra, sous les verrous, d'espérances qui se changèrent en déceptions, et sitôt que la liberté lui permit de tenir ses promesses, il préféra les oublier.

Cet amour de prison, pâle et artificielle fleur, qui ne fut ni sans parfum ni sans épines, ne porta point de fruits. Mlle Delaunay supporta cette épreuve avec

dignité. Elle se contenta désormais de l'amitié et réduisit son cœur à la continence philosophique.

Elle parvint même à une telle sérénité d'expérience, qu'elle n'hésita point, quelques années plus tard, sur la demande de M. de Silly, à se charger de ses affaires galantes, auxquelles il n'avait pas le temps d'apporter toute l'application désirable, et à faire, pour ainsi dire, de l'art pour l'art à son profit.

En d'autres termes, M. de Silly, embarrassé pour se tirer d'une liaison qu'il ne voulait ni maintenir ni rompre, eut recours à la sagacité de son amie pour démêler ses sentiments, à sa finesse pour les exprimer; et nous avons, dans cette correspondance qui nous a été conservée, un monument de la situation la plus singulière du monde : une femme écrivant, pour le compte d'un homme qu'elle a aimé, à une autre femme qu'il n'aime plus. Cette situation si étrange au point de vue moral, dont plus tard la mère de Moncrif devait profiter pour faire sa fortune, grâce à un talent épistolaire et à un style galant dont il ne nous reste pas de témoignages, nous a procuré, de la part de Mme de Staal, des lettres dont plusieurs sont de véritables petits chefs-d'œuvre de casuistique amoureuse, d'observation intime, d'analyse psychologique.

A ceux qui voudraient connaître de plus près un personnage qui joua un grand rôle dans la première partie de la vie de Mlle Delaunay, et qui tient une grande place dans la première partie de ses *Mémoires*, ce marquis de Silly, qui provoqua de sa part une preuve de dévouement si raffinée, nous signalerons les pages où Saint-Simon (1) a tracé d'une main implacable la physionomie de ce *dilettante* en amour, qui le fut aussi en ambition, parvint dans le militaire au grade de lieutenant-général, toucha assez habilement aux intrigues et aux spéculations du Système pour y faire sa fortune, fut membre du Conseil du

(1) *Mémoires*, édition Hachette. In-18. T. III, p. 93 à 96; X, p. 49; XI, p. 322.

dedans sous la régence du duc d'Orléans, dont il était aimé, obtint le cordon bleu sous la régence de M. le Duc, et enfin était en passe d'arriver à tout, peut-être même au ministère, quand la ruine humiliante de cette illusion, la perte de cette carte sur laquelle il avait placé sa vie, le poussa à un de ces désespoirs qui n'ont d'autre issue que le suicide (1).

Les hasards heureux d'une existence qui semblait défier les revers, les succès inouïs de cette fortune de courtisan qui, après avoir touché au plus haut, tomba assez bas pour qu'un dénouement tragique pût seul faire oublier une chute ridicule, sont racontés par le duc de Saint-Simon avec une verve et une malignité qu'anime évidemment une rancune personnelle. Grâce à lui et à Mlle Delaunay, le lecteur s'intéresse à ce personnage auquel il n'a manqué, pour marquer, que l'occasion suprême, mais qui, comme tant d'autres naufragés de la fortune, lui serait indifférent et même inconnu sans ce double portrait qui le relève et l'ennoblit à nos yeux; car, pour avoir mérité d'être aimé ainsi par une femme comme Mlle Delaunay et haï ainsi par un homme comme Saint-Simon, il faut qu'il ait eu sa valeur.

IV

Mais nous n'écrivons point une biographie. Les *Mémoires* où Mlle Delaunay a consigné les souvenirs de sa vie nous décourageraient doublement de cette tentative, car ils montrent à la fois combien peu cette vie eut d'événements et quel parti le talent peut tirer de peu de chose.

L'existence de Mlle Delaunay, après cette période romanesque, presque héroïque, qui se termina le jour où elle sortit de la Bastille, redevint des plus ordinaires.

(1) Il se jeta, le 19 novembre 1727, par une fenêtre de son château dans les fossés, d'où on le retira mourant.

des plus privées, des plus ternes, s'écoulant sans accidents, sans détours, sans horizon, sans soleil, entre une double et étroite rive de devoirs et d'ennuis.

Elle seule pouvait, à force d'esprit, nous intéresser à ce monotone spectacle que clora dignement un mariage de raison.

Nous n'avons pu prétendre, sans y réussir peut-être, qu'à donner une idée de son caractère, de sa manière, et à justifier aux yeux du lecteur notre goût pour cette personne si spirituelle, si sensée, à qui son observation pénétrante, sa philosophie d'une agréable amertume, son style sec, net et clair, ont mérité le titre d'un la Bruyère femelle.

Sa *Correspondance* avec Mme du Deffand, sa digne amie, que nous publions, joindra, au mérite de nous donner sur le séjour de Voltaire et de Mme du Châtelet à Sceaux, en août 1747, de curieux détails, celui de nous montrer ce qu'une femme d'esprit peut mettre d'enjouement et de grâce dans le récit de l'existence qui semble s'y prêter le moins. La vie, comme l'a si bien dit Sénac de Meilhan, est un canevas qui ne vaut que par la broderie. Mlle Delaunay n'avait reçu de l'ingrate nature qu'un canevas des plus grossiers et des plus étroits; elle l'a pourtant brodé pour la postérité avec un art inné, éclairé par un goût toujours croissant et qui a su éviter tout faux luxe, toute inutile profusion.

Tels qu'ils sont, ces *Mémoires* demeurent la plus admirable peinture qui ait été faite d'une vie sans événements, d'un drame tout intérieur, et qui à peu de chose près ressemble à celle de tout le monde; ils demeurent aussi, au point de vue psychologique et moral, l'image la plus implacablement fidèle, la plus instructivement ressemblante d'une de ces femmes sans tendresse, sans amour, sans dévotion, tout esprit, tout observation, tout malice, qui ont apporté à l'étude des ressorts de l'âme, à l'analyse des causes et des effets de la passion, à la peinture des travers sociaux une clairvoyance implacable, presque vengeresse.

Ces femmes, comme le XVIII^e^ siècle en a compté plus d'une, à ce point qu'on y pourrait trouver tout un salon de *femmes philosophes,* nulle n'en a mieux personnifié que M^me^ de Staal le désabusement de toutes choses, la précoce et sèche viduité, la tristesse enjouée, le deuil spirituel, réduit aux maigres plaisirs de la curiosité, aux froides délices de la vérité.

Nulle n'a vu et n'a dit plus juste ; nulle n'a donné plus d'agrément à l'ennui, n'a rendu plus intéressant l'égoïsme, n'a porté plus haut et plus loin ce qu'on pourrait appeler la philosophie des vapeurs.

Nulle meilleure lecture d'automne (on l'a dit avant nous) que ce livre net, sec, fin, qui a la grâce sans chaleur et le sourire sans poésie, mais non sans charme, de l'automne lui-même.

M^lle^ Delaunay, devenue la baronne de Staal, mourut le 15 juin 1750, à l'âge de soixante-six ans.

Les *Mémoires* furent publiés en 1755, dès que la duchesse du Maine eut disparu de la scène du monde. On n'attendit même pas que M. de Staal, le mari de cette femme, qui avait été si peu mariée, ne pût plus lire ce livre où il était parlé de lui sans illusions, comme de tout le reste, et où il trouvait la liste de ces nombreux prédécesseurs dont il n'avait eu que le rebut.

Le livre obtint aussitôt un très-grand succès. Ce siècle de l'esprit raffolait des régals d'esprit. Et il y en avait là à foison, du meilleur, du plus vif, du plus piquant, avec un style à la Voltaire. Car telle fut l'impression des contemporains les plus compétents. Fréron (1) et Grimm (2) ne tarirent point en éloges.

Ce dernier alla jusqu'à dire : « La prose de M. de Voltaire à part, je n'en connais pas de plus agréable que celle de M^me^ de Staal. »

Fontenelle seul essaya de réagir contre cette opinion qui lui semblait excessive. Il n'aimait pas qu'on donnât des brevets sans lui, et, tout homme d'esprit

(1) *Année littéraire,* 1755. T. VI, p. 221.
(2) *Correspondance* (15 août 1755).

qu'il fût, gâté par la fortune comme par la nature, il était importuné par le bruit du succès auquel il était étranger.

« J'en suis fâché pour elle, dit-il, je ne la soupçonnais pas de cette petitesse; cela est écrit avec une élégance agréable, mais cela ne valait guère la peine d'être écrit. »

Cet oracle de mauvaise humeur eut les femmes pour lui. Le livre ne les flattait pas. Les femmes n'aiment que ce qui les flatte. Cet esprit honnête homme, cette absence de coquetterie, ce mépris pour les miévreries et les roueries du sexe, ce recueil d'aventures sans dénouement, de romans avortés, n'étaient pas faits pour leur plaire.

On a la preuve de ces répugnances, de ces effarouchements, de ces dépits, de cette impopularité féminine, dans divers passages de la *Correspondance de M^me^ du Deffand*, où l'on voit la célèbre marquise obligée de défendre son amie, et le faisant d'ailleurs assez mollement, par égoïste indifférence, secrète jalousie, ou tout simplement pour ne pas se brouiller avec l'opinion à paniers et à griffes qu'elle ménageait.

Si Fontenelle une fois de plus eut les femmes de son côté, il n'y eut point les hommes, comme le lui disait fort sensément Trublet, et par le motif contraire.

Les hommes, en effet, à partir de ce moment où l'expérience a guéri de l'illusion, où les disgrâces de la vie empêchent de croire à ces enfants gâtés de la fortune et de l'amour qui peuplent les romans, préfèrent ce qu'ils estiment à ce qui les flatte, ce qui les instruit à ce qui les amuse, la nudité de la vérité aux parures du mensonge, au printemps qui trompe, l'automne qui tient le peu qu'il promet, et les *Mémoires* de M^me^ de Staal à bien d'autres.

Pour nous, non-seulement il ne nous étonne pas, mais il ne nous déplaît pas que cette œuvre d'un charme sévère, d'une amertume secrète, d'une vigueur inattendue, due à une femme qui fut à la fois tant et

si peu une femme, n'ait point été un succès de femmes (1). C'est à nos yeux la preuve de son mérite honnête et sain, et ce sera notre dernier éloge.

M. DE LESCURE.

A la suite des *Mémoires* de Mme de Staal, nous publions, en vertu des raisons que nous avons données plus haut de ce choix, ses *Lettres à Mme du Deffand* et les lettres que lui adressa l'abbé de Chaulieu. Nous n'y avons pas ajouté la *Correspondance avec le chevalier du Mesnil*, qu'on trouve partiellement aux éditions des *Mémoires* de 1753 et de 1755, et complète dans l'édition de ses *Lettres* (an IX-1801, 2 vol. in-12), ainsi que dans l'édition des *Œuvres* par Antoine-Augustin Renouard (1811, 2 vol. in-8°).

Les raisons de notre préférence pour le recueil des lettres de Chaulieu et à Mme du Deffand expliquent aussi notre exclusion des lettres au chevalier Du Ménil. C'est une correspondance de prison, à l'horizon borné, au jour terne, sans événements autres que ceux qui peuvent occuper des reclus; c'est une correspondance galante, curieuse au point de vue de l'étude de la langue et des mœurs de l'amour entre une précieuse de Sceaux et un roué de la Régence; mais ce petit drame intime n'eut point de dénouement. Cet amour de captivité avorta comme une fleur de captivité qu'il était. Nous avons naturellement préféré, à cette correspondance de trois cent seize pages sans aucun intérêt pour le public d'aujourd'hui, et dont de rares lecteurs seuls apprécieraient la saveur cachée des lettres qui ajoutent des traits imprévus à la physionomie de l'abbé de Chaulieu, et peignent la cour de Sceaux en 1747, au moment historique du séjour de Voltaire.

M. DE L.

(1) Nous n'entendons la chose que dans le sens frivole du mot. Les femmes ne sont les pires juges des ouvrages d'esprit que lorsqu'elles n'en sont pas les meilleurs.

MEMOIRES

DE

MADAME DE STAAL

ÉCRITS PAR ELLE-MÊME

Je ne me flatte pas que les événements de ma vie méritent jamais l'attention de personne; et si je me donne la peine de les écrire, ce n'est que pour m'amuser par le souvenir des choses qui m'ont intéressée.

Il m'est arrivé tout le contraire de ce qu'on voit dans les romans, où l'héroïne, élevée comme une simple bergère, se trouve une illustre princesse. J'ai été traitée dans mon enfance en personne de distinction; et par la suite je découvris que je n'étois rien, et que rien dans le monde ne m'appartenoit. Mon âme, n'ayant pas pris d'abord le pli que lui devoit donner la mauvaise fortune, a toujours résisté à l'abaissement et à la sujétion où je me suis trouvée. C'est là l'origine du malheur de ma vie.

Mon père fut obligé, pour quelque affaire que je n'ai jamais sue, de quitter la France et de s'établir en Angleterre; ma mère étoit jeune et belle. Des directeurs lui firent scrupule de vivre éloignée de son mari, et elle l'alla trouver; mais

s'étant bientôt déplue dans un climat étranger. elle revint en France grosse de moi, dont elle accoucha à Paris. Dépourvue des moyens d'y subsister, elle chercha et trouva une retraite dans l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux, en Normandie. Madame de La Rochefoucauld, qui en étoit abbesse, la reçut sans pension, à la sollicitation de quelques amis; et lorsqu'il fallut me tirer de nourrice, elle consentit que ma mère m'allât chercher, et m'amenât avec elle dans le couvent.

Un peu avant ce temps-là, le roi Louis XIV voulut s'attribuer la nomination des abbayes d'Urbanistes; le pape s'y opposa; et la contestation traînant en longueur, les religieuses nommées à ces abbayes, sorties pour en prendre possession, ne voulurent pas la plupart rentrer dans leur maison, et cherchèrent, en attendant l'événement, un asile dans d'autres couvents.

Mesdames de Grieu de l'abbaye de Jouarre, du nombre des prétendantes, s'étoient retirées à Saint-Sauveur, où ma mère avoit lié une grande amitié avec elles; et lorsqu'elle y revint et m'y amena, ces dames, au premier abord, se prirent de passion pour moi. Leur désœuvrement en maison étrangère les jetoit dans une espèce d'ennui qui fait saisir le premier objet qu'on rencontre; elles m'aimèrent avec la véhémence que la solitude et l'oisiveté donnent à toutes sortes de sentiments.

J'avois un peu plus de deux ans, et je faisois déjà de petits discours qu'on érigeoit en bons mots, eu égard à mon âge. Je gagnai les bonnes grâces de l'abbesse, par une aventure peut-être

trop puérile à raconter. Elle étoit sœur du duc de La Rochefoucauld, si connu par son esprit, et elle en avoit beaucoup aussi; mais l'esprit n'empêche pas d'avoir des manies, il les rend seulement plus remarquables. Elle avoit établi chez elle l'asile des chiens malheureux; les estropiés, les incurables remplissoient son appartement : les uns tomboient du haut mal, les autres étoient couverts de gale; ceux qui étoient sains et jolis, elle ne s'en chargeoit pas, sûre qu'ils trouveroient assez de ressources ailleurs. J'étois souvent chez elle avec mesdames de Grieu. Il m'arriva un jour, comme on se mettoit à table, de marcher inconsidérément sur la pate d'un de ces infortunés, qui fit de grands cris. L'abbesse changea de visage, et parut si irritée, qu'on me dit tout bas de demander pardon. Comme je ne compris pas qu'elle fût l'offensée, je quittai la table, et j'allai me mettre à genoux au milieu de la salle, vis-à-vis du chien blessé, à qui je fis une excuse très-touchante. Cette action réussit, et me mit fort bien avec elle. La marquise de Silleri, sa sœur, et mesdames de Saint-Poin et de Boisfévrier, ses nièces, toutes femmes de beaucoup d'esprit, se faisoient un divertissement de m'entretenir. Véritablement, j'avois plus d'intelligence et de raisonnement qu'on n'en a ordinairement à cet âge; cela se peut dire sans vanité, puisqu'on voit des enfants qui ont passé pour des prodiges d'esprit, devenir des prodiges de sottise.

Ces heureuses dispositions furent cultivées par toutes les instructions dont mon âge étoit susceptible. Je ne vivois qu'avec des personnes faites; cela donne une tournure raisonnable à

l'esprit. Elles en savoient assez pour me rendre raison de tout ce que je voulois savoir. Une curiosité satisfaite en faisoit naître une autre; je questionnois perpétuellement, et l'on me répondoit toujours. Au lieu de m'endormir avec les Peau-d'Ane, on mettoit dans ma tête les premiers fondements de l'Histoire sainte et profane; et cela s'y plaçoit si bien, que j'en faisois des citations à propos. Ce succès de mon éducation rendit les personnes qui s'en mêloient encore plus passionnées pour moi. Elles engagèrent ma mère à m'abandonner tout-à-fait entre leurs mains.

Madame la duchesse de Ventadour ayant désiré de l'avoir pour gouvernante de sa fille unique, ma mère accepta cette place à des conditions avantageuses et honorables; mais son extrême dévotion, incompatible avec ce nouveau genre de vie, et encore plus avec les inclinations de son élève, la lui fit quitter, sans attendre le mariage de mademoiselle de Ventadour, qui se fit peu après avec le prince de Turenne.

Ma mère revint au bout d'un an dans le couvent où elle m'avoit laissée à ces dames qui s'étoient emparées de moi, et qui s'y étoient attachées de telle sorte, qu'elles ne voulurent pas à son retour s'en dessaisir; elles me regardoient comme leur enfant, et se faisoient une occupation unique de mon éducation.

Cette vive amitié leur fit désirer une situation qui leur donnât moyen de me faire plus de bien. Elles employèrent quelques protections qu'elles avoient à la cour, pour obtenir une abbaye. On en parla long-temps avant que cela réussît. Je fis la prédiction que ce ne seroit que lorsque

j'aurois sept ans. Les fous et les enfants prophétisent quelquefois, parce qu'ils parlent souvent au hasard. C'est un grand événement dans un couvent, quand une religieuse devient abbesse. Les démarches qui tendent à cet objet sont épiées de toutes parts. On eut quelques soupçons des espérances de mesdames de Grieu : et comme on croyoit qu'elles ne me cachoient rien, je fus questionnée ; je répondis des balivernes, je parlai de ma poupée, enfin je persuadai que j'étois trop enfant pour qu'on me confiât rien ; et je gardai le secret, sans qu'il m'en coûtât d'altérer la vérité. Je n'avois pas appris à mentir : accoutumée à trouver l'excuse de mes fautes dans leur aveu, rien ne me portoit à chercher des détours. C'est la rigueur et la contrainte dont on use envers les enfants, qui forcent la plupart à devenir fourbes et menteurs.

Madame de Grieu, l'aînée des deux sœurs, fut enfin nommée au prieuré de Saint-Louis à Rouen. Elle partit peu après avec sa sœur pour s'y rendre, et m'y mena du consentement de ma mère, qui, assez embarrassée elle-même, se trouva heureuse d'être défaite de moi. Ces dames s'arrêtèrent chez un de leurs frères, qui demeuroit dans une jolie terre en ce pays-là. J'étois ravie d'aller, et de voir des objets nouveaux ; le monde croissoit sous mes yeux : je fus encore plus aise d'arriver à Saint-Louis. Peu après j'appris la mort de mon père, qui étoit resté en Angleterre ; je ne l'avois jamais vu, et je ne sais si je croyois en avoir un ; je lui donnai pourtant des larmes ; je ne me souviens pas d'où elles partirent.

Ce couvent de Saint-Louis étoit comme un

petit état où je régnois souverainement. L'abbesse et sa sœur ne songeoient qu'à prévenir mes désirs et à satisfaire mes fantaisies. Je logeois dans son appartement, qui étoit agréable et commode. Quatre personnes, tant religieuses que converses, employées à me servir, étoient assez occupées par la multitude et la variété de mes volontés. On veut beaucoup quand on n'est contraint sur rien. Les nièces de l'abbesse, qu'elle avoit prises auprès d'elle, par déférence pour sa famille, étoient, quoique avec déplaisir, mes complaisantes; et toute la maison se trouvoit dans la nécessité de me faire une espèce de cour. Comme tout ce que je voyois m'étoit soumis, je n'imaginois pas que je dusse avoir la moindre complaisance; aussi n'en avois-je aucune, pas même pour ces dames dont l'aveugle tendresse m'avoit érigé ce petit empire.

Une pension qu'elles avoient de leur famille étoit employée à me payer des maîtres, et à me donner tout ce qui m'étoit nécessaire ou agréable. Elles se laissoient manquer de tout, pour que je ne manquasse de rien. Il est vrai que je les aimois tendrement; mais c'étoit sans connoître combien j'y étois obligée. Ce qu'on faisoit pour moi me coûtoit si peu, qu'il me sembloit être dans l'ordre naturel. Ce ne sont que nos efforts pour obtenir quelque chose, qui nous en apprennent la valeur. Enfin j'avois acquis, quoique infiniment petite, tous les défauts des grands : cela m'a servi depuis à les excuser en eux, et m'a fait voir avec quelle facilité on se persuade que tout est fait pour soi.

Cette extrême indulgence qu'on avoit pour mes défauts les eût fait dégénérer en vices, si

heureusement je n'eusse été bien née, et si la dévotion où je me livrai dès mes premières années n'avoit réprimé mes passions naissantes, avant qu'elles eussent fait quelques progrès. La religion étoit le seul grand objet que j'eusse devant les yeux; j'en étois fort instruite; et j'avois l'esprit si avancé, qu'on m'admit à la participation de ses plus saints mystères, avant que j'eusse atteint l'âge de huit ans. Cette grâce prématurée augmenta ma ferveur. J'aimois la lecture. Il n'y avoit dans la bibliothèque du couvent que des livres de piété : j'en lisois continuellement; et je passois le reste du temps en prières ou en méditations. On craignit que cela n'altérât ma santé, qui étoit fort délicate; et l'on songea à réprimer mon zèle. La contrainte qui jusqu'alors m'étoit inconnue, rendit mon ardeur plus vive. Je m'échappois, pour passer en pieux exercices les heures qu'on croyoit employées à mon amusement. J'y mêlois quelques légères études. Je fus plusieurs années occupée de la sorte, avec tant d'attachement, que, plaignant les moments employés à autre chose, je me fis couper les cheveux pour être plus tôt coiffée; je les avois d'une longueur singulière, et l'usage étoit alors de les conserver. Les femmes tiennent à leurs agréments encore plus qu'à leurs passions; celle que j'avois pour la lecture ne put m'empêcher de sentir vivement le regret de ce sacrifice. J'appris par là qu'on pouvoit se repentir. Cette connoissance ralentit mon ardeur pour être religieuse. J'en avois jusqu'alors attendu le moment avec impatience. Je commençai à sentir les conséquences d'un engagement qu'on ne peut rompre; et de là, jusqu'à l'âge de prendre le

voile, ma vocation s'affoiblit tellement, que je n'y pensai presque plus.

Il y avoit dans mon couvent des pensionnaires d'un âge beaucoup plus avancé que le mien; je m'attachai à quelques-unes d'elles, cela fit un peu de diversion à mes occupations sérieuses. Elles me prêtèrent des romans, dont l'impression fut si vive sur mon esprit, que je n'ai pas été depuis si agitée de mes propres aventures, que je l'étois de celles de ces personnages fabuleux. La grande liberté qu'on me laissoit n'empêchoit pas qu'on ne veillât à mes actions; et comme je n'en cachois aucune, il étoit aisé de connoître ma conduite. On vit donc que je faisois de ces lectures dangereuses, et l'on me dit qu'il y falloit renoncer. Je le fis si exactement, qu'étant restée tout au travers d'un incident qui me causoit une grande inquiétude, je n'en voulus pas voir le dénoûment; et quelque instance qu'on me fît pour l'achever secrètement, j'y résistai. J'ai fait peu de choses qui m'aient autant coûté. Cependant l'idée des passions me frappa, et les sentiments qui les forment s'insinuèrent dans mon âme sans objet déterminé.

Mademoiselle de Silly, que j'avois vue dans mon enfance à Saint-Sauveur, où elle avoit passé quelque temps, vint demeurer à Saint-Louis. C'étoit une personne fort aimable, qui avoit l'esprit solide et cultivé; plus déterminée par ses vues que par ses sentiments; d'un caractère ferme et décidé. Je m'attachai à elle avec toute la vivacité qu'ont les premiers sentiments. Je ne songeois qu'à lui plaire; ses goûts devinrent les miens : elle aimoit la lecture; je lisois tout le jour auprès d'elle. Jusqu'alors je n'avois point

trouvé de livres qui pussent exciter ma curiosité, ni la satisfaire. J'ai depuis souvent déploré la perte de cinq ou six années, les plus propres à cultiver l'esprit, que je passai sans rien apprendre que ce qu'on montre ordinairement à de jeunes filles, comme la musique, la danse, à jouer du clavecin ; toutes choses pour lesquelles je n'avois ni goût ni talent, et où je ne fis aucun progrès.

Mon abbesse et sa sœur m'avoient donné toute la culture que peut recevoir un enfant ; mais elles n'avoient pas ce qu'il falloit pour me mener plus loin ; et j'étois demeurée en chemin, lorsque mademoiselle de Silly m'ouvrit un nouveau champ. Elle faisoit une espèce d'étude de la philosophie de Descartes. Je me livrai avec un extrême plaisir à cette entreprise. Je lus ensuite avec elle la *Recherche de la Vérité*, et me passionnai du système de l'auteur. Pour vérifier si j'y comprenois quelque chose, je m'attachois à prévoir les conséquences de ses principes, que je ne manquois guère de retrouver : cela me fit croire que je l'entendois. Il se peut faire qu'une tête toute neuve, qui n'est imbue d'aucune opinion, reçoive plus aisément des idées abstraites que celles qui sont déjà remplies de diverses pensées propres à s'embarrasser les unes avec les autres. Il est vrai aussi que la passion de connoître est plus vive quand on n'en a encore ressenti aucune autre, et l'attention plus entière dans un âge où les soins et les affaires ne la partagent pas.

Je prenois un si grand plaisir à cette prétendue découverte de la vérité, que je ne pouvois souffrir rien de ce qui m'en détournoit. Les

amusements, les sociétés ordinaires, tout me déplaisoit, hors l'étude et les entretiens qui s'y rapportoient. Cependant, à force de penser, j'eus des pensées qui m'inquiétèrent. Je craignis que la philosophie n'altérât la foi ; que ces idées métaphysiques ne fussent une nourriture trop forte pour un esprit peu capable encore de les bien digérer ; et je pris, au fort de ma passion, le parti d'en éloigner l'objet, jusqu'à ce que je pusse m'y livrer sans danger. Ce sacrifice me coûta infiniment ; mais je m'étois accoutumée de bonne heure à me faire violence, et à décider contre mon goût dans les choses qui me sembloient douteuses, persuadée que l'erreur devoit moins s'y trouver que du côté opposé.

Mademoiselle de Silly, que je consultai, approuva ma retenue ; aucune pensée ne s'offroit à mon esprit dont je ne lui fisse part ; je l'aimois comme on s'aime soi-même, et plus encore, à ce qu'il me sembloit ; j'aurois voulu souffrir les maux qui lui étoient destinés, pour l'en délivrer : enfin, j'allois jusqu'à prendre des gens en aversion, parce qu'ils paroissoient avoir plus d'esprit et d'amitié pour moi que pour elle.

Ce premier attachement, tout extrême qu'il étoit, ne m'empêcha pas de ressentir quelque légère atteinte d'un sentiment plus ordinaire. Un frère de mon abbesse vint, avec sa nièce et un homme amoureux de cette nièce, passer quelque temps au dehors du couvent. Ce fut un spectacle nouveau pour moi. Je m'aperçus de leur intelligence aux premiers mots qu'ils se dirent en ma présence ; c'étoit pourtant quelque chose de fort indifférent. Je m'applaudis de cette découverte, et, voulant la suivre, je prêtai à

leurs démarches une attention qui passoit la simple curiosité : j'entretenois mademoiselle de Silly de mes remarques ; et, comme elle avoit plus d'expérience que moi, elle connut d'abord l'espèce d'intérêt que j'y prenois. Elle ne voulut pas me développer cette connoissance souvent dangereuse ; car il peut arriver qu'on néglige un sentiment dont on ignore la nature, et qu'il se dissipe de lui-même, au lieu que celui dont on s'effraie et qu'on entreprend de combattre, se grave plus profondément dans l'imagination, et ne peut que très difficilement s'en effacer.

Cependant la tristesse dans laquelle je tombai après le départ de cette compagnie m'apprit que j'étois touchée des agréments, quoique médiocres, du chevalier de R....., qui y faisoit le principal rôle. Sa personne, tout ce qu'il avoit dit, jusqu'à ses pièces de luth, dont il jouoit parfaitement bien, ne sortoient point de mon esprit. Je fis part à mademoiselle de Silly du trouble où j'étois ; elle m'avoua qu'elle s'en étoit aperçue avant moi, me conseilla de ne m'en point alarmer, et de ne me pas examiner trop curieusement, persuadée que souvent le mal s'augmente par l'attention qu'on y donne. En effet, j'ajoutois des sentiments imaginaires, puisés dans les romans, à ce que pouvoit avoir de réel cette première inclination, qui véritablement n'étoit pas forte, puisqu'elle ne put tenir contre l'idée d'une union indissoluble. Mademoiselle de Silly s'en servit adroitement pour guérir en moi ce qu'elle jugea n'être qu'une fantaisie. Elle me présenta cet objet avec une espèce de possibilité : j'en fus d'abord étonnée ; j'y réfléchis beaucoup ; et,

après avoir passé la nuit dans une grande agitation, je trouvai à mon réveil le charme cessé, mon esprit tranquille, mon cœur dégagé, et je ne pensai plus à cette aventure que pour en rire avec mademoiselle de Silly, qui m'en avoit si heureusement tirée. Je revis, long-temps après, ce personnage dépouillé de tout ce que l'illusion lui avoit autrefois prêté. A peine me fut-il reconnoissable ; il ne me resta de l'impression qu'il m'avoit faite, qu'un goût singulier pour le luth et pour la guitare.

Avant ce léger essai de mes sentiments, j'en avois inspiré d'assez vifs à un homme de beaucoup d'esprit qu'une formalité de justice obligea d'entrer plusieurs jours de suite dans mon couvent. Il m'entretint assez long-temps, et fut surpris de trouver une fille de treize à quatorze ans avec des connoissances étrangères à cet âge. M. Brunel (c'est ainsi qu'il se nommoit) désira de lier quelque commerce avec moi ; et pour y parvenir, il engagea mademoiselle de Silly, déjà charmée de sa conversation, à trouver bon qu'il vînt lui rendre visite. Elle y consentit volontiers ; et comme nous étions inséparables, il me voyoit en même temps. Il se mit peu à peu sur le pied de venir passer toutes les après-dînées à notre parloir, et établit une espèce de galanterie qui se partageoit à peu près également entre mademoiselle de Silly et moi. Je voyois pourtant bien que la balance penchoit de mon côté, et, dans les vers qu'il faisoit pour nous, ce qui s'adressoit à moi étoit plus tendre et plus naturel. En voici dont je me souviens, qu'il m'adressa au commencement du siècle : c'est se souvenir d'assez loin.

A DORIS.

Que de choses l'on vous dira,
Aujourd'hui que commence un siècle avec l'année?
Vous promette d'aimer un siècle qui voudra;
Je n'aime qu'au jour la journée.
Mille et mille autres jours succèdent à leur tour;
Mais les promettre est erreur en amour.
Sur les ailes du Temps la promesse s'envole.
Ces siècles deviennent un jour :
Moi, je tiens plus que ma parole.

Je m'amusois infiniment de cette société. M. Brunel avoit un discernement exquis, et toutes les connoissances qui ornent l'esprit; il lui manquoit seulement ces grâces qu'on n'acquiert que dans le commerce du grand monde, qui pourtant rendent plus propre à plaire que des avantages plus solides. Je n'avois aucun goût pour lui, mais j'étois flattée de celui qu'il avoit pour moi. Les premières et les dernières conquêtes sont celles dont on se sait le plus de gré. Quand on est bien jeune, c'est quelque chose de plaire déjà, et c'est beaucoup de plaire encore, quand on se trouve sur le retour. Cette affaire m'occupoit sans me toucher : j'étois attentive à démêler ce que M. Brunel pensoit pour moi. Mais s'il s'en expliquoit trop clairement, s'il sembloit prétendre quelque retour, je prenois du dégoût pour lui : car il est vrai que le cœur ne manque guère de se révolter contre toutes les demandes qu'il ne prévient pas de lui-même. Mais tout indifférent que m'étoit M. Brunel, je fus piquée d'apprendre qu'il avoit une ancienne maîtresse avec laquelle il passoit une partie de

sa vie. Cette découverte mit mon imagination assez en mouvement, pour produire les premiers vers qui soient sortis de ma tête ; ils étoient sur un ton ironique, sans règles et sans mesures, parce que je n'en savois pas faire. Il y répondit galamment par ceux-ci :

PORTRAIT DE DORIS.

Si j'aime, ou si je n'aime pas,
N'en soyez plus désormais inquiète.
Je vais, belle Doris, finir votre embarras :
Mais jurez-moi, sur vos appas,
Que vous en serez satisfaite.

Dans un séjour solitaire, écarté,
Où règnent l'indolence et la molle paresse,
Le ciel confère, avec malignité,
De la douceur avec de la beauté,
De la raison avec de la jeunesse,
Du goût, de la délicatesse,
Point d'humeur, ni de vanité.
Cet assemblage heureux charmeroit l'Amour même.
En vous voyant, voilà ce que je vois ;
Après cela, demandez-moi si j'aime.

Mon dépit se calma ; il ne produisit point de jalousie, ni rien de ce qui appartient à une passion : aussi n'en avois-je pas pour l'homme dont il s'agit. La liaison qui étoit entre nous subsista jusqu'à la fin de sa vie, qui arriva peu de temps après que j'eus quitté la province. Elle me causa un regret qui dure encore, et ne cessera jamais.

Mademoiselle de Silly, cette amie dont j'étois inséparable, fut obligée de faire un voyage à Paris : son éloignement, quoiqu'il dût être fort court, me causa une douleur au delà de ce que

j'en avois jamais senti. J'eus recours à une occupation nouvelle pour me tirer de l'espèce d'anéantissement où me jeta son absence. J'avois remarqué dans mes premières études l'inconvénient de ne pas savoir un peu de géométrie, et je conservois l'envie d'en prendre quelque teinture. Je m'y déterminai alors par la nécessité d'occuper mon esprit d'idées qui le remplissent entièrement. Je me livrai donc à cette étude, dont je tirai une utile diversion. Le meilleur moyen de calmer les troubles de l'esprit n'est pas de combattre l'objet qui les cause, mais de lui en présenter d'autres qui le détournent et l'éloignent insensiblement de celui-là. Je profitai long-temps après de cette remarque, dans une occasion d'un autre genre.

Le couvent de Saint-Louis étoit presque ruiné quand madame de Grieu en fut abbesse ; une espèce de famine qui désola la France quelques années après, acheva de réduire cette maison à la dernière misère. Les religieuses, mal nourries, examinèrent avec chagrin les dépenses qu'elles crurent faites en partie à leurs dépens. L'abbesse et sa sœur avoient des pensions de leur famille ; mais on se persuada qu'elles ne suffisoient pas à l'entretien de ses nièces, et encore moins à tout ce qu'on faisoit pour moi. Je devins l'objet des murmures; ils engendrèrent les cabales, qui allèrent jusqu'à inspirer à l'archevêque de Rouen, M. Colbert, la volonté de détruire la maison, ou du moins d'obliger l'abbesse à la quitter. Il vint faire sa visite, écouta les plaintes, et conclut qu'il falloit que madame de Grieu se démît de son abbaye, ou se défît de moi et de ses nièces. Je ne trouvai moyen de soutenir l'attente de cet

arrêt, qui me réduisoit à la dernière extrémité, qu'en arrêtant l'agitation de mon esprit par une forte application sur des matières abstraites. Je crois qu'il seroit facile d'employer ce moyen, et de le tourner en habitude, si l'on s'y accoutumoit de bonne heure, et qu'on s'épargneroit en partie, par cette voie, les inutiles tourments de l'inquiétude.

J'appris, après la visite de l'archevêque, sa décision. L'abbesse et sa sœur étoient au désespoir; leur douleur m'empêchoit de sentir la mienne : enfin, ayant examiné entre elles et moi, et avec mademoiselle de Silly, revenue depuis long-temps à Saint-Louis, les partis qu'on pouvoit prendre, l'abbesse s'arrêta à celui d'offrir de se démettre de l'administration du temporel de sa maison, après avoir rendu ses comptes, pour prouver la rectitude de sa conduite; s'engageant de vivre avec sa sœur, ses nièces et moi, sur les pensions qu'elle tiroit de sa famille, sans rien prendre de son bénéfice; c'étoit le meilleur expédient pour me conserver auprès d'elle, sans soupçon d'être à charge au couvent. Mais pour en venir là, il fallut bien des négociations : l'archevêque avoit nommé un supérieur; c'étoit l'abbé de Gouey; il écrivoit sans cesse à l'abbesse; il falloit lui répondre, et écrire bien d'autres lettres qui l'embarrassoient extrêmement. Elle me remit ce soin; je crois que l'envie de réussir m'apprit à écrire avec une sorte de dextérité nécessaire pour traiter des affaires de cette nature : ces lettres furent approuvées de quelques amis qui la conseilloient; elle obtint ce qu'elle souhaitoit; je restai auprès d'elle, et l'on cessa de la tourmenter.

Quelques années se passèrent de la sorte assez tranquillement. J'eus enfin le chagrin de me voir séparée de mademoiselle de Silly, qui retourna chez son père dans un château en basse Normandie; cela me causa une grande affliction, et mit beaucoup de vide dans ma vie. Ma passion pour l'étude s'étoit ralentie, depuis que je m'étois aperçue que la vérité qu'on cherche s'évanouit au moment qu'on croit s'en saisir. J'aimois toujours la lecture comme une occupation utile et agréable; mais je ne lui donnois plus les avantages qu'elle n'a pas, et toute passion s'éteint, dès qu'on en voit l'objet tel qu'il est.

J'eus la petite vérole peu après le départ de mademoiselle de Silly; je fus aussi mal qu'on peut l'être sans mourir. Je ne me mis en peine ni de ma vie, ni de ma figure, peu digne de considération : je ne sentis que le mal. Il ne m'ôta pas l'attention de me faire transporter pour n'exposer personne. J'avois déjà compris qu'en morale comme en géométrie, le tout est plus grand que sa partie. Je me préparai volontiers à la mort; cependant, lorsque je fus guérie, j'eus la foiblesse de n'oser regarder mon visage, quelque peu de cas que j'en fisse, et ce ne fut qu'au bout de trois ou quatre mois que je le rencontrai avec surprise, en ayant perdu toute idée. Les femmes qui comptent le moins sur leurs agréments, et qui semblent n'y être point attachées, y tiennent pourtant beaucoup plus qu'elles ne pensent.

Je me prêtois plus volontiers à la société, depuis que j'étois moins passionnée pour la lecture. J'en formai une assez agréable avec mesdemoiselles d'Épinay, qui vinrent demeurer quelque temps à Saint-Louis, et qui m'engagèrent,

quand elles en furent sorties, à les aller voir chez une tante qui les logea dans sa maison. Elles avoient un oncle faiseur de vers, tant bien que mal, qui m'en adressoit; j'y répondois de même. M. de Rey, ami de ces demoiselles, prit une grande affection pour moi. Je n'en fus touchée que comme on l'est toujours de plaire; mais ce que je connus de la générosité de ses sentiments me le fit par la suite singulièrement estimer.

Mon abbesse tomba dangereusement malade, et cette maladie me donna lieu de faire de tristes réflexions sur mon état. Je n'avois rien, et elle ne pouvoit me rien laisser. Je ne me voyois d'autres ressources que de me faire religieuse, et j'en avois perdu le goût : encore falloit-il, pour l'être, accepter l'offre qui m'avoit été faite d'une dot par une dame à qui je n'avois pas envie d'être si obligée; car l'abbesse de Saint-Louis n'étoit pas assez autorisée dans sa maison pour m'y faire recevoir avec rien; et l'état de cette maison ne comportoit pas une pareille proposition.

Un jour que j'étois tout occupée de ces pensées, et que j'en entretenois mesdemoiselles d'Épinay, qui s'intéressoient assez à moi pour mériter ma confiance, M. de Rey entra chez elles, et interrompit notre conversation. Il s'aperçut du trouble où j'étois; et lorsque je fus partie, il les pressa de lui dire de quoi il s'agissoit. Elles lui confièrent que c'étoit du dessein de me faire religieuse, par la nécessité de ma fortune. Il fut extrêmement frappé de ce discours, et vint me voir le lendemain. Il me dit qu'il avoit appris la résolution où j'étois; qu'il me conjuroit de ne me pas rendre malheureuse pour toute ma vie, et de me prêter plutôt à ce qu'il vouloit faire

pour moi ; qu'étant marié, il ne pouvoit m'offrir sa personne; mais qu'il m'assureroit tout ce qu'il me falloit pour vivre de la manière qui me plairoit, en tel lieu que je voudrois choisir; que pour me prouver qu'il ne prétendoit tirer aucun avantage du bien qu'il vouloit et pouvoit me faire, il consentiroit, si j'exigeois cette condition, de ne me voir jamais. Je fus étonnée à cette proposition, et je ne vis rien de bien net, que le refus que j'en devois faire; il n'y avoit pas encore de juste mesure dans mes sentiments et dans les idées que j'avois des choses. Peu s'en fallut que je ne me tinsse offensée de ce qui par la suite m'a paru très digne d'estime et de reconnoissance, quoique je n'aie pas changé d'opinion sur le parti qu'il y avoit à prendre.

L'abbesse revint heureusement de sa maladie, et je me déterminai à ne songer à ce que je deviendrois, que lorsque je serois privée des ressources que je trouvois dans son amitié.

J'eus encore d'une autre part des offres généreuses, que j'envisageai avec le même dédain. M. Brunel m'avoit amené, comme un de ses amis, l'abbé de Vertot, qui passoit à Rouen. C'étoit un homme d'une imagination excessivement vive. Je ne sais sous quel aspect il me vit; mais d'abord il se transporta d'une violente amitié pour moi. Il entretenoit de mon mérite les libraires chez qui il alloit acheter des livres. Comme je ne me défiois point de l'intérêt que je lui voyois prendre à ce qui me regardoit, je lui parlai avec assez de confiance de ma situation, et du défaut de ressource où je me trouvois pour l'avenir. Cela lui fit faire le projet de placer sur ma tête et sur la sienne une somme d'argent

qu'il vouloit mettre à fonds perdu. Il en parla à des gens de mes amis, qui me conseillèrent d'accepter : je ne le voulus pas. Je m'étois résolue de bonne heure à l'indigence, et j'y trouvois moins d'inconvénient qu'à me charger de quelque obligation suspecte. Je reconnus ensuite tous les caractères d'une passion dans les sentiments de cet abbé, et surtout à l'opinion si parfaite qu'il avoit de moi. Je lui disois quelquefois, lorsqu'il me dépeignoit à moi-même, avec tous les traits de sa brillante imagination : « Vous me « verrez quelque jour telle que je suis, et vous en « serez bien étonné. » Ses empressements, quoique retenus par les bienséances convenables à son état et à son âge, et par le respect qu'inspire le vrai désir de plaire, étoient trop marqués pour ne me pas blesser. Aussi ne parvint-il qu'à me donner un éloignement pour lui que je n'aurois jamais senti, s'il n'avoit jamais eu aucun goût pour moi.

Un événement inopiné me rapprocha de mademoiselle de Silly, toujours nécessaire au bonheur de ma vie. Madame sa mère vint à Rouen pour un procès, et l'amena avec elle. Je fus charmée de la revoir, et plus encore de la proposition qu'elle me fit de me remmener à Silly, et d'y passer quelque temps du consentement de madame sa mère, qui m'en témoigna un grand désir. Mon abbesse et sa sœur, quoiqu'elles eussent une répugnance infinie à mon éloignement, y consentirent sans la moindre résistance, ravies de me procurer de la satisfaction aux dépens de toute la leur.

Je partis avec la plus grande joie du monde, dans la compagnie d'une amie que j'aimois

toujours très tendrement. Sa mère étoit froide, mais polie. Je m'accoutumai bientôt avec elle. J'arrivai dans un assez beau château, un peu triste et antique, aussi bien que le maître du logis, dont le commerce étoit fort sec. Je gagnai pourtant ses bonnes grâces en assez peu de temps, et celles de madame sa femme, qui n'étoit guère plus accessible; et ils me retinrent chez eux tant que j'y voulus bien rester.

Il ne venoit presque personne dans cette maison. Le vieux marquis de Silly n'aimoit pas la dépense, et la marquise, très dévote, ne se soucioit guère de compagnie. Je n'y avois encore vu que quelques gentilshommes du voisinage, qui n'avoient point du tout attiré mon attention, lorsque le chevalier d'Herb.... y vint faire visite. On le fit jouer une partie d'hombre, après laquelle il s'en alla, promettant de revenir et de faire quelque séjour. Je m'aperçus que je désirois qu'il revînt; j'en cherchai la raison : je me dis que c'étoit un homme d'esprit et de bonne compagnie, qu'on devoit souhaiter dans un lieu si solitaire : et puis examinant sur quoi j'avois fondé l'opinion de son esprit, et recherchant curieusement ce que je lui avois ouï dire, je ne trouvai que *gano, trois matadors*, et *sans prendre*. Quand il revint et parla davantage, cet esprit, que je lui avois supposé gratuitement, disparut : il ne lui resta qu'un son de voix agréable, qu'effectivement il avoit, et un peu plus l'air du monde qu'aux gens que je voyois ordinairement.

Il venoit souvent sans être invité, et restoit long-temps sans qu'on fît effort pour le retenir. D'où nous jugeâmes, mademoiselle de Silly et

moi, qu'une de nous deux lui avoit plu : mais il n'étoit pas aisé de discerner sur qui tomboit son choix. Je pariai pour elle, elle pour moi; et cela devint une affaire entre nous, de découvrir à qui appartenoit cette conquête. Elle étoit véritablement des plus minces; mais dans la solitude les objets se boursouflent, comme ce que l'on met dans la machine du vide. Cette contestation ne formoit qu'une plaisanterie entre nous. Les remarques faites en conséquence, que nous nous rapportions exactement, devenoient une occupation par notre désœuvrement. Cependant, quand j'appris qu'il s'étoit déclaré, et que ce n'étoit pas pour moi, je sentis un dépit que je ne connoissois pas. Il fut suivi de mouvements plus violents, qui me causèrent l'espèce d'épouvante où l'on est lorsqu'on se sent tomber dans un abîme dont on ne voit pas le fond. C'étoit la jalousie, avec tous ses apanages; et c'est la seule atteinte que j'en aie jamais eue, quoique l'occasion ne m'en ait pas manqué, dans des circonstances bien plus propres à la faire ressentir. Ce qui mettoit le comble à mon désespoir étoit le peu de valeur de mon objet. Revenue du premier trouble, je fis des vers où je disois :

Je rougis de ma foiblesse,
Encor plus de mon amant.

C'étoit une plainte à l'Amour de m'avoir refusé son bandeau. Ce défaut d'illusion me fut pourtant bien favorable; car s'il n'empêcha pas la violence du mal, il en abrégea la durée. Il ne me resta de cette aventure ridicule que le souvenir qu'on a d'une chose singulière.

Je l'aurois supprimée si j'écrivois un roman. Je sais que l'héroïne ne doit avoir qu'un goût; qu'il doit être pour quelqu'un de parfait, et ne jamais finir : mais le vrai est comme il peut, et n'a de mérite que d'être ce qu'il est. Ses irrégularités sont souvent plus agréables que la perpétuelle symétrie qu'on retrouve dans tous les ouvrages de l'art.

Après avoir passé cinq ou six mois à Silly, il fallut retourner à mon couvent. On me fit promettre de revenir l'année suivante. La marquise de Silly m'en pressa d'autant plus qu'elle comptoit que son fils viendroit y passer l'été. Elle souhaitoit de lui fournir quelque compagnie propre à lui faire supporter le séjour de la campagne. Il avoit été du nombre des prisonniers faits à la bataille d'Hochstedt, et menés en Angleterre. L'air de ce pays-là lui ayant causé une maladie de consomption, il avoit obtenu de revenir en France sur sa parole; et les médecins de Paris lui conseilloient d'aller en Normandie prendre son air natal. M. de Silly avoit passé sa vie dans le grand monde, et sur un pied agréable. On m'avoit tant parlé de lui, que j'avois grande curiosité de le connoître.

Je fus reçue dans mon couvent avec une extrême joie; j'y vécus comme à mon ordinaire, avec mes amis, M. Brunel, mesdemoiselles d'Épinay, et M. de Rey, qui me témoignoit toujours beaucoup d'attachement. Je découvris pourtant, sur de légers indices, quelque diminution de ses sentiments. J'allois souvent voir mesdemoiselles d'Épinay, chez qui il étoit presque toujours. Comme elles demeuroient fort près de mon couvent, je m'en retournois

ordinairement à pied, et il ne manquoit pas de me donner la main pour me conduire jusque chez moi. Il y avoit une grande place à passer, et dans les commencements de notre connoissance, il prenoit son chemin par les côtés de cette place ; je vis alors qu'il la traversoit par le milieu, d'où je jugeai que son amour étoit au moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré.

J'attendois avec impatience le temps de retourner à Silly, quoique mon empressement pour cette ancienne amie fût un peu moins vif depuis les sentiments pénibles que j'avois éprouvés à son occasion : enfin j'y allai quand la saison en fut venue. On attendoit le fils de la maison; tout y étoit déjà rempli de lui. Il arriva; chacun fut le recevoir. J'y allai comme les autres, mais un peu moins vite; et quand je les joignis, il montoit déjà les degrés pour aller dans son appartement. Il se retourna en donnant quelque ordre; je fus frappée de l'agrément de sa figure, et d'une certaine contenance noble qu'il avoit, tout-à-fait différente de ce que j'avois vu jusqu'alors. Il ne fit nul accueil à personne, et se communiqua peu d'abord. Des livres qu'il avoit apportés faisoient sa compagnie. Il se tenoit dans sa chambre, ou s'alloit promener seul, et, hors l'heure des repas, on ne le voyoit guère : cependant, quoiqu'il se donnât peu la peine de parler, il parloit si bien, et avec tant de grâces, que son esprit paroissoit sans qu'il songeât à le montrer.

Ses charmes et ses dédains me piquèrent vivement. Sa sœur, qui l'avoit vu plus sociable, n'étoit guère moins blessée que moi; c'étoit le

sujet ordinaire de nos entretiens. Un jour que nous nous promenions dans un bois, où nous croyions être seules, nous laissâmes échapper contre lui tous les traits de notre ressentiment. Il étoit assez près de nous, sans que nous l'eussions aperçu, et comme il vit que nous parlions de lui, il s'arrêta pour nous entendre. Nous nous étions assises ; il se cacha derrière quelques arbres, et ne perdit rien de notre conversation : elle étoit animée de passions diverses ; il la trouva digne de son attention, et sentit que nous avions raison de nous plaindre d'un mépris que nous ne méritions pas. Il ne se montra point ; mais quand nous fûmes de retour au château, il nous dit qu'il avoit entendu parler de lui ; qu'on en avoit dit beaucoup de mal, et que ce n'étoit pas en riant. On n'a pas envie de rire, lui dis-je, quand on se plaint de vous. Cette réponse naïve lui plut. Je ne m'attendois pas, reprit-il en me regardant, de trouver dans la vallée d'Auge ce que j'y trouve : ensuite il nous avoua le plaisir qu'il avoit eu d'entendre tout notre entretien, quoiqu'il n'y fût pas épargné. Depuis ce moment-là, il nous crut dignes du sien, et ne nous quitta plus. Les promenades, les lectures, tout se faisoit en commun. Je passois donc les jours entiers avec quelqu'un qui me plaisoit infiniment, et à qui pourtant je ne songeois point à plaire. Il me parut impossible qu'un homme accoutumé à vivre avec les plus aimables femmes, et à en être aimé, eût eu la moindre attention pour moi, dépourvue de beauté et des agréments que donne l'usage du monde. Je fis des vers, que je ne montrai pas, qui exprimoient bien cette disposition de mon esprit ;

car, après avoir fait son portrait, je finissois par dire :

Hélas ! je l'aimerois si j'étois plus aimable.

Cependant je goûtois la joie de voir sans cesse quelqu'un dont la seule présence faisoit mon bonheur. J'en étois écoutée, même applaudie, et d'une façon si délicate, qu'elle flattoit la vanité, sans rien coûter à la modestie. Je n'ai vu personne, depuis que j'ai vu le monde, posséder cet art au point que l'avoit M. de Silly. Il sembloit, et il étoit si véritablement pénétré des choses qui lui étoient agréables, qu'elles ne s'effaçoient jamais de son souvenir. Il en a souvent rappelées au mien, que je lui avois dites bien des années auparavant.

C'étoit tellement l'air de la maison de n'être occupé que de lui, que je pouvois suivre le penchant qui m'y portoit sans me distinguer. Il m'échappoit pourtant quelquefois des traits si marqués, qu'on ne pouvoit guère s'y méprendre : entre autres, lui ayant donné une bourse qu'on m'avoit envoyée de mon couvent, il jeta la sienne dans la main d'une femme de chambre de sa mère, qui n'étoit pas des moins empressées pour lui. Soit que je voulusse avoir cette bourse, ou la lui ôter, je la saisis en l'air avant qu'elle fût arrivée jusqu'à elle, en présence de la marquise de Silly, femme des plus graves et des plus sévères. Le sentiment qui a gravé ces petits faits dans ma mémoire, m'en a conservé un souvenir distinct.

J'étois plus jeune par mon peu d'expérience que par le nombre de mes années : mais je

n'avois encore rien aimé; car cette première fantaisie que j'avois eue à quatorze ou quinze ans n'étoit que l'effet des idées romanesques, qui me faisoient désirer d'avoir une passion pour devenir, à ce qu'il me sembloit, un personnage plus important. L'accès de jalousie que j'éprouvai ensuite n'étoit que la confusion d'un orgueil humilié de tout point. Cela ne ressembloit en rien aux sentiments qui s'étoient alors emparés de moi. Je ne sais comment je ne songeai pas à y résister. Il me sembla qu'ils étoient sans danger, parce qu'ils seroient sans retour, et je crus n'avoir rien à faire qu'à les bien cacher.

La crainte de s'embarquer avec moi, ou de me mettre en occasion de m'expliquer avec lui, rendoit M. de Silly attentif à ne me pas trouver seule. Je voulois bien déterminément ne lui rien dire; cependant je souhaitois avec passion cette rencontre qu'il évitoit avec tant de soin. Lorsque j'eus pénétré le motif de sa circonspection, je désirai plus fortement encore d'avoir quelque entretien particulier avec lui qui le rassurât, et lui fît connoître combien j'étois éloignée d'oublier ce que je me devois à moi-même. J'eus enfin cette satisfaction un jour que nous allions faire notre promenade ordinaire. Mademoiselle de Silly, étant incommodée, s'en dispensa; la mère, qui ne songeoit qu'à l'amusement de son fils, me dit d'aller avec lui. Il n'y eut pas moyen de reculer; nous allâmes assez loin dans une grande prairie. Il marchoit sans rien dire, beaucoup plus embarrassé que moi. Ce petit triomphe me donna le courage de parler. Ce fut d'abord sur la beauté des champs; mais n'étant pas encore assez loin des propos

que je voulois éviter, de la terre je montai au ciel, et je me jetai tout au travers du système du monde. Je tins ferme dans cette haute région, jusqu'à ce que, de retour au château, nous eûmes rejoint la compagnie. M. de Silly, délivré d'inquiétude, s'étoit prêté de bonne grâce à la conversation, dont la matière, quoique grave, avoit été traitée légèrement. J'en retirai cet avantage, qu'il vit que je savois et me taire et parler. De plus, je goûtai cette joie délicieuse inconnue à ceux qui ne savent pas résister aux mouvements de leur cœur.

Depuis cela M. de Silly ne m'évita plus. Je ne le fuyois pas, et nous nous rencontrions souvent. Il paroissoit charmé de s'entretenir avec moi, et me faisoit sentir l'estime la plus flatteuse. Il y joignoit un tendre intérêt à tout ce qui me regardoit. J'en trouvois la preuve dans de petits avis qu'il me donnoit volontiers. Le succès en étoit infaillible. Enfin je trouvois en lui tout ce que je pouvois désirer, hors l'amour qu'il me sembloit que je ne désirois pas. Il m'étoit commode d'aimer sans crainte et sans combat, à l'abri de toute foiblesse, et sans autre soin que celui de dissimuler mes sentiments : mais c'est, comme je l'ai déjà dit, ce que je faisois mal ; et je ne puis douter qu'un homme aussi délié, et autant dans le train de la galanterie que l'étoit le marquis de Silly, ne connût parfaitement, et peut-être mieux que moi-même, ce que je pensois pour lui. Il est vrai qu'il ne m'a jamais laissé voir qu'il s'en fût aperçu, pas même lorsque, par suite, nous avons vécu avec une intime confiance. J'ai seulement su de sa sœur, longtemps après, qu'il avoit été tenté de s'attacher à

moi; mais que, prévoyant bien que cet attachement ne seroit pas éternel, il avoit été retenu par l'estime que je lui avois inspirée, et par la pitié du triste sort qu'il me préparoit. Aussi me disoit-il quelquefois avec exclamation : Ah! que je haïrois quelqu'un qui seroit assez misérable pour vous tromper!

Mademoiselle D...., qui avoit demeuré dans le couvent de Saint-Louis avec mademoiselle de Silly et moi, étoit alors dans une terre à une demi-lieue de notre château. Elle fut invitée à nous venir voir. Elle y vint. Le long séjour qu'elle avoit fait en plusieurs cours d'Allemagne, et en Angleterre, donna matière au marquis de Silly, qui en revenoit, de l'entretenir. Il parut se plaire à sa conversation. On la retint, et elle fut quelques jours avec nous. Les agréments de M. de Silly firent sur elle très rapidement tout l'effet qu'ils étoient capables de faire. Il n'étoit pas exempt de la coquetterie ordinaire aux gens agréables; et quoique cette personne fût laide, et n'eût que médiocrement d'esprit, il s'amusa de sa conquête, et ne négligea pas les moyens de se l'assurer. Moins circonspect à son égard qu'au mien, il mettoit en œuvre avec elle les rubriques communes de la galanterie. Je vis cela si tranquillement, que j'ai peine encore à comprendre comment, ayant ressenti les horreurs de la jalousie pour quelqu'un que je prisois si peu, je pus alors en être exempte; si ce n'est que cette passion tienne plus à la vanité qu'à l'amour, et que, ne pouvant m'imaginer que j'eusse été pesée dans la balance qu'emportoit mademoiselle D...., ma gloire ne s'y trouvât point intéressée. Cette affaire me parut si peu

sérieuse, que la demoiselle étant retournée chez elle, et ayant résisté aux invitations qu'on lui avoit faites de revenir, j'allai la chercher et la ramenai avec moi; charmée d'effacer, par cette démarche, les indices que tant d'autres, moins mesurées, avoient pu donner de mes sentiments. D'ailleurs j'étois ravie de voir le charme qui m'avoit séduite produire le même effet de toutes parts. L'excuse de ne l'avoir pas évité étoit qu'il fût inévitable. Il y a si peu d'uniformité dans les effets des passions, qu'en même temps que je faisois ce personnage indifférent, j'étois blessée de la moindre attention que M. de Silly donnoit à qui que ce fût. Je fus outrée de quelque chose de plus sérieux, qui touchoit précisément à ce que je m'étois réservé, je veux dire son estime et sa confiance.

Il reçut beaucoup de lettres et de paquets, sur quoi il eut de grandes conférences avec sa mère et sa sœur. Je vis qu'il étoit question de quelque affaire importante pour lui, qu'il ne me disoit pas; cela me fit l'effet d'un outrage; je ne lui parlois plus; à peine répondois-je à ce qu'il me disoit. Il remarqua mon mécontentement sans en pénétrer la cause, et comme il avoit véritablement de l'amitié pour moi, il voulut s'en éclaircir et m'apaiser. Il m'arrêta donc un jour comme j'allois entrer dans l'appartement de la marquise de Silly; je traversois fort vite une salle dans laquelle il se promenoit en rêvant; je feignis de ne le pas apercevoir; mais lui, s'avançant à ma rencontre, me retint, me fit asseoir, et s'assit auprès de moi, me disant qu'il vouloit me parler. Il me parla avec tant de grâce, tant de sentiment, répara si bien le défaut de

confiance qui m'avoit offensée, parut si touché de ma peine, si flatté de sa cause, que jamais je ne fus plus contente de lui, et plus consolée du pouvoir qu'il avoit pris sur moi. Il étoit tel en effet, qu'il sembloit que son âme régît la mienne; il n'étoit affecté d'aucun sentiment, qu'il ne s'en trouvât en moi un tout pareil. Sa gaieté, sa tristesse, sa tranquillité, son inquiétude, toutes ses différentes dispositions devenoient les miennes, non par aucun soin que j'eusse de m'y conformer, mais par un ressort secret qui les rendoit semblables.

Cette affaire, dont le mystère m'avoit causé tant de trouble, obligea le marquis de Silly d'aller à la cour plus tôt qu'il n'auroit fait, et peut-être plus tôt qu'il ne souhaitoit; car, quoiqu'il eût là une maîtresse et tout ce qui convient à un homme du bel air, il ne s'ennuyoit pas chez lui. Il y voyoit ce qu'on ne voit pas dans le monde, des sentiments sans art, dont la vérité lui étoit d'autant mieux connue, qu'on s'efforçoit de les lui cacher. Il y goûtoit aussi des entretiens solides, qui offroient à son esprit de nouvelles connoissances, et lui donnoient lieu de sentir sa facilité à les saisir, de quelque espèce qu'elles fussent. Ses idées étoient vives et nettes; ses expressions nobles et simples, faites les unes pour les autres, donnoient une espèce d'harmonie à ses discours : on n'y voyoit point de tours recherchés, rien d'affecté. Il avoit trop d'esprit pour songer à le faire paroître. Un goût dominant pour la guerre attachoit ses vues à tout ce qui s'y rapportoit. Je crois, s'il m'est permis de juger sur cette matière, qu'il étoit doué des talents les plus propres pour s'y distinguer, et

qu'il n'avoit pas moins la capacité que l'air du commandement. L'ambition étoit le grand ressort des mouvements de son âme, et peut-être en avoit-elle altéré les vertus. Elle a causé ses torts et fait son malheur. Il est vrai qu'elle sembloit moins en lui un désir de s'élever qu'un soin de se mettre à sa place.

Son départ, quoiqu'il ne dût pas être sans retour, me causa une vive douleur, dont je sauvai assez bien les apparences. Mademoiselle de Silly fondoit en larmes quand il nous dit adieu; je dérobai les miennes à ses regards plus curieux qu'attendris : mais lorsqu'il eut disparu, je crus avoir cessé de vivre. Mes yeux accoutumés à le voir ne regardoient plus rien. Je ne daignois parler, puisqu'il ne m'entendoit pas; il me semble même que je ne pensois plus. Son image fixe remplissoit uniquement mon esprit. Je sentois cependant que chaque instant l'éloignoit de moi, et ma peine prenoit le même accroissement que la distance qui nous séparoit.

Quelques jours avant le départ de M. de Silly, j'avois reçu cette lettre de l'abbé de Vertot, qui s'étoit fait inviter à le venir voir, quoiqu'il ne fût connu dans cette maison que par la réputation de ses ouvrages.

« J'attendois, mademoiselle, le retour de « M. Brunel, pour répondre à la lettre que « vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et aux « offres obligeantes que j'y ai trouvées, et dans « celle de M. le marquis de Silly; mais appa- « remment que l'enchantement dure encore, « et je n'espère son retour qu'au commence- « ment de la semaine prochaine. S'il a autant

« d'empressement que moi d'arriver au château « de Silly, ce sera pour la fin de la semaine; et « j'acheterois d'un plus long voyage l'honneur « de vous voir, de rendre mes devoirs à made- « moiselle de Silly, et l'espérance de parvenir à « l'amitié de monsieur son frère. Je serai trop « payé de ma course, si je puis jouir à mon aise « de sa conversation. Nous autres pauvres chro- « niqueurs serions bien heureux d'attraper quel- « que chose de la délicatesse de ses pensées, du « tour fin et noble de ses expressions, et d'écrire « comme il parle; cela soit dit entre nous : mais « je vous avoue, à cœur ouvert, que je n'ai vu « encore personne s'expliquer avec tant d'esprit « et de dignité. Un si beau naturel est la morti- « fication de l'étude et d'une pénible réflexion. « Jouissez bien long-temps d'une si douce situa- « tion. Les grâces, dont on dit que toute la per- « sonne de mademoiselle de Silly est environnée, « acheveront l'enchantement sans que je m'en « mêle, et je ne sais s'il ne faudra point les plus « fortes conjurations pour vous arracher d'un « lien si charmant. L'espérance d'être spectateur « de votre félicité me fera passer par-dessus cer- « taine pudeur de philosophie et l'honnête « honte d'arriver dans une maison où je ne suis « point connu. Votre mérite, celui de mon com- « pagnon de voyage, me serviront de passe-port; « et il y en a un trop éclatant dans l'un et dans « l'autre, pour qu'un passe-volant n'échappe pas « à votre suite. J'ai eu l'honneur de voir deux « fois mademoiselle de Grieu; elle m'a dit qu'elle « regrettoit à tout moment votre absence. Je l'ai « crue sans peine; et je me suis aperçu qu'elle « ne souffroit ma conversation que par le plaisir

« qu'elle avoit de me nommer votre nom, et de « le faire rentrer dans tout ce qui faisoit le sujet « de notre entretien.

« J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, « mademoiselle, votre, etc. »

Une lettre si conforme à mes idées me fit plaisir; mais l'arrivée de l'abbé avec M. Brunel, après le départ du marquis de Silly, ne me fut que désagréable, me parut déplacée, et n'être qu'une équipée dont je craignis qu'on ne pénétrât le motif. Ils furent une huitaine de jours à Silly. Le marquis n'y revint que long-temps après qu'ils en furent partis. Je ne sais pourquoi la joie que je dus avoir à son retour, et les circonstances qui l'accompagnèrent, se sont échappées de mon souvenir, si fidèle à conserver tant d'autres minuties moins propres à se retrouver. Je n'ai même que des idées confuses de ce qui se passa depuis ce retour : je me souviens seulement qu'il étoit plus sombre et plus rêveur qu'auparavant. Il avoit des moments d'agitation et de trouble, qui sembloient désigner que de nouveaux sentiments s'étoient emparés de son cœur. J'eus quelque pensée d'y avoir part; mais l'éclaircissement fut à ma confusion. Je l'amenai à m'avouer qu'il aimoit, et je vis que ce n'étoit pas moi; mais il ne vit pas la douleur que j'en ressentis. Sa sœur étoit dans son entière confidence; il passoit les jours avec elle, et je ne les voyois presque plus.

Le séjour de Silly, où j'avois pris un nouvel être (j'appelle ainsi les changements que font en nous de nouveaux sentiments), ce séjour, dis-je, me devint pénible. J'y avois passé une partie de

l'année dans une espèce d'enchantement : le charme plus développé me jeta dans une profonde tristesse. Je crus qu'en changeant de lieu, je mettrois quelque variété dans mes idées, et plus de calme dans mon âme. L'hiver approchoit; mademoiselle de G....., notre voisine, retournoit à Rouen; je partis avec elle. Apparemment ce départ, que je regardois comme un soulagement, ne me causa pas une douleur égale à celle que j'eus auparavant, lorsque je vis partir M. de Silly; car je n'en ai pas conservé le même souvenir. Il est vrai qu'on est ordinairement moins fâché quand on part, que quand on voit partir.

Peu de temps après que je fus de retour à mon couvent, je reçus une lettre de M. de Silly : la joie, l'étonnement de voir de son écriture, de recevoir une marque de son attention, me fit une telle impression, que la forme, le dessus de cette lettre est resté si nettement dans mon imagination, que, la recherchant à l'occasion de ce que j'écris (car je l'ai toujours gardée, comme presque toutes celles que j'ai eues de lui), je l'ai distinguée d'abord entre mille autres. Je suis tentée de la mettre ici, pour admirer comment je pus être si touchée d'une chose si peu touchante.

« J'ai voulu vous laisser le temps de faire « toutes les commissions dont vous vous étiez « chargée, avant que de vous donner les « miennes. La principale est celle que je sou- « haite qui fasse une partie de votre attention; « c'est de revenir bientôt, sans préjudice tou- « tefois des plaisirs, des amusements ou des

« affaires qui pourront vous occuper au lieu où « vous êtes. Au reste, je vous fais mon compli- « ment de toutes vos dernières conquêtes. Votre « modestie, sans doute, vous avoit empêchée de « nous les mander ; mais nous en sommes « instruits. Adieu, mademoiselle. Si l'inquiétude « que nous avions pour vous avoit pu vous sau- « ver de la fatigue, vous seriez arrivée à Rouen « saine et gaillarde. »

Ce 29.

Je voudrois avoir la réponse que je fis à cette lettre : elle ne disoit pas plus ; mais il me semble qu'elle contenoit davantage, et qu'il y avoit, comme entre les lignes, ce qui n'étoit exprimé par aucun mot. Il m'écrivit encore pour quelques commissions qu'il me donnoit. J'étois charmée d'avoir ces petites relations avec lui, jusqu'à ce que je pusse le retrouver lui-même. Je me flattois que ce seroit l'été suivant ; il devoit être chez lui, et j'avois promis d'y retourner.

En attendant, je m'amusai à composer des contes et des romans, pour donner quelque essor aux sentiments dont mon âme étoit remplie. J'y plaçois différents portraits du même original, que je peignois tantôt de face, et tantôt de profil. Je peignois aussi les personnes liées à mes aventures, et moi-même, en ce qui concerne mon caractère et mes sentiments. Ces vains écrits me tenoient lieu de confidents, dont l'usage m'a toujours paru humiliant et dangereux. Ceux-ci ont gardé mon secret, car ils n'ont jamais vu le jour ; aussi n'en étoient-ils pas dignes. La fable étoit mal composée. Le style et les sentiments

auroient peut-être mérité d'être employés sur un meilleur fonds.

Ce qui ne s'est pas joint à l'idée dont j'étois si uniquement occupée, n'a laissé aucune trace dans ma mémoire. Je ne sais rien de ce que je fis jusqu'à l'été suivant, temps auquel je comptois de retourner à Silly. Mais les choses changèrent de face. Le vieux marquis, que j'avois laissé déjà assez mal, mourut. Les discussions d'affaires, les altercations domestiques, qui ne veulent point de témoins étrangers, empêchèrent qu'on ne me proposât de revenir. J'en fus outrée; et pour me dépiquer, je liai une partie avec mademoiselle de La Ferté, nièce d'un président au parlement de Rouen, pour aller avec elle chez son père, dans une terre qu'il avoit à trois ou quatre lieues de Silly. Je crus qu'étant là, le marquis et sa mère ne pourroient se dispenser de m'inviter à venir chez eux. Je ne leur mandai rien de mon voyage.

Il se fit le plus agréablement du monde, en partie sur la rivière, dans un bateau, où nous étions suivis d'un autre rempli de musiciens qui jouoient de divers instrumens. M. de La Ferté, quoique vieux, étoit gai et de bonne compagnie; c'étoit un homme d'esprit, qui savoit beaucoup de choses, de celles qu'on est bien aise d'entendre. Un de ses frères, abbé, de fort bonne société; sa fille, jeune, jolie, aimable; son fils, laid et presque imbécille, composoient toute notre troupe.

La rivière se détournant de notre route, nous montâmes dans des carrosses qui nous avoient suivis, et nous fûmes coucher chez une ancienne amie que j'avois, dont la maison se trouvoit sur

notre chemin. Le lendemain nous arrivâmes à Roeux; c'étoit la maison de M. de La Ferté, ancien château d'une forme bizarre; il représentoit une R gothique, ainsi que beaucoup d'autres châteaux en Normandie, la première lettre du nom qu'ils portent. Les entours en étoient charmants. Des eaux jaillissantes y faisoient entendre jour et nuit ce doux murmure propre à calmer les agitations d'un esprit irrité. La nature y montroit en raccourci ce qu'elle a de plus beau et de plus varié : une prairie coupée par divers ruisseaux, bordée par des coteaux chargés de bois, qui s'entr'ouvroient, comme pour laisser voir la mer dans l'éloignement. Je n'ai point vu, même en peinture, d'aussi beau paysage que celui qui s'offroit aux yeux de toutes parts dans cette maison.

Quelque tristes que fussent les dispositions dans lesquelles j'y étois venue, je pris plaisir à y être. Je fus sensible aussi à celui qu'on me témoignoit de m'y avoir, et surtout à l'estime singulière que me marquoit le maître de la maison, et aux soins qu'il prenoit de m'en rendre le séjour agréable. Nous y avions bonne compagnie, et il ne nous manquoit aucun des amusements dont on peut jouir à la campagne. Cependant, n'ayant pas perdu de vue l'objet qui m'y avoit fait aller, j'écrivis au marquis de Silly, sur je ne sais quel prétexte; et il vit, par la date de ma lettre, que j'étois dans son voisinage. Il m'en marqua son étonnement dans sa réponse, et tint ferme à ne me rien proposer. J'avois tant envie de le voir, que cela ne me rebuta point. Je récrivis, et proposai, de la part de M. et de mademoiselle de La Ferté, une visite qu'ils désiroient

faire à madame sa mère et à lui. Il me manda que, dans tout autre temps, il auroit été charmé de les recevoir; mais qu'il étoit accablé d'affaires qui lui rendroient cette visite fort à charge. L'excuse fut reçue d'aussi bonne grâce, que la proposition avoit été faite à mon instigation; car il n'y avoit sorte de complaisance qu'on n'eût pour moi dans cette maison. Cependant la marquise de Silly me manda que si je voulois venir seule, on seroit fort aise de me voir; que la chaise de poste de son fils me prendroit en un lieu où le carrosse de Caen, qui passoit au bout de l'avenue de Roeux, me meneroit. Je mandai aussitôt le jour de mon départ, afin de trouver la voiture qu'on me promettoit dans le lieu désigné. L'empressement que j'avois de faire ce voyage, me fit prendre le temps si court, que je ne pouvois plus avoir de réponse avant que de partir. Ce jour arrivé, je me levai de grand matin, quoique je ne pusse me mettre en chemin que l'après-dînée. Je pressois toutes les actions de la journée; mais le carrosse de Caen n'en arriva pas plus tôt. J'allai l'attendre au bout de l'avenue, avec mademoiselle de La Ferté. Je ne pouvois comprendre pourquoi il ne paroissoit pas. Enfin il parut, et sans doute à son heure accoutumée; et donna autant de regret à ma compagnie que j'eus de joie de le voir. Je m'y embarquai, dans une entière confiance qu'à une lieue de là je trouverois la chaise qui devoit me mener à Silly. J'avois fait environ un quart de cette lieue, lorsque les gens du carrosse, discourant de chose et d'autre, dirent qu'ils avoient rencontré le marquis de Silly courant la poste, qui alloit à Versailles. Si le ciel étoit tombé sur

ma tête, je n'aurois pas été plus atterrée que je le fus par cette nouvelle. Je me voyois en chemin pour aller chercher quelqu'un que je ne trouverois pas, qui ne s'étoit pas mis en peine de m'en avertir, ni de ce que je deviendrois; car sa chaise, sur laquelle j'avois compté, étoit la seule voiture qu'on me pût fournir pour achever le trajet presque impraticable que j'avois à faire. Je me flattai cependant, jusqu'à ce que je fusse au lieu marqué, qu'on auroit suppléé par quelque moyen au défaut de cette voiture. Mais lorsque, arrivée en cet endroit, appelé le Merisier, je n'y trouvai ni bêtes, ni gens, ni nouvelles de rien, je tombai dans une espèce de désespoir. J'étois dans un coche que je ne pouvois faire arrêter que pour descendre et rester dans le grand chemin; ou il me falloit suivre la route qui ne me conduisoit pas à Silly. Pendant que je délibérois, il alloit toujours, et il alloit si bien, que j'arrivai à Saint-Pierre-sur-Dive, où ledit coche devoit coucher; et il fallut que j'en fisse autant. Me voilà donc dans une vraie taverne, cela étoit au-dessous du cabaret, n'ayant pour tout avec moi qu'un laquais qu'on m'avoit prêté; je n'avois point de gens qui m'appartinssent. L'horreur de ce gîte, l'inquiétude de me voir si mal accompagnée, me jetèrent dans un trouble où tant d'autres incidents de ma vie plus considérables ne m'ont jamais mis, parce qu'ils se sont trouvés moins disproportionnés à mes forces présentes. Quoique alors je ne fusse pas enfant, je n'étois encore faite à rien: l'éducation du couvent est tardive en fait de courage.

Dès que je fus un peu revenue à moi, je

m'informai à quelle distance j'étois du château de Silly : on me dit que je l'avois passé seulement d'une lieue, mais qu'il n'y avoit aucune sorte de voiture qui pût m'y mener d'où j'étois ; et qu'à moins que je ne prisse un cheval pour m'y conduire, il falloit aller à Caen, qui étoit encore quatre lieues par-delà. Si l'on m'avoit proposé de monter un dromadaire, je n'aurois pas été plus épouvantée. Cependant il fallut me résoudre à prendre ce parti, et, en attendant, me coucher dans le plus maussade lit que j'eusse jamais envisagé : il étoit adossé à une mince cloison qui séparoit cette chambre d'une autre, où j'avois vu entrer quelques soldats et des charretiers. La nécessité d'entendre leurs propos n'étoit pas ce qui m'effrayoit le moins. Je fus bien rassurée et fort surprise, quand j'entendis qu'ils disputoient de la rondeur de la terre et des antipodes. Quoique je ne pusse dormir dans ce repaire d'insectes, je restai du moins assez calme jusqu'à la pointe du jour, que je songeai à exécuter mon entreprise. On m'amena un cheval, on me posa dessus, plutôt comme un paquet que comme une créature vivante ; le laquais qui m'avoit suivie le prit par la bride, le mena comme il put. Un guide que j'avois nous égara ; nous fûmes obligés de laisser le cheval au bord d'un ruisseau que je traversai sur une planche. Il fallut faire le reste du chemin à pied, sans savoir où nous étions, par une pluie abondante, et dans les boues renommées du pays d'Auge. J'arrivai enfin au château de Silly, imbibée de fange jusques par-dessus la tête, et tellement défigurée, que j'eus quelque satisfaction de ne pas courir risque d'être rencontrée par M. de

Silly; tant est grande pour toute femme la crainte de faire une impression désagréable.

On me fit beaucoup d'excuses de ne m'avoir pas avertie du contre-temps, alléguant la précipitation du départ de M. de Silly, qui ne lui avoit pas laissé le loisir de respirer. Il fallut prendre pour bon ce qui ne l'étoit guère; et après quelque peu de séjour, je m'en retournai à Roeux, je ne sais plus comment; et de là avec ma compagnie à Rouen, où je retrouvai mes amis et mes sociétés ordinaires, à la réserve de M. de Rey, dont j'appris la mort subite étant à Roeux. Quoique je ne l'eusse point aimé, et qu'il ne m'aimât plus, j'en fus sensiblement touchée.

Je passai le reste de l'année assez tranquillement dans mon couvent, recevant de temps en temps des lettres du marquis de Silly, toujours pour des choses qui l'intéressoient, et rien qui me regardât. J'en étois fort mécontente, mais ce qui irrite les passions ne les éteint pas. Peu de temps après mon retour, mesdemoiselles de Neuville se mirent en pension à Saint-Louis. L'aînée étoit extrêmement jolie et assez aimable; je fis quelque liaison avec elle. Les femmes n'ont rien de plus pressé que de dire leur secret : bientôt elle me conta que le fils du vieux comte de Novion l'avoit voulu épouser; que le père, après s'y être opposé, étoit devenu amoureux d'elle, et vouloit lui-même faire le mariage qu'il avoit interdit à son fils. Elle me protesta que si elle faisoit cette fortune, je trouverois un asile assuré dans sa maison, en cas que j'en eusse besoin. Elle me montra les lettres que le comte lui écrivoit, me dit ses plans pour exécuter ce

projet à l'insu d'une famille qui ne pouvoit manquer d'y apporter toute sorte d'opposition. Ce comte avoit soixante-dix ans; elle dix-huit, aucun bien, et peu de relief. Ses espérances me paroissoient chimériques : cependant elle réussit, au grand mépris de la prudence, par des démarches fort hasardées.

Je vivois ainsi occupée de différentes choses, sans prévoir l'horrible malheur qui alloit fondre sur moi. Mon abbesse tomba si dangereusement malade, que je vis que je l'allois perdre. Jamais affliction ne fut plus grande et plus juste. Je lui devois tout, et je demeurois sans aucune ressource. Son état de religieuse ne lui laissoit nul moyen de rien faire pour moi. Je ne pensai qu'à elle pendant sa maladie, qui ne dura que quinze jours. Mais quand elle ne fut plus, je vis l'abîme dans lequel j'étois tombée. Ses religieuses la regrettèrent morte, autant qu'elles l'avoient persécutée vivante, et véritablement elle étoit bien regrettable. Je n'ai vu en personne un si grand fonds de bonté, tant de douceur, d'attention pour les autres et d'oubli de soi-même, ni plus d'exactitude et de respect pour tous ses devoirs. Madame de Grieu, sa sœur, qui l'aimoit tendrement, et ne l'avoit jamais quittée depuis leur première enfance, étoit dans un désespoir qui augmentoit encore le mien. Elle auroit dû avoir l'abbaye; mais les anciennes cabales s'y opposèrent, et la firent donner à une religieuse de la maison, qui avoit été à la tête des mécontentes. Il n'étoit pas possible, dans ces circonstances, que nous restassions à Saint-Louis; de plus il y falloit payer une pension. Celle que madame de Grieu avoit de sa famille ne suffisoit pas pour

elle et pour moi qui n'avois rien du tout. Nous ne savions donc que devenir. Elle avoit bien une retraite assurée dans l'abbaye de Jouarre, dont elle étoit religieuse; mais elle ne pouvoit se résoudre à m'abandonner, non plus qu'une jeune nièce qui lui étoit presque aussi chère que moi. Elle crut qu'il nous seroit plus avantageux de nous mener avec elle dans un couvent de Paris lieu de ressource, où je pourrois trouver quelque place.

Dans ces circonstances embarrassantes, le frère Maillard, qui étoit de mes amis, autrefois attaché au père de La Chaise, alors exilé à Rouen pour avoir été plus accrédité que son maître, me vint dire qu'il avoit reçu une lettre de change pour payer un quartier de ma pension dans le couvent; qu'on lui mandoit en même temps que si j'y voulois rester, elle seroit continuée exactement, sans que je me misse en peine de quelle part cela venoit. Il me dit que la lettre n'étoit point signée, et qu'en effet il ne savoit de qui elle pouvoit être. Plus la fortune m'accabloit, plus j'entrepris de me soutenir par moi-même. Je ne voulus point de ressource suspecte. Je découvris depuis que cet inconnu généreux étoit le marquis de Silly.

L'abbé de Vertot, qui étoit à Paris, à qui j'avois mandé, en lui apprenant la perte que j'avois faite, qu'il ne me restoit plus que l'air que je respirois, m'envoya sur-le-champ une lettre de change de cinquante pistoles ; je la lui renvoyai le lendemain. M. Brunel voulut aussi me donner tout l'argent dont je pouvois avoir besoin : je refusai tout, bien déterminée à ne rien accepter tant que je serois dans l'incertitude de pouvoir

jamais rendre. J'étois au moment le plus critique de ma vie. Je sentis le besoin que j'avois de me munir de principes inébranlables qui pussent répondre de toute ma conduite. Je me résolus de souffrir la misère, d'aller chercher la servitude plutôt que de démentir mon caractère, persuadée qu'il n'y a que nos propres actions qui puissent nous dégrader. Je ne me connoîtrois pas si je ne m'étois vue à cette épreuve ; elle m'a appris que nous cédons à la nécessité, moins par sa force que par notre foiblesse. Cependant, ne voulant rien outrer, je pris d'une amie, pour faire mon voyage, une dixaine de pistoles qu'elle hasarda de me prêter : c'étoit la même qui avoit passé quelque temps avec moi à Silly ; elle étoit revenue demeurer à Saint-Louis.

Madame de Grieu fut invitée par un de ses frères, qui avoit une terre en Normandie, de s'arrêter chez lui en allant à Paris avec sa nièce, fille de ce frère. Il ne lui proposa point de m'y mener, ce qui l'affligea sensiblement. Mademoiselle Dutot, une de mes anciennes amies, d'un mérite rare, m'offrit une retraite chez son oncle, M. Durolet, avec qui elle demeuroit. J'y fus jusqu'au temps que madame de Grieu devoit se rendre à Paris. C'est là que je commençai à sentir le changement de ma fortune. J'avois toujours vécu dans un lieu où j'étois l'objet principal, où les plus petites choses qui me concernoient faisoient des événements. Je ne trouvois plus que de simples attentions. J'eus un jour la migraine ; il n'en falloit pas davantage ci-devant pour occuper toute la maison, depuis l'abbesse jusqu'aux sœurs ; là, on se contenta d'envoyer savoir si je n'avois besoin de rien. Je

n'oublierai jamais la surprise où je fus de voir traiter si légèrement ce que j'avois vu célébrer jusqu'alors avec tant d'appareil. Je me jugeai par là tellement hors de ma sphère que je ne savois plus où me poser. Je passai six semaines dans cette maison, où je reçus pourtant toutes sortes de bons traitements.

Mademoiselle Dutot étoit une fille de beaucoup d'esprit, et si parfaitement raisonnable, qu'on avoit quelque honte de vivre avec elle, exposé à une critique judicieuse qu'on ne lui pouvoit rendre. Son oncle, fils d'une madame de La Croisette, qui avoit été dame d'honneur de la duchesse de Longueville, avoit vécu dans le monde et en avoit conservé les manières dans un âge fort avancé. Je fus d'autant plus sensible à l'honnêteté qu'il eut de me recevoir chez lui, que je l'avois offensé long-temps auparavant, par une chanson que je fis sottement à un dîner qu'il me donnoit en assez grande compagnie. Depuis cela, nous ne nous voyions plus. Mon malheur lui fit oublier ma faute. Ce sentiment généreux mérite le souvenir que j'en conserve, comme le regret que j'eus de mon indiscrétion.

Pendant que j'attendois le moment de me rendre à Paris, mademoiselle de Neuville, voyant par les lettres du vieux comte son amant, qu'il étoit moins empressé de conclure leur mariage, prit la résolution d'aller avec sa sœur, et une espèce de gouvernante qu'elles avoient, le trouver à Paris, et d'y loger dans un hôtel garni; c'étoit à peu près le temps que madame de Grieu devoit y arriver, et que je voulois m'y rendre. Mesdemoiselles de Neuville, qui m'avoient témoigné beaucoup de sensibilité à mon malheur,

m'offrirent de me mener avec elles. Je n'approuvois pas leur voyage; mais, ne pouvant les en détourner, je profitai de l'occasion. Nous partîmes ensemble, et nous débarquâmes au petit hôtel de Châtillon, où elles me ménagèrent un logement.

Me voilà donc à Paris, sans savoir ce que je deviendrois. J'allai me présenter chez plusieurs personnes pour lesquelles on m'avoit donné des lettres de recommandation, afin qu'elles me cherchassent ce qui s'appelle une condition. Mes plus hautes espérances étoient de trouver une place de gouvernante d'enfant dans une maison considérable. Heureusement j'avois du goût pour cet emploi, et je croyois que le goût indiquoit le talent. C'étoit se voir étrangement réduite, pour quelqu'un qui avoit vécu comme j'avois fait, d'aller mendier de porte en porte la protection de gens à qui j'étois inconnue, subir leur examen et leurs froids dédains. Je ne tirai rien de ce pénible exercice, et je cessai d'y avoir recours.

Peu de jours après mon arrivée à Paris, M. Brunel y fit un voyage, me vint voir, et m'amena M. de Fontenelle ; ils étoient intimes amis dès leur jeunesse, qu'ils avoient passée à Rouen, dont ils étaient l'un et l'autre. La convenance de leur esprit et de leur caractère les avoit unis parfaitement. M. Brunel alloit de temps en temps à Paris pour le voir et lui avoit souvent parlé de moi. Je le connoissois par ses ouvrages, et principalement par l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences*, qu'il envoyoit chaque année à son ami, qui ne manquoit pas de m'en faire part ; et, grâce à la lumière que

M. de Fontenelle répand sur tout ce qu'il manie, j'en entendois une grande partie, quoique je dusse n'en rien entendre du tout. J'avois donc d'avance la haute opinion qu'on doit avoir de lui. Je fus charmée de le connoître, et d'être connue d'un homme si célèbre, qui pouvoit du moins me rendre dans l'occasion un témoignage d'un grand poids.

J'étois encore dans mon hôtel garni, où je ne fus que quatre ou cinq jours, quand je reçus une lettre du marquis de Silly ; il m'avoit écrit, deux mois auparavant, un compliment fort simple sur la perte que je venois de faire. Celle-ci était remplie de sages conseils. La voici :

« L'on m'a dit que vous êtes à Paris, made-
« moiselle ; l'intérêt que je prends à ce qui vous
« regarde m'a fait apprendre avec plaisir le parti
« que vous avez pris.

« Vous serez peut-être surprise de trouver une
« lettre de moi, toute remplie de préceptes : ce
« n'est pas trop mon usage que d'en donner, en-
« core moins d'en écrire ; mais vous êtes de mes
« amies, et il m'a semblé que je devois vous
« parler sur ce pied-là.

« Je crois que, dans les vues que vous avez, le
« moins de séjour que vous pourrez faire dans
« une maison garnie sera le meilleur. Ce n'est
« point là où je voudrois que vous fissiez vos
« premières connoissances.

« Ma morale vous paroîtra sévère ; mais il me
« semble qu'à votre place je ne voudrois aucun
« ajustement. Votre âge peut vous faire tort, et
« vous avez intérêt de le cacher. Je voudrois,
« par la même raison, que vous fussiez un peu

« circonspecte sur le choix de vos amis et de vos « amies ; je voudrois aussi que vous fussiez plus « occupée de la réputation de votre jugement que « de celle de votre esprit. Servez-vous, je vous « prie, des expressions les plus simples, et sur- « tout ne faites aucun usage de celles qui sont « propres aux sciences ; quoiqu'elles expriment « beaucoup mieux, ne succombez point, je vous « prie, à la tentation de vous en servir : enfin, « je voudrois que vous fussiez occupée unique- « ment de vous établir d'abord une réputation « solide, sans chercher à plaire par les agré- « ments. Mais je crains que ma dernière maxime « ne soit opposée à la nature ; l'envie de plaire « pourroit bien être naturelle à votre sexe. Sans « renverser l'ordre des choses, n'employez que « le simple pour plaire, et qu'il n'y ait rien de « recherché dans vos manières.

« En voilà assez, et peut-être trop. Adieu, « mademoiselle ; je vous prie d'être persuadée « que vous pouvez compter véritablement sur « moi. »

Cette lettre fait connoître parfaitement l'espèce de sentiment que M. de Silly avoit pour moi. Je fus fort touchée d'y trouver beaucoup d'amitié et de véritable intérêt à ma conduite ; mais je fus blessée d'y voir qu'il me soupçonnoit de songer à plaire, et qu'il prît pour un goût général ce qui n'étoit en moi que pour lui. Je fis réponse, piquée. Il pensa que ses avis m'avoient déplu, comme le marque la lettre que je reçus quelques jours après ; la voici :

« Ma lettre a produit en vous l'effet que j'avois

« imaginé, et je n'ai pu m'empêcher de rire en la « relisant. Le premier mouvement des gens qui « ont de l'esprit, et par conséquent de la vanité, « c'est, je crois, de sentir les avis comme un air « de supériorité qui blesse.

« Je ne suis pas surpris que vous ayez été fâ- « chée de l'idée que j'ai eue que vous pouviez « songer à plaire, et vous vous êtes là justement « récriée.

« Après cela, il me sembleroit assez volontiers, « sans vous déplaire pourtant, que les femmes y « ont quelques dispositions. A parler sérieuse- « ment, je ne l'entendois pas comme vous l'avez « pensé; je voulois dire par les agréments de vo- « tre esprit. Je suis sûr que vos conversations « seront proportionnées aux gens que vous ver- « rez; mais quand ceux avec qui on a accoutumé « de vivre ont de l'esprit et du savoir, on se fait « aisément une habitude de se servir de certains « termes. Après tout, je suis fort persuadé que « vous n'avez pas besoin de conseils. Adieu, ma- « demoiselle; comptez, je vous prie, sur moi « plus que sur personne. »

Madame de Grieu arriva à Paris avec sa nièce quelques jours après moi; elles rencontrèrent en chemin la marquise de Silly, qui venoit s'y établir, et se mit à la communauté de Miramion. Je fus avec madame de Grieu chez un de ses frères; celui-là ne s'étoit pas grippé contre moi comme les autres. Il avoit une maison au Marais, où nous demeurâmes jusqu'à ce que nous eussions trouvé un couvent.

J'avois une sœur qui étoit chez la duchesse de La Ferté; elle me vint voir dans cette maison.

Quelques années auparavant, elle avoit fait un voyage à Rouen pour faire connoissance avec moi; car avant cela nous ne nous étions jamais vues; elle avoit alors été blessée de la différence de nos situations. La considération dont je jouissois, l'espèce de respect qu'on me rendoit dans un lieu où les maîtres m'étoient soumis, lui déplurent; même les attentions qu'on avoit pour elle, ne lui rendant témoignage que de la complaisance qu'on avoit pour moi, augmentoient son dépit. Elle avoit un esprit naturel, l'air du monde, et une assez jolie figure; je la trouvai aimable : elle, du point de vue dont elle m'envisagea, ne put avoir que de l'éloignement pour moi. Mais lorsqu'elle me vit déchue de ma gloire, elle se rapprocha, me témoigna beaucoup d'amitié, et me donna des nippes dont je commençois à être fort dépourvue.

Nous trouvâmes enfin un couvent (c'étoit la Présentation) où l'on voulut bien nous recevoir avec de médiocres pensions, madame, mademoiselle de Grieu et moi. Il me restoit précisément de quoi y payer un quartier, au bout duquel je ne voyois nulle ressource. Un peu avant qu'il finît, je tombai assez malade pour espérer de mourir. On ne meurt jamais à propos; je fus trompée dans mon attente.

Lorsque j'étois dans la convalescence, et presque dans le désespoir, ma sœur me vint voir, et m'annonça avec de grands transports de joie la fortune qu'elle croyoit que j'allois faire : elle me dit qu'allant à Versailles avec madame la duchesse de La Ferté, elle lui avoit conté le long du chemin qu'elle avoit une sœur cadette, qui avoit été élevée singulièrement bien dans un

couvent de province; elle lui dit que je savois tout ce qui se peut savoir, et lui fit une énumération des sciences qu'elle prétendoit que je possédois, dont elle estropioit les noms. Ma sœur, qui ne savoit rien, n'avoit pas de peine à croire que je savois beaucoup. La duchesse, qui n'en savoit pas plus qu'elle, adopta tout, et me crut un prodige; c'étoit la personne du monde qui s'engouoit le plus violemment. Elle arriva à Versailles, l'esprit frappé de cette prétendue merveille, qu'elle débita partout où elle fut, principalement chez madame de Ventadour, sa sœur, où étoit le cardinal de Rohan. Elle s'échauffoit l'imagination en parlant, et en disoit cent fois plus qu'on ne lui en avoit dit. On crut qu'il falloit s'assurer d'un si grand trésor. Madame la dauphine vivoit encore. On la croyoit grosse, et l'on pensa que si elle accouchoit d'une fille, je pourrois contribuer à son éducation. En attendant on décida qu'il falloit me mettre à Jouarre auprès de mesdemoiselles de Rohan, qui y étoient toutes trois, pour en faire autant de chefs-d'œuvre.

Ma sœur, après m'avoir fait ce récit, me dit qu'il étoit absolument nécessaire que j'allasse faire mes remercîmens, et me montrer à sa maîtresse; qu'elle devoit retourner ce jour-là à Versailles; qu'après lui avoir fait ma révérence je reviendrois sur-le-champ. Je n'avois point d'habit honnête pour me présenter; j'en empruntai un d'une pensionnaire du couvent pour deux ou trois heures, et après que ma sœur m'eut un peu ajustée, je m'en allai avec elle. Nous arrivâmes chez la duchesse à son réveil; elle fut ravie de me voir, me trouva charmante. Elle

n'avoit garde, au fort de sa prévention, d'en juger autrement. Après quelques mots qu'elle me dit, quelques réponses fort simples, et peut-être assez plates que je lui fis : Vraiment, dit-elle, elle parle à ravir; la voilà tout à propos pour m'écrire une lettre à M. Desmarets, que je veux qu'il ait tout à l'heure. Tenez, mademoiselle, on va vous donner du papier; vous n'avez qu'à écrire. Eh quoi? madame, lui répondis-je fort embarrassée. Vous tournerez cela comme vous voudrez, reprit-elle; il faut que cela soit bien : je veux qu'il m'accorde ce que je lui demande. Mais, madame, repris-je, encore il faudroit savoir ce que vous lui voulez dire. Eh! non, vous entendez. Je n'entendois rien du tout; j'avois beau insister, je ne pouvois la faire expliquer. Enfin, rejoignant les propos décousus qu'elle lâcha, je compris à peu près de quoi il s'agissoit. Je n'en étois guère plus avancée; car je ne savois point les usages et le cérémonial des gens titrés, et je voyois bien qu'elle ne distingueroit pas une faute d'ignorance d'une faute de bon sens. Je pris pourtant ce papier qu'on me présenta, et je me mis à écrire, pendant qu'elle se levoit, sans savoir comment je m'y prendrois; et écrivant toujours au hasard, je finis cette lettre, que je lui fus présenter, fort incertaine du succès. Eh bien, s'écria-t-elle, voilà justement tout ce que je lui voulois mander. Mais cela est admirable, qu'elle ait si bien pris ma pensée. Henriette, votre sœur est étonnante. Oh! puisqu'elle écrit si bien, il faut qu'elle écrive encore une lettre pour mon homme d'affaires; cela sera fait pendant que je m'habille. Il ne fallut point la questionner cette fois-là sur ce qu'elle vouloit

mander. Elle répandit un torrent de paroles, que toute l'attention que j'y donnois ne pouvoit suivre, et je me trouvai encore plus embarrassée à cette seconde épreuve; elle avoit nommé son procureur et son avocat, qui entroient pour beaucoup dans cette lettre; ils m'étoient tout-à-fait inconnus, et malheureusement je pris leurs noms l'un pour l'autre. L'affaire est bien expliquée, me dit-elle, après avoir lu la lettre: mais je ne comprends pas qu'une fille qui a autant d'esprit que vous en avez puisse donner à mon avocat le nom de mon procureur. Elle découvrit par là les bornes de mon génie. Heureusement, je n'en perdis pas totalement son estime.

Pendant que j'avois fait toutes ces dépêches, elle avoit fini sa toilette, et ne songea plus qu'à partir pour Versailles. Je la suivis jusqu'à son carrosse; et lorsqu'elle y fut montée, et que ma sœur qu'elle menoit eut pris sa place, au moment qu'on alloit fermer la portière, et que je commençois à respirer : Je pense, dit-elle à ma sœur, que je ferai bien de la mener tout à l'heure avec moi. Montez, montez, mademoiselle; je veux vous faire voir à madame de Ventadour. Je demeurai pétrifiée à cette proposition; mais, surtout, ce qui me glaça le cœur, fut cet habit emprunté pour deux heures, avec lequel je craignis qu'on ne me fît faire le tour du monde; et il ne s'en fallut guère. Mais, malgré ces considérations, il n'y avoit pas moyen de reculer; je n'étois plus au temps d'avoir une volonté, ni de résister à celle des autres. Je montai donc le cœur serré; elle ne s'en aperçut pas, et parla tout le long du chemin. Elle disoit cent choses

à la fois, qui n'avoient nul rapport l'une à l'autre. Cependant il y avoit tant de vivacité, de naturel et de grâce dans sa conversation, qu'on l'écoutoit avec un extrême plaisir. Après m'avoir fait plusieurs questions, dont elle n'avoit pas attendu la réponse : Sans doute, me dit-elle, puisque vous savez tant de choses, vous savez faire des points pour tirer l'horoscope; c'est tout ce que j'aime au monde. Je lui dis que je n'avois pas la moindre idée de cette science. Mais à quoi bon, reprit-elle, en avoir appris tant d'autres qui ne servent à rien? Je l'assurai que je n'en avois appris aucune; mais elle ne m'écoutoit déjà plus, et se mit à faire l'éloge de la géomancie, chiromancie, etc.; me dit toutes les prédictions qu'on lui avoit faites, dont elle attendoit encore l'événement; me raconta à ce sujet plusieurs histoires mémorables; enfin, son rêve de la nuit précédente, quantité d'autres aussi remarquables, qui devoient avoir tôt ou tard leur effet. J'écoutai le tout avec beaucoup de soumission et peu de foi. Enfin nous arrivâmes; elle nous dit, à ma sœur et à moi, d'aller à son appartement, et qu'ensuite nous irions la trouver chez madame de Ventadour, où elle descendit. Elle logeoit à Versailles dans les combles du château. Il me fut impossible d'arriver au haut du degré; et si quelqu'un de ses gens, qui nous suivoient, ne m'avoit portée pour achever les dernières marches, j'y serois restée. Cette fatigue de corps et d'esprit me jeta dans un accablement où l'on ne sent plus rien, et où l'on pense encore moins. Je n'avois pas bien compris ce que la duchesse nous avoit dit sur ma présentation à madame de Ventadour. Ma sœur ne

l'avoit pas mieux entendu; et je crus qu'il n'y avoit qu'à attendre qu'elle m'envoyât chercher. Nous restâmes ainsi jusqu'au soir dans son appartement, où elle rentra furieuse de ce que nous n'avions pas exécuté ses ordres. Ils avoient été mal expliqués; mais ce n'étoit pas une représentation à lui faire. Elle avoit prétendu qu'on la vînt trouver; on ne l'avoit pas fait : c'étoit ma fortune manquée. J'écoutai dans un silence respectueux, ses regrets, ses reproches, et tout ce que des sentiments impétueux, non retenus, font dire. Tout étant dit, elle se calma, et ne songea plus qu'au lendemain. Elle dit qu'elle me meneroit elle-même chez sa sœur, et m'y mena. Je trouvai une personne d'un caractère tout différent du sien. La douceur et la sérénité peintes sur son visage annonçoient le calme de son esprit et l'égalité de son âme. Elle me reçut avec toute sorte de bonté et de politesse; me parla de ma mère, qui avoit été gouvernante de sa fille; de l'estime qu'elle avoit pour elle, du bien qu'elle avoit ouï dire de moi; enfin du désir de me placer convenablement. Ensuite on me fit voir M. le duc de Bretagne, qui vivoit encore, et le Roi, qui ne faisoit presque que de naître. On dit qu'il falloit aussi me faire voir les beautés de Versailles; et l'on me traîna partout. Je pensai expirer de lassitude.

Madame la duchesse de La Ferté avoit déjà tant parlé de moi, qu'on m'observoit comme un objet de curiosité; et mille gens venoient me regarder, m'examiner, m'interroger. Elle voulut encore, pour achever ma journée, que je fusse au souper du Roi; et après m'avoir démêlée

dans la foule, elle me fit remarquer à M. le duc de Bourgogne, qu'elle entretint, pendant une partie du souper, de mes talents et de mon savoir prétendu. Elle ne s'en tint pas là. Le lendemain, étant allée chez la duchesse de Noailles, elle me manda d'y venir : j'arrive. Voilà, dit-elle, madame, cette personne dont je vous ai entretenue, qui a un si grand esprit, qui sait tant de choses. Allons, mademoiselle, parlez. Madame, vous allez voir comme elle parle. Elle vit que j'hésitois à répondre, et pensa qu'il falloit m'aider, comme une chanteuse qui prélude, à qui l'on indique l'air qu'on désire d'entendre. Parlez un peu de religion, me dit-elle; vous direz ensuite autre chose. Je fus si confondue, que cela ne se peut représenter, et que je ne puis même me souvenir comment je m'en tirai. Ce fut sans doute en niant les talents qu'elle me supposoit, et, à ce qu'il me semble, pas tout-à-fait si mal que je l'aurois dû.

Cette scène ridicule fut à peu près répétée dans d'autres maisons où l'on me mena. Je vis donc que j'allois être promenée comme un singe, ou quelque autre animal qui fait des tours à la foire. J'aurois voulu que la terre m'engloutît plutôt que de continuer à jouer un pareil personnage. J'ai peut-être à me reprocher d'avoir été si choquée des scènes où je me voyois exposée, que j'en aie moins senti ce que je devois au motif de tant de bizarres démarches, qui n'étoit autre qu'un désir immodéré de me faire valoir.

Il y avoit déjà trois ou quatre jours que j'étois dans cet état violent, lorsque la duchesse rentra le soir, fulminant contre madame de Ventadour,

et contre le cardinal de Rohan, de ce qu'ils ne concluoient rien sur ce qui me regardoit; parce qu'il falloit, pour me mettre à Jouarre, donner une pension que personne ne vouloit payer. Eh bien, dit-elle, s'adressant à ma sœur, puisqu'ils font tant de façons, il n'y a qu'à les laisser là. Je suis une assez grande dame pour faire sa fortune, sans avoir besoin d'eux. Je la prendrai chez moi; elle y sera mieux que partout ailleurs. C'étoit tout ce que je craignois. Aussi je restai sans mouvement, sans parole, ne pouvant me résoudre de donner le moindre acquiescement à cette proposition. Sa grande agitation l'empêcha de remarquer mon immobilité. Ma sœur m'en fit de justes reproches quand nous fûmes seules. Je lui avouai que l'éloignement que j'avois pour cette situation, et la crainte de rien dire qui m'engageât, avoient suspendu toutes mes paroles.

Le dépit de madame de La Ferté contre sa sœur la détermina à partir le lendemain; et je me flattai que j'allois me retrouver dans mon couvent, où j'avois tant d'impatience de me revoir : mais je n'étois pas encore au bout de mes voyages. La duchesse m'annonça qu'elle alloit à Sceaux, et qu'elle vouloit m'y mener, pour me faire voir à M. de Malesieu, très capable de juger de ce que je valois. Ce me fut un surcroît de désolation d'aller encore me produire sur un nouveau théâtre.

Avant qu'elle partît, l'abbé de Vertot, son parent et son ami, qui se trouva à Versailles, lui vint rendre visite; elle lui fit donner un fauteuil, et me laissa debout, comme elle faisoit volontiers lorsqu'il y avoit compagnie. Je ne pus

me voir d'un air si soumis devant quelqu'un qui m'avoit toujours rendu les plus profonds hommages. Je passai dans un cabinet, où je répandis quelques larmes que m'arracha l'humiliation de mon état.

Nous fûmes l'après-dînée à Sceaux, où madame la duchesse de La Ferté, toujours remplie de son objet, ne manqua pas de parler de moi avec excès. Madame la duchesse du Maine, accoutumée à ses exagérations, et rarement attentive à ce qui ne l'intéresse pas, l'écouta peu ou point : cependant elle voulut à toute force me montrer à elle, et l'y fit consentir par complaisance; mais madame la duchesse du Maine ne s'arrêta guère à me considérer. Madame de La Ferté, voyant que cette tentative n'avoit rien rendu, pria M. de Malesieu de me venir voir chez elle, et de m'entretenir : il y vint, fut longtemps avec moi, traita diverses matières, sur lesquelles il me trouva assez passablement instruite. L'envie d'obliger la duchesse de La Ferté, la pente qu'il avoit aussi bien qu'elle à l'exagération, et peut-être la volonté de me servir, lui firent confirmer toutes les merveilles qu'elle débitoit de moi. Ce suffrage me mit en honneur dans une cour où les décisions de M. de Malesieu avoient la même infaillibilité que celles de Pythagore parmi ses disciples. Les disputes les plus échauffées s'y terminoient au moment que quelqu'un prononçoit : *Il l'a dit*. Il dit donc que j'étois une personne rare; on le crut. On me venoit voir; on m'écoutoit: on ne cessoit de m'admirer. Baron, fameux comédien, qui avoit quitté le théâtre de Paris depuis près de trente ans, jouoit alors la comédie à Sceaux : il se

piquoit d'esprit; il vint aussi examiner le mien, et dans quelqu'une de ses visites, il me dit, d'un air ironique, qu'on joueroit le lendemain *les Femmes savantes*, et que sans doute j'y serois. Je lui répondis de manière à lui faire connoître qu'il ne me joueroit pas.

Quoique je fusse assez considérée à Sceaux, et qu'il y eût des spectacles et des divertissements chaque jour, ce genre de vie, si inaccoutumé à mon corps et à mon esprit, m'étoit insoutenable. La duchesse de La Ferté ne s'en apercevoit pas: car elle me louoit continuellement de ce que j'avois pris tout d'un coup le train du monde, que je veillois, que j'étois toujours prête à tout, que rien ne m'incommodoit. Il s'en falloit bien que je fusse, à cet égard, ce que je m'efforçois de paroître; j'étois née avec une santé délicate, qui l'étoit devenue encore plus par le trop grand soin qu'on avoit pris de la ménager : c'étoit un défaut de prévoyance dans les personnes qui m'avoient élevée d'une manière si peu conforme à ma fortune; et c'est aussi par où j'en ai plus senti le changement, et ce qui a fait le malheur le plus réel de ma vie.

Madame la duchesse de La Ferté retourna enfin à Paris, et me ramena dans mon couvent, à ma grande satisfaction. Elle me fit mille caresses en me quittant; m'assura que si l'on ne finissoit pas incessamment mon affaire, elle prendroit d'autres mesures, et que, de quelque façon que les choses tournassent, je ne serois pas long-temps sans la revoir. Je fus ravie de me retrouver avec madame de Grieu et sa nièce, et de leur raconter mes aventures. Mademoiselle de Grieu devenoit une personne assez raisonnable

pour s'attacher à elle; je la regardois comme ma fille. Elle avoit été mise dans le couvent, en sortant de nourrice, sur le pied d'être mon élève, pour satisfaire le goût dominant que j'avois dès mon enfance d'instruire et de documenter quelqu'un. Je n'ai pas en cela été plus heureuse que Platon, qui ne put trouver une bicoque pour y établir ses lois. Personne ne voulut écouter mes préceptes; pas même la jeune nièce, qui s'infecta de la jalousie répandue contre moi dans sa famille, et ne me pardonna l'amitié de ses tantes, que lorsqu'elle fut en état de connoître que je n'en étois pas indigne. Nous nous unîmes par la suite plus intimement que je ne l'ai été avec personne.

Mon couvent n'étoit pas loin de Miramion: j'y allois voir quelquefois la marquise de Silly. J'y trouvai un jour son fils, qui ne faisoit que passer à Paris : j'eus une joie bien sensible de cette rencontre inopinée. Tout ce qui avoit agité mon esprit depuis que je ne l'avois vu ne l'en avoit pas écarté; cette idée dominante y avoit toujours conservé sa place, et le pouvoir de m'affecter plus qu'aucune autre. Elle s'y maintint si constamment, qu'elle a garanti de toute autre séduction le temps de ma vie qui en étoit le plus susceptible. L'entrevue fut courte et unique, la mère présente : ce que nous dîmes est effacé.

Peu de jours après mon retour, madame la duchesse de La Ferté, qui ne me perdoit pas de vue, m'envoya des chansons qu'avoit faites M. de Malesieu, me manda de la charger d'une lettre pour lui sur ce sujet, qu'elle lui porteroit. J'écrivis donc je ne sais plus quoi, beaucoup de

louanges apparemment. J'en reçus la magnifique réponse que voici :

« Madame la duchesse de La Ferté étant par-
« tie ce matin, mademoiselle, sans que j'en fusse
« averti, j'ai manqué l'occasion de lui remettre
« entre les mains le remercîment que je vous
« dois pour l'excellente lettre dont vous m'avez
« honoré. J'avois sans doute grand besoin de
« son entremise pour faire valoir ma reconnois-
« sance; et au lieu que ce qu'elle m'a rendu de
« votre part a un prix infini par lui-même, et
« n'avoit que faire de passer par des mains ca-
« pables de faire valoir les choses médiocres :
« j'avoue, mademoiselle, que je me suis privé
« d'un grand secours, en perdant l'occasion de
« supplier madame la duchesse de La Ferté de
« vous témoigner, plus vivement que je ne puis
« faire, combien je suis sensible à l'honneur que
« vous m'avez fait. Je ne savois pas qu'elle vous
« eût envoyé les chansonnettes de Sceaux. Je les
« estimois, je vous jure, assez médiocrement;
« mais s'il est bien vrai, mademoiselle, qu'elles
« vous aient paru sur le papier telles que vous
« dites, je les tiens d'un ordre supérieur, et ne
« suis pas assez ennemi de moi-même pour com-
« battre un jugement si sûr et si décisif.

« Vous m'avez si bien persuadé de la précision
« et de l'infaillibilité de votre jugement, qu'il ne
« m'est pas possible de m'en écarter. Ainsi, ma-
« demoiselle, par la connoissance que vous de-
« vez avoir de vous-même, répondez, s'il vous
« plaît, de ce que je dois penser de votre mé-
« rite : les génies supérieurs comme le vôtre
« ne peuvent se méconnoître; ils se doivent la

« justice qu'ils savent rendre aux autres. Rien « ne leur est si intime que leur propre pénétra- « tion ; et le plus grand effort de leur modestie « ne doit aller qu'à remercier la première cause, « cet auteur éternel des esprits, de les avoir si « bien partagés. Vous lui devez, mademoiselle, « plus de reconnaissance que personne. Pour « moi, j'en dois une infinie à madame la du- « chesse de La Ferté, d'avoir bien voulu me dé- « couvrir un si rare trésor. Je m'estimerois bien « heureux s'il m'étoit permis d'en approcher « quelquefois, et si je pouvois, une fois en ma « vie, vous marquer, par mes services, l'estime « et le respect sincère avec lequel je suis, made- « moiselle, votre, etc.

« MALESIEU. »

A Sceaux, le 30 mai 1710.

Madame la duchesse de La Ferté, fort contente du succès de ma lettre, vint bientôt après me chercher pour me remener à Sceaux voir quelque nouvelle fête. Comme elle ne m'avoit pas prévenue, elle trouva bon d'attendre à la porte du couvent le temps qu'il fallut pour mon ajustement, et ne s'impatienta pas, malgré la facilité qu'elle y avoit, tant l'affection qu'elle me portoit étoit à toute épreuve. Elle m'accabla d'amitiés quand elle me revit; je sentois qu'elle en avoit véritablement pour moi. J'aurois bien voulu pouvoir m'attacher à elle; mais son genre de vie étoit trop opposé à ma façon de penser : il y avoit d'ailleurs des inconvénients qui m'auroient fait préférer toute autre maison à la sienne. Une certaine Louison, anciennement sa femme de chambre, qui s'y étoit rendue

maîtresse, n'auroit pu supporter les distinctions qu'on me destinoit; ma propre sœur, par la suite, ne les eût pas vues sans envie : je voyois dans tout cela une source inépuisable de tracasseries si contraires à mon humeur, qu'il n'y avoit rien qui ne me parût plus supportable. Je pris donc une ferme résolution, quelque chose qui pût arriver, de ne pas donner dans cet écueil; et j'eus grande attention de ne rien mêler aux témoignages de ma reconnoissance qui portât de ce côté-là.

Cependant, comme je n'étois pas alors sans espérance de faire quelque chose, je me déterminai à emprunter un peu d'argent pour continuer de payer ma pension dans le couvent; je le pris de M. Brunel, mon plus ancien ami, en attendant le dénoûment qu'on me faisoit espérer.

J'ai laissé le voyage de Sceaux, qui n'eut rien de remarquable, que beaucoup de fêtes et de plaisirs, où je n'étois guère en état de prendre part. La duchesse de La Ferté m'y menoit presque toutes les fois qu'elle y alloit; j'y voyois toujours M. de Malesieu, qui continuoit de me marquer une grande estime.

La duchesse me ramenoit à la Présentation, quelquefois à des heures fort indues pour le couvent. L'abbesse, madame de Riberolles, remplie de bonté, prenoit les clefs, et venoit elle-même m'ouvrir la porte, pour empêcher les religieuses de murmurer.

Les vues qu'on avoit eues du côté de la duchesse de Ventadour s'évanouissoient; le cardinal de Rohan, pour éluder, avoit dit qu'il falloit examiner ma doctrine, comme un point capital. L'on sut que j'étois connue de M. de Fontenelle,

et l'on s'informa à lui de mes opinions. Il dit que tout ce qu'il savoit à cet égard étoit que j'avois été élevée dans un couvent gouverné par les jésuites. Ce témoignage ne parut pas suffisant. On chargea l'abbé de Tressan, depuis archevêque de Rouen, de m'examiner sur le point dont il s'agissoit. Cela s'exécuta dans la maison de la duchesse de La Ferté, à Paris, où nous nous rendîmes de part et d'autre : c'étoit traiter l'affaire gravement. L'examen se passa en plaisanteries, qui me concilièrent assez la bienveillance de l'examinateur, pour en tirer les plus favorables témoignages, qui pourtant n'aboutirent à rien.

La duchesse se fortifioit dans le dessein de me prendre chez elle, et n'osoit m'y retenir de peur de déplaire à cette Louison, à qui elle n'avoit point encore avoué son intention. J'y couchai une nuit, je ne sais plus à quelle occasion. Plus je vis la tournure de la maison, plus je craignis d'y être embarquée, et plus je me félicitai de l'obstacle qui en défendoit l'entrée.

L'abbé de Vertot étoit alors à Paris, et me venoit voir de temps en temps à mon couvent. Un jour que nous étions à un parloir, où il y avoit plusieurs grilles séparées, je vis qu'il saluoit un homme qui étoit à une autre de ces grilles. Je lui demandai qui c'étoit; il me dit : C'est M. Duverney, ce fameux anatomiste. J'avois lu de ses ouvrages, et je témoignai à l'abbé le cas que je faisois de lui. Il lui fit signe d'avancer, et nous fit faire connoissance. Duverney, l'homme du monde le plus vif, flatté de l'estime dont il me trouva prévenue pour lui, s'engoua extrêmement de moi. Il étoit intime ami de

madame de Vauvray (1), logée à côté du Jardin-Royal, où il demeuroit; il la voyoit continuellement, et ne manqua pas de lui dire la découverte qu'il avoit faite dans son voisinage, et de lui inspirer d'en faire usage. Elle y consentit d'autant plus aisément, qu'elle avoit peu de ressource dans un quartier si éloigné. Il vint donc me prier de sa part d'aller dîner chez elle, et me dit qu'elle enverroit le lendemain son carrosse me chercher. Je savois bien que ce n'étoit pas l'usage de se présenter de la sorte; mais je n'étois pas en situation d'y regarder de si près. Il me falloit des connoissances, et même des amis, si j'en pouvois faire; cela étoit pressé, et je n'y pouvois mettre la lenteur de toutes ces petites formalités.

Je fus donc dîner chez madame de Vauvray, et j'y fus fort bien traitée. J'y trouvai une femme d'une physionomie singulière, mais de beaucoup d'esprit : une belle maison qu'elle avoit fait bâtir, un gros domestique, bien des équipages, une table délicatement servie, d'agréables promenades, tant de son jardin que de celui des Simples, dont elle avoit des clefs, et qui communiquoit avec le sien. Tout cela me plut assez, pour être bien aise qu'elle m'invitât de venir souvent chez elle, et d'y faire même de temps en temps quelque séjour. Elle ne tarda pas, en effet, à me renvoyer chercher, et me retint plusieurs jours. Ma duchesse étoit, je crois, à Fontainebleau, et

(1) Femme d'esprit, jadis galante, grande amie du poëte Vergier et dont on trouve le nom dans les sottisiers de l'époque. Son mari avait été intendant de la marine à Toulon. Mathieu Marais nous la montre, en décembre 1720, servant de chaperon à Mme de Phalaris, maîtresse du Régent. (L.)

moi libre. Madame de Vauvray voyoit peu de monde, à cause de l'éloignement de sa maison; mais ce qu'elle voyoit étoit de très bonne compagnie. Ferran, son neveu, qui avoit bien de l'esprit, y étoit souvent; Duverney, tant qu'il en avoit le loisir : enfin, je m'y amusois fort, et j'y réussissois assez. M. de Vauvray, quoique peu complaisant pour sa femme, m'y voyoit volontiers. Cependant, un jour qu'il avoit invité beaucoup de monde à dîner, entre autres les ducs de La Feuillade et de Rohan, l'abbé de Bussy, madame de Vauvray, doutant qu'il convînt de produire une personne inconnue dans cette compagnie, dit à son mari que comme je faisois maigre, et que la table seroit servie en gras, je mangerois dans sa chambre, où elle resteroit avec moi. C'étoit me sauver le dégoût autant qu'il étoit possible; je ne laissai pas de le sentir, sans en faire semblant. Je l'exhortai d'aller dîner, et l'assurai que je savois manger seule; elle ne le voulut pas. Mais quand on se mit à table, on demanda où elle étoit; M. de Vauvray dit qu'elle avoit chez elle une personne, qui n'étoit pas encore assez accoutumée au monde, avec qui elle dîneroit. On l'envoya prier de venir avec sa compagnie. Le dîner prit un air de gaieté, et un tour de conversation fort agréable. Je dis quelques mots qui réussirent si bien, que toute l'attention se porta de mon côté; je ne la laissai pas échapper; et ce petit triomphe me fut d'autant plus sensible, qu'il justifioit le parti qu'on avoit pris de me produire, et me vengeoit du dessein contraire. On n'y hésita plus par la suite, et l'on s'en fit sinon un honneur, du moins un plaisir; j'étois apparemment

de bonne compagnie dans ce temps-là; et quoique je n'en retrouve plus de vestiges, je comprends que cela peut avoir été. J'avois trente ans de moins, et mon esprit, quoique toujours médiocre, étoit alors soutenu et mis en action par les motifs les plus pressants, tels que le désir de regagner la considération, et même la subsistance, dont je me voyois dépourvue.

J'ai eu l'obligation à madame de Vauvray de m'avoir fait connoître d'un assez grand nombre de gens du monde, et de gens d'esprit. Elle me menoit dans plusieurs maisons; ce que bien d'autres qu'elle n'auroient peut-être pas voulu hasarder pour quelqu'un d'aussi dénuée que je l'étois de tout ce qui fait valoir dans le monde; et la manière dont elle me présentoit m'attiroit toutes sortes d'agréments et de bonne volonté de la part des personnes chez qui elle me menoit. Un jour que l'abbé de Saint-Pierre dînoit chez elle avec M. de Fontenelle, et que j'y étois, ils raisonnèrent sur ma situation, et sur les moyens de m'en procurer une avantageuse. Cet abbé, protecteur du genre humain, imagina qu'il falloit me proposer à madame la princesse, pour me mettre auprès de mademoiselle de Clermont, qu'elle avoit prise avec elle, et à qui il paroissoit qu'elle vouloit donner une éducation meilleure que ne l'ont ordinairement les princesses. Il nous dit que l'abbé Couture étoit déjà chargé de l'instruire de l'histoire, et de plusieurs choses convenables à son sexe et à son rang; que je pourrois être proposée comme capable de suivre de telles vues, et de l'avancer dans les connoissances qu'on vouloit lui faire acquérir; qu'il falloit m'adresser à M. de Malesieu, que je voyois

souvent à Sceaux; le prier d'en faire l'ouverture à madame la princesse, et de lui rendre bon témoignage de moi.

Les petits séjours que je faisois chez madame de Vauvray ne m'empêchoient pas d'être toujours aux ordres de madame la duchesse de La Ferté; je suivois assez exactement sa marche, pour me retrouver dans mon couvent quand elle me venoit chercher : il n'étoit pas à propos qu'elle sût que j'en sortisse pour d'autres que pour elle.

Bientôt après le plan que nous avions fait, elle me mena à Sceaux. M. de Malesieu vint me voir comme à l'ordinaire; je lui parlai du besoin que j'avois d'une place qui pût convenir à la façon dont j'avois vécu jusqu'alors, et lui dis mes vues au sujet de mademoiselle de Clermont, dans lesquelles il entra parfaitement, et me promit de me servir de son mieux, et le plus promptement qu'il lui seroit possible.

Une heure après cette conversation, il vint me retrouver, et me dit qu'en travaillant à mon affaire, il en avoit fait une autre, qu'il croyoit meilleure; qu'il avoit voulu m'appuyer, auprès de madame la princesse, de la recommandation de madame la duchesse du Maine, et que lorsqu'il la lui avoit demandée, elle lui avoit dit : Mais, monsieur, si cette fille a tant de mérite, pourquoi la donner à ma nièce? Ne vaudroit-il pas mieux la prendre pour moi? Qu'il avoit répondu qu'elle ne pouvoit jamais mieux faire; que j'étois propre à tout; et que je serois fort utile à madame de Malesieu, sa femme, gouvernante de mademoiselle du Maine, pour l'aider dans les soins qu'elle prenoit de son éducation.

Que madame la duchesse du Maine avoit répliqué : Il faudra faire agréer cela à M. le duc du Maine, et que vous le fassiez consentir à cette augmentation de dépense. Il n'étoit donc pas question alors de la place qu'on me fit remplir depuis.

Cette proposition répondoit tout-à-fait à mes vues, et j'en fus charmée; je fis mille remercîments à M. de Malesieu. Il me dit qu'il n'étoit plus question que d'en faire part à madame la duchesse de La Ferté, à qui je n'avois encore rien dit. Il ajouta que madame la duchesse du Maine lui en parleroit elle-même, et que ce seroit une affaire finie. Elle le fit en effet; mais la duchesse devint furieuse à cette proposition; dit qu'elle ne souffriroit pas qu'on lui ôtât une personne qu'elle s'étoit destinée pour faire la douceur de sa vie. Madame la duchesse du Maine lui répondit qu'elle avoit cru, sur ce qu'on lui en avoit dit, qu'on cherchoit à me placer; d'où elle avoit jugé qu'elle ne songeoit pas à me garder auprès d'elle. Madame la duchesse de La Ferté, après avoir répandu toutes ses plaintes, finit en disant qu'elle ne me vouloit pas malgré moi, mais qu'il falloit me faire expliquer.

Voilà ce que M. de Malesieu, qui me vint parler pour la troisième fois dans cette journée, m'apprit, dont je demeurai consternée; il me dit : Vous aurez une explication ce soir, voyez ce que vous direz. Dictez vous-même ma réponse, monsieur, lui répondis-je; vous avez conduit toute cette affaire; je n'y veux suivre que vos conseils. Il fut d'avis que je disse à madame la duchesse de La Ferté que je lui devois tout, et la rendois maîtresse absolue de mon

sort. J'aurois mieux fait de lui avouer les raisons qui m'empêchoient d'être à elle, et de la prier de consentir à ce qui se présentoit pour moi : cela eût été plus franc, plus conforme à mon inclination, et j'aurois évité les grands inconvénients dans lesquels ce ménagement me fit tomber ; mais je crus devoir me laisser conduire.

Madame de La Ferté vint enfin le soir dans son appartement. Je l'attendois avec frayeur, prévoyant l'orage que j'allois essuyer, et plus peinée que de tout le reste de me voir chargée de torts envers une personne qui m'avoit comblée d'amitié. Elle entra dans sa chambre, non point avec ces éclats qui lui étoient ordinaires, mais avec une froideur haute. Elle s'assit tranquillement et me dit : J'ai appris avec surprise, mademoiselle, que vous cherchiez à vous placer ; je croyois que vous comptiez sur moi. Si vous préférez d'être à une grande princesse, cela ne se devoit pas négocier sans ma participation ; mais il faut savoir ce que vous pensez, et ce que vous voulez faire. Tout ce qui vous plaira, madame, lui répondis-je ; je suis dans vos mains, je vous dois tout ; vous disposerez de moi à votre gré. Eh bien ! mademoiselle, reprit-elle, puisque j'en suis la maîtresse, je ne vous céderai à personne, et j'aurai soin que vous soyez assez bien avec moi pour ne rien regretter. Elle me dit ensuite qu'elle alloit me faire accommoder un joli appartement dans sa maison ; que j'y vivrois aussi maîtresse qu'elle ; que je lui tiendrois compagnie quand elle y seroit ; et que, lorsqu'elle iroit à la cour, elle me laisseroit un équipage à Paris pour faire tout ce qui me plairoit.

J'aurois trouvé ce plan de vie agréable, si je n'en avois pas considéré le revers; si je n'avois pas su que ma sœur, prise d'abord sur le pied d'une favorite, étoit devenue femme de chambre; si je n'avois pas jugé que plus l'entêtement pour moi étoit violent, moins il seroit durable, et plus il exciteroit la jalousie de cette troupe de femmes dont sa maison étoit remplie : car, outre la Louison, qui étoit à la tête, ma sœur, et en sous-ordre d'autres femmes de chambre, elle élevoit une jeune fille, qu'elle avoit nommée Sylvine, belle comme le jour, ramassée dans les champs, à la Loupe, l'une de ses terres; elle idolâtroit cette nymphe, et n'épargnoit rien pour la décorer et pour cultiver ses talents, et entre autres sa voix admirable. Cette vive affection n'empêcha pas que, dans la suite, elle n'ait fini par la servir comme les autres; sort aussi inévitable que celui des amants de Circé. Qu'aurois-je fait au milieu de tout cela? Mais quels moyens de m'en tirer? Je revis M. de Malesieu; il me dit que l'affaire étoit sans ressource; que madame la duchesse du Maine ne se brouilleroit pas pour moi avec la duchesse de La Ferté, son ancienne amie; et qu'à moins que je ne pusse par moi-même me dégager d'avec elle, il n'y avoit plus rien à espérer.

Dans ce dessein, je pris l'étrange résolution de m'étudier à déplaire à cette personne enchantée de moi, que j'aimois; car, tant de marques d'amitié que j'avois reçues d'elle m'avoient touchée sensiblement : d'ailleurs, quoiqu'elle eût de grands défauts, je la trouvois extrêmement aimable, et ne lui faisois pas un démérite

personnel des inconvénients dont elle étoit entourée.

Pour comprendre ce qu'il en coûte à l'amour-propre et à la bonté du cœur de se contrefaire en mal, il faudroit l'avoir éprouvé; et c'est une expérience qui n'est pas commune.

J'eus occasion d'exécuter ce projet singulier dans le voyage qu'elle me fit faire à La Ferté. Elle ne négligea rien pour me le rendre agréable. Elle savoit que j'aimois extrêmement mademoiselle de Grieu, qui étoit avec moi à la Présentation; elle l'engagea à cette partie de campagne, et nous mena l'une et l'autre avec elle. Je fus incommodée en chemin, et ne dissimulai plus, comme j'avois coutume de faire. Je me laissai aller à mes différentes humeurs, qui devoient lui paroître d'autant plus choquantes, qu'elle n'en avoit rien aperçu jusqu'alors. Je contrariois ce qui n'étoit pas de mon goût; je disois ma pensée, sans la mettre d'accord avec les siennes; enfin je me donnois toute liberté, mais avec plus d'effort que ne m'eût fait la contrainte. Elle en fut blessée, sans prendre le dégoût que je voulois lui inspirer; entreprise d'autant plus difficile à suivre, que jamais je ne l'avois vue ni plus aimable, ni de meilleure compagnie. Elle déposoit à la campagne un air de hauteur qu'elle maintenoit à la cour et aux environs. On y vivoit avec elle dans la plus grande familiarité. Elle la portoit si loin, qu'elle assembloit non-seulement ses domestiques, mais tous les gens qui fournissoient sa maison, comme boucher, boulanger, etc.; les mettoit autour d'une grande table, et jouoit avec eux une espèce de lansquenet. Elle me

disoit à l'oreille : Je les triche; mais c'est qu'ils me volent.

Nous fûmes une quinzaine de jours à La Ferté : c'est un très beau lieu. J'y avois mon intime amie; nous y faisions de belles promenades, et bonne chère, quoique la duchesse n'eût pas amené son cuisinier, contre qui elle s'étoit piquée, parce qu'il lui avoit demandé des lardoires. Voilà, lui dit-elle, comment les grandes maisons se ruinent : toujours des lardoires. Il en a coûté au maréchal de La Ferté douze cent mille francs pour des lardoires. J'aime mieux que mon concierge me fasse à manger. Ainsi fut fait. Au retour de notre voyage, elle me dit : Votre logement chez moi n'est pas encore prêt, j'y vais faire travailler; vous passerez ce temps-là dans votre couvent : j'y payerai votre pension. J'y retournai avec joie, et quelque espérance que, de délais en délais, il pourroit arriver un dénoûment favorable. En effet, la crainte d'aliéner Louison, et quelque autre embarras qu'elle avoit actuellement, lui firent encore différer mon entrée chez elle, que je croyois devoir être vers la fin de l'année. Mais dans ce temps-là elle m'écrivit, et me demanda des projets de lettres pour le roi et la reine d'Espagne, M. de Vendôme et madame des Ursins, sur le gain d'une bataille, dont elle vouloit leur faire compliment. Elle me marquoit, à la fin de la sienne, de payer à mon abbesse pour le mois de janvier : qu'il falloit qu'elle fût encore privée de moi ce temps-là; mais qu'elle ne m'en aimoit pas moins... Le renouvellement de l'année me donna occasion d'écrire à M. de Malesieu. Je ne l'avois pas vu depuis mon affaire échouée,

la duchesse n'ayant plus voulu me remener à Sceaux. Ma lettre n'étoit que des complimens usités dans cette saison. M. de Malesieu y répondit par celle-ci :

A Versailles, le 16 janvier 1711.

« Je veux mal de mort à la poste, mademoi-
« selle, de m'avoir retardé de quinze jours le
« précieux témoignage de votre souvenir. Je re-
« çois dans le moment la lettre que vous m'avez
« fait l'honneur de m'écrire le premier jour de
« cette année. La diligence n'est pas bien grande
« par rapport au chemin; mais ce qui me fâche
« encore plus, mademoiselle, en lisant votre
« lettre, c'est d'apprendre que vous êtes encore
« dans votre couvent : j'aurois cru, sur cela, ma-
« dame de La Ferté partie pour quelque voyage
« de long cours, si je n'avois eu l'honneur de la
« voir ici dans les premiers jours de ce mois. Je
« ne sais donc quelle interprétation donner à la
« continuation de votre clôture. Madame la du-
« chesse de La Ferté me fit l'honneur, à Sceaux,
« de me parler de vous avec tant d'estime, et un
« si grand désir de vous attacher à elle; sur la
« proposition que je lui fis, de la part de ma-
« dame la duchesse du Maine, elle me témoigna
« avec des termes si obligeants, à quel point
« elle vous jugeoit nécessaire à la conduite de
« ses affaires, et à sa propre satisfaction, que je
« vous avoue, mademoiselle, que je lui conseillai
« de suivre son inclination, et de garder, pour
« elle-même, une personne dont elle connoissoit
« si bien les rares qualités. Je n'avois donc garde
« d'imaginer aujourd'hui que vos conditions ne

« fussent pas encore faites avec cette dame, qui « certainement a un goût excellent pour le « mérite, et qui m'a paru en effet si prévenue « pour le vôtre. Quand j'aurai l'honneur de la « voir, je tâcherai d'avoir l'explication de cette « énigme.

« J'ai l'honneur d'être, mademoiselle, très res- « pectueusement, votre, etc. »

Sur cette lettre de M. de Malesieu, je lui mandai que j'avois sujet de croire que madame la duchesse de La Ferté ne songeoit plus à m'attacher à elle; que je pouvois me regarder comme libre à cet égard, et profiter des bontés de madame la duchesse du Maine, s'il y avoit encore lieu d'y prétendre. Il montra cette lettre à la duchesse de La Ferté, qui, outrée, me fit mander dans le moment par ma sœur qu'elle ne vouloit plus entendre parler de moi. Je fus au désespoir qu'il la lui eût fait voir, et m'eût attiré par là toute son indignation, que j'avois en effet méritée. C'est, à ce qu'il me semble, l'endroit le plus défectueux de ma vie; car, quoique ma sœur, qui vraisemblablement ne me vouloit pas avec elle, m'eût exagéré les irrésolutions de la duchesse, et fait entendre qu'elle ne se détermineroit point à me mettre dans sa maison, et me laisseroit toujours en l'air, je n'en devois pas être assez persuadée pour l'assurer si positivement à M. de Malesieu. Cependant je lui récrivis pour lui apprendre cette entière rupture. Voici la réponse qu'il me fit :

A Versailles, le 24 janvier 1711.

« J'ai lu à madame la duchesse du Maine la « dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur « de m'écrire. S. A. S. n'a pas été peu surprise « d'y apprendre que madame la duchesse de La « Ferté vous a renvoyé votre parole par made- « moiselle votre sœur. Elle m'ordonne, made- « moiselle, de vous mander qu'au printemps « prochain, c'est-à-dire vers le temps qu'elle ira « s'établir à Sceaux, elle exécutera le projet « qu'elle avoit formé ci-devant. Elle aura cepen- « dant le loisir d'en reparler à madame la du- « chesse de La Ferté, de la bouche de laquelle « vous voyez bien qu'elle ne peut se dispenser « d'apprendre qu'on vous rend la liberté de son- « ger à un nouvel engagement. C'est un devoir « d'honnêteté auquel madame la duchesse du « Maine se croit engagée. Je serai ravi, made- « moiselle, quand l'affaire sera conclue selon vos « souhaits. Deux ou trois mois de retard ne la « feront pas manquer.

« Je suis, mademoiselle, au delà de toute ex- « pression, votre, etc. »

Cette lettre me donna assurance de mon sort, que je ne prévoyois pas alors être tel qu'il le fut. Je restai cependant encore huit mois à la Présentation; j'en sortois peu, craignant de recevoir des ordres qui ne m'y trouvassent pas, ou de rendre ma conduite suspecte. Je n'entendis parler de rien que quatre ou cinq mois après.

Il ne m'est resté qu'un souvenir confus de ce qui remplit ce temps-là; je sais seulement que

M. de Silly, informé par sa mère de ce qui me regardoit, m'écrivit, de l'armée où il étoit alors, cette lettre :

Au camp de Folleu, ce 17 août.

« Je croyois que vous me connoissiez mieux « que vous ne faites. Où avez-vous donc pris « que les situations servent de règles à mon es- « time et à mon amitié ? Je sais trop bien que la « fortune dépend plus du hasard, ou des con- « jonctures, que du mérite. Je suis fort aise des « espérances que vous avez ; je le serai encore « bien davantage quand vous serez placée comme « je le désire.

« C'est un acheminement à tout que de la « considération ; tâchez, je vous prie, d'en faire « un prompt usage. L'envie la suit de près, dans « un temps où peu de gens s'en attirent. Je vous « prie aussi de chercher à plaire, d'être com- « plaisante, et de ne faire voir de votre esprit « que ce qui conviendra à ceux à qui vous par- « lerez : surtout qu'on ne puisse pas vous ima- « giner capable de gouverner. Contentez-vous « de montrer un caractère sage avec des talents « agréables ; l'on aime bien mieux cela que de « l'esprit : le premier plaît, et le dernier se fait « craindre. Je suis sûr que vous avez pensé tout « ce que je vous mande, et je ne vous le répète « que pour vous faire voir que je pense comme « vous.

« Mandez-moi plus particulièrement de vos « nouvelles, et comptez sur l'intérêt que je « prends à ce qui vous regarde. Adieu, made- « moiselle. »

Je commençois à m'inquiéter de n'entendre parler de rien, lorsque ma sœur m'apporta une lettre de madame la duchesse de La Ferté, et celle-ci de M. de Malesieu :

« Enfin, mademoiselle, le temps est arrivé; « madame la duchesse du Maine m'ordonne de « vous mander de sa part que vous pouvez venir « dans trois ou quatre jours. Madame la du- « chesse de La Ferté lui parla dernièrement si « avantageusement de vous, qu'elle l'a détermi- « née à ne pas différer plus long-temps. Je me « fais un grand plaisir, mademoiselle, d'être « bientôt à portée de vous rendre quelques pe- « tits offices, et de vous témoigner en effet que « je suis, au delà de toute expression, votre très « humble, etc. »

A Sceaux, le 11 septembre 1711.

Je ne mets pas ici la lettre foudroyante que m'écrivit madame de La Ferté, quoique je l'aie encore, parce qu'elle ne m'a paru digne ni d'elle ni de moi : elle me marquoit de me rendre le lendemain matin à Sceaux, pour qu'elle me présentât elle-même à LL. AA. SS. Ma sœur m'apprit, après m'avoir remis ces deux lettres, qu'une femme de chambre de madame la duchesse du Maine s'étoit retirée; qu'on avoit jugé que cette place seroit assez bonne pour moi, dont l'éclat était passé; que la duchesse de La Ferté y trouvant l'occasion de se venger, avoit appuyé la proposition, et se faisoit un régal de me présenter sur ce pied-là.

Je vis ma perte dans cet événement, et je sentis que le caractère indélébile de femme de

chambre ne laissoit plus de retour à ma fortune ; cependant il n'y avoit pas moyen de reculer. Je ne pouvois ni démentir les démarches que j'avois faites pour être à madame la duchesse du Maine, ni insister sur les conditions avec une personne comme elle. Je me voyois haïe de la duchesse de La Ferté, autant que j'en avois été aimée, sans appui, sans ressource. Il fallut subir le joug.

Je me rendis donc à Sceaux, aux ordres de la duchesse ; elle me mena comme en triomphe, et me présenta à la princesse, qui à peine jeta un regard sur moi. Elle continua de me traîner, attachée à son char, chez toutes les personnes à qui je devois être présentée. Je la suivois avec la contenance d'un captif vaincu. Ce cérémonial achevé, elle me dit que je n'avois plus besoin d'elle, et qu'elle ne vouloit avoir à l'avenir aucune relation avec moi. Je ressentois encore plus la perte de son amitié que les effets de son ressentiment.

Je passai ce premier jour dans un égarement d'esprit, qui ne m'en a laissé aucun souvenir distinct. Je sais seulement que je fus étrangement surprise en voyant la demeure qui m'étoit destinée. C'étoit un entresol si bas et si sombre, que j'y marchois pliée et à tâtons : on ne pouvoit y respirer faute d'air, ni s'y chauffer, faute de cheminée. Ce logement me parut si insoutenable, que j'en voulus faire quelque représentation à M. de Malesieu. Il ne m'écouta pas. A toutes les prévenances qu'il m'avoit faites, à toute l'estime qu'il m'avoit témoignée, succédèrent les dédains qu'on a pour la valetaille. Je ne m'y exposai plus. Tous ceux qui m'avoient

recherchée dans la maison m'abandonnèrent de même, dès que j'y fus mise à si bas prix.

J'entrai en fonction. On me donna pour mon partage ce qui s'appelle, en termes de l'art, les chemises à bâtir. Je me trouvai fort embarrassée ; je n'avois jamais fait que les petits ouvrages dont on s'amuse dans les couvents, et je n'entendois rien aux autres. Je passai la journée tant à prendre les mesures qu'à exécuter cette grande entreprise ; et quand madame la duchesse du Maine eut mis sa chemise, elle trouva dans le bras ce qui devoit être au coude. Elle demanda qui avoit fait cette belle opération ; on répondit que c'étoit moi. Elle dit, sans s'émouvoir, que je ne savois pas travailler, et qu'il falloit laisser ce soin à une autre. Je me consolai du mauvais succès par ses suites. Il est pourtant vrai que, de la meilleure foi du monde, j'avois fait tout le mieux qu'il m'avoit été possible ; mais, avec cette bonne volonté, je remplissois mal mon ministère. J'ai cent fois admiré la patience avec laquelle cette princesse, quoique peu endurante, supportoit mes balourdises.

La première fois que je lui donnai à boire, je versai l'eau sur elle au lieu de la mettre dans le verre. Le défaut de ma vue extrêmement basse, joint au trouble où j'étois toujours en l'approchant, me faisoit paroître dépourvue de toute compréhension pour les choses les plus simples. Elle me dit un jour de lui apporter du rouge, et une petite tasse avec de l'eau qui étoit sur sa toilette ; j'entrai dans sa chambre, où je demeurai éperdue, sans savoir de quel côté tourner. La princesse de Guise y passa par hasard ; et surprise de me trouver dans cet égarement : que

faites-vous donc là? me dit-elle. Eh! madame, lui dis-je, du rouge, une tasse, une toilette; je ne vois rien de tout cela. Touchée de ma désolation, elle me mit en main ce que, sans son secours, j'aurois inutilement cherché.

Je dirai encore quelques-unes de mes bévues plus singulières, et qui sembloient tenir de l'imbécillité. Madame la duchesse du Maine, étant à sa toilette, me demanda de la poudre; je pris la boîte par le couvercle; elle tomba comme de raison, et toute la poudre se répandit sur la toilette et sur la robe de la princesse, qui me dit fort doucement : Quand vous prenez quelque chose, il faut que ce soit par en bas; je retins si bien cette leçon, qu'à quelques jours de là m'ayant demandé sa bourse, je la pris par le fond, et je fus fort étonnée de voir une centaine de louis, qui étoient dedans, couvrir le parquet : je ne savois plus par où rien prendre.

Je jetai encore aussi sottement un paquet de pierreries que je pris tout au beau milieu. On peut juger avec quel mépris mes compagnes, adroites et stylées, regardoient mes inepties.

Je fis ce que je pus pour gagner leurs bonnes grâces : la bienséance me portoit à vivre avec elles; la nécessité m'y contraignit. Le froid commençoit à se faire sentir; il n'y avoit qu'une garde-robe commune pour se chauffer. Je passois donc une partie du jour dans leur entretien : j'y conformai le mien. Je leur disois ce que je croyois leur convenir; mais, soit que je ne me rencontrasse pas heureusement, soit que je ne prisse pas assez naturellement leur ton, j'encourus leur aversion. Je n'en avois point pour elles, mais un peu de dégoût, et j'aimai

mieux me réduire à supporter le froid que l'inconvénient de leurs humeurs et l'ennui de leur conversation. Je me renfermai donc dans ma spélonque, et trouvai ma consolation dans la lecture.

Je n'avois pas l'entière jouissance de ce réduit. La première femme de chambre, qui couchoit toutes les nuits chez madame la duchesse du Maine, le partageoit le jour avec moi. Elle avoit ses heures pour dormir; des temps qu'elle vouloit passer avec son mari. Alors j'élisois mon domicile dans un bosquet : le froid ou la pluie ne me laissoit d'autre asile que les galeries. Mon habitation à Versailles, où nous passions l'hiver, étoit encore plus insoutenable ; le moindre rayon de lumière n'y avoit jamais pénétré. Une compagne plus insociable que celle que j'avois l'été à Sceaux, y restoit jour et nuit. Le défaut d'espace obligeoit sans cesse à disputer le terrain, et la fumée contraignoit de l'abandonner.

Les deux femmes de chambre avec lesquelles je logeois alternativement étoient mal ensemble. On ne pouvoit se concilier l'une sans aliéner l'autre. Pour éviter la guerre civile, je m'exposois à la guerre étrangère, et changeois mes traités avec une inconstance réglée sur le cours des saisons. J'aurois voulu tout accorder, mais le plus habile politique y eût échoué. On peut prendre quelque ascendant sur des gens qui ont des vues saines, des intérêts connus, des passions ordinaires : il n'en est pas de même de ces sortes d'esprits, dont les idées sont à l'envers, les mouvements à contre-sens, et les bas intérêts cachés dans la poussière.

Cependant ma sœur, affligée que je n'eusse

pas une entière approbation dans le corps des femmes de chambre, me donna avis qu'elles me trouvoient froide et peu prévenante; que cela passoit pour fierté et mépris; qu'il falloit faire cesser ces bruits désavantageux. J'étois devenue si docile, que je lui dis : Eh bien! que faut-il faire? Il faut, me dit-elle, rendre quelques visites aux femmes étrangères qui sont dans la maison, et leur faire beaucoup de politesses. Allons, lui dis-je, quand vous voudrez. Elle, charmée de me trouver dans de si heureuses dispositions, me mena sur-le-champ dans une nombreuse assemblée de ces personnes. Les unes jouoient; les autres regardoient jouer. Je m'assis auprès des désœuvrées, et choisis celle que je trouvai sous ma main, pour lui adresser mon bien-dire. Je me confondis en compliments, en louanges, en airs affectueux; enfin j'y mis, non pas tout ce qui étoit en moi, mais ce que j'avois été chercher bien loin. Cela réussit mal; il se trouva que cette personne, dont j'avois fait mon pilier de manége, étoit dans la dernière classe des esprits de cet ordre. Mon peu de discernement devint un sujet de risée. Il est vrai que ces physionomies-là me paroissoient aussi semblables que toutes celles d'un troupeau de moutons. Ma sœur me traîna encore à Versailles, chez les femmes du duc d'Anjou, que je croyois un peu plus huppées. Elles me demandèrent si j'avois bien des profits; combien de ceci, combien de cela; toutes choses dont je ne savois rien, et dont l'ignorance me faisoit paroître stupide. Mais c'est assez et trop parler de mon métier.

Il n'y avoit pas quinze jours que j'avois pris

possession de ma place, lorsque le marquis de Silly, qui la croyoit meilleure, m'écrivit cette lettre, pour m'en faire compliment :

« Quoiqu'il y ait long-temps que je n'ai en-
« tendu parler de vous, mademoiselle, je m'in-
« téresse toujours véritablement à ce qui vous
« regarde, Je suis ravi que vous soyez pour tou-
« jours avec madame la duchesse du Maine. Je
« vous ai désiré la place que vous allez occuper,
« dès que l'on m'a mandé qu'il en étoit question.
« Je suis seulement fâché de penser que vous ne
« pourrez plus venir passer quelque temps dans
« les lieux où j'habite assez souvent. Je n'ai
« point oublié le plaisir qu'il y a d'être avec
« vous ; et je sais par expérience que l'on trouve
« difficilement... Mais je m'aperçois que je vous
« loue trop, et je ne veux pas vous gâter. Je
« crois cependant que cette précaution est inu-
« tile. Vous savez bien précisément tout ce que
« vous valez. Adieu, mademoiselle. J'ai beau-
« coup d'envie de vous voir. »

Ce signe d'un souvenir qui m'étoit toujours également cher me donna toute la satisfaction dont mon âme étoit alors capable. Cependant une vie si dure, si dégoûtante, si différente de celle que j'avois menée, me jeta dans une tristesse qui fut remarquée sur mon visage. Il n'y avoit que lui qui pût me trahir : je ne parlois à personne. Madame la duchesse du Maine s'en plaignit ; et M. de Malesieu dit à Duverney de m'en avertir. Il venoit quelquefois à Sceaux, et m'y avoit vantée singulièrement. Sa passion pour l'anatomie lui persuadant que cette science

fondoit le vrai mérite, pour exagérer le mien, il avoit dit que j'étois la fille de France qui connoissoit mieux le corps humain. La duchesse de La Ferté, aussi attentive à me donner des ridicules, qu'elle avoit été soigneuse de me faire valoir, ne laissa pas échapper ce trait de mon éloge. Duverney, pour remplir sa mission, m'exhorta à supporter le mal présent, dans l'espérance d'un plus heureux avenir. Il me prédit que je serois connue, estimée et considérée; que je gagnerois la confiance de la princesse, et que ses bontés en seroient des suites infaillibles. Je n'y crus pas plus qu'aux almanachs. Je n'étois à portée de rien, pas même de dire une parole. Madame la duchesse du Maine ne m'en adressoit aucune, et ne sembloit pas se douter que je fusse capable ni d'entendre, ni de répondre. J'eus occasion de sentir combien j'étois ignorée, par une badinerie que je hasardai.

Cette princesse, quelques années après qu'elle eut fait l'acquisition de Sceaux, avoit institué un ordre de la Mouche à miel, qui avoit ses lois, ses statuts, un nombre fixe de chevaliers et de chevalières, qui s'élisoient en chapitre, avec grande cérémonie. Dès qu'il y avoit quelque place vacante, toutes les personnes de sa cour briguoient pour l'obtenir. Le cas arriva six ou sept mois après que je fus dans sa maison. Grand nombre de prétendants se présentèrent, entre autres les comtesses de Brassac et d'Uzès, et le président de Romanet. Celui-ci l'emporta, au préjudice des dames, qui affectèrent un grand ressentiment, et se plaignirent que l'élection n'avoit pas été juridique. Cela me fit imaginer de dresser en leur nom une protestation en

termes de palais, et d'une écriture de chicane, que j'envoyai, par une voie inconnue, au président. Je ne confiai ce petit secret à personne; et j'eus le divertissement de voir l'inquiétude où l'on étoit pour découvrir d'où venoit cette pièce. On l'attribua d'abord à M. de Malesieu, ou à l'abbé Genest; ensuite aux personnes intéressées : on sut qu'elles n'y avoient aucune part. Enfin les soupçons descendirent jusqu'aux plus ineptes de la maison, sans arriver jusqu'à moi, qui me contentai de jouir de l'embarras où l'on étoit, et d'en entendre parler sans cesse pendant plus de quinze jours que cette inutile recherche occupa. Elle me donna lieu de faire ces vers, que l'incertitude du succès m'empêcha de produire :

N'accusez ni Genest, ni le grand Malesieux,
D'avoir part à l'écrit qui vous met en cervelle.
L'auteur que vous cherchez n'habite point les cieux.
Quittez le télescope, allumez la chandelle,
Et fixez à vos pieds vos regards curieux :
Alors, à la clarté d'une foible lumière,
Vous le découvrirez gisant dans la poussière.

L'humiliation de mon état teignoit de sa couleur jusqu'aux louanges qu'on me donnoit. J'en reçus une de M. de Lassay, dont je fus outragée. Madame la duchesse du Maine, en se déshabillant, laissa tomber quelques louis de sa poche. Je les ramassai, et les remis sur sa toilette. Votre Altesse a des femmes bien fidèles, dit Lassay en me regardant. Je baissai les yeux avec confusion, disant en moi-même : Dois-je être louée ainsi? Puis-je en être contente? Ce n'étoit là que les petits chagrins attachés à ma condition,

qui naissoient chaque jour sous mes pas. J'en éprouvai un tout autrement sensible, dans la perte que je fis d'un intime ami. Je reçus cette lettre de l'abbé de Vertot, au moment que j'attendois le moins une si triste nouvelle :

« Je suis bien fâché d'être obligé de vous annoncer la perte que nous venons de faire de feu M. Brunel, votre ami et le mien. Vous perdez, mademoiselle, plus qu'une autre, parce qu'il vous estimoit plus que personne du monde. Si des sentiments respectueux pouvoient remplacer ce que vous perdez du côté du mérite, je prendrois la liberté de vous offrir un attachement inviolable. M. de Fontenelle est inconsolable. Il n'est point question de philosophie : la nature, le bon cœur, tout a rentré dans ses droits. Il est véritablement à plaindre : vous ne l'êtes pas moins. Je souhaite que cette austère raison, dont je me plains quelquefois, ne vous abandonne pas dans une si triste occasion.

« J'ai l'honneur d'être, etc..... M. Brunel est mort à Rouen, d'une pleurésie. »

1er décembre.

Ma douleur fut vive, autant qu'elle étoit juste ; je perdois un ancien ami, respectable par son mérite, digne de mes sentiments par les siens, et j'avois eu le malheur d'offenser son amitié par le refroidissement qu'il avoit remarqué dans la mienne. La fantaisie dont j'étois possédée, la distraction que me causoient tant de nouveaux objets, avoient apporté un grand changement

dans mon âme. Il s'en étoit aperçu dans un voyage qu'il fit à Paris depuis que j'y demeurois, et en avoit été justement blessé. Je n'en vis rien, et ne songeai pas à le ramener à moi; mais une lettre qu'il m'écrivit peu de temps avant sa mort m'apprit tous mes torts, et augmenta mes regrets de la perte que je faisois, d'autant plus grande qu'il alloit s'établir à Paris, et qu'à mesure que la raison me seroit revenue, j'aurois repris mes anciens sentiments. Je fus sensiblement affligée, et je le suis encore, de me voir privée pour jamais d'un tel ami.

Il m'avoit prêté de l'argent sans billet, lorsque j'avois cru en pouvoir prendre avec sûreté de m'acquitter. Je n'avois songé qu'à remplir ce devoir depuis que j'avois quelque chose, et heureusement je me trouvai cette petite somme. J'allai chez M. de Fontenelle, pour le prier de la faire tenir aux héritiers. Je le trouvai dans une affliction qui me fit plaisir, parce qu'elle honoroit notre ami. Il m'a dit, long-temps après, qu'il n'avoit jamais pu réparer cette perte; et non plus que lui, je n'ai trouvé personne d'un mérite si complet.

La vie triste et pénible que je menois occupoit sans cesse mon esprit des moyens de m'en tirer. Je passois les jours et les nuits dans ces réflexions. Le peu de gens qui s'intéressoient à moi cherchoient aussi quelque dénoûment à m'offrir. On me proposa une place de gouvernante chez une princesse d'Allemagne, à des conditions utiles et honorables. Je fus extrêmement tentée de l'accepter. Cependant, ne voulant pas m'en fier à moi, j'en écrivis à l'abbé de Vertot, le seul ami qui me restât. Sa sage réponse,

l'incertitude des promesses, les inconvénients qu'il me fit envisager, me déterminèrent à refuser cette proposition. On m'en fit une plus singulière peu après celle-ci.

Une femme aimable, avec qui j'étois assez liée, me vint voir un jour à Sceaux, et me dit : Je sais que vous n'avez trouvé rien moins que ce que vous espériez dans la situation où vous êtes; que vous vous y déplaisez infiniment, et que vous ne songez qu'à en sortir : je viens vous en offrir une autre. Il y a quelqu'un dans le monde prêt à donner un fonds, afin que cela ne vous manque jamais, qui vous mette en état d'avoir un petit appartement dans Paris, et de quoi vivre commodément, avec quelques domestiques pour vous servir. On ne vous demande rien, que de trouver bon qu'il y ait chez vous une porte qui communique dans une autre maison, et que vous y laissiez passer une dame qui sera de vos amies, et vous viendra voir souvent. Je n'eus pas besoin cette fois de consulter pour ma réponse; elle fut, comme on peut croire, toute des plus négatives. La dame insista; je ne lui fis nulle question, ne jugeant pas à propos d'approfondir ce mystère. Tout ce que j'en pus juger fut qu'il s'agissoit de gens qui ne plaignoient pas la dépense pour mettre leur intelligence à couvert.

Une troisième proposition me fut faite par un des plus grands seigneurs du royaume. La princesse sa femme, très familière aussi-bien que lui dans notre cour, me témoigna le désir qu'il avoit de me voir, et me pria de recevoir ses visites. Le canal par où passoit cette demande m'obligea de l'agréer. Je le vis : il plaignit ma

situation, m'offrit de m'en tirer; me proposa un établissement chez lui avec toutes sortes d'agréments, et quelques soins pour l'éducation de ses filles. Je fus tentée de nouveau, et consultai encore mon abbé. Il me fit une réponse aussi sensée que la première : elle tendoit au refus. Le trop d'empressement que je sentis dans ces offres me les rendit suspectes, et me décida à ne les pas accepter.

Ces ouvertures pour ma retraite, toujours refermées par les barrières que j'avois posées autour de moi, ne servoient qu'à me faire sentir l'impossibilité d'échapper à mes malheurs. J'en éprouvai un nouveau, qui me fut des plus sensibles : il y avoit à Sceaux une madame de M..... (1) qu'on employoit à faire les rôles de confidentes dans les comédies; elle m'avoit, dès les premiers temps, offert sa chambre, au lieu des bois où je faisois ma résidence. Le froid m'en avoit chassée, comme la faim en chasse les loups. J'avois d'autant plus volontiers accepté cette offre, que je n'allois chez elle que lorsqu'elle n'y étoit pas. Cela me donna pourtant un air de liaison avec cette femme. Elle avoit été fort belle. Son mari, croyant qu'elle l'étoit encore, continuoit d'en être extrêmement jaloux. Comme elle appréhendoit de vivre avec lui, elle pria madame la duchesse du Maine, quand elle fut à Versailles, de l'y mener et de la loger à son hôtel. Elle passoit la journée au château, et me demanda d'aller dans mon manoir quand elle auroit quelque chose à faire. J'y consentis, ne pouvant honnêtement lui refuser, à Versailles, l'hospitalité

(1) Mme de Malause (?). (L.)

qu'elle exerçoit envers moi à Sceaux. Un jour que j'étois dans l'appartement de madame la duchesse du Maine, elle me demanda la clef de l'entresol; je la lui donnai, et j'y montai bientôt après. Je fus surprise de l'y trouver prenant le café avec un officier suisse de nos courtisans. Je lui en fis des reproches en plaisantant; car je n'y entendois pas finesse, et je crois véritablement qu'il n'y en avoit point. Cependant ce mari jaloux l'étant venu chercher, on lui dit qu'elle étoit chez moi; il y monta, et trouvant Diesbach, il emmena sa femme transporté de colère, quoique ma compagne et moi fussions avec elle. Il la maltraita, à ce qu'elle prétendit, au point de la réduire à s'aller jeter dans un couvent. Malheureusement pour moi, elle choisit celui d'où je sortois; et pour avoir droit d'y entrer, elle écrivit une lettre au ministre, par laquelle elle accusoit son mari, autrefois de la religion protestante, de mettre sa foi en danger. Je ne savois rien de tout cela. Madame la duchesse du Maine étant allée passer quelques jours à l'Arsenal, où elle ne me menoit pas, je fus chez madame de Vauvray. Nous étions à table, lorsque je vis avec surprise entrer un valet de pied de notre livrée. Il me dit que S. A. S. me mandoit de l'aller trouver chez M. le premier président, où elle étoit: c'étoit M. de Mesmes. J'y arrivai sans savoir de quoi il s'agissoit. Je vis de toutes parts des visages sévères. On me fit la lecture d'une lettre de M. de M....., par laquelle il m'accusoit de conduire depuis long-temps une intrigue de sa femme avec M. Diesbach, qu'il avoit surpris dans ma chambre. Pour donner plus de force à

son accusation, il disoit qu'ayant été élevée par la maréchale de La Ferté (je ne l'avois jamais vue), il n'étoit pas surprenant que je fusse propre à un tel ministère.

Je contai naïvement le fait tel qu'il étoit : j'affirmai, et cela étoit vrai, que c'étoit l'unique fois que ces deux personnes se fussent rencontrées chez moi ; que je n'avois eu nulle connoissance, pas même le moindre soupçon d'aucune liaison entre elles ; qu'au surplus, je n'avois eu d'autre éducation que celle du couvent, où j'avois été depuis ma naissance, jusqu'à mon entrée chez S. A. S. On ne fit pas grande attention à ma défense, et j'entendois qu'on se disoit : On n'auroit pas cru cela d'elle. J'aurois encore moins cru essuyer jamais une pareille accusation.

Après cet interrogatoire, on me renvoya chez madame de Vauvray, où j'eus le lendemain une humiliation qui n'étoit pas si sérieuse. Elle voulut que je tinsse, avec son fils, l'enfant d'un de ses domestiques. Je parus si stupide au curé qui faisoit le baptême, qu'il me demanda si je pourrois bien signer mon nom. Il est vrai que je n'avois pu lui dire de quelle paroisse j'étois, ni répondre à rien de ce qu'il m'avoit demandé.

Nous retournâmes à Versailles, où l'affaire de madame de M..... faisoit grand bruit. On avoit mis son mari en prison sur la lettre qu'elle avoit écrite contre lui. Je me trouvois fort désagréablement impliquée dans cette affaire. J'en eus un chagrin d'autant plus violent, que j'étois peu connue dans le monde, et que c'étoit y mal débuter. Je reçus dans mon accablement le coup de pied de l'âne. Mademoiselle Nanette, une de

mes compagnes, me dit obligeamment : Cette aventure est très désagréable pour nous toutes ; on parle d'une femme de madame la duchesse du Maine, et l'on se voit confondue. Je me trouvois moi-même si confondue de vivre avec elle, que je n'aurois jamais pensé que ce malheur dût la regarder.

Mon innocence et la vérité me soutinrent, au défaut d'autre soutien, et dissipèrent l'impression reçue contre moi. On me défendit de voir jamais madame de M....., et j'y consentis de bon cœur. Sa vue m'auroit été aussi odieuse que me le fut celle de Diesbach, dont je frémis la première fois que je le rencontrai, par le souvenir des peines qu'il m'avoit attirées.

Tant de maux redoublés ; des incommodités sans nombre ; des dégoûts ajoutés à un état humiliant, également insoutenables à un corps et à un esprit délicats ; une passion chimérique, si l'on veut, qui ne me fournissoit que des sentiments pénibles, me firent prendre la vie en horreur. Le désir de m'en délivrer parvint à affoiblir toutes les raisons contraires. L'opinion se plie presque toujours à ce qui favorise le sentiment ; et l'on ne voit guère que ce que l'on veut voir. Je vins donc à penser que je devois quitter la vie, qu'il me sembloit que je ne pouvois plus supporter. Le sentiment qui habitoit au fond de mon cœur (et peut-être n'étoit-ce qu'une adresse de sa façon) voulut paroître avant que de s'éteindre, et m'inspira de donner, par une lettre, connoissance de mon dessein à celui qui en étoit en partie la cause. J'écrivis. Quand j'eus cédé jusque-là à ma folie, la raison me revint. Je me résolus de vivre. Je n'envoyai

point la lettre; je la gardai comme un témoignage contre moi-même des égarements de mon esprit, et des excès où l'on peut tomber quand on s'abandonne à ses passions. La voici :

« Il y a cinq ans que je vous vis pour la pre-
« mière fois. Vous me traitâtes avec une indiffé-
« rence qui sembloit aller jusqu'au mépris. Irri-
« tée contre vous, je cherchai vos défauts; et il
« arriva que je découvris tout ce qu'il y a d'ai-
« mable en vous. Je voulois vous haïr, et je vous
« aimai. Je ne songeai plus qu'à vous cacher des
« sentiments auxquels je compris bien que vous
« ne répondriez pas. Cependant je ne pouvois
« souffrir que votre insensibilité vous en dérobât
« la connoissance. Vos moindres attentions me
« touchoient au dernier point; et je voulois si
« bien vous tenir compte de tout, que vos froi-
« deurs même trouvoient place dans ma recon-
« noissance : je les regardois comme un soin que
« vous aviez de m'arracher du cœur des espé-
« rances inutiles et dangereuses. Vous eussiez
« été jusqu'à la dureté avec moi, sans rien faire
« qu'augmenter l'estime que j'avois pour vous :
« estime si parfaite et si respectueuse, qu'elle
« alloit jusqu'à me faire condamner le dessein
« de vous plaire, sans m'en ôter le désir. Ni une
« longue absence, ni les changements de ma
« fortune, ni les secours d'une raison exercée
« n'ont pu m'en distraire. J'ai fait plus; j'ai
« voulu voir, j'ai vu ce qu'on disoit être de plus
« aimable. Que tout cela m'a paru différent de
« vous! Personne ne vous ressemble; et rien
« aussi ne ressemble à ce qu'on sent pour vous.
« Je ne m'accoutume point à voir des gens qui

« s'aiment ; et je ne comprends pas qu'on puisse « aimer quelqu'un, quand ce n'est pas vous qu'on « aime. Mais que pensez-vous, en ce moment, « de l'aveu que je vous fais ? Pour moi, je n'en « ai point de honte. Des sentiments tels que les « miens sont en quelque manière respectables. « Je ne cherche point à vous toucher. J'ai voulu « seulement vous apprendre ce que je suis pour « vous, et vous faire savoir que j'ai résolu de « mettre fin à mes peines. Je sens trop que je « vous appartiens, pour disposer de moi sans « vous en rendre compte. J'attends un mot de « vous ; et c'est tout ce que j'attends pour vous « dire un éternel adieu. »

Il y avoit quelques années que je n'avois vu M. de Silly, ni entendu prononcer son nom. Quelqu'un par hasard l'ayant nommé, j'en reçus une telle impression, que, voulant sortir un moment après du lieu où j'étois, les forces me manquèrent et je fus prête à tomber. Je me suis étonnée bien des fois qu'un sentiment privé de tout aliment eût conservé tant de force.

Une aventure à laquelle je ne devois prendre aucun intérêt me fit sortir inopinément de la profonde obscurité dans laquelle je vivois. Une jeune fille, nommée mademoiselle Tetar, excita la curiosité du public par un prétendu prodige qui se passoit chez elle. Tout le monde y alla. M. de Fontenelle, engagé par M. le duc d'Orléans, fut aussi voir la merveille. On prétendit qu'il n'y avoit pas porté des yeux assez philosophes : on en murmura ; et madame la duchesse du Maine, qui ne s'avisoit guère de m'adresser la parole, me dit : Vous devriez bien mander à

M. de Fontenelle tout ce qu'on dit contre lui sur mademoiselle Tetar. Je lui écrivis en effet, sans songer à autre chose qu'à m'attirer une réponse qui pût servir à son apologie. Il se trouva le même jour chez le marquis de Lassay, où les gens qui y étoient lui firent plusieurs plaisanteries sur ce sujet; ne les trouvant pas bonnes, il leur dit : En voici de meilleures; et leur montra ma lettre. Elle réussit. C'étoit l'affaire du jour : on en prit des copies, et elle courut tout Paris. Je ne m'en doutois pas; et je fus fort étonnée, quelques jours après, qu'étant venu beaucoup de monde à Sceaux pour voir jouer une comédie, chacun parla à madame la duchesse du Maine de cette lettre. Elle ne se souvenoit plus de ce qu'elle m'avoit dit, et ne savoit de quoi il étoit question. Elle me demanda si c'étoit moi qui l'avois écrite : je lui dis que oui. Aussitôt qu'elle m'eut parlé, tout ce qui composoit la compagnie vint à moi; et, pour lui faire sa cour, m'accabla de louanges; puis retournant à elle, on la félicitoit d'avoir quelqu'un dont elle pouvoit faire un usage si agréable. Jusque-là pourtant elle n'y avoit point songé. Elle voulut voir la lettre, et me la demanda. Je n'en avois pas de copie; mais tous ceux qui étoient chez elle l'avoient dans leur poche. Elle la lut, l'approuva, et connut qu'elle pouvoit me mettre en œuvre plus qu'elle ne faisoit. Je voulus comme les autres avoir ma lettre, et par l'événement j'en fis cas. On y voit que c'est moins l'importance des choses qui en fait le mérite, que l'*à propos*. La voilà :

« L'aventure de mademoiselle Tetar fait moins

« de bruit, monsieur, que le témoignage que « vous en avez rendu. La diversité des jugements « qu'on en porte m'oblige à vous en parler. On « s'étonne, et peut-être avec quelque raison, que « le destructeur des oracles, que celui qui a ren- « versé le trépied des sibylles, se soit mis à ge- « noux devant le lit de mademoiselle Tetar. On « a beau dire que les charmes, et non le charme « de la demoiselle, l'y ont engagé : ni l'un ni « l'autre ne valent rien pour un philosophe. « Aussi chacun en cause. Quoi ! disent les cri- « tiques, cet homme qui a mis dans un si beau « jour des supercheries faites à mille lieues loin, « et plus de deux mille ans avant lui, n'a pu dé- « couvrir une ruse tramée sous ses yeux ? Les « partisans de l'antiquité, animés d'un vieux res- « sentiment, viennent à la charge : Vous verrez, « disent-ils, qu'il veut encore mettre les pro- « diges nouveaux au-dessus des anciens. Enfin « les plus raffinés prétendent qu'en bon pyrrho- « nien, trouvant tout incertain, vous croyez tout « possible. D'un autre côté, les dévots paroissent « fort édifiés des hommages que vous avez ren- « dus au diable : ils espèrent que cela pourra « aller plus loin. Les femmes aussi vous savent « bon gré du peu de défiance que vous avez « montré contre les artifices du sexe. Pour moi, « monsieur, je suspends mon jugement jusqu'à « ce que je sois mieux éclaircie. Je remarque « seulement que l'attention singulière que l'on « donne à vos moindres actions est une preuve « incontestable de l'estime que le public a pour « vous ; et je trouve même dans sa censure quel- « que chose d'assez flatteur, pour ne pas crain- « dre que ce soit une indiscrétion de vous en

« rendre compte. Si vous voulez payer ma con-
« fiance de la vôtre, je vous promets d'en faire
« un bon usage.

« J'ai l'honneur d'être, etc. (1). »

J'avoue que je sentis une satisfaction fort douce de recueillir d'une chose faite sans dessein, et qui ne m'avoit rien coûté, ce que par un véritable travail je n'aurois peut-être jamais acquis : car je n'eus pas seulement le premier applaudissement ; la curiosité qu'on eut de me

(1) Mme de Staal ne donne pas la réponse de Fontenelle, communiquée en 1755 par l'abbé Trublet, qui en avait gardé copie, à l'*Année littéraire*. Voici cette réponse :

« J'aurai l'honneur, Mademoiselle, de vous répondre la même chose que je répondis à un de mes amis qui m'écrivit de Marly, le lendemain que j'eus été chez l'*esprit*. Je lui mandai que j'avois entendu des *bruits* dont je ne connoissois point le mécanisme, mais que pour décider il faudroit un examen plus exact que celui que j'avois fait, et le répéter. Je n'ai point changé de langage ; mais parce que je n'ai point décidé absolument que c'étoit un artifice, on m'a imputé de croire que c'étoit un lutin, et comme le public ne s'arrête pas en si bon chemin, on me l'a fait dire. Il n'y a pas grand mal à cela. Si l'on m'a fait le tort de m'attribuer un discours que je n'ai point tenu, on m'a fait l'honneur d'avoir de l'intention sur moi, et l'un ira pour l'autre. Je n'ai point cru que d'avoir décrié les vieilles prophéties de Delphes, ce fût un engagement pour détruire une jolie fille vivante, et dont on n'avoit jamais parlé qu'en bien. Si cependant on trouve que j'ai manqué à mon devoir, une autre fois je prendrai un ton plus impitoyable et plus philosophique. Il y a longtemps qu'on me reproche mon peu de sévérité. Il faut que je sois bien incorrigible, puisque l'âge, l'expérience et l'injustice du monde n'y font rien. Voilà, Mademoiselle, tout ce que je puis vous dire sur l'*esprit* qui m'a attiré une lettre que je le soupçonnerois volontiers d'avoir dictée, puisque enfin je ne suis pas éloigné d'y croire. Quand il me viendra aussi un démon familier, je vous dirai avec plus de grâces, et d'un ton plus ingénieux, mais non pas avec plus de sincérité, que je suis parfaitement, Mademoiselle, votre, etc... »

connoître me procura des sociétés et des amis de distinction. Mais rien ne me fit un plaisir si sensible que cette lettre que je reçus de M. de Silly :

A F ibourg, ce 20 décembre 1713.

« Votre lettre à M. de Fontenelle fait autant « de bruit que l'aventure de mademoiselle Tetar. « C'est un monument qui en assure le souvenir. « Il va s'étendre parmi les nations les plus bar- « bares. Tous les Allemands qui sont ici veulent « en avoir des copies. Il est assez mal à vous de « me laisser apprendre par le public une chose « qui vous intéresse, et qui vous attire l'appro- « bation de tous ceux dont on la désire. Traitez- « moi désormais avec plus de confiance ; et ne « me laissez point apprendre par d'autres ce qui « me sera sensible. Ceci vous y doit engager, « puisque la décision du public confirme ce que « je vous ai dit bien des fois. Adieu, mademoi- « selle. Souvenez-vous que je suis ici. »

Ce succès que j'eus dans le monde ayant réveillé son attention, il renoua commerce avec moi, d'autant plus volontiers, qu'étant retenu dans une ville d'Allemagne, où il commandoit, et où il fut trois ans, il souhaitoit d'être instruit par plusieurs voies de ce qui se passoit en France. Il me témoigna le plaisir que je lui ferois de lui mander régulièrement toutes les nouvelles que je pourrois apprendre. J'y devins attentive, et je lui écrivis avec autant d'assiduité que de circonspection. Je tâchois cependant de rendre mes lettres agréables. Les siennes devinrent à peu

près comme celles qu'on écrit à ses gens d'affaires : J'ai reçu la vôtre d'un tel quantième. Continuez de m'apprendre ce qui se passe. Vous avez manqué de m'instruire sur telle chose. Rien de plus. Malgré cela, l'écriture, le cachet me transportoit. J'attendois avec la plus vive impatience le jour, l'heure de les recevoir : et je me souviens d'une dispute que j'eus à Versailles avec le facteur, qui m'apportoit une de ses lettres, et qui ne vouloit, ni prendre mon argent, ni me la donner; parce que, non plus que moi, il n'avoit pas de monnoie. J'avois beau lui dire que je ne me souciois pas qu'il me rendît rien, il vouloit s'en aller, et me disoit froidement : Je reviendrai tantôt. C'étoit le matin. Eh quoi? dit ma compagne, en s'éveillant au bruit que nous faisions, une lettre n'est-elle pas aussi bonne à une heure qu'à l'autre? Elle lâcha généreusement quelques sous pour nous faire taire, et se rendormit.

Cette réputation subite attira, comme j'ai dit, les curieux autour de moi. Entre autres, l'abbé de Chaulieu, qui venoit quelquefois à Sceaux, et ne se seroit jamais avisé de me parler, voulut m'entretenir. La même fortune qui m'avoit fait valoir tout à coup, me soutint à l'examen. Soit prévention de la part des autres, ou désir de la mienne de conserver ce que le hasard m'avoit procuré, je ne me décréditai, à ce qu'il me semble, dans l'esprit de personne. J'acquis par la même occasion un ami solide, qui ne s'est jamais démenti à mon égard. C'étoit M. de Valincour, attaché au comte de Toulouse, connu par son esprit, son mérite et ses liaisons avec les gens illustres du siècle passé. Il souhaitoit de

me connoître, et me chercha à Fontainebleau où nous allâmes; mais il n'étoit pas aisé de me découvrir sous le degré où je faisois ma résidence. Enfin étant venu un jour à Sceaux, il se trouva auprès de moi à la comédie, et nous liâmes quelques conversations où il me parut prendre plaisir. Il revint à la comédie, et j'eus soin de lui garder la même place. Il fut touché de mon attention; et quelque temps après, me trouvant à Versailles, il m'écrivit pour me demander la permission de me venir voir. Je n'étois point farouche; j'y consentis de très bonne grâce.

Dans le même temps, madame la duchesse du Maine engagea M. le cardinal de Polignac, avec qui elle étoit en grande liaison, de lui expliquer en français son *Anti-Lucrèce*, composé en vers latins. Elle rassembloit tous les soirs dans son cabinet un nombre de personnes choisies pour l'entendre. M. de Valincour en étoit, et venoit attendre chez moi l'heure de ce docte rendez-vous. Les raisons de m'y admettre n'avoient pu encore prévaloir sur celles qui m'excluoient de tout. J'avois demandé quelque temps auparavant d'assister à la lecture qui se fit à Sceaux du premier livre de cet ouvrage, traduit par M. le duc du Maine; et j'eus le dégoût d'en obtenir le consentement à condition que je ne paroîtrois point. Je ne m'avisai pas depuis de faire des propositions indiscrètes. L'estime des gens qui commençoient à me connoître me consoloit de l'invincible dédain qu'ont les grands pour ceux dont la condition leur est si inférieure. Mais ce mépris, qui ne tombe que sur l'état des autres, rejaillit quelquefois sur leur personne, sans que le

faste qui les environne les en puisse garantir. Cette réflexion ne regarde pas madame la duchesse du Maine, qui a toujours eu plus de considération pour le mérite que n'en ont les autres personnes de son rang.

La petite époque que j'ai marquée fut pour moi le commencement d'une vie plus agréable à tous égards. L'altesse sérénissime s'abaissa à me parler, et s'y accoutuma. Elle fut contente de mes réponses, compta mon suffrage; je m'aperçus même qu'elle le cherchoit, et que souvent, quand elle parloit, ses yeux se tournoient vers moi, et observoient mon attention. Je la lui donnois tout entière, et sans effort; car personne n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière plus noble et plus naturelle. Son esprit n'emploie ni tour, ni figure, ni rien de ce qui s'appelle invention. Frappé vivement des objets, il les rend comme la glace d'un miroir les réfléchit, sans ajouter, sans omettre, sans rien changer. J'avois donc beaucoup de plaisir à l'entendre; et depuis qu'elle y prit garde, elle m'en sut gré.

L'élévation de sa famille étoit alors au plus haut point où elle avoit pu la porter. Toujours occupée, depuis qu'elle avoit épousé M. le duc du Maine, à lui procurer, et à ses enfants, un rang égal au sien, de degrés en degrés ils étoient parvenus à tous les honneurs des princes du sang; et ils obtinrent, à la faveur des conjonctures, ce fameux édit qui les appeloit, eux et leur postérité, à la succession à la couronne. La perte précipitée de tant de princes de la famille royale avoit motivé et facilité ce projet, qui s'exécuta alors sans contradiction, et qui en fit

tant naître par la suite. Mais cette prospérité présente, qui ne laissoit pas apercevoir la chute qu'elle préparoit, répandoit la joie dans sa cour.

Le goût de la princesse pour les plaisirs étoit en plein essor; et l'on ne songeoit qu'à leur donner de nouveaux assaisonnements qui pussent les rendre plus piquants. On jouoit des comédies, ou l'on en répétoit tous les jours. On songea aussi à mettre les nuits en œuvre, par des divertissements qui leur fussent appropriés. C'est ce qu'on appela les *grandes Nuits*. Leur commencement, comme de toutes choses, fut très simple. Madame la duchesse du Maine, qui aimoit à veiller, passoit souvent toute la nuit à faire différentes parties de jeu. L'abbé de Vaubrun, un de ses courtisans les plus empressés à lui plaire, imagina qu'il falloit, pendant une des nuits destinées à la veille, faire paroître quelqu'un sous la forme de la Nuit enveloppée de ses crêpes, qui feroit un remercîment à la princesse de la préférence qu'elle lui accordoit sur le Jour; que la déesse auroit un suivant qui chanteroit un bel air sur le même sujet. L'abbé me confia ce secret, et m'engagea à composer et à prononcer la harangue, représentant la divinité nocturne. La surprise fit tout le mérite de ce petit divertissement. Il fut mal exécuté de ma part. La frayeur de parler en public me saisit; et je me souvins très-peu de ce que j'avois à dire. Cependant l'idée en fut applaudie : et de là vinrent les fêtes magnifiques données la nuit, par différentes personnes, à madame la duchesse du Maine. Je fis de mauvais vers pour quelques-unes, les plans de plusieurs autres; et fus consultée pour toutes. J'y représentai, j'y chantai;

mais ma peur gâtoit tout : et l'on jugea plus à propos de ne m'employer que pour le conseil; à quoi je réussis si heureusement, que j'en acquis un grand relief.

La dernière de ces fêtes fut toute de moi, et donnée sous mon nom, quoique je n'en fisse pas les frais. C'étoit le bon Goût réfugié à Sceaux, et présidant aux diverses occupations de la princesse. D'abord il amenoit les Grâces, qui en dansant préparoient une toilette. D'autres chantoient des airs dont les paroles convenoient au sujet. Cela faisoit le premier intermède. Le second, c'étoient les Jeux personnifiés, qui apportoient des tables à jouer, et disposoient tout ce qu'il falloit pour le jeu; le tout mêlé de danses et de chants par les meilleurs acteurs de l'Opéra. Enfin le dernier intermède, après les reprises achevées, étoient les Ris qui venoient dresser un théâtre, sur lequel fut représentée une comédie en un acte, qu'on m'obligea de faire, faute de trouver aucun poëte (car on la voulut en vers) qui acceptât un pareil sujet. C'étoit la découverte que madame la duchesse du Maine prétendoit faire du carré magique, auquel elle s'appliquoit depuis quelque temps avec une ardeur incroyable. La pièce fut jouée par elle, chacun représentant son propre personnage : ce qui la fit valoir malgré la sécheresse du sujet, et m'auroit fait valoir moi-même, si des événements sérieux n'avoient tout à coup interrompu les divertissements, et effacé jusqu'à leur souvenir.

Cependant ce que j'avois gagné dans le monde m'attira quelques retours des bonnes grâces de la duchesse de La Ferté. Mes premiers succès la

piquèrent; mais enfin le suffrage public ramena le sien, et c'est par où j'y fus plus sensible. Le chagrin d'être mal avec elle avoit tellement frappé mon imagination, que, tant que dura son ressentiment, je rêvois toutes les nuits, ou de nouveaux mécontentements de sa part, ou mon raccommodement avec elle. Il est vrai que je ne regagnai pas sa tendresse; mais je la voyois, et elle me traitoit avec bonté et familièrement. Ce fut depuis le retour de ses bonnes grâces, qu'elle me dit un jour : « Tiens, mon enfant, « je ne vois que moi qui aie toujours raison. » Cette parole a servi, plus qu'aucun précepte, à m'apprendre la défiance de soi-même, et je me la rappelle toutes les fois que je suis tentée de croire que j'ai raison.

Je revis alors plus facilement ma sœur, dont la société m'étoit assez agréable, quoiqu'elle ne fût pas sans épines. Enfin, tout alloit un peu mieux pour moi, lorsque arriva la fameuse époque qui changea totalement notre genre de vie.

Le roi Louis XIV commençoit à dépérir depuis quelque temps; l'on n'en vouloit rien dire, et l'on affectoit de n'en vouloir rien croire. Cependant madame la duchesse du Maine, au milieu des divertissements et des plaisirs qui sembloient l'occuper uniquement, toujours attentive à l'agrandissement de la maison dans laquelle elle étoit entrée, et à l'affermissement de cette grandeur, sentit, dans la conjoncture présente, de quelle importance il étoit de savoir les dispositions que le roi avoit faites. Elle pressa M. le duc du Maine d'engager madame de Maintenon, qui conservoit pour les princes légitimés l'affection d'une gouvernante, de disposer le roi à

leur donner connoissance de son testament; afin qu'ils pussent prendre de justes mesures en conséquence, et peut-être même le porter à établir, de son vivant, les moyens les plus propres à rendre leur élévation stable. Madame de Maintenon éludoit cette démarche, dans la crainte de déplaire. Vaincue cependant par les sollicitations du duc du Maine, elle amena le roi à consentir que ce prince et son frère verroient le testament; mais à condition qu'ils n'en révéleroient aucun article à qui que ce fût. Ils pensèrent que cet inviolable secret rendroit les connoissances qu'ils auroient inutiles, et ils refusèrent de s'instruire. Ce fut une faute capitale, dont madame la duchesse du Maine sentit toute l'étendue. Pour tâcher de la réparer, on assembla un conseil, où étoient M. le premier président de Mesmes, MM. de Malesieu et de Valincour, en présence du duc et de la duchesse du Maine et du comte de Toulouse. Ils jugèrent que, ne pouvant revenir à ce qui avoit été refusé, il falloit au moins demander connoissance de quelque article important. Les avis furent partagés sur le choix. Celui où penchoit le comte de Toulouse, de savoir si le roi rappeloit le roi d'Espagne à sa succession, l'emporta.

On sut qu'il ne le rappeloit pas; ce qui assuroit infailliblement l'autorité au duc d'Orléans; et ce fut apparemment pour se faire un mérite auprès de lui qu'on l'en informa. Seconde faute, non moins préjudiciable aux intérêts de ces princes que la première : c'étoit tourner imprudemment cette découverte à l'avantage de celui qui en devoit profiter à leurs dépens.

La nécessité de se lier au duc d'Orléans étoit

évidente; madame la duchesse du Maine la représenta. On n'y voulut point entendre, prétendant que cette liaison déplairoit au roi.

Le duc d'Orléans, qui n'étoit pas encore instruit des arrangements futurs, et peu sûr de les renverser avec la facilité qu'il y trouva, rechercha le duc du Maine. Il avoit même songé à marier sa fille, mademoiselle de Valois, au prince de Dombes. Le duc de Brancas, un de ses favoris, m'en parla long-temps avant la catastrophe, et me dit que je devois inspirer cette pensée à madame la duchesse du Maine. Je ne manquai pas de lui rendre ce qui m'en avoit été dit, à quoi elle me parut faire peu d'attention. Des raisons sourdes l'avoient rendue froide à cette proposition, qui avoit été faite d'ailleurs à elle et au duc du Maine. Pas assez convaincus l'un et l'autre de l'autorité absolue que le duc d'Orléans ne pouvoit manquer d'avoir, et plus frappés des petits inconvénients que des grands avantages qui se trouvoient dans cette alliance, ils la négligèrent, ou du moins ils ne s'efforcèrent pas assez de la faire agréer au roi, qui ne la goûtoit pas.

Le duc d'Orléans, rebuté et plus instruit, tourna ses vues d'un autre côté. Il songea à s'acquérir les grands du royaume. Prodigue de sa parole, dont il ne faisoit aucun cas, il s'engagea à tout ce qu'ils pourroient souhaiter quand il seroit le maître. Il gagna le parlement par des moyens semblables; employa mille intrigues secrètes pour s'y faire des créatures et des amis, qui lui furent fort utiles. Le premier président étoit, selon les apparences, tout dévoué à la maison du Maine. Elle en tira peu de secours.

C'étoit un grand courtisan et un homme médiocre, d'un esprit et d'une société agréables; foible, timide, rempli de ces défauts qui aident à plaire, et empêchent de servir.

Le roi languissant tomba enfin dangereusement malade. Sa perte annonçoit tant de malheurs à M. le duc du Maine et à sa famille, qu'on ne pensa plus à autre chose. Madame la duchesse du Maine courut à Versailles. La douleur et les inquiétudes succédèrent à la joie et aux plaisirs qui l'avoient suivie jusqu'alors. Elle vit madame de Maintenon, la pressa d'éclaircir ce qu'il étoit si important de savoir. Elle ne voulut s'ouvrir sur rien, ni entendre aux moyens qu'on lui proposa de suggérer au roi, pour affermir ce qu'il avoit réglé en faveur des princes légitimés. Le soin de le ménager, la crainte de le perdre, firent alors disparoître tout autre intérêt aux yeux de sa favorite. Il se porta de lui-même, dans le cours de sa maladie, à donner au duc du Maine une distinction dont le duc d'Orléans fut vivement piqué. Il avoit auparavant ordonné la revue des troupes de sa maison; et ne pouvant s'y trouver au jour marqué, il la fit faire au duc du Maine. Ce comble d'honneur sembla présager sa ruine, et servit peut-être à l'accélérer.

Ce prince enfin apprit du roi même, quelques jours avant sa mort, les dispositions de son testament. C'étoit trop tard pour profiter de cette instruction. Le duc du Maine ne put que représenter au roi les inconvénients de ce qu'il faisoit pour lui, et le mécontentement qu'en auroit le duc d'Orléans, trop en état de relever son crédit pour être offensé impunément. Le roi persista à

laisser les choses comme elles étoient réglées par ce testament.

Il établissoit un conseil de régence, dont il nommoit les membres, et le duc d'Orléans pour chef. Tout s'y devoit décider à la pluralité des voix. Il donnoit au conseil la tutelle du jeune roi; la surintendance de son éducation, la garde de sa personne, et le commandement des troupes de sa maison au duc du Maine. Cette autorité l'auroit mis en état de se soutenir, s'il avoit pu la conserver; mais ne sait-on pas que les rois, quelque absolus qu'ils soient, n'étendent pas leur puissance au delà du tombeau? Las de leur obéir, on se soustrait volontiers à des lois sans appui, fortement ébranlées par les intérêts d'un nouveau maître.

Louis XIV étant mort le 1er de septembre, l'assemblée du parlement, où la régence devoit être réglée, se tint le lendemain matin au palais. Elle fut donnée, malgré les dispositions contraires, au duc d'Orléans, avec un conseil de régence, sans lequel il ne pourroit rien faire. Content de s'être assuré du principal, et troublé de ce succès inespéré, il s'enferra dans le discours qu'il tint à ce sujet, de manière à laisser toute l'autorité au conseil. Un homme habile, dévoué aux intérêts du nouveau régent, et présent à l'assemblée, sentit le tort qu'il se faisoit, et lui fit adroitement passer un billet, par lequel il lui marquoit qu'il étoit perdu s'il ne rompoit la séance. On la remit, sous quelque prétexte, à l'après-dînée. Le duc d'Orléans profita de cet intervalle pour se concerter avec ses amis. On lui prépara un discours, où il fit voir les inconvénients de l'autorité partagée, et la nécessité de

la laisser résider tout entière dans sa personne ; consentant néanmoins de ne prendre aucun parti dans les affaires d'état qu'avec la délibération du conseil de régence, lequel devoit être formé à son choix ; et lui maître absolu de la distribution des grâces.

Tout cela passa ; et à cette occasion, il dit qu'il étoit ravi de se voir lié pour le mal, et libre pour le bien.

On régla dans la même séance que le duc du Maine auroit la surintendance de l'éducation du roi ; mais, sur de nouvelles représentations du duc d'Orléans, il fut décidé qu'on ne lui laisseroit pas le commandement des troupes de sa maison.

Quelques-uns des membres du parlement représentèrent qu'on ne pouvoit se dispenser de donner au surintendant de l'éducation du roi le commandement du guet, c'est-à-dire de la garde qui sert chaque jour auprès de lui, sans quoi il n'en pourroit répondre. Ce point contesté fut encore refusé. Le duc du Maine demanda qu'il fût donc déchargé, par l'acte qui l'établissoit auprès du roi, de répondre de sa personne. Il obtint d'abord cet article : mais ensuite on lui représenta qu'il seroit indécent que le parlement lui donnât une telle décharge ; et il se rendit. Dépouillé de toute autorité, ce précieux dépôt, qu'il ne conserva pas long-temps, lui devenoit inutile. Le jeune roi, séant dans son lit de justice, confirma quelques jours après tout ce qui avoit été fait au parlement.

Madame la duchesse du Maine voulut être à Paris dans cette importante conjoncture. Elle s'y trouvoit sans habitation, n'en ayant pas eu

d'autre jusqu'alors, que le logement du grand maître de l'artillerie, à l'Arsenal, qu'on avoit abattu depuis peu pour le rebâtir. Elle emprunta l'hôtel de Mesmes du premier président; et comme il n'y avoit pas assez de logement pour toute sa suite, elle me laissa à Versailles. Je lui fis témoigner le chagrin que j'avois de n'être point auprès d'elle dans les circonstances présentes, et demander si elle trouveroit bon, pour m'en rapprocher, que je cherchasse quelqu'un dans le voisinage, qui voulût me loger. Elle y consentit avec plaisir. Je m'adressai à cette compagne de couvent, qui m'avoit amenée à Paris, avec promesse que sa maison deviendroit la mienne, aussitôt que son mariage seroit fait. Il l'étoit : et elle refusa de me donner asile pour quelques jours. Le peu d'expérience que j'avois du monde fit que son procédé me surprit : j'ai bien appris depuis à ne me pas étonner si aisément. Un frère de madame de Grieu, qui logeoit avec une de ses nièces dans ce quartier-là, m'offrit une chambre que j'acceptai Je n'attendois rien de sa part. J'eus ce mécompte à contresens de l'autre, qu'il répara. Je n'y restai que quelques jours, madame la duchesse du Maine ayant trouvé à l'hôtel de Mesmes une espèce de caveau où l'on me fourra.

Les inquiétudes que lui causoient les événements présents lui avoient fait perdre le sommeil. La femme qui lui faisoit des contes pour l'endormir n'y pouvant suffire, elle me proposa de lire la nuit auprès d'elle. Je pris avec joie cette pénible fonction, la regardant comme un moyen de gagner sa confiance, et de m'acquérir plus de considération et d'agrément. Je ne fus

pas trompée à cet égard; mais je trouvai une grande disproportion de mes forces à cet onéreux exercice, qui se renouveloit toutes les nuits sans interruption.

La princesse trouva que je lisois bien, et que je ne parlois point mal. Elle s'accoutuma à m'entretenir : toute remplie des affaires de sa maison, c'étoit l'unique objet de ses conversations nocturnes. Les faits, les projets, les plaintes, les regrets, tout y entroit. Cette pleine confiance, quoique je pusse croire que ce fût moins abondance de cœur qu'abondance d'idées, me toucha sensiblement. Les simples apparences de l'estime et de l'amitié, surtout de la part des grands, ne manquent guère de nous séduire. Je pris un véritable attachement pour ma princesse; et je me dévouai avec d'autant moins de réserve au soin de lui plaire, qu'elle n'exigeoit rien de moi qui ne fût parfaitement d'accord avec l'estime que je voulois d'elle.

Nous ne demeurâmes pas long-temps à l'hôtel de Mesmes. Le roi fut d'abord à Vincennes; et peu après la cour s'établit à Paris. La surintendance de l'éducation, restée à M. le duc du Maine, lui donnoit de droit son logement aux Tuileries. Madame la duchesse du Maine y en eut un aussi, où nous allâmes demeurer. Il ne s'y trouva pour sa suite que deux grandes pièces, qui furent partagées à ses femmes. J'eus, selon ma destinée, un petit recoin sans jour, et sans feu que celui d'une antichambre commune; mais j'étois à Paris, où j'avois toujours souhaité de vivre; et, malgré les inconvénients de mon habitation, j'y voyois bonne compagnie. Depuis que j'ai été en situation de recevoir mes amis

plus commodément, je n'ai plus vu personne. J'étois jeune alors; et cela rend plus que tout ce qu'on peut acquérir en perdant ce précieux avantage.

L'abbé de Chaulieu, qui avoit pour moi une passion aussi vive qu'on en peut avoir à quatre-vingts ans, me reprochoit un peu de coquetterie. Je l'assurois qu'elle ne tenoit qu'au besoin que j'avois de plaire, pour faire supporter les rigueurs de mon logement. Si je n'en eusse mis autant dans mes manières, tout auroit déserté. Je lui donnai parole, et la lui ai tenue, que lorsque j'aurois une fenêtre et une cheminée, je renoncerois à l'attention de me rendre agréable.

Ce pauvre abbé, qui étoit aveugle, me prêtoit, à son choix, les charmes les plus propres à le séduire; et ne comptant plus sur les siens, il tâchoit de se rendre aimable à force de complaisance et d'attention à prévenir tout ce que je pouvois désirer. Il n'avoit rien perdu des agréments de son esprit; j'en donne pour preuve ces vers, qui sont, je crois, les derniers qu'il ait faits. Le portrait ne me ressemble ni dans le mal ni dans le bien qu'il dit de moi; mais on y voit que sa nouvelle ardeur rendoit à son imagination ce que l'âge avoit dû lui faire perdre.

ÉPITRE.

Launay, qui souverainement
Possèdes le talent de plaire;
Qui sais de tes défauts te faire un agrément,
Et des plaisirs du changement
Jouir, sans paroître légère
Même aux yeux d'un fidèle amant;

Coquette, libertine, et peut-être friponne;
Quelques noms odieux qu'en ces vers je te donne,
Je sens, dans le moment que l'on doit t'abhorrer,
Que mon cœur, hormis toi, ne trouve rien d'aimable;
Et, par un charme inconcevable,
Avec ce qui rendroit une autre abominable,
Tu trouves le moyen de te faire adorer.

Que ne te dois-je point! Sans toi dans l'indolence
Couloient mes derniers jours à l'ennui destinés,
Par la nature condamnés
Aux langueurs de l'indifférence.
Toi seule ranimant, par d'inconnus efforts,
D'une machine presque usée
Les mouvements et les ressorts,
As fait renaître encor, dans une âme glacée,
Les fureurs de l'amour et mes premiers transports.

Mais que n'ai-je point fait pour vaincre ma tendresse,
Et combattre un penchant qui n'est plus de saison!
Il n'en étoit plus temps; et déjà ton adresse
M'avoit fait avaler ce funeste poison,
Que tu sais préparer avec délicatesse;
Et j'étois hors d'état d'écouter la raison,
Quand elle m'a voulu reprocher ma faiblesse.

Comment te résister? Même avant de te voir,
D'un penchant inconnu j'ai senti le pouvoir.
Je louois ton esprit avant de te connoître :
Ta seule réputation
Formoit l'intelligence et l'inclination
Qu'une aveugle prévention,
Sans m'en apercevoir, malgré moi faisoit naître.
Je te cherchois partout, quand tu vins à paroître.
Un charme plus puissant cent fois que la beauté
Forma les nœuds secrets tout à coup d'une chaîne
Si forte en sa légèreté,
Que je sacrifiai sans peine
A ce doux penchant qui m'entraîne
Mon repos et ma liberté.

Qui jamais, comme toi, du charme de l'esprit,
Fit sentir toute la puissance?
De tout ce que l'étude apprit
Il semble que tu veux affecter l'ignorance;
Et sais avec discernement
D'un esprit cultivé ménager l'abondance;
Le tout avec tant d'agrément,
Qu'à la plus abstraite science
Tu conserves tout l'enjoûment
De la plus simple connoissance.
Sur tes moindres discours l'imagination
Jette des fleurs avec largesse,
Sans rien ôter à la justesse
Du charme de l'invention.
Ce brillant de l'esprit, sur toute ta personne,
Répand cet agrément qu'on ne peut exprimer,
Ces grâces que nature donne,
Et qui se font sentir à qui te sait aimer.

N'étoit-ce point assez? Un son de voix flatteur
Portoit à tout moment, dans mon âme embrasée,
D'une délicate pensée
La douce illusion et le tour enchanteur.

Jours sereins, jours heureux, qu'êtes-vous devenus,
Où jadis plus d'une conquête
De myrte et de laurier vint couronner ma tête?
Jeunesse des plaisirs, beaux jours, vous n'êtes plus!
Et déjà l'âge, qui s'avance,
D'un amour mutuel me ravit l'espérance.
Dans cette juste défiance,
Je ne voulus jamais devenir ton vainqueur;
Et ne comptant pour rien, dans l'ardeur de te plaire,
Du plaisir d'être aimé la douceur étrangère,
Au seul plaisir d'aimer j'abandonnai mon cœur.
Je te parlai d'amour : tu te plus à m'entendre;
Les jours étoient trop courts pour nos doux entretiens;
Et je connois peu de vrais biens,
Dont on puisse jamais attendre
Le plaisir que me fit la fausseté des miens.

Heureux à qui le ciel donne un cœur assez tendre
Pour pouvoir aisément comprendre
D'un amour malheureux quel étoit le bonheur,
Tel, que je crois qu'il devroit rendre
Les plus heureux amans jaloux de mon erreur!

HYMNE A L'AMOUR.

Je célèbre ta victoire,
Aveugle enfant, sur mon cœur.
Pour conserver la mémoire
De ta dernière faveur,
Je viens, captif, en l'honneur
De mon aimable vainqueur,
Chanter un hymne à sa gloire.

Amour, je dois à ta mère
L'objet charmant que je sers.
Tu lui donnas l'art de plaire,
Et tant d'agréments divers,
Que tu m'as forgé des fers
Les plus doux, les plus légers
Qu'on ait forgés à Cythère.

Que tes peines ont de charmes!
Qui les souffre est enchanté.
Toi qui sais, jusques aux larmes,
Mêler de la volupté,
Fais au moins que la beauté
Qui ravit ma liberté,
Te rende avec moi les armes.

Viens, cher tyran de ma vie,
Toi seul fais l'enchantement
Qui tient mon âme asservie
Sous le joug le plus charmant.
Que dans ce ravissement,

Je vive et meure, en aimant
Mon adorable Lesbie.

Tu m'entends, et viens sans peine,
Amour, exaucer mes vœux.
Déjà de ma douce chaîne
Je sens resserrer les nœuds;
Et cent fois plus amoureux,
Je brûle de plus de feux
Que n'en allumoit Hélène.

C'est la digne récompense
Des tourments que j'ai soufferts,
Dès qu'au sortir de l'enfance
Je fus esclave en tes fers :
Et je veux que l'univers
Apprenne, en mes derniers vers,
Ma défaite et ta puissance.

L'abbé proposoit souvent d'ajouter des présents à l'encens qu'il m'offroit. Importunée un jour des vives instances avec lesquelles il me prioit d'accepter mille pistoles : je vous conseille, lui dis-je, en reconnoissance de vos généreuses offres, de n'en pas faire de pareilles à bien des femmes, vous en trouveriez quelqu'une qui vous prendroit au mot. Oh ! je sais bien, dit-il, à qui je m'adresse. Cette réponse naïve me fit rire. Il m'exhortoit souvent à la parure, et tâchoit de me faire honte de n'être pas mieux mise. Abbé, lui disois-je, je me trouve parée de tout ce qui me manque. N'ayant d'autre ressource que ses soins, il les redoubloit sans cesse. Il m'écrivoit tous les matins, et me venoit voir tous les jours, à moins que je ne l'agréasse pas. La lettre étoit pour savoir mes volontés; et quand je préférois

son carrosse à sa personne, il me l'envoyoit sans murmure, et j'en disposois sans façon. J'avois la puissance despotique sur toute sa maison. On a rarement l'autorité en main sans en abuser : j'exerçai la mienne, entre autre occasion, pour un petit laquais qui m'apportoit ses lettres. Il vint un jour m'apprendre que son maître l'avoit chassé ; je lui dis, sans m'informer s'il avoit tort ou raison : Retournez chez lui, et lui dites que vous y resterez, parce que tel est mon plaisir. Il le reprit avec soumission. Mon protégé n'honor pas ma protection; il fit tout du pis qu'il put, sans qu'on osât lui rien dire.

Lorsque je voulois bien aller souper au Temple chez lui, ou chez le grand prieur, il y rassembloit, à ses risques et périls, les gens les plus agréables, et tous ceux que je pouvois souhaiter. Enfin il ne songeoit qu'à remplir ma vie de tous les amusements dont elle étoit susceptible; et il me fit connoître qu'il n'y a rien de plus heureux que d'être aimé de quelqu'un qui ne compte plus sur soi, et ne prétend rien de vous.

Je voyois aussi presque tous les jours M. de Valincour, qui, sans prendre le ton galant, me témoignoit un véritable attachement. La grande estime que j'avois pour lui m'engageoit à lui donner beaucoup de préférence : quelques autres en étoient souvent piqués, et les interprétoient selon leurs caprices, que je ne pensois pas devoir respecter. Un de ceux-là étoit R... (1) qui, en faisant le tour du monde, étoit venu jusqu'à moi, avec le jeu vrai ou faux d'une grande passion. Transports, inquiétudes, jalousies, reproches,

(1) Rémond, introducteur des ambassadeurs. (L.)

rien n'y manquoit; et tout étoit si bien représenté, que la scène en devenoit intéressante. Sa conversation, et surtout ses lettres, meilleures qu'aucunes que j'aie vues en ce genre, m'amusoient infiniment. J'avouerai qu'on est flatté d'être aimé avec persévérance de gens qu'on n'aime point et qu'on ne trompe pas.

J'avois encore d'autres compagnies agréables. M. de Fontenelle, qui n'a jamais recherché que les habitants de son quartier, me voyoit alors fort souvent. Le duc de Brancas (1), dont l'imagination vive et brillante produisoit tant de traits singuliers, me rendoit quelque hommage. J'avois adouci la férocité de Tourreil; il ne me brusquoit pas. Plusieurs autres, dont le souvenir ne m'est pas présent, s'empressoient à me voir. Le commerce et les complaisances de tant de gens d'esprit, de caractères différents, mettoient de la variété et de l'agrément dans ma vie, sans y mêler aucune inquiétude; et j'aurois pu la goûter, si elle n'avoit été traversée par la fatigue de mes veilles, et par les harcelleries de mes compagnes jalouses, qui, non contentes de m'arracher, par leurs niches, le peu de repos que j'attrapois le jour ou la nuit, me firent congédier l'un après l'autre, pour me soustraire à leur critique, la plupart des gens que je voyois. En vain me disoit-on que c'est acquiescer au blâme, et rendre des liaisons suspectes, que de les rompre; je savois que celles où l'on doit renoncer on n'y renonce pas, et que nulle preuve d'indifférence n'est aussi évidente que celle-là.

(1) Le *Ménalque* de la Bruyère. (L.)

Avant que de passer à des choses plus importantes, je reprends ce que j'ai laissé en arrière sur M. de Silly. Il étoit revenu d'Allemagne sans m'en avertir, ni me donner aucun signe de vie. Je rencontrai à Versailles, avant la mort du roi, un de ses gens que je connoissois. Je lui demandai en quel pays étoit son maître, dont je n'avois eu nulle nouvelle depuis long-temps. Il me dit qu'il étoit revenu il y avoit quelques mois. Je vis qu'il me traitoit comme une vieille gazette dont on n'a plus que faire. L'indignation que j'en conçus le dégrada dans mon cœur; et les affaires qui survinrent, jointes aux distractions qui s'y mêlèrent, l'écartèrent un peu de mon esprit. Enfin, l'estime que je m'étois accordée sur le témoignage d'autrui me dégoûta de tenir si fortement à quelqu'un qui ne tenoit point du tout à moi. Cependant les sentiments impérissables que j'avois pour lui ne firent que changer de forme : de leurs débris naquit la tendre et parfaite amitié que je lui conservai toujours, et qui ne me laissa jamais donner à personne aucune préférence sur lui. Il avoit pris une maison à Paris; la marquise de Silly étoit sortie de sa communauté, et ils demeuroient ensemble. Invitée, ou point invitée (je ne m'en souviens pas), je fus la voir, et je le vis. Il vint aussi chez moi aux Tuileries, mais rarement. Ses liaisons avec le régent, et son fanatisme de politique lui faisoient craindre toute apparence de relation dans notre maison. L'abbé de Chaulieu, à qui rien n'échappoit, le trouvant un jour avec moi, démêla d'abord ce que j'étois pour lui; sa grande sagacité en fait de sentiments lui fit reconnoître les miens, tout changés qu'ils

étoient. Il tira de cette connoissance un nouveau et singulier moyen de me plaire, en me proposant des parties, dont il mit M. de Silly pour me les rendre infiniment agréables. Je me souviens entre autres d'un dîner qu'il nous donna avec mademoiselle de Vauvray, dans la maison du grand prieur à Clichy, où je me divertis extrêmement. Ma sensibilité diminuée me laissoit goûter les plaisirs simples, tels que les fournit un beau jour, un lieu agréable, une excellente compagnie.

Ma faveur auprès de ma princesse prit un nouvel accroissement des embarras qui lui survinrent. Le duc d'Orléans, dans le temps qu'il avoit tout craint, avoit tout promis ; il s'étoit engagé avec M. le duc, blessé du rang et des prérogatives des princes légitimés, d'anéantir les titres qui les en mettoient en possession. Mais ne voulant pas souffrir que cette affaire fût portée à l'assemblée du parlement, ni au lit de justice qui devoit régler la régence, de peur d'y jeter des embarras préjudiciables à ses intérêts, il fit entendre à M. le duc qu'il ne falloit songer dans ce moment qu'à établir l'autorité de S. A. R., qui, bien constatée, le mettroit en état d'exécuter tout ce qu'il lui avoit promis. M. le duc consentit à ce délai ; mais aussitôt qu'il vit la régence affermie entre les mains du duc d'Orléans, il le somma de sa parole ; et voulut présenter une requête, par laquelle il demandoit au roi qu'il lui plût tenir son lit de justice pour révoquer l'édit qui appelloit les princes légitimés, au défaut des princes légitimes, à la succession à la couronne, et la déclaration qui leur donnoit le titre, les rangs et honneurs de princes du sang.

Le régent, qui gardoit encore des ménagements

avec le duc du Maine, tant par les égards politiques que par ceux qu'il avoit pour madame d'Orléans, l'avertit du dessein de M. le duc, l'assura qu'il ne s'y prêteroit pas. Cette princesse en donna avis aux princes ses frères.

Cependant le comte d'Eu ayant atteint l'âge de quinze ans, où, selon la prérogative des princes du sang, il devoit entrer au parlement, le duc d'Orléans craignit que ce nouvel acte d'un droit dont M. le duc réclamoit l'abolissement, ne fît éclater ce prince qu'il tâchoit de contenir. Il pria le duc du Maine de différer cette démarche; promit qu'on n'y perdroit rien, que le comte d'Eu ne seroit pas traité autrement que son frère; et assura qu'il tiendroit compte de cette complaisance. Quoique le duc du Maine en vît le danger, il céda, comme on cède toujours à celui qui est le maître.

Le grand procès sur la succession de M. le prince, que M. le duc avoit perdu depuis peu contre madame la duchesse du Maine et les princesses ses sœurs, outre le ressentiment qu'il avoit allumé, laissoit encore de grandes discussions pour le partage des biens de la maison de Condé entre lui et les princesses ses tantes. Dans le cours de cette affaire, il fut question d'un acte que M. le duc devoit passer avec le duc du Maine, où celui-ci ayant pris, comme il avoit coutume de faire, la qualité de prince du sang, M. le duc ne voulut signer l'acte, qu'en marquant, par une protestation qu'il lâcha, que c'étoit sans approuver les qualités. Ce fut là le premier signal de la guerre entre les princes légitimes et les princes légitimés.

Pour l'étouffer dans son commencement,

M. le duc du Maine crut qu'il falloit se prêter à tout ce que désiroit M. le duc sur leurs affaires d'intérêt; et il pressa madame la duchesse du Maine d'accepter les propositions désavantageuses qui lui étoient faites au sujet de ses partages. Quoiqu'elle y fût lésée de plus de moitié de son bien, elle y consentit de bonne grâce pour faciliter un accommodement qu'on traitoit avec M. le duc du Maine sur les autres points.

Il convint de retirer sa protestation; consentit que les princes légitimés prissent la qualité de princes du sang, excepté dans les actes qu'ils passeroient avec lui; promit de ne les point attaquer sans la permission du régent, et de n'exciter les ducs ni autres à les attaquer. Ce projet fut communiqué au duc d'Orléans, qui, sachant le consentement qu'il avoit donné d'avance aux poursuites de M. le duc contre les princes légitimés, fit sentir au duc du Maine qu'il ne devoit pas se fier aux conditions de ce traité, et encore moins y sacrifier de grands intérêts. Néanmoins ce prince ne pouvant croire que M. le duc voulût tirer avantage d'une parole qu'il auroit donnée, et qu'il ne tiendroit pas, passa outre ; on dressa la transaction pour ce qui regardoit les partages de madame la duchesse du Maine, aux conditions proposées par M. le duc: elle fut signée et remise entre les mains de madame la princesse. La protestation de M. le duc fut retirée, et il s'engagea à tous les articles dont on étoit convenu.

Cette paix ne fut pas de longue durée. Une ancienne sentence, produite à l'occasion de quelques affaires de famille, où se trouva la qualité de prince du sang prise avec M. le duc par M. le

duc du Maine, réveilla la querelle qu'on ne cherchoit qu'à renouveler. M. le duc veut que cette sentence soit retirée, et déclare qu'il ne laissera subsister l'édit de 1714, et la déclaration de 1715 en faveur des princes légitimés, qu'autant qu'ils n'en feront nul usage. S'ils dorment, dit madame la duchesse, nous dormirons; s'ils se réveillent, nous nous réveillerons. Madame la princesse, craignant peut-être alors qu'on ne songeât à revenir contre la transaction restée entre ses mains, la fit homologuer au parlement.

M. le duc, voyant que les princes légitimés ne se départiroient pas d'eux-mêmes des avantages dont ils jouissoient, présenta, conjointement avec le comte de Charolois et le prince de Conti, sa requête au roi, suivant son premier dessein. Les princes légitimés en présentèrent une de leur côté, pour demander que l'affaire fût renvoyée à la majorité du roi; comptant par ce délai de s'affermir dans leur possession, et de trouver alors un tribunal plus favorable. Le régent parut d'abord goûter cet expédient; mais l'instabilité de ses pensées ne lui permettant jamais de se fixer à la première, toujours la meilleure qu'il eût, il nomma des commissaires pour juger ce grand procès, disant qu'on ne pouvoit laisser si long-temps indécise une contestation qui produisoit tant d'inconvénients.

Il parut alors une multitude d'écrits imprimés, pour établir ou réfuter les raisons de part et d'autre. La matière n'y étoit qu'ébauchée; mais elle fut traitée à fond dans le grand mémoire des princes légitimés, qui se fit sous les yeux de madame la duchesse du Maine par le cardinal de

Polignac, M. de Malesieu, et M. Davisard, avocat général du parlement de Toulouse, qui avoit été présenté depuis peu à M. le duc du Maine comme un homme de beaucoup d'esprit, et d'une capacité supérieure dans les affaires.

Madame la duchesse du Maine contribua beaucoup elle-même à cet ouvrage, non-seulement par ce qu'elle tiroit de ses propres lumières, mais encore par ses laborieuses recherches. La plus grande partie des nuits y étoit employée. Les immenses volumes entassés sur son lit, comme des montagnes dont elle étoit accablée, la faisoient, disoit-elle, ressembler, toute proportion gardée, à Encelade abîmé sous le mont Etna. J'assistois à ce travail, et je feuilletois aussi les vieilles chroniques et les jurisconsultes anciens et modernes, jusqu'à ce que l'excès de fatigue disposât la princesse à prendre quelque repos. Alors succédoit une lecture que je faisois pour l'endormir. Puis j'allois de mon côté chercher le sommeil, que je ne trouvois guère.

Le désir d'enrichir cet ouvrage de tout ce qui pouvoit lui donner plus de poids, faisoit ramasser de toutes parts les exemples et les autorités favorables à la cause. Mille gens obscurs s'offroient à ces recherches, et venoient apporter leurs minces découvertes ; la plupart m'étoient renvoyés, ou avertis du moins de s'adresser à moi. Un entre autres, renommé par son grand savoir (c'étoit Boivin l'aîné, plus Hébreu que François, plus au fait des usages des Chaldéens que de ceux de son pays, qui ne connoissoit d'autre cour que celle de Sémiramis), demanda d'être introduit à la nôtre avec ses antiques trésors, peu utiles à l'affaire dont il s'agissoit. Des

exemples tirés de la famille de Nemrod n'eussent été guère concluants pour celle de Louis XIV. Cependant on lui donna jour, et on lui fit dire de venir chez moi. Lorsqu'il arriva, j'étois à la toilette de madame la duchesse du Maine. On vint m'avertir. Elle me dit : Ne vous en allez pas; il n'y a qu'à le faire entrer, je le verrai. Il entra chez elle, préoccupé qu'on le menoit chez une de ses femmes de chambre. Les lambris dorés, l'appareil de sa toilette, la quantité de gens qui la servoient, rien ne put le tirer de sa première pensée. Il lui parla, l'appela toujours mademoiselle, et sortit sans se douter qu'il eût parlé à d'autre qu'à moi.

Ce trafic d'érudition me mettoit en commerce avec des gens de toute espèce. Un des plus tenaces fut un abbé Lecamus, introduit par une prétendue comtesse, réellement à l'aumône. Ils jouèrent l'un et l'autre un rôle dans notre grande pièce, tout indignes qu'ils étoient, par leur platitude, d'y paroître. Parmi ces savantasses, un gentilhomme, ci-devant moine, se fit présenter, ses écrits en main, par la susdite comtesse. Elle lui persuada que, pour les faire valoir, il falloit me donner un souper chez lui. Je ne pus l'éviter. J'y fus avec notre affamée comtesse, qui ne se possédoit pas de se voir sur le point de souper. Je trouvai dans cette maison une compagnie plus de l'autre monde que de celui-ci. Sur le visage du maître du logis, riche et avare, étoit peinte la douleur qu'il avoit de nous donner à manger. La mienne n'étoit pas moindre : et mon ennui devint tel, que, ne sachant que faire, je me mis à attiser un assez mauvais feu. Je saisis avec de bonnes pincettes quelque chose que ma

vue infidèle me fit prendre pour un tison hors de sa place, que je mis brusquement derrière une bûche à demi allumée. C'étoit une chocolatière fort noire, pleine de chocolat. Je n'avois eu garde d'imaginer ce régal, aussi déplacé que le prétendu tison. La liqueur, en se répandant, éteignit le feu et la joie des convives, et jeta notre hôte dans la dernière consternation. Je lui dis, pour le consoler, qu'on se passoit bien de chocolat après souper. Je crois qu'il n'en aura fait de sa vie, pour ne pas retomber dans un si triste accident.

Je fis encore, avec la comtesse et l'abbé, une partie plus baroque que celle-ci. Ils me firent voir une autre intrigante, munie, à ce qu'ils prétendoient, des plus importants secrets. Elle étoit amie d'un abbé de Verac, qui avoit écrit pour ou contre M. le duc, et dont on pouvoit, selon eux, tirer de grandes lumières. Madame la duchesse du Maine, semblable à ces malades qui, non contents de consulter d'habiles médecins, écoutent aussi les charlatans, recevoit tous ces avis, et m'envoyoit à la découverte. Je ne tirai de la dame Dupuis (c'est ainsi qu'elle se nommoit) qu'une entière persuasion de l'inutilité de son commerce.

Nos gens revinrent à la charge, et dirent qu'elle parleroit à table comme la Pythie sur le trépied. Toutes leurs intrigues tendoient à attraper quelques franches lippées. Je fus condamnée à souper avec cette troupe de brigands. On me mena dans un jeu de paume, lieu du festin, bâtiment à moitié détruit. Je parcourus de sombres détours, et traversai des planchers transparents. Ces passages scabreux me donnèrent des idées effrayantes. Je ne savois si l'on me conduisoit au

sabbat; si j'allois trouver un coupe-gorge, ou pis encore. L'assemblée, quand je l'eus jointe, ne me rassura pas: elle me parut de gens propres à ces divers mystères. Les chansons dont s'égaya le repas ne s'y accordoient pas moins. Le vin qu'y but la dame Dupuis ne lui fit rien révéler de ses profonds mystères. Elle reparut encore chez nous avec ses discours ambigus, dont on n'eut jamais l'éclaircissement. C'étoit peut-être une espionne. Quoi qu'il en soit, son manége n'aboutit à rien. Je n'en fais mention que parce qu'elle fut citée dans des pièces authentiques de notre grande affaire.

Le mémoire sur celle des princes légitimés s'acheva. Il étoit beau et bien écrit; mais le succès ne répondit pas aux peines qu'il avoit coûtées. Le procès fut jugé et perdu pour eux; l'édit qui les appeloit à la succession à la couronne, révoqué, comme la déclaration qui leur donnoit le titre de princes du sang. On ne leur en laissa que le rang, et les honneurs dont ils avoient précédemment joui en vertu de leurs anciens brevets. La prérogative de traverser le parquet au parlement fut conservée, eu égard à la possession, au duc du Maine et au comte de Toulouse, leur vie durant. Par cet arrêt de 1717, on laissoit subsister l'ancienne déclaration qui donnoit, à eux et à leur postérité, un rang intermédiaire au parlement. Le prince de Dombes fut privé du rang qu'il y avoit eu ; apparemment pour vérifier la promesse faite par le régent d'égaler le sort des deux frères.

Quelle douleur pour madame la duchesse du Maine, de voir l'abaissement de sa famille, la chute de l'édifice qu'elle avoit travaillé toute sa

vie à élever, et le triomphe de ceux par qui il étoit renversé! Dans un état si violent, il est comme impossible de se réduire à l'inaction. Madame la duchesse du Maine, maltraitée en France, songea à se procurer de l'appui auprès du roi d'Espagne. La dévotion de ce prince, dirigé par un jésuite, lui fit naître la pensée de former quelque relation avec ce directeur. Elle me proposa de sonder, sur cette vue, le père Tournemine, que j'avois vu autrefois en province, et qui lui faisoit de temps en temps sa cour. Je n'avois nul droit de représentation auprès de son altesse; l'aveugle obéissance étoit mon seul partage. J'obéis donc, et je fus trouver le révérend père. Je lui présentai les idées dont il s'agissoit, avec autant de dextérité qu'il me fut possible. Il les saisit vivement, et me dit qu'il avoit un ami, homme de condition, étranger, qui, pour des affaires personnelles, étoit obligé d'aller en Espagne; qu'on pouvoit prendre toute confiance en lui, et le charger des négociations les plus délicates; qu'il étoit capable de s'en bien acquitter; que si cette voie agréoit à madame la duchesse du Maine, il me l'enverroit, et que je le lui présenterois; qu'il lui donneroit des lettres pour l'Espagne; et que son altesse sérénissime pouvoit le charger de tout ce qu'elle jugeroit à propos de faire tenir en ce pays-là.

Je rendis cette conversation à madame la duchesse du Maine. La proposition du père lui plut, et je retournai l'en avertir. Il m'envoya son homme. C'étoit le baron de Walef. Il fut présenté à la princesse sur le pied d'un bel esprit qui souhaitoit de lui faire voir des ouvrages de poésie de sa façon. En effet, il se mêloit de faire

des vers. Elle eut quelques entretiens particuliers avec lui, le chargea de ses instructions, et lui recommanda expressément de ne pas aller au delà. Elle ne vouloit alors qu'engager le roi d'Espagne à soutenir M. le duc du Maine, et sa famille opprimée. Le baron devoit voir le cardinal Alberoni, premier ministre, et pressentir jusqu'à quel point il voudroit prendre les intérêts dont il s'agissoit; et y affectionner le roi son maître, par les motifs de la proximité du sang, et du respect pour les volontés du feu roi son aïeul, enfreintes sans aucun ménagement.

On convint de la manière dont le baron rendroit compte de sa négociation. Je proposai que les lettres qu'il écriroit me fussent adressées, afin que madame la duchesse du Maine y fût moins compromise. Elles ne devoient contenir que des nouvelles générales: mais on lui donna une encre blanche pour écrire entre les lignes les matières secrètes: j'eus la pareille pour les réponses que je fus chargée de lui faire. Il dit que, pour plus de sûreté, il me feroit tenir ses lettres par une femme qui demeuroit à Paris, et qui lui étoit entièrement dévouée.

Toutes ces mesures prises, lorsqu'on le croyoit déjà parti, il vint me retrouver, et me dit qu'il avoit compté sur une somme qui lui manquoit pour faire son voyage, et me proposa de lui faire vendre quelques bijoux qu'il avoit. Je le dis à madame la duchesse du Maine. Elle comprit qu'il vouloit de l'argent, et lui donna cent louis. Il partit, et prit la route d'Italie où il prétendoit avoir quelques affaires préliminaires, et où il devoit s'embarquer pour l'Espagne. Ce qui arriva de cette belle ambassade se trouve à peu

près dans la déclaration que je fis sur ce sujet. J'observai de n'y rien mettre que de vrai, persuadée que lorsqu'on se trouve dans la nécessité de s'écarter de la vérité, il faut néanmoins s'en tenir le plus près qu'on peut. C'est le parti le plus sûr et le plus honnête. Il y a moyen de répandre l'ombre et la lumière sur les faits qu'on expose, de manière que, sans en altérer le fond, on en change l'apparence. C'est ce que je tâchai de faire dans cette pièce. Elle sera en son lieu. Ce n'est pas la peine de traiter ici au long ce qu'elle détaille suffisamment.

Madame la duchesse du Maine avoit l'esprit trop agité pour s'en tenir à cette simple démarche, dont le but étoit d'engager le roi d'Espagne à prendre, par voie de négociation, la défense du duc du Maine, et à soutenir ce que le feu roi avoit fait en sa faveur.

Plusieurs personnes de la haute noblesse du royaume avoient prétendu que l'affaire des princes légitimés ne devoit pas être décidée sans que leur corps y intervînt. Une protestation fut dressée à ce sujet, et signée de beaucoup de gens considérables. Cela disposa madame la duchesse du Maine à se lier à quelques-uns d'eux. Elle sut qu'ils étoient la plupart mécontents du gouvernement, s'en plaignoient avec amertume, et songeoient à remuer. Comme à la moindre lueur qui s'offre au milieu d'épaisses ténèbres, on s'avance pour la reconnoître, elle rechercha ces gens-ci, entrevoyant confusément qu'elle en pourroit tirer parti. Deux des principaux, le comte de L.... (1) et le marquis de Pompadour,

(1) de Laval. (L.)

lui furent amenés. Ils étaient en liaison avec le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, et prétendoient qu'on pouvoit tenter, par son moyen, des choses considérables. Ils engagèrent madame la duchesse du Maine à le voir dans une petite maison qu'elle avoit à l'Arsenal. Elle s'y rendit peu accompagnée ; et L... y conduisit la nuit l'ambassadeur, lui servant de cocher. Cela fut répété une seconde fois, et point ignoré du régent, qui commençoit dès lors à prendre ombrage de ces démarches furtives. Je me dispense d'expliquer leur plan, parce que je n'y ai jamais rien compris ; et peut-être n'en avoient-ils point. Tout ce que j'en ai pu démêler, c'est qu'on vouloit détourner le roi d'Espagne d'accéder au traité de la quadruple alliance, trop favorable au duc d'Orléans ; et l'engager à demander la tenue des états généraux, pour borner l'autorité du régent, et réprimer les abus de son gouvernement. Madame la duchesse du Maine n'insistoit que sur le premier article. Elle fit voir au prince Cellamare les dangereuses conséquences de l'accession du roi d'Espagne ; ce fut le sujet principal de ses entretiens avec lui. Elle confia à ce ministre un mémoire fort bien fait, qu'elle avoit composé elle-même, uniquement sur cette matière ; et il le fit passer avec sûreté à sa cour.

MM. de L.... et de Pompadour en firent plusieurs, aussi faux dans les faits que dans les raisonnements. Ils avançoient comme certain tout ce qui leur passoit par la tête, promettant l'entremise et l'appui de quantité de gens entièrement ignorants de leurs desseins, que, sur de vaines conjectures, ils jugeoient propres à y entrer. Madame la duchesse du Maine n'approuvoit pas

leurs visions, et s'y prêtoit, non par foiblesse d'esprit, mais par le trouble de son âme, qui la mettoit dans la nécessité d'agir, sans que ses mouvements eussent un objet fixe.

Le prince Cellamare, ayant approuvé le dessein de faire demander par son maître la tenue des états généraux en France, voulut un modèle des lettres que le roi d'Espagne écriroit à ce sujet; l'une au roi, l'autre au parlement. Madame la duchesse du Maine obligea M. de Malesieu à y travailler, avec le cardinal de Polignac. L'original de cette pièce, écrit de la main de l'un et de l'autre, devoit sans doute être jeté au feu. Le cardinal, pressé de se rendre à la messe du roi, recommanda à madame la duchesse du Maine de le brûler sur-le-champ. La copie venant d'être achevée, M. de Malesieu s'en saisit dans ce dessein : mais soit que la pensée lui vînt de le conserver, soit qu'il l'oubliât, il ne le retrouva plus, quand il voulut le mettre en sûreté. Il fut fort troublé de cette perte, dont alors il ne témoigna rien; et l'on crut de part et d'autre que ce papier important n'existoit plus.

Madame la duchesse du Maine ne m'avoit rien dit sur cela. Elle me confioit beaucoup de choses, et m'en cachoit plusieurs autres. Je n'allois pas au-devant de ces onéreuses confidences, dont je prévoyois si bien les suites, que je tâchois quelquefois de les lui faire envisager. Mais lorsque je lui disois qu'elle se feroit mettre en prison, elle n'en faisoit que rire, suivoit ses idées, et ne craignoit que la résistance de M. le duc du Maine à s'y prêter.

Cette faveur dans laquelle j'étois auprès d'elle ne me garantit pas d'une bourrasque qui faillit

à m'en séparer tout-à-fait. Un soir que je me trouvai incommodée, je me mis sur mon lit, en attendant l'heure d'aller faire ma veille. On vint m'appeler pour son déshabiller. Je demandai si elle avoit affaire de moi en ce qui regardoit mon ministère particulier, comme pour écrire, chercher quelque livre, ou autre chose commise à mes soins. On me dit que c'étoit pour sa toilette. Le peu de fonction que j'y avois me persuada que je pouvois continuer de prendre un peu de repos. Son Altesse sérénissime me renvoya chercher, et me fit une réprimande très sèche sur la dispense que je m'étois donnée. Elle me dit qu'elle vouloit des femmes pour la servir, et non pas pour faire une académie. Ce ton qu'elle n'avoit pas encore pris avec moi me piqua. Je lui dis que j'avois si peu de talent pour le service, qu'elle ne pouvoit jamais plus mal rencontrer en ce genre. Ma réponse l'irrita; et ce qu'elle me dit, dont je ne me souviens plus, me donna lieu de disparoître. Elle ne m'envoya point chercher la nuit à l'heure accoutumée; et je l'employai aux préparatifs de mon départ, bien résolue de quitter. Excédée de fatigues, rebutée de tracasseries, je n'étois soutenue que par la considération dont je jouissois auprès d'elle : dès qu'elle me manquoit, le reste devenoit insoutenable.

J'avois pris depuis peu une fille à moi seule, et sur mon compte; celle qui nous servoit en commun étant une source perpétuelle de dissensions. La mienne, nommée Rondel, étoit extrêmement raisonnable. Je lui dis ce qui s'étoit passé, et de disposer mon déménagement. Cependant, ne voulant pas faire une telle démarche sans conseil et sans l'approbation de mes amis,

j'allai à la pointe du jour chez M. de Valincour, dont la prudence et les bons offices m'étoient un appui nécessaire dans cette conjoncture. Il sentit, comme moi, que je ne devois point me laisser maltraiter, et approuva le dessein où j'étois de me retirer dans un couvent. Il est vrai que je n'avois pas le moyen d'y subsister longtemps; mais je me flattai que lui et mes autres amis me trouveroient une situation plus supportable que celle que j'abandonnois.

Pour donner une forme convenable à ma retraite, je fus dans la même matinée chez madame de Chambonnas, dame d'honneur de madame la duchesse du Maine. Je lui dis que je n'avois été soutenue dans la vie pénible que je menois, que par les bontés de son Altesse sérénissime; et que m'en voyant privée, je ne pouvois plus supporter le poids de mes peines; que je la priois de faire agréer à madame la duchesse du Maine que je me retirasse pour me mettre dans un couvent. Mon dessein étoit de ne me pas remontrer. Mais la dame d'honneur me dit qu'on ne se retiroit pas de la sorte; qu'il falloit que je retournasse aux Tuileries (elle n'y logeoit pas); qu'elle parleroit à son Altesse sérénissime, et me rendroit sa réponse. Je retournai donc au gîte, pour agir correctement; et je pensai que je ne ferois pas mal d'écrire au cardinal de Polignac, qui me témoignoit de l'estime et de l'amitié, pour lui rendre compte de ma résolution, et des motifs qui me l'avoient fait prendre. Ma lettre envoyée, j'attendis paisiblement le résultat. Sur le soir, madame de Chambonnas me manda de l'aller trouver dans le cabinet de son Altesse, où elle m'attendoit. On l'avoit chargée de m'apaiser, et

de me retenir. Elle s'y prit mal. Son talent n'étoit pas grand pour les négociations : elle se connoissoit aussi peu en gens qu'en affaires. Au lieu d'adoucir, par des témoignages d'estime et de considération, un esprit blessé du mépris, elle ne fit que me représenter mon impuissance et ma misère, comme pour justifier l'insulte que j'avois reçue. Vous avez apparemment compté, dit-elle pour me confondre, qu'on vous donneroit une pension : vous n'en aurez pas. Je lui répondis que je n'avois compté sur rien. De quoi vivrez-vous ? reprit-elle. C'est mon affaire, lui dis-je, madame ; je n'en embarrasserai personne : mais, quoi qu'il puisse m'arriver, je ne m'exposerai pas davantage à des dégoûts que je ne mérite point, et que je ne sais pas souffrir. Après plusieurs propos aussi peu aimables, elle me quitta, et fut rendre compte du mauvais succès de sa mission.

Madame la duchesse du Maine ne voulant pas que je la quittasse, soit par une répugnance générale à se défaire de ce qu'elle a, soit que, ne me connaissant pas assez, elle craignît pour les secrets qu'elle m'avoit confiés, elle donna le soin de me ramener à une main plus adroite que celle de madame de Chambonnas.

Le cardinal de Polignac, sans doute, lui montra la lettre que je lui avois écrite, et lui fit sentir que, si elle vouloit me conserver, ce ne pouvoit être que par les bons traitements, et en me mettant sur un autre pied dans sa maison. Il vint, pendant que la compagnie soupoit, me trouver dans ma chambre ; me dit qu'il vouloit que sur l'heure je vinsse avec lui chez madame la duchesse du Maine, qui étoit seule ; qu'il exigeoit

que je lui fisse quelque excuse; qu'il me répondoit que non-seulement je serois parfaitement bien reçue, mais que dans peu de temps elle me tireroit de la place où j'étois auprès d'elle, et me donneroit une situation plus agréable; qu'il ne lui convenoit pas d'y paroître forcée pour me retenir; que cette bienséance l'obligeoit à différer les grâces qu'elle avoit dessein de me faire, dont lui-même se rendoit garant. Sur la foi de ce traité, je crus pouvoir me rembarquer. Je suivis le cardinal, qui me prit par la main, et me mena chez la princesse. Je me jetai à ses pieds; elle me releva aussitôt, et m'embrassa: faveur qu'elle ne m'avoit jamais faite, que je compris être une des conditions que l'habile négociateur avoit stipulée. Il y eut peu de discours de part et d'autre, mais assez affectueux; et je rentrai dans ma forme ordinaire.

Le dégoût de pareilles aventures, joint à la déplaisance de mon état, me fit écouter quelques propositions d'établissement. Une femme qui s'intéressoit à moi, me dit qu'elle connoissoit particulièrement un homme dans les affaires, lequel, aidé de protections, pourroit faire un marché avantageux, dont je déterminerois la reconnoissance. J'en parlai à M. de Valincour. Il vit cet homme, qui vouloit, avec des papiers dont il ne tiroit rien, acheter une charge de receveur général des finances, qui lui vaudroit vingt mille livres de rente. Il offroit de m'épouser, ou de me donner quarante mille francs, si son affaire réussissoit. Quoiqu'elle fût difficile, M. de Valincour l'entreprit, pour assurer ma fortune qu'il avoit fort à cœur. Il employa le crédit de son maître, le comte de Toulouse,

auprès du duc de Noailles, alors chef du conseil des finances, pour obtenir ce qu'on demandoit. Je vis l'homme dont il étoit question, afin de résoudre le meilleur usage que je pourrois faire de ses propositions. Il me parut de tout point fort au-dessous du médiocre, si ce n'est en fait d'économie. Il étoit veuf et avoit un enfant. Je ne sais à propos de quoi il me dit qu'il ne faisoit pas le carême, parce que son fils étoit trop délicat pour faire maigre. Ce trait me fit juger de l'aisance de sa maison. Ce qui, joint à la disconvenance que je trouvois d'ailleurs entre lui et moi, me décida à préférer son argent à sa personne, après avoir examiné avec M. de Valincour toutes les délicatesses de la conscience et de l'honneur à cet égard : il en consulta même M. le chancelier, qu'il avoit déjà fait entrer dans cette affaire, pour s'y appuyer de son autorité.

Le duc de Noailles s'y rendit facilement pour plaire au comte de Toulouse, et lui écrivit une lettre par laquelle il lui accordoit sa demande en faveur de notre homme. Il ne restoit plus que les formalités pour consommer l'affaire; et je la tenois faite, lorsque le premier président fit demander un rendez-vous à la duchesse du Maine, en pleine nuit, pour lui apprendre, en grand secret, que le duc de Noailles alloit être dépossédé de sa place des finances, et remplacé par M. d'Argenson, qui auroit aussi les sceaux qu'on ôtoit au chancelier. Elle me fit appeler, dès qu'elle fut rentrée, et me fit part de ce mystère sans savoir l'intérêt que j'y devois prendre, dont elle ne s'aperçut pas. Je ne pouvois pourtant, dans la conjoncture présente, rien apprendre de plus funeste pour moi que cette nouvelle.

Malgré toutes les raisons que j'avois d'en donner connoissance à M. de Valincour, je gardai fidèlement le secret. Il éclata bientôt par l'événement très-imprévu de la part du public, et mon affaire fût manquée sans retour. Ç'auroit été bien pis, si elle m'eût entraînée à me manquer à moi-même. M. de Valincour, plus fâché que je ne l'étois de voir que mon étoile eût renversé deux ministres à la fois, au risque d'en abattre un troisième, fit des tentatives auprès du nouveau garde des sceaux, aussi de ses amis, pour procurer à l'homme que nous avions en main un emploi considérable dont on pût encore tirer parti. On lui en donna des espérances, qui furent totalement anéanties par les événements où peu à peu je me trouvai enveloppée. Voilà ce qu'il m'en avoit écrit quelque temps auparavant :

« Je vous envoie le reste des *Epîtres* de Sé-
« nèque, et le *Traité des bienfaits*, traduits par
« Malherbe. Je vous prie de les garder et d'en
« augmenter votre bibliothèque. Si je n'avois
« encore espérance en M. le G. D. S. (1), et en
« M. Pâris, à qui j'ai écrit ce matin, ce présent
« auroit assez l'air de celui que Massinisse fit à
« Sophonisbe, en lui mandant que puisqu'il étoit
« assez malheureux pour ne la pouvoir tirer de
« servitude, il lui envoyoit le seul moyen qu'elle
« pût avoir de s'en délivrer. »

Lorsqu'il n'étoit encore question de rien, madame la duchesse du Maine, plus tranquille qu'elle ne l'avoit été depuis long-temps, fit un

(1) Le garde des sceaux d'Argenson. (L.)

voyage à Sceaux, où je ne pus la suivre. Les peines et les chagrins avoient miné ma santé, qui se dérangea tout-à-fait. Je restai à Paris dans une maison qu'on avoit louée pour mademoiselle du Maine, auprès des Tuileries où elle n'avoit pas de logement. On m'avoit donné là une chambre, où j'allois quelquefois me reposer l'après-dînée à l'abri de mes turbulentes compagnes.

Dès que je pus me traîner, je fus retrouver madame la duchesse du Maine à Sceaux vers la fin de son voyage, qui ne fut que d'un mois ou six semaines. Je m'aperçus, par cette absence, que le lien le plus fort qu'on ait avec les princes, c'est celui de l'habitude: encore se rompt-il aisément; mais il reprend de même. Je fus d'abord comme étrangère: enfin je rentrai dans les bonnes grâces, et dans le fil des petites intrigues que mon éloignement m'avoit fait perdre.

Nous retournâmes aux Tuileries; et ce fut dans ce temps-là que madame la duchesse du Maine, sollicitée par le marquis de Pompadour de voir l'abbé Brigaut, et d'entendre la lecture qu'il lui vouloit faire d'un ouvrage intitulé: *Réponse aux lettres de Fitz-Morris*, y consentit. Cet abbé s'en disoit l'auteur. C'étoit le détail de l'intrigue d'un cordelier allé en Espagne, pour y causer, à ce qu'on prétendoit, une grande révolution en faveur de M. le duc d'Orléans, lequel soupçonna fort injustement le cardinal de Polignac d'avoir fait ce libelle. L'abbé Brigaut étoit l'homme de confiance de M. de Pompadour. Il en parla à madame la duchesse du Maine, comme de quelqu'un capable de grandes affaires, et d'une sûreté à toute épreuve. Sur ce témoignage, elle

ne craignit point de lui laisser voir ses dispositions, et de l'entretenir des vues qu'on avoit. Cet homme cherchoit à s'intriguer, soit par l'espérance de se tirer d'un état indigent, soit par goût ou par oisiveté. Il s'étoit déjà mêlé des affaires du Prétendant. Ce nouvel objet lui parut plus intéressant, et il s'y livra, sans avoir sondé son courage et son savoir-faire, qui manquèrent à la première épreuve.

Le régent désiroit passionnément alors d'assurer le traité de la quadruple alliance, fabriqué en Angleterre par l'abbé Dubois.

Le duc du Maine, à la première proposition qui en fut faite au conseil de régence, opposa toutes les raisons contraires. Le duc d'Orléans, outré contre lui, dit en sortant du conseil: M. du Maine s'est enfin démasqué. Son avis ne prévalut pas. Néanmoins il demeura chargé de la haine du régent, qui, d'ailleurs, informé des relations que madame la duchesse du Maine entretenoit avec tant de gens, qui lui étoient suspects, prenoit contre elle de grandes défiances. La crainte des embarras qu'on pouvoit lui susciter, jointe à son aversion pour le duc du Maine, qu'il croyoit ou feignoit de croire participant des mouvements qu'on se donnoit, le fit songer à tirer le roi d'entre ses mains. L'entreprise étoit hasardeuse. Le testament du feu roi se trouvoit autorisé en ce point par l'arrêt du parlement qui avoit déféré la régence au duc d'Orléans, et par le lit de justice qui l'avoit confirmé. Il sembloit dangereux pour lui d'infirmer ces actes. Les soupçons auxquels il avoit été en butte le devoient encore rendre plus circonspect à changer les mesures prises pour la garde et sûreté de la

personne du roi. Cependant, encouragé par le garde des sceaux d'Argenson, et par l'abbé Dubois, l'un ferme, l'autre violent, il franchit toutes ces difficultés.

Pour autoriser son projet, il l'exposa au conseil de régence. Personne ne le contredit, que le maréchal de Villeroi. Il avoit embrassé la profession d'honnête homme, et la soutenoit assez dignement. Pour montrer qu'il n'avoit point adhéré à la dégradation du duc du Maine, il chercha aussitôt après un prétexte pour lui écrire et remplir sa lettre de tous les titres dont ce prince venoit d'être dépouillé.

M. et madame la duchesse du Maine furent avertis qu'un grand orage les menaçoit. L'alarme fut grande, on se tint sur ses gardes. Enfin, ne voyant rien paroître, on se rassura; et si bien, que madame la duchesse du Maine, à l'occasion de la Saint-Louis, sa fête, alla souper et coucher à l'Arsenal, lieu ordinaire de ses parties de plaisirs. Là elle apprit de grand matin que tout se préparoit pour un lit de justice que le roi alloit tenir ce jour même aux Tuileries. Elle y revint à grande hâte. Je ne l'avois pas suivie à l'Arsenal. J'appris en même temps son retour, et cette étrange nouvelle. Je ne pus la voir dans les premiers moments; elle les employa à conférer sur les choses présentes avec M. le duc du Maine et le comte de Toulouse.

Le parlement, selon l'ordre qu'il en avoit, se rendit aux Tuileries, toutes investies de troupes. La plupart des magistrats montrèrent une assez triste contenance; mais aucun ne donna signe de vigueur. Tout se passa au gré du régent. Le parti que prirent le duc du Maine et le comte de

Toulouse, de se retirer de l'assemblée, quand ils virent qu'il étoit question d'eux, donna une entière facilité d'exécuter ce qu'on avoit résolu uniquement contre le duc du Maine. On lui ôta, sur des prétextes frivoles, la garde de la personne du roi, et la surintendance de son éducation, qui fut donnée à M. le Duc sur la demande qu'il en fit par une requête ; et sur une autre requête des ducs, on abolit tous actes en faveur des princes légitimés, et de leurs enfants. On rétablit tout de suite le seul comte de Toulouse dans la jouissance de ses rangs et honneurs, aux termes de l'arrêt de 1717, alléguant les services que l'état avoit reçus de lui, et la satisfaction qu'on avoit de sa conduite.

Toutes ces choses s'exécutèrent sans la moindre résistance d'aucun côté. Cependant le parlement fit une protestation contre ce qui s'étoit passé au lit de justice ; mais elle ne parut pas. L'on a lieu de s'étonner de ce que M. le duc du Maine ne tenta rien pour se maintenir dans une place qu'il occupoit à si bon titre. M. le Duc s'en mit aussitôt en possession, et on lui céda le même jour les logements que le duc et la duchesse du Maine avoient aux Tuileries. Ils allèrent se réfugier à l'hôtel de Toulouse. L'horreur de cette fuite, ce déménagement précipité, et plus encore l'événement qui y donnoit lieu, me frappèrent l'esprit d'une manière que je n'ai éprouvée en aucune autre occasion. Madame la duchesse du Maine m'envoya à Sceaux pour faire la revue de ses papiers, et pour brûler tout ce qui pourroit être répréhensible. Je m'en acquittai si heureusement, que lorsqu'ils furent saisis quelque temps après, on n'y trouva rien à redire. Je revins le

soir à l'hôtel de Toulouse, et je passai la nuit entière auprès de madame la duchesse du Maine. Son état ne peut se dépeindre. C'étoit un accablement semblable à l'entière privation de la vie, ou comme un sommeil léthargique dont on ne sort que par des mouvements convulsifs.

Nous partîmes tous le lendemain pour aller à Sceaux, où nous restâmes atterrés. J'admire comme on se rend personnel tout ce qui regarde ceux auxquels on s'est entièrement dévoué. Je fus trois jours et trois nuits sans prendre le moindre repos. Mes propres malheurs ne m'ont jamais touchée si sensiblement. Outre les maux présents, il restoit mille sujets d'inquiétude. Le mal apprend à connoître la crainte. Les lettres d'Espagne, que je recevois de temps en temps de notre baron, pouvoient être interceptées, nos pratiques sourdes découvertes. Chacun y étoit pour sa rade; mais le plus agité étoit M. de Malesieu. Ce modèle de lettres du roi d'Espagne, qu'il avoit perdu, le jeta dans un trouble qu'il ne put cacher. Il imagina que quelqu'un s'en étoit saisi pour le produire au régent. Cependant il ne cessoit d'en faire recherche: il me demanda un jour si je n'avois point quelque connoissance d'un papier écrit de sa main et de celle du cardinal de Polignac, plein de ratures, qu'on lui avoit pris. Il ne m'expliqua pas ce que contenoit cette pièce, et comme on m'en avoit fait mystère, je ne savois ce qu'il vouloit dire. Je l'assurai que je n'avois vu ni ouï parler d'aucun papier tel qu'il me dépeignoit celui-là.

Madame la duchesse du Maine, après avoir été quelque temps dans cet état qui suspend toute idée et interdit tout mouvement, commença à se

ranimer, et revint enfin à elle-même. N'osant plus voir les gens suspects, curieuse cependant de savoir où ils en étoient, elle m'envoya secrètement à Paris pour entretenir le comte de Laval. Je passai trois heures tête à tête avec lui. Il m'étala toutes les chimères imaginables; me fit voir, comme le principal fondement de leurs desseins, la ligue du Nord dont on parloit alors, et le rétablissement du Prétendant en Angleterre, qui ruineroit le plus ferme appui du duc d'Orléans. Il n'y eut jamais d'idées plus vastes et moins suivies. Notre longue conversation finit par des assurances réciproques de ne prononcer pour rien le nom l'un de l'autre, en cas de prison et d'interrogatoire. Ce point de vue nous étoit familier, et faisoit du moins le lointain du tableau.

En retournant à Sceaux toute seule, et par une nuit très noire, je versai au milieu du chemin, où je restai plus de deux heures, partie dans un fossé, le reste dans un moulin. Du temps qu'on faisoit cas des présages, celui-ci n'auroit pas été méprisé.

Je rendis à son Altesse le meilleur compte qu'il me fut possible du fatras qui m'avoit été débité. Ce fut un effort de mémoire; car la raison ni l'enchaînement des choses n'aidoient point dans ce récit. Elle ne laissoit pas d'y entrevoir des espérances, et de s'y prendre comme on fait aux brins de paille qui flottent sur l'eau quand on se noie.

Madame la duchesse du Maine, ayant passé environ deux mois à Sceaux dans une inaction pénible, eut envie de retourner à Paris : elle n'y avoit plus d'habitation. La nécessité d'en

chercher une fut la raison ou le prétexte du séjour qu'elle fit dans cette maison qu'occupoit la princesse sa fille. Le désir d'être plus à portée de savoir ce qui se passoit y eut sans doute la meilleure part.

Les gens liés d'intérêt avec elle poussoient toujours leur pointe, sans s'apercevoir qu'elle étoit trop émoussée pour faire aucun effet. Ils fabriquoient des écrits sans fin, et n'attendoient qu'une occasion pour les faire passer en Espagne. M. de Pompadour en ayant fait un, qui lui sembloit triomphant, voulut le communiquer à madame la duchesse du Maine. La promesse que le duc du Maine avoit exigée d'elle, de ne voir aucune des personnes en soupçon de cabaler, lui fit refuser le rendez-vous que demandoit le marquis. Il insista sur la nécessité de cet entretien, sur l'impossibilité de trouver des mains assez sûres pour lui remettre l'écrit dont il s'agissoit. Elle consentit enfin qu'il lui en fît lui-même la lecture, après avoir pris toutes sortes de précautions pour empêcher que cette entrevue ne fût découverte. Loin d'approuver ce mémoire, elle le jugea pernicieux, pria avec instance M. de Pompadour de ne le pas envoyer. Il parut céder à ses raisons et à ses désirs. Elle m'envoyoit quelquefois lui porter des lettres, que j'avois soin de lui faire brûler devant moi.

Madame de Pompadour disoit toujours en se déplorant : Nous avons les ouvrages les plus décisifs et les plus utiles; mais rien ne passe. Son mari et elle crurent avoir trouvé l'occasion du monde la plus favorable pour tout envoyer en Espagne; c'étoit l'abbé Portocarrero, jeune homme de vingt-deux ans, qui s'y en retournoit.

Il avoit une chaise à double fond où les papiers furent mis, et parurent à nos gens parfaitement en sûreté. Le comte de Laval en donna avis à madame la duchesse du Maine, par un billet qu'il lui écrivit. Cette princesse, qui s'étoit fortement opposée à ce dangereux envoi, prévit dans le moment quelles en seroient les suites.

On tâcha vainement de la rassurer sur la grande prudence et discrétion de l'homme à qui l'on s'étoit confié. Il est vrai qu'il n'y eut pas de sa faute dans la découverte qu'on fit des papiers qu'il portoit. Tout le monde a su que le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, pour s'excuser d'un rendez-vous manqué avec une fille de la communauté de la Fillon, lui dit qu'il avoit eu tant de dépêches à faire à cause du départ de l'abbé Portocarrero, qu'il s'étoit trouvé dans l'impossibilité d'aller chez elle, comme ils en étoient convenus. Cette fille en rendit compte à sa supérieure, qui, étant fort en relation avec le régent, lui donna cet avis qu'elle crut ne lui pas être indifférent.

Il expédia aussitôt des ordres pour faire arrêter l'abbé sur la route, et saisir les papiers qu'il portoit. On l'atteignit à Poitiers ; et, après s'être emparé de ce qu'on vouloit avoir, on lui laissa continuer son voyage. Il dépêcha sur-le-champ un courrier au prince Cellamare, pour l'instruire de ce qui étoit arrivé ; et ce courrier fut d'une telle diligence, qu'il devança de beaucoup celui qui portoit la même nouvelle au régent, lequel arriva la nuit. Ce prince en avoit passé une partie à table, en compagnie agréable, et n'eut pas grande envie d'employer le reste à l'examen d'une affaire peu réjouissante. On prétend même qu'il

fut conseillé de différer l'ouverture du paquet par une personne qui étoit avec lui, peu soucieuse d'affaires d'état. Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur eut seize heures pour prendre ses mesures avant qu'il fût arrêté; ce qui rend inexcusable sa négligence à se défaire des papiers qui commettoient les personnes liées avec lui.

Il fit avertir le comte de Laval, envoya cent louis à l'abbé Brigaut; et lui manda de partir secrètement et sans délai. Cet abbé connoissoit assez particulièrement le chevalier de Menil; il fut le trouver, et lui dit qu'il alloit faire un voyage, peut-être long, et qu'il le prioit de se charger d'une cassette dans laquelle étoit son testament et quelques papiers de famille, qu'il lui remit. Le chevalier savoit que l'abbé Brigaut s'étoit donné autrefois de grands mouvements pour les intérêts du chevalier de Saint-Georges; il crut qu'il s'agissoit des mêmes affaires, et ne lui fit nulle question. L'abbé, après ce peu de discours, le quitta pour partir; et le lendemain matin sa servante apporta au chevalier de Menil un gros paquet de papiers cachetés, qu'elle lui dit que son maître l'avoit chargée, en partant, de lui remettre. Il le prit, comme il avoit fait la cassette, sans y entendre aucune finesse.

L'après-dînée du même jour, 9 décembre 1718, le chevalier de Gavaudun, un des premiers gentilshommes de notre maison, entra dans ma chambre. M. de Valincour étoit avec moi; il nous dit : Voici une grande nouvelle; l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne est investi, et son quartier est rempli de troupes. On ne sait encore de quoi il s'agit. Je fus saisie d'effroi. Je tâchai pourtant de ne montrer que de la surprise de

cet événement devant M. de Valincour, qui ignoroit la part que nous y prenions. Gavaudun étoit au fait; il nous quitta, ne voulant que m'apprendre ce qui étoit arrivé. M. de Valincour resta long-temps avec moi à raisonner sur cette aventure, dont il étoit fort étonné. Je ne sais comment il ne s'aperçut pas de mon trouble, que j'avois grande peine à cacher. J'essuyai ensuite une visite de l'abbé de Chaulieu, qui me tint dans la même contrainte. L'ambassadeur arrêté, et les conjectures à tort et à travers sur ce sujet, firent encore toute la conversation.

Madame la duchesse du Maine, de son côté, n'avoit pas moins de peine à faire bonne contenance, au milieu du monde qui étoit chez elle. Tout ce qui arrivoit débitoit la nouvelle, ajoutoit quelques circonstances et ne parloit d'autre chose. Elle n'osoit se soustraire à ce monde importun, de peur qu'on ne lui trouvât l'air affairé. Elle me fit pourtant appeler un moment dans sa garde-robe, et me demanda si je n'avois rien appris de particulier. Je lui dis que je ne savois que le bruit public, dont j'étois très alarmée. Elle l'étoit grandement aussi, quoi qu'elle ne vît pas encore où cela tendoit. Elle m'envoya faire quelques perquisitions, dont je ne rapportai aucun éclaircissement.

Enfin nous apprîmes que les papiers que portoit l'abbé Portocarrero avoient été pris; et que ceux de l'ambassadeur, arrêté à cette occasion, étoient pareillement saisis. C'est alors que nous nous vîmes plongés dans l'abîme, dont il n'y avoit pas moyen de se tirer. Le lendemain on sut que les marquis de Pompadour et de Saint-Geniez étoient à la Bastille. Deux jours après,

madame la duchesse du Maine jouant au biribi, comme à son ordinaire (elle n'avoit garde de rien changer dans sa façon de vivre), un monsieur de Châtillon, qui tenoit la banque, homme froid, qui ne s'avisoit jamais de parler, dit : Vraiment il y a une nouvelle fort plaisante ; on a arrêté et mis à la Bastille, pour cette affaire de l'ambassadeur d'Espagne, un certain abbé Bri... Bri... Il ne pouvoit retrouver son nom. Ceux qui le savoient n'avoient pas envie de l'aider. Enfin il acheva, et ajouta : Ce qui en fait le plaisant, c'est qu'il a tout dit ; et voilà bien des gens fort embarrassés. Alors il éclate de rire pour la première fois de sa vie.

Madame la duchesse du Maine, qui n'en avoit pas la moindre envie, dit : Oui, cela est fort plaisant. Oh ! cela est à faire mourir de rire, reprit-il. Figurez-vous ces gens qui croyoient leur affaire bien secrète : en voilà un qui dit plus qu'on ne lui en demande, et nomme chacun par son nom. Ce dernier trait jeta notre princesse dans la plus cruelle inquiétude, et la moins attendue ; car le comte de Laval lui avoit fait dire que l'abbé étoit évadé, et les mesures si bien prises à cet égard, qu'il n'y avoit rien à craindre. Elle soutint jusqu'au bout la pénible conversation de M. de Châtillon, sans donner aucun signe des divers mouvements dont elle fut agitée. Elle m'en fit le récit la nuit, quand je me retrouvai avec elle, et me montra ses frayeurs, que je ne pus dissiper, trop persuadée moi-même du triste sort qu'elle alloit subir. On arrêtoit tous les jours quelqu'un ; et nous ne faisions qu'attendre notre tour.

Le chevalier de Menil fut mis aussi à la

Bastille. L'abbé Brigaut, comme je l'ai dit, l'avoit chargé de sa cassette et de ses papiers. Le chevalier ne se doutoit de rien alors. Mais quand il apprit qu'on avoit arrêté le prince Cellamare pour affaires d'état, comme il savoit que l'abbé étoit en relation avec lui, il jugea, par son départ précipité, qu'il pouvoit être entré dans la même affaire, et se trouva fort embarrassé de ce qu'il avoit reçu de cet abbé. Il n'ignoroit pas la rigueur des ordonnances à ce sujet; mais il aima mieux s'y exposer que de manquer à quelqu'un qui, sans être son intime ami, s'étoit fié à lui. Il crut cependant devoir s'éclaircir de la nature du dépôt dont on l'avoit chargé. Il ouvrit adroitement la cassette, et n'y trouva, comme l'abbé lui avoit dit, que son testament et des papiers aussi indifférents. Il la referma, sans qu'il y parût; et ensuite décacheta le rouleau de papiers où étoient tous les projets, mémoires et tout ce qui s'étoit écrit sur cette affaire d'Espagne, dont il n'avoit eu aucune connoissance jusqu'à ce moment. Il n'eut pas le loisir de lire tant de pièces diverses; mais il en vit assez, en les parcourant, pour juger qu'il n'y avoit rien ni contre le roi, ni contre l'état; et voyant les noms de beaucoup de gens de distinction qui alloient être impliqués dans cette affaire si ce témoignage contre eux n'étoit soustrait, il prit le parti de jeter tous les papiers au feu.

Il y avoit plusieurs intrigues distinctes de la nôtre, qui, sans se communiquer entre elles, aboutissoient toutes à l'Espagne, et traitoient séparément avec l'ambassadeur. Le comte Daydie et Magni, qui, au premier bruit, s'enfuirent en Espagne, avoient leur cabale particulière. Le

duc de Richelieu, mis long-temps après les autres à la Bastille, avoit la sienne. D'autres grands du royaume furent aussi soupçonnés d'avoir fait des partis. Les indices ou les preuves de toutes ces choses se trouvoient dans le mémorial de l'abbé Brigaut. Le prince Cellamare l'avoit mis au fait de tout, ou peu s'en falloit.

Le lendemain de l'incendie qu'avoit fait le chevalier de Menil, l'abbé Dubois, dont il étoit fort connu, et qui savoit ses liaisons avec l'abbé Brigaut, l'envoya chercher, et s'informa de ce qu'il auroit pu en apprendre sur l'affaire en question. Le chevalier de Menil l'assura qu'il ne lui en avoit jamais parlé, et lui avoua qu'il avoit mis entre ses mains une cassette fermée, laquelle ne contenoit, à ce qu'il lui avoit dit, que des papiers concernant ses propres affaires. On envoya vite chercher la cassette, où tout se trouva selon l'exposé.

Cependant l'abbé Brigaut, que l'ambassadeur avoit pressé de partir, cheminoit lentement sur un cheval de louage, vêtu en cavalier. Il atteignit en trois jours Montargis, où des gens que le duc d'Orléans avoit envoyés de tous côtés pour l'arrêter se saisirent de lui, le trouvant très ressemblant à la description qu'ils avoient de sa figure. Il se défendit d'abord d'être celui qu'on cherchoit; mais plusieurs lettres qu'on trouva sur lui, adressées à l'abbé Brigaut, dont il n'avoit pas eu soin de se défaire, furent une conviction à laquelle il ne put rien opposer. On le remena par le même chemin à la Bastille, plus promptement qu'il n'avoit été à Montargis.

La frayeur le saisit en y entrant, et il se montra

disposé à dire tout ce qu'on voudroit savoir de lui.

MM. d'Argenson et Le Blanc, commis à l'examen de toute cette affaire, vinrent bientôt l'interroger; et pour entamer la conversation, ils lui dirent que sa servante étoit à la Bastille, et que le chevalier de Menil leur avoit remis ce qu'il lui avoit confié. Eh bien, dit-il, puisque vous avez ces papiers-là, vous savez tout; car il n'y a rien qui n'y soit. Cet aveu, qui se rapportoit si peu à ce qu'ils avoient trouvé dans la cassette, leur fit voir que le chevalier n'avoit fait qu'une confession tronquée.

M. Le Blanc l'envoya chercher, et lui dit la déclaration de l'abbé Brigaut. M. de Menil l'assura hardiment qu'il n'avoit aucun autre papier de l'abbé; et dit que, pour s'en convaincre, on n'avoit qu'à envoyer sur-le-champ visiter sa maison. Après avoir persisté quelque temps sur cette négative, se voyant seul avec M. Le Blanc (les gens qui l'accompagnoient s'étoient retirés): Je vais, monsieur, lui dit-il, vous parler, non comme à un ministre d'état et à mon juge, mais comme à un galant homme, qui fait cas des sentiments d'honneur. Ce petit avant-propos achevé, il conta naïvement, sans rien déguiser, ce qu'il avoit fait, et les raisons qui l'y avoient déterminé. M. Le Blanc, touché de sa confiance, lui dit qu'il ne pouvoit pas, sans trahir son ministère, garder le secret qu'il venoit de lui confier; mais qu'il feroit valoir sa franchise, et tâcheroit d'excuser sa conduite auprès du régent.

M. Le Blanc le retint chez lui, fut sur-le-champ au Palais Royal, fit en effet tout ce qu'il put pour pallier l'action du chevalier de Menil, et seroit parvenu à apaiser le duc d'Orléans sur son

compte, si l'abbé Dubois, piqué personnellement d'avoir été trompé, n'avoit jeté feu et flamme pour le faire mettre à la Bastille. Il y fut conduit le même jour, nonobstant les bons offices de M. Le Blanc, et les sollicitations de Nocé son ami, un des favoris du régent, qui offrit de le garder chez lui.

Un marquis de Menil, d'une autre famille, alla trouver le duc d'Orléans, pour l'assurer qu'il n'étoit ni parent ni ami du chevalier. Tant pis pour vous, monsieur, répondit le régent : le chevalier de Menil est un très galant homme.

Je n'avois jamais ouï parler du chevalier de Menil, quand j'appris son aventure et sa prison. On donnoit de grands éloges à son procédé généreux. J'entendis dire tant de bien de lui à cette occasion, que cela me prévint extrêmement en sa faveur.

Le régent, pour autoriser et justifier sa conduite violente, avoit fait imprimer et répandre deux lettres du prince Cellamare au cardinal Alberoni, prises dans le paquet que portoit l'abbé Portocarrero, avec les autres écrits envoyés à cette éminence par l'ambassadeur; il y avoit à la tête de cet imprimé :

« Afin que le public soit instruit sur quels fondements Sa Majesté a pris la résolution, le 9 du présent mois, de renvoyer le prince Cellamare, ambassadeur du roi d'Espagne, et d'ordonner qu'un gentilhomme ordinaire de sa maison l'accompagne jusqu'à la frontière d'Espagne, on a fait imprimer les copies des deux lettres de cet ambassadeur à M. le cardinal Alberoni, des premier et deux du présent

« mois, signées par ledit ambassadeur, et entiè-
« rement écrites de sa main, et sans chiffre. »

A la suite de ces deux lettres, on avoit ajouté cet avertissement :

« Lorsque le service du roi, et les précautions
« nécessaires pour la sûreté et le repos de l'état,
« permettront de publier les projets, manifestes
« et mémoires cotés dans ces deux lettres, on
« verra toutes les circonstances de la détestable
« conjuration tramée par ledit ambassadeur,
« pour faire une révolution dans le royaume. »

Malgré cette promesse, on ne manifesta rien de plus : mais ce soin d'envenimer l'affaire et de la rendre odieuse, la rigueur déjà exercée sur la plupart des prétendus coupables, annonçoient le traitement qu'on préparoit aux personnes principales qui y étoient entrées. On en avoit d'ailleurs plusieurs notions. Madame la duchesse du Maine fut positivement avertie, par plus d'une voie, qu'on songeoit à l'arrêter. Elle m'entretenoit souvent les nuits, et me disoit qu'en quelque lieu qu'on la conduisît, elle demanderoit que j'allasse avec elle. Je le souhaitois passionnément. Nous croyions alors qu'eu égard à son rang, on la mettroit dans quelque maison royale, avec une suite convenable : il n'étoit pas possible d'imaginer la dureté du traitement qu'elle essuya. Cette idée de prison ne l'effrayoit pas trop ; et même elle en plaisantoit avec moi, faisant des projets pour rendre sa retraite, sinon agréable, du moins facile à supporter.

J'étois dans cette triste attente, lorsqu'un soir,

plus fatiguée qu'à l'ordinaire, je me jetai sur un lit de repos dans ma chambre, et m'endormis. Au fort de mon sommeil, je me sentis tirée par le bras: j'ouvris les yeux à moitié; et au travers de l'obscurité, j'entrevis une femme mal mise que je ne reconnus point. Elle me dit que sa maîtresse m'envoyoit donner avis que madame la duchesse du Maine alloit être arrêtée cette nuit; qu'elle le savoit par une voie si sûre, qu'on n'en pouvoit douter. Ce discours me réveilla tout-à-fait; je lui fis plusieurs questions sur des particularités qu'elle ignoroit. Je n'en tirai rien de plus: je sus seulement qu'elle étoit envoyée par la marquise de Lambert, à qui j'étois fort attachée, et qui l'étoit infiniment aux intérêts de madame la duchesse du Maine, quoiqu'elle ne fût pas dans sa confidence sur cette affaire.

Je fus aussitôt trouver la princesse, et lui dis l'avis que j'avois reçu. Il ne faisoit que confirmer avec plus de précision ceux qui lui étoient venus d'ailleurs. Elle en fit part aux gens les plus familiers auprès d'elle, et les plus initiés à ses mystères, et les retint pour passer la nuit dans sa chambre, en attendant le moment de cette catastrophe, dont elle étoit si peu troublée, qu'elle fit beaucoup de plaisanteries tirées du sujet, où chacun se prêta; et cette nuit d'alarmes se passa fort gaiement. Je pris un livre que je trouvai sous ma main, pour lui insinuer de dormir. C'étoit *les Décades de Machiavel*, marquées au chapitre *des Conjurations*. Je le lui montrai. Elle me dit en éclatant de rire: Otez vite cet indice contre nous; ce seroit un des plus forts.

L'attente fut vaine pour ce moment. Le jour vint, et s'avança, sans qu'on entendît parler de

rien. Des mesures qu'il fallut encore prendre obligèrent le régent à remettre de quelques jours l'exécution de son dessein. Cependant madame la duchesse du Maine, persuadée qu'il y persistoit, songea à faire un mémoire, qu'elle vouloit laisser à madame la princesse sa mère, pour l'engager à demander, aussitôt qu'elle seroit arrêtée, qu'on lui fît son procès; sachant bien qu'il n'y avoit rien eu de criminel dans sa conduite, et que l'examen juridique qu'on en feroit obligeroit le régent à la remettre en liberté. Quatre ou cinq jours s'étoient écoulés assez tranquillement, lorsque après avoir passé une partie de la nuit à faire cet écrit, et m'en entretenir, elle s'endormit sur les six heures du matin, et je me retirai. Je commençois à m'assoupir, quand j'entendis ouvrir ma porte, où je laissois la clef. Je crus que madame la duchesse du Maine me renvoyoit chercher. Je dis à moitié éveillée : Qui est-ce ? Une voix inconnue me répondit: C'est de la part du roi. Je me doutai d'abord de ce qu'il me vouloit. On me dit tout de suite assez incivilement de me lever: j'obéis sans réplique. C'étoit le 29 décembre; le jour ne paroissoit pas encore. Les gens qui étoient entrés dans ma chambre y étoient venus sans lumière: ils en allèrent chercher; et je vis un officier des gardes et deux mousquetaires. L'officier me lut un ordre qu'il avoit de me garder à vue. Cependant je continuai de me lever. Je demandai ma femme de chambre, qui logeoit un peu plus loin; on ne voulut pas la laisser venir. Toute la maison étoit pleine de gardes et de mousquetaires; et l'on ne pouvoit aborder d'aucun côté. Elle tenta inutilement le passage, et fut toujours repoussée.

J'étois dans une horrible inquiétude de ce qui se passoit chez madame la duchesse du Maine, que je ne doutois pas qu'on n'arrêtât en même temps. Mais je jugeois bien qu'on ne m'en voudroit dire aucunes nouvelles. Je sus depuis que le duc de Béthune, capitaine des gardes de quartier, accompagné de M. de La Billarderie, lieutenant des gardes du corps, lui avoient porté l'ordre du roi pour la conduire en prison, auquel elle se soumit sans résistance et avec une grande tranquillité. La Billarderie demanda à la femme qui étoit couchée dans la chambre de madame la duchesse du Maine, si elle n'étoit pas la demoiselle de Launay. Elle dit bien fort que non, n'enviant pas pour lors le traitement qu'on me destinoit.

Je restai seule avec mes trois gardes depuis sept heures du matin jusqu'à onze, sans rien savoir de ce qui se passoit. Je demandai à l'un d'eux, avec qui je ne laissois pas de m'entretenir assez légèrement, si je ne suivrois pas madame, en cas qu'on la transférât en quelque lieu. Il m'assura qu'on ne lui refuseroit rien de ce qu'elle demanderoit. Cette espérance me tranquillisa; mais je n'en jouis pas long-temps: car un autre garde vint dire au mien que la princesse étoit partie, et qu'ils pouvoient me laisser avec un seul mousquetaire; ce qu'ils firent.

La nouvelle de ce départ, dont je n'étois point, me serra le cœur. Ce fut la première émotion que j'éprouvai. J'étois si préparée à tout le reste, que je n'en avois senti aucun trouble. Je ne pus savoir où l'on conduisoit madame la duchesse du Maine. On me dit seulement qu'elle coucheroit ce jour-là à Essone; d'où je jugeai faussement

qu'elle seroit gardée à Fontainebleau. J'aurois été bien plus affligée si j'avois su alors qu'on la menoit en Bourgogne, gouvernement de M. le Duc, pour la mettre dans la citadelle de Dijon; qu'elle alloit dans des carrosses de louage, et n'avoit pour toute suite que deux femmes de chambre. On lui envoya peu après, à la sollicitation de madame la princesse, mademoiselle Desforges, parente de M. de Malesieu, attachée depuis long-temps à elle, sans aucun titre. C'étoit se voir étrangement réduite, pour une princesse toujours environnée de monde, et qui se croit seule quand elle n'est pas dans la presse.

Le capitaine des gardes la quitta à Essone; et M. de La Billarderie, avec les détachements des gardes du corps et des mousquetaires, l'amena à Dijon, où il resta quelque temps auprès d'elle. Il fut extrêmement touché du malheur de cette princesse, et ne songea qu'à adoucir, par ses soins et par ses services, les horreurs de sa captivité.

M. le duc du Maine fut arrêté à Sceaux, où il étoit resté pendant le séjour que madame la duchesse du Maine avoit fait à Paris. On le conduisit dans la citadelle de Dourlens, en Picardie, où il fut gardé par un officier nommé Favencour, qui le traita avec toute l'impolitesse et la dureté d'un véritable geôlier. M. de Malesieu, resté à Sceaux avec M. le duc du Maine, y fut pris : on saisit ses papiers en sa présence; et l'on trouva dans son écritoire, sous le repli du contrat de mariage de son fils, l'original de cette lettre du roi d'Espagne au roi de France, dont il avoit fait tant de perquisitions, et tant déploré la perte. Aussitôt qu'il l'aperçut, il se jeta dessus, et la déchira, mais M. Trudaine, qui faisoit la visite

de ses papiers, en reprit les morceaux, qui furent bien conservés, et on le mena à la Bastille.

MM. Davisard (1) et Barjeton (2), qui avoient travaillé aux mémoires sur les rangs des princes légitimés, et n'étoient point entrés dans l'affaire présente, se trouvèrent enveloppés dans la disgrâce commune à tout ce qui étoit particulièrement attaché à la maison du Maine. Le fils de M. de Malesieu, lieutenant général d'artillerie, et le chevalier de Gavaudun, furent pris à Paris chez madame la duchesse du Maine, en même temps qu'elle. Sa fille d'honneur, mademoiselle de Montauban, quoiqu'elle n'eût pas grande part à sa confiance, eut le même sort. Deux valets de chambre de la princesse, quatre de ses valets de pied, deux frotteuses de son appartement; toutes ces personnes, prises d'un coup de filet, furent amenées le même jour à la Bastille. On fit l'honneur à l'abbé Lecamus et à cette comtesse ruinée de les y mettre aussi, mais, je crois, un peu plus tard. On y fit venir peu après, du fond de sa province, le vieux marquis de Boisdavis, gentilhomme de Poitou, pour une lettre qu'il avoit écrite au duc du Maine, remplie d'offres de services et d'assurances de dévouement à ses intérêts, qu'on trouva dans les papiers de ce prince.

Le cardinal de Polignac fut exilé à Anchin, une de ses abbayes en Flandre; le prince de Dombes et le comte d'Eu, son frère, envoyés à la ville d'Eu, en Normandie, terre de M. le duc du Maine. La princesse sa fille fut mise, par madame la princesse, au couvent de la Visitation

(1) Avocat général près le parlement de Toulouse. (L.)
(2) Avocat à Paris. (L.)

de Chaillot. Toute cette maison fut ainsi dispersée.

Renfermée dans ma chambre, tête à tête avec un mousquetaire mal informé, je ne pus rien apprendre de toutes ces choses. Je crois qu'il auroit dit volontiers ce qu'il auroit su, car il s'offrit à me rendre tous les services que je voudrois exiger de lui. Je n'en voulus recevoir aucun, tant par défaut de confiance, que pour ne pas lui donner, dans une conjoncture si délicate, quelque droit à ma reconnoissance. J'avois cependant une cassette remplie de papiers non suspects par rapport aux affaires d'état, mais qui me regardoient personnellement, dont j'aurois bien voulu me débarrasser. Je crus, toute réflexion faite, qu'il valoit mieux qu'elle tombât entre les mains des ministres qu'en celles d'un mousquetaire. Heureusement celui-ci fut relayé par un autre, dans le temps qu'il commençoit de prendre trop d'intérêt à mes malheurs. Celui qui vint à sa place ne me parut pas si compatissant. Il m'exhorta seulement à faire un léger repas, me faisant presque entendre que ce pourroit être le dernier. Je ne savois quelle exécution si brusque il m'annonçoit, n'ayant nulle notion de ce qu'on vouloit faire de moi.

L'après-dînée MM. Fagon et Parisot, maîtres des requêtes, vinrent prendre mes papiers. Je leur dis qu'ils y trouveroient quelques lettres galantes ; qu'il étoit bon de les avertir qu'elles étoient d'un homme de quatre-vingts ans, quoique écrites d'une main écolière, parce qu'il étoit aveugle : c'étoit l'abbé de Chaulieu ; et le secrétaire son petit laquais, qui ne savoit mot d'orthographe.

Ces messieurs examinèrent mes livres, où ils ne trouvèrent rien à reprendre; fouillèrent partout, jusque sous mes matelas, et ne virent point cette cassette, que j'avois désiré de soustraire. Ils voulurent visiter un coffre dont ma femme de chambre avoit la clef: cela les obligea de la faire venir, et on la laissa ensuite avec moi, ce qui me fut d'une grande consolation. Une heure ou deux après, un officier des mousquetaires me vint dire que je me disposasse à partir, sans m'apprendre où l'on alloit me mener. Je lui demandai si la fille qui me servoit ne viendroit pas avec moi. Il me dit qu'il n'avoit nul ordre pour cela, et ne pouvoit le permettre sans savoir la volonté du régent. Je le priai instamment de m'obtenir cette grâce, qui seroit la seule que je demanderois. Il m'assura qu'elle me seroit accordée, et que cette fille me suivroit de fort près. Il emmena son mousquetaire, me renferma dans ma chambre seule avec elle, et me dit que dans une demi-heure on viendroit me chercher.

Cette pauvre Rondel, quoiqu'il n'y eût qu'un an qu'elle fût auprès de moi, et qu'on lui eût officieusement conseillé de ne pas me suivre, m'assura que, quelque chose qui pût arriver, elle ne me quitteroit point. J'eus lieu d'être aussi contente de son bon sens que de son affection.

La cassette pleine de mes papiers, qui m'étoit restée, m'inquiétoit, quoiqu'il n'y eût que des bagatelles; et j'eus l'imprudence de lui dire de les jeter au feu quand je serois partie, et qu'elle se trouveroit seule dans ma chambre. Je lui donnai la clef: elle n'eut le loisir de me faire

aucune objection ; car on vint aussitôt me prendre, et l'on me mit dans un carrosse avec trois mousquetaires.

Il étoit sept heures du soir. Je me doutai alors que la route ne seroit pas longue, et qu'on me menoit à la Bastille. J'y arrivai en effet. On me fit descendre au bout d'un petit pont où le gouverneur me vint prendre. Après que je fus entrée, l'on me tint quelque temps derrière une porte, parce qu'il arrivoit quelqu'un des nôtres qu'on ne vouloit pas me laisser voir. Je ne comprenois rien à toutes ces rubriques. Ceux-ci placés dans leurs niches, le gouverneur vint me chercher, et on me mena dans la mienne. Je passai encore des ponts où l'on entendoit des bruits de chaînes, dont l'harmonie est désagréable. Enfin j'arrivai dans une grande chambre où il n'y avoit que les quatre murailles fort sales, et toutes charbonnées par le désœuvrement de mes prédécesseurs. Elle étoit si dégarnie de meubles, qu'on alla chercher une petite chaise de paille pour m'asseoir ; deux pierres, pour soutenir un fagot qu'on alluma ; et on attacha proprement un petit bout de chandelle au mur, pour m'éclairer. Toutes ces commodités m'ayant été procurées, le gouverneur se retira, et j'entendis refermer sur moi cinq ou six serrures, et le double de verrous.

Me voilà donc seule vis-à-vis de mon fagot, incertaine si j'aurois cette fille qui devoit m'être une société et un grand secours ; plus en peine encore du parti qu'elle auroit pris sur l'ordre non réfléchi que je lui avois donné, dont je vis alors toutes les conséquences. Je passai environ une heure dans cette inquiétude, et ce fut la

plus pénible de toutes celles qui s'écoulèrent pendant ma prison.

Enfin je vis reparoître le gouverneur, qui m'amenoit mademoiselle Rondel. Elle lui demanda, d'un air fort délibéré, si nous coucherions sur le plancher. Il lui répondit sur un ton goguenard assez déplacé, et nous laissa. Dès que je fus seule avec elle, je lui demandai qu'étoient devenus mes papiers. Elle me dit qu'elle avoit ouvert la cassette; et que l'en ayant trouvée toute pleine, sans que je lui en eusse désigné aucun dont il fallût principalement se défaire, elle avoit jugé qu'elle n'auroit jamais le loisir de tout brûler, et moins encore le moyen d'empêcher que les cendres ne déposassent contre elle et contre moi; qu'au surplus elle avoit pensé qu'après la visite faite dans ma chambre, on n'y reviendroit pas; qu'elle avoit donc pris le parti de refermer la cassette, et de la remettre dans l'endroit obscur qui l'avoit dérobée aux premières recherches. Elle me rendit ma clef. Je louai sa prudence, qui avoit réparé une étourderie de ma part, dont les suites pouvoient être fâcheuses.

Nous nous entretenions paisiblement, lorsque nous entendîmes rouvrir nos portes avec fracas; cela ne se peut faire autrement. On nous fit passer dans une chambre vis-à-vis de la nôtre, sans nous en rendre raison. On ne s'explique point en ce lieu-là; et tous les gens qui vous abordent ont une physionomie si resserrée, qu'on ne s'avise pas de leur faire la moindre question.

Nous fûmes barricadées dans cette chambre aussi soigneusement que nous l'avions été dans l'autre. A peine y étions-nous renfermées, que je

fus frappée d'un bruit qui me sembla tout-à-fait inouï. J'écoutai assez long-temps pour démêler ce que ce pouvoit être. N'y comprenant rien, et voyant qu'il continuoit sans interruption, je demandai à Rondel ce qu'elle en pensoit. Elle ne savoit que répondre ; mais s'apercevant que j'en étois inquiète, elle me dit que cela venoit de l'Arsenal, dont nous n'étions pas loin ; que c'étoit peut-être quelque machine pour préparer le salpêtre. Je l'assurai qu'elle se trompoit, que ce bruit étoit plus près qu'elle ne croyoit, et très extraordinaire. Rien pourtant de plus commun. Je découvris par la suite que cette machine, que j'avois apparemment crue destinée à nous mettre en poussière, n'étoit autre que le tourne-broche, que nous entendions d'autant mieux que la chambre où l'on venoit de nous transférer étoit au-dessus de la cuisine.

La nuit s'avançoit, et nous ne voyions ni lit ni souper. On vint nous retirer de cette chambre où je me déplaisois fort, n'étant pas sortie de mon erreur sur le bruit qui continuoit toujours. Nous retournâmes dans la première. J'y trouvai un petit lit assez propre, un fauteuil, deux chaises, une table, une jatte, un pot à l'eau, et une espèce de grabat pour coucher Rondel. Elle le trouva maussade, et s'en plaignit. On lui dit que c'étoient les lits du roi, et qu'il falloit s'en contenter. Point de réplique. On s'en va ; l'on nous renferme.

Ce simple nécessaire, quand on a craint de ne l'avoir pas, cause plus de joie que n'en peut donner la plus somptueuse magnificence à ceux qui ne manquent de rien. J'étois donc fort aise de me voir un lit. Je n'aurois pas été fâchée

d'avoir aussi un souper. Il étoit onze heures du soir, et rien ne paroissoit. Je me souvins alors de l'exhortation de mon mousquetaire pour me faire dîner; et je crus qu'instruit des us et coutumes du lieu, il savoit qu'on n'y soupoit pas. La faim, qui chasse le loup hors du bois, me pressoit; mais je ne voyois point d'issue. Enfin le souper arriva, mais fort tard. Les embarras du jour avoient causé ce dérangement; et je ne fus pas moins surprise le lendemain de le voir arriver à six heures du soir, que je l'avois été ce jour-là de l'attendre si long-temps.

Je soupai, je me couchai; l'accablement m'auroit fait dormir, si la petite cloche que la sentinelle sonne à tous les quarts d'heure, pour faire voir qu'elle ne dort pas, n'avoit interrompu mon sommeil chaque fois. Je trouvai cette règle cruelle, d'éveiller à tous moments de pauvres prisonniers, pour les assurer qu'on veille non pas à leur sûreté, mais à leur captivité; et c'est à quoi j'eus plus de peine à m'accoutumer.

M. Delaunay, gouverneur de notre château, venoit d'être installé dans sa place quand nous y arrivâmes. Son prédécesseur, M. de Bernaville, étoit mort la veille. Celui-ci étoit son parent et son élève, qu'il avoit parfaitement façonné à toutes les pratiques de la geôle. Il vint me voir le lendemain de mon entrée. Comme j'avois remarqué qu'il affectoit le ton plaisant, je le pris avec lui; il me trouva toute apprivoisée. Je lui demandai des livres et des cartes à jouer. Il m'envoya quelques tomes dépareillés de *Cléopâtre*. Je m'en aidai en attendant mieux; et je jouai au piquet avec Rondel. Elle me racontoit tout ce qu'elle avoit vu et ouï dire, le jour qu'on

nous avoit arrêtées, avant qu'elle fût renfermée avec moi. Quand elle avoit tout dit, je lui faisois recommencer, et lui demandois sans fin ce qu'elle ne pouvoit savoir. J'étois curieuse principalement d'apprendre quels étoient tous les compagnons de notre infortune. Elle me dit tous ceux qu'elle avoit vu arrêter en même temps que moi à notre petit hôtel du Maine. Il nous en restoit bien d'autres à connoître. Nous aurons, dit-elle, une belle occasion de les découvrir dimanche à la chapelle ; et je vous promets que je remarquerai bien tout. Nous ne savions pas alors qu'on ne s'embarrasse guère de faire pratiquer aux prisonniers les devoirs de la religion. Ce fut une distinction qu'on m'accorda, de me faire entendre la messe les dimanches et les fêtes. Mais je n'y gagnai rien pour les découvertes que j'en attendois ; on me cacha sous un pavillon où je ne pouvois rien voir, ni être vue de personne.

On prend tant de précautions pour qu'un prisonnier n'en puisse apercevoir un autre, que le gouverneur me dit qu'il ne pouvoit se dispenser de faire mettre du papier à mes fenêtres, qui donnoient sur la cour intérieure du château. Je lui représentai que c'étoit une peine inutile pour une aveugle comme moi. Il avoit remarqué qu'en effet je ne voyois guère, et se rendit, sans songer que je me servirois des yeux de ma compagne. C'est ce que je fis. Elle passoit la plus grande partie du jour à regarder au travers des vitres, placée de façon qu'on ne la pouvoit voir, et que rien cependant ne lui échappoit.

MM. d'Argenson et Le Blanc, chargés de notre affaire, venoient interroger les prisonniers.

Nous les voyions passer la cour, et se rendre dans une salle au-dessous de ma chambre. Le feu qu'on y allumoit lorsqu'ils devoient venir rendoit de la fumée chez moi, et me donnoit d'avance un indice de leur arrivée. Il n'y a point d'observateurs plus attentifs que des gens en prison. Le grand loisir, le peu de distraction, le vif intérêt, les livrent tout entiers à cet exercice. Rien qu'ils ne fassent pour découvrir la plus petite chose.

Nos juges venoient souvent accompagnés de l'abbé Dubois ; et pour lors on croyoit voir Minos, Éaque et Rhadamanthe. Nous observions celui qu'on menoit subir leur interrogatoire, où l'abbé ne se trouvoit pas. Je me prosternois sur mon plancher pour tâcher d'en attraper quelques mots : cela étoit pourtant impossible ; aucun son articulé n'arrivoit jusqu'à nous. On pouvoit tout au plus entendre un murmure confus, des éclats de voix, et discerner la chaleur ou la tranquillité du colloque. Malgré l'insuffisance de pareilles découvertes, nous nous y portions toujours avec la même ardeur.

Cependant j'attendois avec inquiétude le moment où la scène me seroit personnelle. Je préparois des réponses à tout ce que j'imaginois qu'on me pourroit dire. J'en avois rassemblé de quoi faire un volume. Aucune ne me servit ; et j'aurois pu dire, quand on m'interrogea :

J'avois réponse à tout, hormis à *Qui va là?*

Ce ne fut pas sitôt que mon tour vint. Bien d'autres passèrent avant moi. Quand M. le marquis de Boisdavis fut appelé, ils lui demandèrent en

quels lieux et comment il avoit formé de si étroites liaisons avec le duc du Maine. Je ne l'ai jamais vu, leur dit-il, non plus que son altesse royale. Comment donc, reprit le ministre, vous êtes-vous absolument dévoué aux intérêts de ce prince, au préjudice du régent? Comme on s'affectionne sans savoir pourquoi, répondit Boisdavis, pour un joueur plutôt que pour l'autre. Ils n'en tirèrent rien de plus, quoiqu'on eût fait venir à grands frais du fond de sa province tous les papiers de sa maison.

Le peu de précautions que j'avois prises en partant, tout occupée d'autre chose que de ce qui pouvoit m'être nécessaire, fit qu'au bout de quelques jours je me trouvai manquant de tout. Je n'avois que la cornette qui étoit sur ma tête, et pas plus de chemises qu'une héroïne de roman enlevée, sans avoir comme elle *la cassette aux pierreries*. Je ne trouvai de ressource que dans l'industrie de la pauvre Rondel, qui fit la lessive de tout mon linge dans une jatte à laver les mains. Je me coiffai, pendant cette expédition, d'un mouchoir blanc qui m'étoit resté. Ce fut dans cet extrême négligé que je reçus la première visite du lieutenant de roi de notre château. Il n'y a point de situation où une femme ne sente le déplaisir de se présenter avec désavantage à quelqu'un qui ne l'a jamais vue.

Ce lieutenant de roi, nommé M. de Maisonrouge, tout nouvellement dans cette place, cidevant capitaine-major de cavalerie, n'avoit jamais vu que son régiment. C'étoit un bon et franc militaire, plein de vertus naturelles, qu'un peu de brusquerie et de rusticité accompagnoient et ne défiguroient pas. Il n'avoit d'abord voulu

voir ni mademoiselle de Montauban ni moi, disant au gouverneur, quand il lui proposa de nous rendre visite : Que voulez-vous que j'aille dire à ces péronnelles, qui ne feront que crier et pleurer. Il l'assura que nous n'étions point si désolées. Il se résolut à nous voir. Il vint donc chez moi; et pour me tenir un discours consolant, il me dit que je ne devois pas m'inquiéter de ma situation; que si madame la duchesse du Maine avoit eu des torts, je n'en serois jamais responsable; qu'on m'excuseroit sur la nécessité où j'avois été de lui obéir. Un tel propos me fut suspect; et je ne doutai presque point que cet homme, que je ne connoissois pas alors, ne vînt me tendre un piége. Je lui dis que je ne fondois point ma sécurité sur ce qui m'étoit personnel; mais qu'étant persuadée qu'on ne trouveroit rien contre madame la duchesse du Maine, je ne pouvois appréhender que ses fautes rejaillissent sur moi; que si elle en eût fait où j'eusse participé, je ne me croirois pas disculpée par des commandements auxquels on ne doit jamais se soumettre. Étonné d'entendre raisonner si tranquillement quelqu'un qu'il avoit cru trouver dans les excès de désespoir, il se prit d'affection pour moi dès ce premier moment, et s'accoutuma à me voir très-souvent.

Au fort de la disette où je me voyois de toutes choses, le gouverneur vint chez moi, suivi d'un ballot de toutes mes nippes, avec une bourse pleine d'or. Je n'aurois su d'où venoit cet utile secours, si je n'avois reconnu la bourse que j'avois faite et donnée autrefois à M. de Valincour. C'étoit lui qui, sans craindre de m'avouer dans un temps où mes amis n'osoient me reconnoître,

et qui, plus obligé que personne à garder des mesures par rapport à son maître, alla d'abord demander aux ministres, non-seulement de me rendre ce service, mais encore la liberté de m'envoyer toutes les semaines une feuille de papier ouverte, contenant plusieurs demandes sur les choses dont je pouvois avoir besoin. Elle avoit une grande marge, sur laquelle, suivant la permission qu'il m'en avoit obtenue, je répondois par monosyllabes à chaque article, en présence du gouverneur, qui me l'apportoit et la lui renvoyoit. Cet heureux secours ne me manqua point, depuis le moment qu'il fut accordé, jusqu'à celui où je fus remise en liberté; et M. de Valincour ne se rebuta pas d'entrer dans les plus petits détails de tout ce qui m'étoit nécessaire ou simplement agréable, sans oublier même ce qui regardoit ma femme de chambre. Il ne négligea pas non plus de faire retirer et mettre chez lui mes meubles, qui auroient été perdus dans cette maison de louage, rendue aussitôt après qu'on nous y eut arrêtées. Des attentions si suivies en des choses si peu éclatantes portoient le caractère d'une vraie amitié, dont le soin actif me rendoit tout ce que j'aurois pu attendre de moi-même en pleine liberté.

Soulagée ainsi des plus grandes peines de mon état, j'en aurois goûté le repos, s'il n'eût été troublé par une funeste pensée qui m'assiégeoit continuellement. Quelques jours avant que je fusse à la Bastille, l'abbé de Chaulieu m'avoit conté, à l'occasion de tous les gens qu'on y mettoit, des histoires effrayantes de ce qui s'y passoit; entre autres, celle d'une femme de condition, à qui autrefois on y avoit donné la

question sans lui faire son procès; et si rudement, qu'elle en étoit demeurée estropiée toute sa vie. Il prétendoit que ce moyen y étoit souvent employé sans aucune formalité, et que l'exécution s'en faisoit par les valets de la maison. Cette opinion, qu'il m'avoit mise dans l'esprit, avoit de quoi m'alarmer. Je passois pour instruite du secret de l'affaire. J'étois sans doute supposée aussi foible que les femmes ont coutume de l'être, d'ailleurs un personnage peu important. Il y avoit toute apparence que si l'on tentoit cette voie, le choix tomberoit sur moi. Frappée de cette idée, j'avois un extrême désir d'en éclaircir les fondements; mais je ne savois comment m'y prendre. Je hasardai, un jour que j'étois avec notre lieutenant de roi, d'amener la conversation sur plusieurs choses que j'avois ouï dire qui se faisoient à la Bastille. Il les traita la plupart de contes puériles. Enfin, baissant le ton, comme on fait ordinairement quand on est embarrassé, je lui dis qu'on prétendoit qu'on y donnoit quelquefois la question sans forme de procès. Il ne me répondit rien. Nous nous promenions dans ma chambre pendant cet entretien. Il fit encore un tour, et s'en alla assez brusquement. Je demeurai toute éperdue, et plus persuadée que jamais du sinistre traitement qu'on me destinoit. Je crus que notre homme en étoit informé, et que cette connoissance lui avoit fermé la bouche; ne voulant ni prévariquer dans son ministère, ni avancer par la prévoyance le mal que je devois subir. Je continuai de me promener à grands pas, faisant sur ce sujet de profondes réflexions. Je n'avois à cœur que de bien faire, et je ne me souciois ni de souffrir ni de mourir :

mais je craignois ce que peut contre les résolutions les plus fortes l'excès de la douleur; et je n'osois me répondre de moi dans un cas où je n'avois pas ma propre expérience pour garant. J'en appelai d'étrangères à mon secours. Pourquoi ne ferois-je pas, me disois-je, ce que d'autres ont fait? On souffre des opérations affreuses pour sauver sa vie. Que fait la douleur? elle arrache des cris, et ne peut vous forcer d'articuler des paroles. Après cet examen, je me tranquillisai, et j'espérai de moi, soutenue par de puissants motifs, ce qui n'étoit pas au-dessus des forces de la nature. Je m'aperçus par la suite que notre lieutenant étoit sourd d'une oreille; et me ressouvenant que j'avois adressé mon interrogation de ce mauvais côté, je ris de la vaine frayeur que son apparente circonspection m'avoit causée.

Je n'en étois pas encore délivrée lorsque je fus appelée pour être interrogée par nos commissaires. Je pris la précaution de mettre un peu de rouge que j'avois dans ma poche, quoique je ne m'en servisse jamais, pour dérober, autant qu'il me seroit possible, l'altération de mon visage, propre à me déceler. Il y avoit déjà trois semaines que j'étois en prison quand ces messieurs me parlèrent. Le garde des sceaux, avec son air sévère, me dit de m'asseoir, ensuite d'ôter mon gant. J'ôtai celui de la main gauche, ne sachant de quoi il s'agissoit. Il me dit de l'ôter de la droite, et de la lever. Je fis tout ce qu'il voulut, bien résolue de ne lui dire que ce qui me plairoit.

Il me demanda en quels lieux et de quelle manière j'avois passé ma vie. Je lui dis que j'avois

été en couvent depuis ma naissance jusqu'à ce que je fusse chez madame la duchesse du Maine. Mon histoire fut courte. Ensuite il me dit que cette princesse avoit une grande confiance en moi. Je répondis que mon sexe, et la place que j'occupois auprès d'elle, ne comportoient pas cette grande confiance. On me répliqua que j'étois une partie des nuits avec madame la duchesse du Maine, et l'on s'informa à quoi se passoit ce temps-là. Je dis que c'étoit à faire une lecture pour l'endormir. M. Le Blanc dit qu'il n'étoit pas vraisemblable que cette lecture ne fût souvent interrompue : j'en convins. Et par quels propos, reprit-il ? C'étoit ordinairement, lui dis-je, sur le sujet de la lecture. Madame la duchesse du Maine, reprit encore M. Le Blanc, a l'esprit trop vif pour traiter long-temps la même matière sans y en mêler d'autres. Aussi le faisoit-elle, répondis-je ; et ses discours étoient si divers, qu'il ne me seroit pas possible de m'en souvenir. On ajouta : Vous étiez secrétaire de madame la duchesse du Maine. Je dis que je n'en avois jamais porté le titre ni exercé la fonction ; qu'à la vérité, je prenois soin de ses livres, et que je me mêlois de petites discussions qui avoient rapport à cet emploi. On m'allégua que j'avois souvent écrit au bibliothécaire de la bibliothèque du Roi. Je dis que madame la duchesse du Maine, dans le temps qu'elle faisoit des écrits sur son affaire des rangs, ayant eu besoin de plusieurs livres qu'elle faisoit demander à la bibliothèque, elle m'avoit chargée de ce soin. Après cela, il me fut dit qu'on avoit en main beaucoup de lettres que j'avois écrites à un abbé. J'hésitai quelques moments à répondre, ne pouvant me remettre ce

que c'étoit que ces lettres. Enfin, rappelant mon souvenir, je dis qu'apparemment elles étoient écrites à un abbé Lecamus, qui avoit offert ses services à madame la duchesse du Maine pour écrire sur la contestation des rangs ; que l'incapacité du personnage l'avoit réduite à n'accepter de sa part que des recherches qui avoient rapport à la matière dont il s'agissoit ; qu'elle lui avoit dit de me les communiquer ; et que cette commission avoit fourni, pendant un temps, nouvelle occasion chaque jour à l'abbé Lecamus de m'écrire pour m'envoyer ses remarques ; que madame la duchesse du Maine, touchée de ses soins, tout inutiles qu'ils étoient, m'avoit ordonné de lui témoigner, de fois à autre, qu'elle lui en étoit obligée. Les lettres même, ajoutai-je, font foi qu'il n'étoit pas question d'autre chose. On m'objecta qu'il y étoit fait mention de la *constitution* (1). Je répondis que je ne m'en souvenois pas ; que je ne m'étois jamais occupée de matières que je n'entendois point, et qui étoient si peu de ma compétence. On me dit ensuite qu'on avoit trouvé un papier déchiré dans la chambre de madame la duchesse du Maine, le jour qu'on l'avoit arrêtée, et qu'il falloit que ce fût moi qui l'eût déchiré. Cela n'étoit pas, je l'affirmai. Puis l'on me demanda si elle avoit su qu'elle dût être arrêtée. Je dis qu'il en avoit couru des bruits qui avoient été jusqu'à elle, mais qu'il ne m'avoit pas paru qu'elle y eût fait grande attention.

Je croyois toujours qu'on m'alloit dire des choses plus embarrassantes, et que c'étoit pour

(1) *Unigenitus.* (L.)

me dépayser qu'on m'entretenoit de ces bagatelles. J'y fus trompée. On ne me dit pour lors rien de plus important.

M. Le Blanc sortit pour faire avertir quelque autre prisonnier qu'ils vouloient voir. M. d'Argenson, seul avec moi, me demanda fort gracieusement si j'étois bien traitée, et me fit voir que c'étoit son intention; d'où je jugeai que je lui avois été recommandée de bonne part. En effet, la marquise de Lambert avoit témoigné à une personne qui avoit beaucoup de crédit sur lui, de ses amies à elle, tout l'intérêt qu'elle prenoit à moi.

Je fus assez contente de la façon dont je m'étois tirée de cette première occasion, sans paraître embarrassée ni intimidée, n'ayant dit que ce que je voulois dire, et ne m'étant presque pas écartée du vrai, dans lequel il me semble que l'esprit forcé à quelque détour rentre aussi naturellement que le corps qui circule rattrape la ligne droite. Je crus pouvoir me répondre que je soutiendrois bien mon rôle jusqu'au bout. Comme il n'y avoit que ma conduite qui pût dépendre de moi, et que d'ailleurs je savois que les princes se tirent toujours d'affaire, je cessai de m'agiter. Je fus pourtant extrêmement touchée quand j'appris que madame la duchesse du Maine étoit renfermée dans la citadelle de Dijon; mais hors quelques circonstances affligeantes que je découvrois de temps en temps, ma vie étoit douce et tranquille; j'y trouvois même plus de liberté que je n'en avois perdu. Il est vrai qu'en prison l'on ne fait pas sa volonté; mais aussi l'on n'y fait point celle d'autrui : c'est au moins la moitié de gagné. L'éloignement de toutes sortes

d'objets y écarte les désirs, ou l'impossibilité d'en satisfaire aucun les étouffe dès leur naissance. Il n'en est pas de même dans la servitude : tout s'y offre et se refuse en même temps à nos souhaits. Là encore on est exempt des assujettissements, des devoirs, des égards de la société; et, à tout prendre, c'est peut-être le lieu où l'on est le plus libre. Il me sembla du moins alors que ce paradoxe pouvoit se soutenir par des raisons assez plausibles.

Je ne sentis point en prison l'ennui, qu'on y redoute principalement. Ce sentiment, si c'en est un, et que ce ne soit pas plutôt leur entière privation, incompatible avec les troubles et les inquiétudes qui s'emparèrent de moi dans les premiers temps, ne put d'abord me saisir. Je m'en garantis, quand je fus plus calme, par les occupations que je me fis, et par tous les amusements qui se présentèrent à moi, que j'avois soin de recueillir. Ce n'est pas l'importance des choses qui nous les rend précieuses, c'est le besoin que nous en avons. Je fus étonnée du parti que je tirai d'une chatte, que j'avois demandée simplement dans l'intention de me délivrer des souris dont j'étois persécutée. Cette chatte était pleine : elle fit ses petits chats, et ceux-ci en firent d'autres. J'eus le loisir d'en voir plusieurs générations. Cette jolie famille faisoit des jeux et des danses devant moi, dont je me divertissois fort bien, quoique je n'aie jamais aimé aucune sorte de bêtes.

Je pris aussi un goût, qui m'étoit tout nouveau, pour le jeu et pour l'ouvrage. Toutes ces choses, mises à leur place, me délassoient des lectures sérieuses dont je faisois ma principale

occupation. Cette expérience m'apprit que ce qui rend les divertissements les plus vifs insipides pour les gens dont la vie en est uniquement remplie, c'est qu'ils perdent leur véritable fonction, qui est de reposer le corps ou l'esprit fatigué du travail. Elle m'a fait penser aussi que chaque état a ses plaisirs, même celui de la vieillesse et de l'infirmité. Il n'y en a point qui fasse naître tant de besoins : leur soulagement a plus de délices que la jouissance des biens qu'une espèce de nécessité n'a pas précédée. Cette réflexion est propre à diminuer la crainte des situations fâcheuses où l'on peut tomber. On les envisage comme on fait l'habitation de la zone torride, qui semble insoutenable, parce qu'on ne considère que l'excessive chaleur qu'il y doit faire, sans songer aux vents et aux pluies qui la tempèrent.

Il y avoit plus de trois mois que j'étois dans cette paisible demeure, lorsque, sur la fin du carême, le gouverneur me demanda si je voulois faire mes pâques. Je m'informai s'il me seroit permis d'avoir un confesseur à mon choix. On me dit que non ; qu'il falloit se contenter du chapelain de la maison, ou ne se point confesser. Tous les officiers m'en étoient tellement suspects, que je fus tentée de remettre ce devoir à un temps plus opportun. Cependant joignant à la nécessité de le remplir, des réflexions sur la mauvaise grâce de s'en dispenser; craignant même que le régent, qui entroit dans les moindres détails de notre conduite, n'en tirât des inductions fâcheuses, je me déterminai, à tout risque, de faire cette confession. Comme j'avois diverses choses à rappeler dans mon souvenir qui

pouvoient se confondre, je demandai au gouverneur du papier pour les mettre en ordre et ne les pas oublier. Il me dit qu'il ne laissoit rien écrire chez lui qu'il n'en fît la lecture; qu'il me donneroit, à cette condition, ce que je lui demandois. Cette méchante plaisanterie ne servit qu'à me convaincre de son excessive défiance, que j'avois éprouvée auparavant, lorsque l'ayant prié jusqu'à me mettre à genoux devant lui, d'écrire lui-même un billet à madame de Grieu, que je dicterois, pour la tirer de l'horrible inquiétude où elle étoit de mon sort, il avoit été inflexible à toutes mes instances, craignant un sens caché sous les choses simples qu'il auroit écrites de sa propre main.

Je m'en fiai donc à ma mémoire de l'exactitude de ma confession. Jamais soupçon ne fut plus injuste que celui que j'avois eu de notre chapelain. Je trouvai en lui le meilleur homme du monde, simple et compatissant, plus disposé à plaindre mes malheurs qu'à me reprendre de mes fautes. Je fus fort aise d'avoir rencontré si heureusement, et surmonté la vaine frayeur qui vouloit l'emporter sur un précepte et sur une bienséance indispensable.

La bonne foi inséparable de mes actions, et la volonté que j'ai toujours eue de ne rien faire que le mieux qu'il m'est possible, me rappelèrent dans cette conjoncture à la dévotion. Tout le tracas des intrigues politiques, les passions qui s'y mêlent, et la dissipation du monde, m'avoient infiniment distraite. Ce nouveau secours fixa la tranquillité dont je jouissois déjà. Aussi vis-je sans émotion bien des choses qui auroient dû me troubler.

Le comte de L....., au grand étonnement de tout le monde, qui le regardoit comme un des principaux chefs de l'entreprise, étoit demeuré en liberté. Je ne doutois pas qu'il n'eût été arrêté en même temps que nous; et je demandois souvent à Rondel, qui ne le connoissoit point, si elle ne voyoit pas un grand homme sec avec une mentonnière noire, qu'il portoit depuis que, pour fruit de la guerre, il avoit eu la mâchoire fracassée. Enfin elle le vit arriver dans le temps dont je parle, et s'écria : Ah! voilà l'homme à la mentonnière. J'avois plus traité avec lui qu'avec aucun autre : et quoique je me fiasse aux paroles que nous nous étions données, j'aurois mieux aimé le savoir bien loin que si près.

La prise du comte de L.... servit de moyen pour embarrasser le marquis de Pompadour, qu'on vouloit absolument faire parler, et qui jusque-là s'étoit obstiné à se taire. On lui produisit, sur le pied d'aveux faits par le comte, des choses qu'il n'avoit dites qu'à lui, lesquelles sans doute avoient été ou simplement conjecturées, ou révélées par quelques confidents indiscrets à qui M. de L.... pouvoit les avoir dites avant que d'être arrêté; car depuis qu'il le fut, on ne put rien tirer de lui. Cependant M. de Pompadour, qui n'étoit pas ferré à glace, menacé d'une confrontation avec le comte, chancela dans ses réponses. Nos ministres, le voyant ébranlé, dressèrent une nouvelle batterie pour l'atterrer. Maisonrouge, lieutenant de roi, s'étoit fort attaché à lui. M. Le Blanc le prit un jour en particulier, et lui dit en grande confidence qu'il s'intéressoit à M. de Pompadour, et qu'il étoit au désespoir du mauvais tour que

prenoit son affaire ; qu'on alloit lui faire son procès, et qu'il auroit la tête tranchée, à moins qu'il ne prévînt son malheur par un sincère aveu de tout ce qui s'étoit passé, dont on vouloit l'entière déclaration écrite de sa main; que M. le duc d'Orléans auroit besoin d'une telle pièce pour justifier ses démarches, et que c'étoit le seul moyen d'empêcher qu'il n'abandonnât à la rigueur des lois les personnes comprises dans cette affaire. M. Le Blanc fit sentir au lieutenant de roi qu'il ne lui confioit des choses d'un si profond secret, qu'afin qu'il tâchât d'engager le marquis de Pompadour à prendre le seul parti qui pouvoit le sauver. Ayant ainsi ému le bon cœur de Maisonrouge, sans craindre que les mouvements en fussent redressés par la finesse de ses lumières, il se promit le succès d'une négociation où il avoit si bien trompé l'ambassadeur.

Le pauvre lieutenant, encore tout effrayé de ce qu'il venoit d'entendre, courut chez M. de Pompadour, à qui il ne laissa rien ignorer de cette confidence, dont on s'étoit gardé de lui recommander le secret. Le marquis prit l'épouvante, et se résolut à tout ce qu'on vouloit de lui. Il fit une confession générale, sans rien déguiser ni omettre. Il fit plus : quand on commence à glisser, on ne s'arrête qu'au bas de la pente. Il avoit écrit que, lorsqu'il traitoit de l'affaire présente avec madame la duchesse du Maine, elle rompoit la conversation dès que M. le duc du Maine paroissoit. M. le garde des sceaux, blessé de ce qui tendoit à justifier ce prince, dit à M. de Pompadour que ce n'étoit point l'apologie du duc du Maine qu'on lui

demandoit, et qu'il falloit rayer cet article. Il le raya, et ne fit point sentir à M. d'Argenson que c'étoit prévariquer dans son ministère de ne pas recevoir également ce qui étoit à charge et à décharge.

M. le duc d'Orléans, qui avoit traité avec tant de rigueur des gens si considérables, et fait un si grand éclat dans le monde sur des fondements assez légers, ne songeoit qu'à colorer sa conduite aux yeux du public. Il étoit ravi d'avoir en main l'écrit qu'on avoit arraché au marquis de Pompadour, et se flattoit que la crainte ou l'ennui lui fourniroit de pareilles pièces de chacun de nous. Il auroit, disoit-il, donné un million de celles que le chevalier de Menil avoit jetées au feu.

On accorda à M. de Pompadour, pour récompense de sa sincérité, non la liberté qu'on lui avoit fait espérer, mais le divertissement de la promenade sur le bastion, où on le menoit tous les jours. J'eus peu de temps après la même faveur, sans l'avoir aucunement méritée. On étendit cette grâce à plusieurs des nôtres, qu'on promenoit bien accompagnés sur les tours du château, les uns après les autres. J'avois par distinction la dernière heure pour ma promenade; et notre lieutenant, qui s'affectionnoit à moi de plus en plus, s'étoit réservé de m'y conduire. Il m'annonça, le dernier jour d'avril, en venant me prendre, que M. Le Blanc avoit apporté l'ordre de faire cesser toutes nos promenades le 1er de mai.

La singularité du jour désigné pour nous renfermer, après nous avoir fait essuyer toutes les intempéries de l'air, me surprit, et me persuada

qu'on avoit voulu nous tourmenter à titre de plaisir. Le lieutenant de roi m'expliqua que nos profonds politiques avoient pensé que, dans un temps où tout le monde se promène, les passants, et principalement ceux qui s'intéressoient à quelques-uns de nous, viendroient les lorgner; qu'on pourroit leur faire des signes et en recevoir d'eux, et que cela seroit d'une dangereuse conséquence. Hélas! monsieur, lui dis-je, on auroit beau me lorgner de près, comme de loin, je n'en verrois rien. Quand cet accident m'est arrivé, il a toujours fallu m'en avertir. Eh! où seroit ici l'avertisseur? En tenant ces propos, nous nous acheminions vers le jardin du bastion, où je dis en entrant, comme Phèdre :

Soleil, je te viens voir pour la dernière fois.

Il arriva peu après un incident qui auroit pu me causer plus de chagrin que je n'en eus de cette privation. Je vis un beau matin (il y avoit alors quatre mois que nous étions en prison) sortir de notre château trois personnes de celles qui avoient été prises en même temps que moi. C'étoit mademoiselle de Montauban, M. de Malesieu le fils, et M. Barjeton. Le gouverneur, qui se douta que je m'en serois aperçue, ne crut pas m'en devoir faire mystère; et persuadé que je serois désespérée de voir la délivrance des autres sans la mienne, il chercha des raisons pour me faire prendre cet événement en bonne part. Après m'avoir exhortée à ne me pas affliger, il me dit que c'étoit une marque qu'on me mettroit en liberté. Je répondis à la première partie de son discours, que j'étois fort éloignée de me faire un

surcroît de peine de la cessation du malheur de mes compagnons d'infortune; que c'étoit plutôt un soulagement de n'avoir plus à m'inquiéter pour eux. Quant à ce qui regardoit ses pronostics, je lui fis voir que je ne prenois point le change; et qu'il étoit visible qu'après le triage qu'on venoit de faire, ceux qu'on avoit retenus le seroient pour long-temps.

Je ne sais si ce fut pour nous consoler de cette aventure qu'on nous rendit la promenade. J'eus une faveur particulière dont je fus plus touchée. Notre lieutenant demanda à M. Le Blanc la permission de me donner de l'encre et du papier, simplement pour le barbouiller de mes idées. Il y consentit, à condition que les feuilles seroient cotées, et que je les rendrois par compte. Cela m'assujettit dans le choix des matières que j'aurois pu traiter. J'en pris une fort grave, pour qu'on n'y trouvât rien à redire. Ce fut des réflexions morales sur quelques passages de l'*Ecclésiaste*. Des distractions qui me survinrent m'empêchèrent de continuer cet écrit.

M. de Maisonrouge, débarrassé, par la sortie de quelques-uns des nôtres, d'une partie de ses soins, les redoubla à mon égard. Il prenoit, sans s'en apercevoir, le plus grand attachement que jamais personne ait eu pour moi. C'est le seul homme dont j'aie cru être véritablement aimée, quoiqu'il me soit arrivé, comme à toute femme, d'en trouver plusieurs qui m'aient marqué des sentiments. Celui-ci ne me disoit pas un mot des siens; et je crois m'en être aperçue longtemps avant lui. Il étoit tellement occupé de moi, qu'il ne parloit d'autre chose. J'étois l'unique sujet de son entretien avec tous les prisonniers

à qui il rendoit visite; et il croyoit bonnement que c'étoient eux qui ne faisoient que lui parler de moi. Il revenoit me voir, tout ravi de l'estime prétendue que je leur avois inspirée. Cela est étonnant, me disoit-il, à quel point on vous admire, et combien ici tout le monde s'intéresse à vous; on m'en parle sans cesse, et je ne puis aller nulle part que je n'entende vos louanges. Cela devint vrai par la suite, quand on eut remarqué le plaisir extrême qu'il y prenoit. La dépendance a fait naître la flatterie; les captifs l'emploient auprès de leurs geôliers, comme les sujets envers leurs souverains. Le foible de Maisonrouge découvert, les gens sous ses ordres songèrent à le gagner par là. Les uns m'envoyoient des rafraîchissements; les autres, des livres amusants; chacun, selon ce qu'il avoit en main, m'offroit une espèce d'hommage qui passoit toujours par lui.

Le chevalier de Menil s'aida d'un rêve qu'il avoit fait ou feint pour faire sa cour à ce maître. Il lui dit un jour (ceci avoit précédé quelqu'une des choses que j'ai racontées de suite pour n'en pas rompre le fil), il lui dit donc qu'il avoit rêvé la nuit précédente qu'on lui avoit fait son procès, c'est bien un rêve de prisonnier, et qu'il avoit été condamné à demeurer à perpétuité à la Bastille, mais en société avec moi, qui n'en devois non plus jamais sortir; que cette circonstance l'avoit consolé de ce jugement rigoureux. Cela parut à Maisonrouge flatteur pour moi de la part de quelqu'un qui ne m'avoit jamais vue; et l'idée de me tenir toujours sous sa garde ne lui déplut pas. Il vint aussitôt me régaler de ce récit. Je ne sais pourquoi j'y fis plus d'attention qu'aux choses

pareilles qu'il avoit coutume de me dire. Quelques jours après, il alla voir de Menil qui avoit pris médecine; et, dans sa conversation, ayant parlé de vers, il lui dit : Vous en devriez faire pour divertir votre voisine. Son logement étoit vis-à-vis du mien. Eh! comment? lui dit-il, je n'ai ni papier ni plume. Qu'à cela ne tienne, lui dit le lieutenant. Voilà un crayon et du papier; écrivez. Il écrivit des vers faits à la hâte, sur un chiffon que Maisonrouge m'apporta, charmé de me procurer ce nouveau divertissement; et pour le rendre plus complet, il me dit : Répondez en même style, je vous donnerai ce qu'il vous faudra. Ce commencement d'aventure me plut extrêmement. Je sus le meilleur gré du monde au lieutenant de roi de sa complaisance. Je répondis donc en vers demi-marotiques, comme étoient ceux que j'avois reçus. A ma réponse en succéda une autre le lendemain, à laquelle on me fit encore répliquer. Maisonrouge, ne voyant rien dans ce badinage qui pût intéresser ni le roi ni l'état, et s'apercevant que j'y prenois grand plaisir, nous exhorta de continuer, et nous en fûmes ravis. Notre poésie, tout informe qu'elle étoit, me gênant un peu, j'insinuai que la prose, comme plus facile, seroit plus agréable. Le lieutenant y consentit, avec la même bonté d'âme; et tous les jours il m'apportoit une lettre ouverte, et reportoit ma réponse. Nous mêlions de temps en temps quelques vers à la prose. Le tout ne contenoit que de pures badineries.

Il faut être ou avoir été en prison pour connoître le prix d'un pareil amusement. Nos vers étoient des plus mauvais qui se fassent; je les mettrai pourtant à la suite de ceci, avec une

partie des lettres, pour conserver tout l'historique de cette bizarre aventure.

Ce commerce d'invisibles devenoit galant de plus en plus. Je m'y prêtois sans façon et sans inquiétude. Cependant de Menil étoit fort curieux de m'entrevoir. Il le marquoit de temps en temps dans ses lettres. Je lui soutenois que c'étoit le fin de notre aventure de ne nous être jamais vus; qu'en perdant cet avantage, elle deviendroit commune, moins piquante, et notre commerce plus contraint. Malgré ces sages avis, il redoubloit ses instances auprès du lieutenant, pour obtenir une entrevue. Enfin il nous montra l'un à l'autre, en nous plaçant chacun sur le pas de notre porte. Nous demeurâmes assez interdits, peut-être de ce qu'il nous falloit réciproquement rabattre de nos idées. Nous ne nous dîmes rien; telle était la convention; et un moment après, nous disparûmes. Les lettres qui suivirent cette apparition se ressentirent du tort qu'elle nous avoit fait : je m'en aperçus. Cela fournit quelques nouvelles plaisanteries : nous avions épuisé tout ce qui se pouvoit tirer de notre première situation.

Les prisonniers ne sont pas gens à se rebuter aisément. Le chevalier, croyant trouver plus de ressource dans un entretien que dans cette simple entrevue, dit au lieutenant de roi que la faveur qu'il nous avoit faite étoit trop légère; que ce n'étoit pas là se voir; que pour faire connoissance il falloit se parler; et enfin en arracha cette dernière condescendance. Le lieutenant l'amena un soir chez moi. J'étois couchée; et, pour ne pas gêner la conversation, il le laissa au chevet de mon lit, et s'amusa à quelques pas de là à

entretenir mademoiselle Rondel. Nouvel embarras se jeta entre nous. Le chevalier, comme Tonquin d'Armorique, qui, quand il eut trouvé sa mie, ne savoit bonnement que lui dire, ne sut aussi de quoi me parler. Nous tînmes pourtant quelques propos communs. Nous n'eûmes pas lieu d'être plus contents l'un de l'autre, en avançant chemin, que nous ne l'avions été de la première démarche. Maisonrouge, s'apercevant que notre conversation ne faisoit que traîner, la vint relever : elle se soutint un peu mieux avec lui. Le tout ensemble fut si court, que véritablement nous n'avions guère eu que le loisir de nous reconnoître.

Nous en demeurâmes là. Pour lors nous nous écrivions toujours; mais ce passe-temps commençoit à perdre la grâce de la nouveauté; et le peu que nous nous étions vus lui ôtoit l'aisance et la familiarité, qui en faisoient le principal agrément, sans rien mettre encore à la place. J'employai, pour le suspendre, un prétexte qui se présenta. Je mandai au chevalier de Menil que j'allois me mettre en retraite, pour me préparer à la fête (c'étoit celle de la Pentecôte, que mon retour à la dévotion me donnoit envie de bien célébrer); et je trouvai que l'écriture étoit une grande distraction pour des reclus. Le tumulte du monde n'en donne peut-être pas tant à ceux qui sont tout au travers.

Le chevalier de Menil prit les raisons de ma retraite pour bonnes, et ne traversa point mon dessein, soit qu'il en respectât les motifs, soit qu'il fût à bout d'écritures : pour moi qui m'en croyois lasse, j'en sentis bientôt la privation. Le vide qu'elle mettoit à la place d'un amusement

que les circonstances avoient rendu assez vif, me fit voir que j'y tenois bien plus que je ne l'avois imaginé. Je me sentis extrêmement piquée du peu de résistance qui avoit été faite à ma proposition, et ce sentiment, disproportionné à sa cause, m'en fit craindre un plus sérieux. Cette appréhension, jointe à mon dépit, m'aida à soutenir la gageure. Le fidèle Maisonrouge me restoit plus assidu, plus attaché, et moins avancé que jamais.

C'est le sort d'une ardeur trop fidèle et trop pure de trouver toujours des ingrats. Il me fit une espèce de déclaration assez ingénieuse et point méditée. Madame de Réal, la plus intime de mes amies (c'étoit mademoiselle de Grieu, mariée peu avant ma prison), le venoit voir souvent, pour apprendre de mes nouvelles. Il me dit un jour, sortant d'avec elle, qu'elle lui avoit demandé s'il avoit quelque soin de moi, et qu'il lui avoit répondu : Eh! comment n'en aurois-je pas soin, madame! tout le monde dit que j'en suis amoureux. Plût à Dieu, monsieur, répondit-elle! La naïveté de ce souhait me fit rire, sans que je marquasse d'attention au fond de la chose, dont il ne s'expliqua jamais plus clairement : mais toute sa conduite en faisoit preuve; une attention sans relâche; une complaisance sans bornes; un soin perpétuel de me satisfaire, sans aucun égard pour lui-même; plus de désir de me contenter que de me plaire; tellement à moi qu'il sembloit n'être plus à lui. Je n'ai vu dans le monde, ni même dans les romans, des sentiments aussi parfaits qu'étoient les siens; sentiments qui ne se sont jamais démentis, et d'autant plus admirables, qu'ils n'étoient point l'ouvrage des raffinements de l'esprit, mais de la

simple nature, qui sembloit avoir voulu faire un cœur où il n'y eût rien à reprendre. La probité, l'honneur, toutes les vertus qui font l'honnête homme, lui étoient également naturelles ; et son esprit, ni délié, ni orné, étoit véritablement droit et sensé.

Les fêtes qui avoient donné lieu à ma prétendue retraite, étant passées, j'en sortis. Notre lieutenant, pour m'en dédommager, amena le lendemain matin le chevalier de Menil dans ma chambre ; et nous prîmes du thé ensemble, avec un certain air de liberté. Il le remit dans la sienne quelques momens après. Mais le chevalier, en sortant de chez moi, laissa tomber adroitement un billet. La gouvernante Rondel s'en aperçut, le ramassa, et, toute joyeuse, vint me le donner. Elle étoit ravie de tout ce qui pouvoit me divertir. J'y trouvai ces paroles énigmatiques :

« Le sage législateur, qui reconnoît avoir éta-
« bli une loi trop dure, doit en avouer la modi-
« fication. Le sujet soumis attend cet aveu,
« avant que de se permettre la moindre trans-
« gression. Savoir si cette loi demeurera éteinte
« pour toujours, ou si ce ne sera que pour un
« temps. En ce dernier cas, la tranquillité du
« peuple ne souffre point de suspension. »

Cette continuation de notre aventure sous une nouvelle forme me plut, et m'entraîna dans une démarche plus importante que celle qui l'avoit précédée. Je répondis à ce billet : je ne me souviens plus en quels termes ; mais cela vouloit dire : Parlez, on vous écoute. Et cette réponse fut rendue furtivement. Menil, encouragé

par le consentement que je paroissois donner à ses desseins, les poussa plus loin. Il hasarda de s'introduire dans ma chambre sans conducteur.

L'appartement du lieutenant étoit au-dessus du mien, où il entroit à toute heure; et pour plus de facilité, il laissoit la clef à ma porte. Menil ayant, de force et d'adresse, ouvert la sienne, il ne lui fut pas difficile d'entrer chez moi. Il prit l'heure où le lieutenant de roi alloit souper au gouvernement. C'étoit un corps-de-logis séparé du nôtre par deux cours, où le gouverneur demeuroit.

A cette vue inopinée, je fus frappée du plus grand étonnement. La crainte, l'inquiétude mêlées à la joie de ce que hasardoit pour me voir quelqu'un qui commençoit à me plaire, mirent une extrême confusion dans mes sentiments. Le plus agréable prit le dessus, écarta les autres, et j'écoutai ce qu'on vouloit m'apprendre. C'étoit la découverte d'un attachement sérieux, voilé jusqu'alors sous les badinages qui avoient pu passer jusqu'à moi. Pour donner quelque fondement à ces grands sentiments, dont je voulois douter, on alléguoit une ancienne estime que ma réputation avoit fait naître. Tout ce qui tend à nous persuader de notre propre mérite, paroît du moins vraisemblable. Je n'examinai pas ceci à la rigueur. Disposée à croire que le chevalier de Menil me jugeoit digne d'être aimée, et m'aimoit, je me laissai aller à cette persuasion. Tout occupée de ce qu'il me disoit, à peine pris-je garde à mes réponses; songeant moins à lui cacher, ou à lui montrer mes sentiments, qu'à me convaincre des siens.

Le pays que nous habitions abrége beaucoup les formalités. Partout ailleurs j'eusse été long-temps sans vouloir écouter, plus long-temps encore à répondre; mais dans un lieu où, parvenus à se voir, on ne sait pas si l'on se reverra jamais, on dit en une heure ce que hors de là on n'eût pas dit peut-être dans le cours des années; et non-seulement on y parle, mais on y pense tout autrement qu'on ne feroit ailleurs.

Cette conversation si remplie ne fut pourtant pas longue. Nous étions avertis de l'entrée de nos maîtres dans la cour du château, par un coup de pique que donnoit la sentinelle. Il fut le signal pour nous séparer. Le lieutenant de roi vint, comme à son ordinaire, me donner le bon soir en rentrant chez lui, et fermer bien et dûment mes portes, dont les clefs, ainsi que toutes autres, restoient la nuit dans sa chambre. Comme il n'étoit en aucune défiance, il ne remarqua pas l'air occupé que j'avois, ou l'attribua à la cause générale.

Quand je me vis seule, je me livrai à des réflexions sans fin sur ce qui venoit de se passer. Je ressassai toute la conversation, pesai chaque mot, interprétai les mines et les airs, commentai les sens suspendus; et je tirai du tout des conséquences à perte de vue. Arrivée au point où les objets se troublent et se confondent par leur éloignement et leur multiplicité, je revenois sur mes pas; et je trouvois, dans la bizarrerie de notre connoissance, dans ses suites singulières, tous les présages d'un engagement qui pouvoit aller loin. Je n'en voulois pas prendre dont je pusse me repentir; et malgré le penchant qui déjà m'entroînoit, aidée de l'avantage

du lieu, je pris la résolution de rompre ce commerce devenu dangereux.

J'écrivis dans cet esprit une lettre au chevalier de Menil, où je lui marquois que je m'étois prêtée volontiers à tout ce qui ne m'avoit paru qu'une pure badinerie; mais qu'après s'être expliqué sur un autre ton avec moi, je ne pouvois plus avoir de relation avec lui, sans démentir la conduite de toute ma vie, et les principes sur lesquels je l'avois établie; que je ne voulois pas ajouter aux malheurs où la fortune m'avoit enveloppée, ceux où l'imprudence pourroit me précipiter, d'autant plus sensibles que le reproche m'en appartiendroit uniquement.

Il n'y avoit peut-être pas un mot de ce que je dis là dans ma lettre; mais c'en étoit à peu près le sens. Elle donnoit un congé absolu, de manière pourtant à ne le point faire accepter : aussi ne le fut-il pas. J'eus une réponse toute pleine de résolution de surmonter la mienne. Menil ne s'en tint pas à l'écriture. Il revint comme il avoit fait la veille. Je voulus le renvoyer; il s'obstina à rester, employa toutes les protestations d'un attachement sans bornes et sans fin, tel que je ne pourrois jamais le désapprouver, ni me repentir d'y répondre. J'insistai toujours sur la ferme résolution de ne me jamais embarquer dans un commerce dangereux. Je dis que, plus il vouloit me persuader de la vérité de ses sentiments, plus il m'apprenoit à les craindre, et me contraignoit à ne les pas écouter. Tout ce qui se peut dire sans changer de ton, fut dit de part et d'autre, quoique en abrégé. Je finis en priant très sérieusement M. de Menil de ne plus tenter de me voir, et de renoncer à toute relation

directe avec moi, ne voulant point courir les risques que notre situation ajouteroit aux dangers propres de ces sortes de liaisons.

Il me quitta avec toutes les apparences d'une extrême douleur, soumise néanmoins à mon expresse volonté. J'étois fort contente d'une si belle défense de ma part, qui ne laissoit pas de me coûter beaucoup. Je perdois l'amusement de ma solitude, et toutes les ressources que me présentoient des sentiments propres à m'occuper. Il n'y avoit plus moyen de revenir à ce commerce frivole, dépourvu alors de toutes ses grâces, et d'ailleurs épuisé. Mais Menil ne fut pas si facile à conduire que je l'avois pensé.

Il m'écrivit qu'il ne pouvoit soutenir le parti que je l'avois forcé de prendre; qu'il avoit fait mille réflexions, et trouvé des moyens d'assurer son repos, sans troubler le mien; qu'il me demandoit, pour toute grâce, qu'il pût me voir et me communiquer ses desseins; qu'il se flattoit que j'en serois contente; et qu'enfin, quelle que fût après cet entretien ma décision, il s'y soumettroit sans réserve.

J'entrevis ce que Menil me vouloit dire. Je crus qu'il falloit l'entendre. De plus, j'avois grande envie de le revoir. Je consentis donc à cette nouvelle entrevue. Il vint. Je le reçus d'un air assez triste et un peu embarrassé. Eh bien! monsieur, lui dis-je, que voulez-vous me dire encore? Il demeura quelque temps sans répondre, comme pour mettre de l'ordre dans des pensées confuses. Enfin, prenant la parole : Vous avez pu croire, dit-il, tant que je n'ai fait que vous débiter des fariboles, que je ne songeois qu'à charmer l'ennui de ma solitude. Il est

pourtant vrai que dès lors je pensois à former avec vous une liaison qui pût devenir plus intime. Vous avez dû remarquer dans la multitude de mes questions un extrême désir de démêler votre caractère, vos goûts, vos sentiments, et de parvenir de plus en plus à vous connoître au travers de tout ce qui vous déroboit à mes regards. Notre ami, ajouta-t-il, vous a conté un rêve dont je lui fis part. Je l'avois fait tout éveillé. C'étoit le produit des réflexions que je faisois sans cesse sur l'heureux sort de quelqu'un qui passeroit sa vie, en quelque lieu que ce fût, avec une personne telle que vous. Si lorsque je ne vous connoissois que par le témoignage d'autrui j'ai pu penser de la sorte, jugez ce qu'une connoissance plus directe de tout ce qui se trouve en vous a dû ajouter à l'idée que je m'étois faite du bonheur d'en devenir inséparable. C'est donc cette parfaite félicité que je songe à m'assurer, si mes vœux vous sont agréables. Vous vous êtes alarmée mal à propos de l'offre que je vous en ai faite. Je ne l'eusse pas hasardée si mes intentions avoient été moins dignes de vous. Je n'ai pas cru cependant, continua-t-il, qu'elles dussent paroître dans mes premiers discours. Il m'a semblé convenable de connoître les sentiments que je pouvois vous inspirer, avant que de vous montrer toute l'étendue des miens : et je ne m'en serois pas encore expliqué, si j'avois pu supporter cette privation de tout commerce avec vous, à laquelle je me voyois si absolument condamné.

J'avois écouté avec étonnement et sans interruption ce long discours du chevalier de Menil. Je lui dis, lorsqu'il cessa de parler, que je ne

pouvois qu'être sensiblement touchée de ce qu'il pensoit pour moi, ni mieux le reconnoître qu'en n'y adhérant pas; que je devois lui apprendre, s'il l'ignoroit, combien mon état, en tout sens, étoit disproportionné au sien; que je n'avois ni nom, ni bien, et ne possédois pour tout avantage qu'un titre humiliant et ineffaçable; que s'il étoit au fait de ma misérable fortune, j'y devois porter toute son attention, et lui faire envisager le blâme qu'il encourroit, dont je ne voulois être ni la cause ni l'occasion. Il me dit qu'il connoissoit parfaitement l'état de ma fortune, et n'avoit de peine à cet égard que de ne m'en pouvoir offrir une meilleure que la sienne; que l'opinion du monde ne l'embarrassoit pas davantage; qu'il étoit sûr de l'approbation des gens raisonnables, et ne croyoit pas qu'on dût sacrifier son bonheur au jugement pervers de la multitude insensée; qu'il ne me déclaroit point ses vues sans les avoir bien examinées, et sans s'être entièrement affermi dans la résolution qu'il avoit prise; que je ne devois pas craindre qu'elle pût changer, puisqu'elle avoit devancé la passion qui s'étoit jointe à la parfaite estime qu'il avoit pour moi; que cette passion le rendroit infiniment malheureux si je ne consentois pas à le voir autant qu'il seroit possible, jusqu'à ce que, dégagé de ses chaînes, il pût exécuter ses desseins.

Je le conjurai de faire de nouvelles réflexions sur des choses si importantes et si remplies d'inconvénients; et je lui dis que, si après y avoir suffisamment pensé il persistoit à vouloir s'attacher pour jamais à moi, je me croirois permis de vivre avec lui, autant que notre situation le

comportoit, persuadé qu'il conserveroit tous les égards dus à l'estime qu'il me témoignoit. Il me jura que son respect et sa soumission seroient toujours le principal témoignage de l'attachement qui le dévouoit à moi pour toute sa vie. Ces conventions faites, nous nous séparâmes. Je demeurai le cœur et l'âme si remplis, qu'il n'y avoit d'action ni dans l'un ni dans l'autre. Je ne pouvois penser ni même sentir que confusément. Ce chaos enfin se débrouilla. Je démêlai que j'étois vivement touchée des sentiments qu'on venoit de me montrer. Je vis un libérateur qui venoit briser les chaînes de ma servitude, m'affranchir de cette captivité plus contraire à ma façon d'être que celle que je subissois alors, et combler mon bonheur, en associant ma vie à la sienne.

Ce n'est qu'à titre de souverain bien que les objets ont droit de nous passionner. Ils ne s'emparent de toute notre âme qu'en s'offrant à nous sous cet aspect. Je crus l'avoir trouvé ce bien par excellence, que nos désirs poursuivent sans cesse, et n'attrapent jamais. Je ne savois pas alors qu'il n'existe point dans le monde. Je pensai qu'il devoit résider dans une union constante et bien assortie. Séduite par cette flatteuse illusion, je me laissai surprendre par une passion plus vive que celle que j'avais inspirée. Je ne mis nul obstacle à ses progrès; et loin de m'en alarmer, j'en faisois la mesure du bonheur que je me promettois. Il faudroit partir du point où j'étois, rassembler les diverses circonstances de ma situation actuelle et précédente, pour concevoir comment je laissai prendre tant d'empire sur moi à des sentiments qu'il semble que je devois aisément maîtriser.

Le lendemain de cette conversation, je reçus une lettre du chevalier de Menil, plus remplie que jamais de tout ce qui pouvoit me toucher et me rassurer. Nous nous vîmes, comme par hasard, chez le lieutenant de roi, qui étoit incommodé. Nous lui avions fait demander séparément la permission de l'aller voir, et la grâce de nous faire conduire chez lui. Menil y alla le premier. Je fis ensuite proposer ma visite; elle fut aussitôt acceptée.

Maisonrouge, qui ne soupçonnoit rien de notre intelligence, fut ravi de cette rencontre. Elle me causa une joie si sensible, que le moment en est resté dans mon souvenir comme un des plus agréables de ma vie. Le secret de notre liaison, dérobé au témoin intéressé qui en avoit formé les premiers nœuds, ajoutoit encore je ne sais quoi de piquant aux charmes que nous goûtâmes à nous voir. Il dura peu; car rien ne dure, surtout en ce pays-là. L'inquiétude n'y laisse prendre consistance à aucune chose. Nous trouvâmes moyen de nous revoir les jours suivants. Les intentions, les protestations, me furent réitérées; je les agréai, et laissai voir mes sentiments, dont on me témoigna une entière satisfaction. Je n'en avois pas moins à ne les plus cacher. Nous convînmes de nous voir autant que nous le pourrions sans imprudence, et de nous écrire aussi souvent qu'il nous seroit possible.

La chère Rondel nous prêta son ministère pour donner et recevoir nos lettres, observer les moments propres à nous voir, et nous garantir des surprises. Elle avoit assez bonne opinion de moi pour croire que je ne formois une telle liaison qu'à bon titre; et ne s'y seroit pas prêtée, si, par

ce que je lui laissai entrevoir elle n'avoit eu tout lieu d'en juger favorablement.

Le chevalier de Menil avoit vu aussi bien que moi que Maisonrouge m'aimoit avec passion. Nous sentions combien il étoit important de lui cacher notre correspondance, qu'il ne gouvernoit plus. Les lettres plus intéressantes que nous nous écrivions nous avoient dégoûtés de celles qui passoient par ses mains. Il remarqua notre négligence à cet égard, et m'en fit des reproches. J'en écrivis encore quelques-unes pour écarter ses soupçons, et colorer la cessation apparente de nos écritures.

Ce genre de lettres, devenu insoutenable, tomba tout-à-fait. Nous nous écrivions, et nous attrapions des moments de conversation. J'en rapporterai une que je n'ai pu oublier, dans laquelle témoignant à M. de Menil mille craintes, mille inquiétudes de m'être livrée à mes sentiments sur des apparences peut-être incertaines, il m'offrit d'appuyer d'un engagement par écrit les assurances qu'il m'avoit données de ses intentions. Hélas! lui dis-je, à quoi cela serait-il bon? Si vous conservez votre attachement pour moi, vous suivrez les résolutions qu'il vous a fait prendre : si vous veniez à le perdre, voudrois-je opposer vos paroles à vos sentiments, et vivre avec vous sans que vous fussiez de plein gré tout à moi?

Je croyois, en parlant de la sorte, supposer l'impossible. La convenance entre nous me sembloit si parfaite, qu'elle me rappela l'idée de ces âmes créées doubles, qui se cherchent toujours, se retrouvent rarement, et dont l'heureuse rencontre fait la suprême félicité. Je lui fis part de cette pensée, qu'il adopta comme le véritable

caractère de notre liaison. Je faisois alors l'essai d'un bonheur qui m'étoit inconnu. J'avois auparavant aimé, sans être aimée; ou l'on m'avoit aimée sans me plaire. Je n'avois pas encore éprouvé le charme d'un attachement réciproque, qui me paraîssait devoir être inaltérable. Le caractère du chevalier de Menil, sa réputation, sa conduite mesurée, son âge déjà assez éloigné de celui où l'on s'engage sans savoir ni ce qu'on veut ni ce qu'on fait, me répondoient de sa constance et de la fidélité de ses paroles. Je n'avois d'inquiétudes que celles qui naissoient sous nos pas, dans un terrain si propre à les produire, et à leur donner un continuel accroissement. Nous en avions de cette espèce à chaque instant; le moindre bruit nous menaçoit d'événements redoutables; l'air un peu plus sombre d'un maître jaloux (car il le devenoit sans savoir combien il le devoit être) nous présageoit tout ce qu'il y a de plus funeste.

L'arrangement que nous avions pris de nous voir avoit persisté jusqu'à ce qu'on transférât le duc de Richelieu d'une tour, où d'abord on l'avoit mis, dans un appartement au-dessus de celui du chevalier de Menil. La proximité d'un homme si alerte obligea de prendre de plus grandes précautions. Le lieutenant de roi crut devoir mieux serrer les clefs qu'il avoit coutume de laisser à ma porte, devant laquelle les habitants du quartier passoient pour aller à leur promenade. Quoiqu'ils fussent toujours bien accompagnés, on ne vouloit pas laisser sous leurs yeux cet objet de scandale.

Le lecteur (si jamais lecteur y a de ce manuscrit) aimeroit mieux savoir pourquoi le duc de

Richelieu fut mis à la Bastille, et le détail de son affaire, que les minuties qui me regardent; mais je n'en fus pas assez instruite pour en rendre compte. Je sais seulement que, comme nous et sans notre participation, il avoit pris des liaisons avec l'Espagne; et que, malgré les traitements les plus durs, les interrogatoires longs et fréquents qu'il subit, et toutes les adresses qu'on employa pour le surprendre, jusqu'à des lettres contrefaites de la part d'une princesse qui s'intéressoit à lui, on ne put se rendre maître de son secret; et qu'enfin, par des intrigues de cour où l'amour eut beaucoup de part, il obtint son élargissement, et, en attendant, de grands adoucissements à sa captivité.

Ce logement plus commode qui lui fut donné, et la liberté d'en sortir pour se promener, amenèrent la réforme qui nous désola. Elle s'observoit lorsque les ministres devoient paroître; mais ce n'étoit qu'un jour en passant; et ce jour même nous étoit bien difficile à passer. Il n'y a point d'habitude qui se contracte si aisément que celle de voir quelqu'un qu'on aime; ni rien qui devienne si nécessaire, pour peu qu'on en ait l'habitude. Je commençai donc à éprouver les traverses qui suivent les passions et en rendent l'exercice si pénible. J'en avois déjà eu quelqu'une par les fantaisies de Menil, qui, contre toute raison, se fâchoit de temps en temps des complaisances que je ne pouvois me dispenser d'avoir pour notre lieutenant. J'en retranchois pourtant tout ce qui m'étoit possible. Je lui avois révoqué la permission de venir chez moi le soir après son souper, sous prétexte que je voulois dormir de meilleure heure. Il ne résistoit

à rien de ce que je voulois; encore falloit-il de mon côté céder quelquefois à ce qu'il souhaitoit.

Un jour qu'il m'avoit apporté sa chasse, et soupoit avec moi, Menil, qui avoit le secret d'ouvrir sa porte, vint écouter à la mienne. Il prétendit que j'avois été fort gaie, et que j'avois parlé de lui avec une légèreté offensante. Mais ce qui lui déplut encore davantage, c'est qu'en sortant de table, comme il faisoit extrêmement chaud, nous nous mîmes à la fenêtre. Le lieutenant me proposa de chanter; je commençai une scène de l'opéra d'*Iphigénie*. Le duc de Richelieu, aussi à sa fenêtre, chanta ce qu'Oreste répond dans cette scène, convenable à notre situation. Maisonrouge, qui pensa que cela m'amusoit, et qui peut-être vouloit faire diversion, nous laissa achever toute la scène. Elle ne divertit nullement le chevalier de Menil. Le lendemain il me fit des questions, dans ses lettres, sur la conversation du souper, que je ne savois pas qu'il eût écoutée. Je ne me souvenois plus qu'il y eût été fait mention de lui, et je ne lui en dis rien. Cela lui parut un mystère dont il fut si outrément fâché, qu'il vouloit que je me brouillasse avec Maisonrouge; cependant je lui fis si bien comprendre les grands inconvénients qui en naîtroient, qu'il s'apaisa.

Nous ne fûmes pas long-temps sans trouver moyen de nous rapprocher. La réforme se relâcha, comme elle se relâche toujours. Nous reprîmes à peu près notre train de vie ordinaire. Cette petite absence, adoucie par de fréquentes lettres, ne servit qu'à donner plus de prix à la satisfaction de nous revoir. Nous en jouîmes

quelques jours assez paisiblement. L'humeur sombre du lieutenant nous persuada qu'il s'en doutoit, et fermoit les yeux. Cette opinion nous rendit moins circonspects. Après avoir été imprudents, nous devînmes téméraires; nous prolongions nos entretiens, et nous fûmes plusieurs fois en danger d'être surpris. Enfin un soir, Menil voulant se retirer crainte d'accident, je le retins indiscrètement. Un moment après, et plus tôt qu'à l'ordinaire, les porte-clefs, qui avoient depuis quelque temps des soupçons contre nous, vinrent donner le dernier tour de main à nos portes et emportèrent nos clefs, avec toutes les autres, chez le lieutenant de roi.

Je ne saurois représenter le saisissement où je fus quand j'entendis qu'on nous enfermoit. Quel parti prendre dans une conjoncture si fâcheuse? Tout ce que je voyois nettement, c'est qu'il ne falloit pas que le chevalier de Menil demeurât enfermé dans ma chambre. Qu'il eût été chez moi dans la journée, ce n'étoit que l'infraction d'une loi ou coutume locale; mais qu'il y passât la nuit, c'étoit un scandale par tout pays. Eh! comment l'en faire sortir? Les portes étoient barricadées de façon à ne pouvoir rien tenter de ce côté-là. Les fenêtres n'étoient pas plus accessibles. Il ne me restoit d'autres ressources qu'en la miséricorde du pauvre Maisonrouge, grièvement offensé dans l'occasion présente. Enfin je m'armai de tout le courage que requéroit une nécessité si pressante, et j'attendis à ma fenêtre son retour de chez le gouverneur, où il soupoit.

Aussitôt qu'il entra dans la cour, je l'appelai, et lui dis que je le priois de venir me donner le bonsoir. Il courut chez lui rechercher ma clef, et

vint chez moi transporté de joie de cette faveur inaccoutumée. Je m'avançai vers lui ; son rival, un peu à l'écart, ne s'offrit pas d'abord à sa vue. Je lui dis, avec l'air du monde le plus embarrassé : Vous avez appris à mon voisin le chemin de mon appartement ; il l'a pris indiscrètement sans vous. On est venu nous enfermer : vous ne voudriez pas le laisser ici ; délivrez-m'en, je vous conjure. Au premier mot que je proférai, il aperçut le chevalier de Menil, et changea de visage. L'air gai qu'il avoit en entrant prit tout à coup la teinture la plus sombre, et il nous dit d'un ton fort sec : Que c'étoit le jeter dans un grand embarras ; qu'il ne pouvoit aller chercher les clefs de la chambre de M. de Menil, redescendre et l'ouvrir sans que ses gens et ceux de la maison s'en aperçussent et ne formassent des soupçons aussi désavantageux pour lui que pour moi. Je convins qu'il avoit raison de se plaindre de notre imprudence ; j'avouai mon tort ; je promis de n'y plus retomber ; j'implorai son amitié comme mon unique ressource. Il me quitta sans rien dire de plus ; fut chercher les clefs, vint reprendre Menil plus déconcerté qu'aucun de nous, le renferma chez lui, et ne rentra point chez moi.

Cette expédition faite, je me trouvai fort soulagée, quoiqu'il me restât de grands sujets de peine. La juste indignation d'un homme à qui j'avois tant d'obligations, que j'exposois, pour suivre mes fantaisies, au reproche de trahir son ministère par de honteuses complaisances ; mes supercheries envers quelqu'un qui s'étoit livré à moi sans réserve :

Improbe Amor, quid non mortalia pectora cogis !

enfin ce cruel tyran gémissoit lui-même au fond de mon cœur de ma séparation d'avec l'objet qu'il m'avoit rendu si cher.

Je ne pouvois douter que le lieutenant, intéressé à ma garde par l'honneur et par la jalousie, n'y veillât d'assez près pour rendre inutile tout ce que nous aurions pu tenter. Ce mauvais succès m'avoit entièrement dégoûtée des pas hasardeux. Je me bornai au commerce de lettres, qui étoit facile, et devint plus fréquent.

Maisonrouge me vit comme à l'ordinaire, et ne me parla point de ce qui s'étoit passé. Il me trouva triste et ne m'en demanda pas la cause, qu'il ne savoit que trop. J'avois quelquefois l'injustice de le haïr, et peut-être s'en apercevoit-il, sans que cela changeât rien à sa conduite, remplie de soins pour mon service, et de prévenance pour tout ce que je pouvois souhaiter. Il me procura des nouvelles de madame de Grieu et des autres personnes qui m'étoient chères, et me donnoit toutes les petites libertés compatibles avec son devoir et les bienséances. Dans les moments où la raison me revenoit, elle me ramenoit à lui, toujours accompagnée du sentiment de reconnoissance que je lui devois.

Cependant Menil, qui ne mettoit pas au jeu tant que moi, cherchoit sans relâche les moyens de renouer la partie. Il gagna par argent, par promesses, je ne sais comment, un des porte-clefs. Ce sont les gens qui servent les prisonniers, leur portent à manger et toutes les choses dont ils ont besoin. Les clefs des chambres sont entre leurs mains le long du jour. Celui-ci donc, en sortant de la mienne, ne fit que semblant de la fermer, et Menil y entra pendant

que le lieutenant dînoit chez le gouverneur. Je fus effrayée de le voir, je voulus le renvoyer. Il me rassura, me dit que les moyens qu'il avoit pris étoient sans aucun risque. Je le crus, parce que j'avois fort envie de le croire. La joie de le revoir fit disparoître les sages réflexions qui m'interdisoient des entrevues si périlleuses. Celle-ci fut des plus courtes, et nous ne les réitérâmes qu'avec de grandes précautions. Je ne voulus plus m'exposer à l'heure du soir qui m'avoit été si fatale, et nous conduisîmes notre folie, car c'en étoit une grande de nous revoir, aussi raisonnablement qu'il étoit possible. Mais si nous nous voyions peu, nous nous écrivions sans cesse. Le grand loisir dont nous jouissions ne pouvoit être rempli d'une occupation plus intéressante.

Les premières lettres que nous nous écrivîmes dans ce nouveau genre de commerce ne m'ont point été rendues. Le chevalier de Menil, plus timide alors, les brûla. Plus aguerri par la suite ou plus soigneux de les conserver, il omit cet acte de prudence, et me rendit ce qui lui en étoit resté, quand j'eus lieu de les lui redemander. Je dirai en son temps ce qui les sauva du feu, où elles étoient justement destinées, et me les fit garder.

Les petits faits qu'elles contiennent font le tissu de cette aventure. Elles sont les actes originaux qui en attestent la vérité, et les sources où j'ai retrouvé une partie des choses qui m'étoient échappées. Elles tiendront lieu de nos conversations, toujours troublées par la crainte, abrégées par la prudence, plus courtes et moins suivies que nos entretiens par écrit, et presque entièrement effacées de mon souvenir.

Notre désœuvrement produisit une multitude innombrable de ces lettres. La passion à laquelle j'avois cru pouvoir me livrer sans offenser ni la raison ni la vertu, s'y trouve exprimée sans aucune réserve. Je parlois à quelqu'un à qui je me regardois comme déjà unie par les plus sacrés liens, n'attendant, pour rendre cet engagement indissoluble et authentique, que la fin de notre captivité.

Je faisois dans ces commencements de notre liaison l'essai d'un bonheur parfait, sans y prévoir la moindre atteinte, lorsqu'un jour que nous nous croyions plus en sûreté que jamais, parce que le lieutenant de roi étoit allé dîner à Vincennes, chez le marquis du Châtelet, son ami et son ancien colonel, M. Le Blanc vint à la Bastille dire au gouverneur qu'il avoit besoin de quelque éclaircissement sur une déclaration qu'on avoit fait faire au chevalier de Menil, et qu'il falloit dans ce moment lui en parler. Le gouverneur, qui étoit à table, quitta son dîner, et courut si rapidement que Menil, qui étoit chez moi quand nous aperçûmes qu'il alloit chez lui, n'eut pas le loisir d'y rentrer. Le gouverneur ne le trouva point ; mais Menil le suivit d'assez près pour essuyer tout le feu de sa colère, dont les éclats rejaillirent sur moi. Après cette première décharge, qui fut violente, il exécuta la commission du ministre, et lui porta la réponse, sans lui rien dire de l'accident survenu, dont on se seroit pris à son défaut de vigilance. Mais aussitôt que M. Le Blanc fut parti, il fit transférer le chevalier de Menil dans une tour, et le logea dans une espèce de cachot fort éloigné de mon appartement.

La rigueur de ce traitement et le mauvais air d'un déménagement si précipité m'accablèrent d'affliction. Je me livrai, contre mon ordinaire, aux larmes et au désespoir. Jamais sentiment si douloureux n'avoit pénétré dans mon âme: je la sentois comme séparée d'elle-même, sans espoir de réunion.

Je supposois Menil aussi affligé que moi. Sa peine ne doubloit pas seulement la mienne, elle la rendoit sans mesure. Les incommodités corporelles qu'il alloit éprouver dans cette affreuse demeure, jointes aux tourments de son âme, me faisoient craindre pour sa santé et même pour sa vie: car l'esprit hors de lui-même ne s'arrête sur rien. L'incertitude de toutes ces choses, dont je ne pourrois vraisemblablement m'éclaircir, mettoit le comble à tant de maux.

Maisonrouge, absent ce jour-là, me laissoit sans aucune consolation. Malgré tous mes torts à son égard, j'attendois encore tout de lui; et je ne me trompai qu'en ce qu'il surpassa de beaucoup ce que j'en espérois. Il vint chez moi le soir, dès qu'il fut de retour. Le gouverneur l'avoit déjà informé de ce qui s'étoit passé. Le tendre intérêt qu'il prit à l'état où j'étois ne laissa naître dans son cœur ni dépit ni ressentiment de mes offenses, ou il le surmonta si bien, que je n'en vis aucun indice. Il s'affligea avec moi du malheur qui m'étoit arrivé, et m'assura qu'il se prêteroit de tout son cœur à tout ce qui pourroit servir à ma consolation.

Sensiblement touchée de trouver de si favorables dispositions en quelqu'un de qui je les avois si peu méritées, je ne lui dissimulai pas mes sentiments; je crus les pouvoir répandre dans

la sein d'un si parfait ami. Il me sembla que, quelque amertume qu'il y pût trouver, elle seroit adoucie par les témoignages de mon estime et de ma confiance ; et que loin de lui faire une blessure nouvelle, en lui avouant ce qu'il n'ignoroit pas, c'étoit apporter à celles qu'il avoit reçues le seul remède qui fût en mes mains. Je me déterminai donc à un franc aveu. Je dis à M. de Maisonrouge que je devois au soin qu'il avoit pris de me fournir des distractions dans mes malheurs ma connoissance avec le chevalier de Menil ; que j'avois cru, comme lui, n'en faire qu'un simple amusement ; que l'habitude et le défaut d'occupation m'avoient peu à peu attachée à ce qui n'avoit fait d'abord que me divertir ; qu'on m'avoit montré des sentiments dont je m'étois laissé toucher ; et qu'enfin j'en avois pris qui m'avoient conduite dans tous les écarts qu'il m'avoit vu faire ; que je le priois de me les pardonner. Je me tus. Il demeura quelque temps comme abîmé dans la confusion de ses propres sentiments. L'attendrissement que lui causoient les marques de ma confiance et de mon repentir paroissoit sur son visage ; enfin, faisant effort pour s'expliquer : Ma chere amie, me dit-il (c'est ainsi qu'il m'appeloit), vous savez que je suis tout à vous. Je vais vous en donner des preuves indubitables : mais il faut que vous me disiez quels sont vos engagements avec M. de Menil. S'il a dessein de rendre votre sort plus heureux, puisque le mien n'est pas digne de vous être offert, je me prêterai sans réserve à tout ce qui pourra contribuer à votre bonheur, et même à votre simple satisfaction. Si le chevalier de Menil n'a d'autre vue que de vous plaire, il ne seroit

digne ni de vous ni de moi, que vous entretinssiez, par mon ministère, aucun commerce avec lui ; et, pour l'amour de vous-même, il ne faudroit songer qu'à vous en détacher. Dès que le chevalier de Menil, lui dis-je, a voulu quitter le ton de plaisanterie par où nous avions commencé, j'ai refusé de l'entendre, et m'y suis obstinée, jusqu'à ce qu'il m'ait fait voir l'intention qu'il avoit d'unir sa fortune à la mienne. Je lui en ai présenté tous les inconvénients ; et ce n'a été qu'après m'être convaincue qu'il en avoit véritablement formé le dessein, que j'ai consenti de lier ce commerce avec lui. Toute autre marque de son attachement ne m'eût jamais résolue à démentir la conduite que j'ai toujours tenue. Il est vrai que je n'ai pas cru m'en écarter en répondant à des sentiments qui s'accordent avec la vertu, et qui ne pouvoient me permettre de l'oublier. Mais pourquoi me cacher, reprit Maisonrouge, à moi qu'on nomme votre tuteur (des gens de mes amis lui donnoient ce nom), à moi qui désire votre bien si passionnément, des vues qui s'y rapportoient ? Doutiez-vous que je ne les favorisasse de tout mon pouvoir ? Ne m'imputez point, lui dis-je, ce mystère qui m'a tant coûté. On l'a exigé si absolument de moi, qu'à peine oserois-je encore vous le révéler, si ce que je dois à votre amitié et à mon honneur dans la conjoncture présente ne m'y obligeoit indispensablement. Le chevalier de Menil n'a pas dû croire, reprit Maisonrouge, que je blâmerois ses desseins, ni craindre que je pusse les traverser. Mais n'en parlons plus. Voyons ce que j'ai à faire pour vous tirer de la peine où vous êtes.

Je suis outrée, lui dis-je, contre votre gouverneur de l'éclat qu'il a fait. Les prisonniers sont tout yeux, tout oreilles ; ils ont beau être renfermés, ils découvrent tout ce qui se passe ; ils se croient intéressés au moindre mouvement qu'ils aperçoivent, et le suivent jusqu'au bout. Ne doutez donc pas que la translation précipitée du chevalier de Menil ne soit sue ici de tout le monde, et mal interprétée sur mon compte. Faites sentir, je vous prie, au gouverneur combien j'ai sujet de me plaindre, qu'il m'ait affublée d'une histoire qui, n'étant pas approfondie, peut me faire beaucoup de tort. Dites-lui que je souhaite de lui parler moi-même, et engagez-le à me venir voir. J'y vais sur-le-champ, me dit Maisonrouge; je verrai aussi le chevalier de Menil, et je vous rendrai bon compte de ce qui le regarde. Ne vous affligez point, et comptez absolument sur moi.

Il me quitta, et je retombai dans l'accablement dont la nécessité de lui parler m'avoit fait sortir.

Tous les maux que je sentois, tous ceux que je craignois me serroient de si près, que je ne pouvois respirer. La pauvre Rondel faisoit ce qu'elle pouvoit pour me consoler par de sages discours et par de vaines espérances ; mais je n'entendois rien que le bruit confus des passions dont j'étois agitée. Je passai une nuit cruelle. L'horreur des ténèbres semble donner une nouvelle force aux objets qui nous tourmentent. Dès que le jour se fit entrevoir, je me donnai le soulagement, si c'en étoit un, d'écrire à Menil une lettre que je ne pouvois lui faire tenir. Je lui en écrivis encore une autre dans ce triste état. Il ne les eut toutes deux que long-temps après.

Je ne revis le lieutenant que le lendemain. Il m'apprit que le chevalier de Menil, aigri de l'indigne traitement qu'il avoit reçu, s'en étoit expliqué très vivement avec le gouverneur, et l'avoit extrêmement irrité contre lui. Maisonrouge me dit cette fâcheuse nouvelle avec tout l'adoucissement qu'il y put mettre.

Je sentis les peines que cela préparoit à Menil, Le lieutenant me conta que M. Le Blanc, dans le moment de notre catastrophe, avoit apporté une permission de mettre le chevalier de Menil en société avec le duc de Richelieu, de qui l'on vouloit desserrer les liens, et de les faire dîner l'un et l'autre chez le gouverneur, alternativement avec la bande des marquis de Pompadour et de Boisdavis qui avoit son jour pour y aller; que le gouverneur, sans s'en expliquer avec le ministre, avoit résolu de ne point donner cette liberté à M. de Menil. Je fus extrêmement fâchée de le voir privé d'un adoucissement à sa captivité, si propre à dissiper sa tristesse présente. Je conjurai le lieutenant de mettre tout en œuvre pour le raccommoder avec le gouverneur, afin qu'au moins il pût jouir des faveurs du ministre, et ne pas essuyer de nouveaux dégoûts. Il me promit d'y travailler de tout son pouvoir, et le fit enfin avec succès. Il m'instruisit des chagrins de M. de Menil, de l'état de sa santé, de tout ce qui le concernoit, avec toute l'exactitude que je pouvois désirer; m'apprit ce qu'il avoit dit au gouverneur sur mon compte; me dit que je le verrois, et que je ferois bien de lui marquer mon juste ressentiment, sans oublier les ménagements nécessaires avec gens de qui l'on dépend.

Il vint en effet : et je lui dis qu'après tant de marques de considération que j'avois reçues de sa part, je n'avois pas dû m'attendre que, sans égard au préjudice qu'il portoit à ma réputation, il eût manifesté avec tant d'éclat une irrégularité de conduite de ma part, qui n'étoit telle que par rapport au lieu que j'habitois ; que depuis que je vivois dans le monde j'avois reçu indifféremment les gens qui me venoient voir, hommes ou femmes, sans donner ombre de scandale ; que depuis que j'étois chez lui, ma femme de chambre, renfermée avec moi, assuroit la bienséance des visites que j'avois pu recevoir ; que la chose de soi étant innocente, je n'avois pas mérité qu'elle prît, par le bruit qu'on en avoit fait, une tournure équivoque. J'eus beau lui vouloir faire comprendre qu'une faute, en tant que prisonnière, n'en étoit point une selon les lois et les usages ordinaires de la société ; il ne connoissoit de règles que celles de la geôle, et ne voulut jamais admettre cette distinction ; il me soutint toujours qu'après une licence si criminelle, je devois lui savoir gré de ne m'avoir pas traitée plus sévèrement. J'entendis qu'il vouloit dire qu'il auroit dû me mettre au cachot. C'est une menace si ordinaire en ce lieu-là, qu'on la fait à un chien qui aboie. Après de semblables propos, nous nous séparâmes médiocrement satisfaits l'un de l'autre, et nous vécûmes assez froidement ensemble. Il m'avoit rendu beaucoup de soins dans les commencements ; mais le bruit ayant couru, même au Palais-Royal, qu'il vouloit épouser mademoiselle de Montauban, à quoi il ne songeoit pas, il s'éloigna de ses captives ; et depuis que j'avois reconnu que c'étoit

un ours qu'on ne pouvoit apprivoiser, je l'avois fort négligé.

Le lieutenant de roi redoubloit ses attentions à me plaire. Non content de tout ce qu'il avoit déjà fait, cherchant à me donner une nouvelle consolation, il me fit écrire une lettre par le chevalier de Menil, et me l'apporta. Je fus surprise d'une action si singulière de la part d'un homme passionné et jaloux. Je me serois contentée, lui dis-je, de savoir des nouvelles de M. de Menil, par le compte que vous m'en rendez; il n'étoit pas nécessaire d'aller au delà. Non, dit-il, vous serez plus rassurée par ces témoignages de sa propre main, que par ce que vous ne tiendriez que de moi : faites-lui réponse, je la lui rendrai, et je vous promets de vous procurer cette satisfaction tant que votre séparation durera. Il me dit ensuite qu'il travailloit au raccommodement du chevalier de Menil avec le gouverneur; que cela étoit en bon train; et qu'il espéroit que bientôt il jouiroit de la société qu'on lui avoit destinée.

Toutes ces choses me mirent de la douceur dans l'âme. J'avois senti beaucoup de joie de revoir l'écriture de Menil, dont j'étois privée depuis plusieurs jours. Je n'en eus pas moins de lui écrire une lettre qui pût aller jusqu'à lui. J'en avois écrit quelques autres, pour amuser ma douleur, qui m'étoient restées entre les mains. Celles-ci, d'un style plus contraint, devoient avoir un plus heureux sort. Je n'y pouvois dire ce que je pensois; mais c'étoit toujours lui parler.

Notre généreux ami revint la chercher. Je la lui donnai tout ouverte, comme étoit celle qu'il m'avoit rendue. Cet effort de sa complaisance

devoit être ménagé de ma part avec discrétion. Aussi j'attendis toujours de son propre mouvement un service qui lui coûtoit si cher. Il m'a avoué depuis, que chaque fois qu'il prenoit ou rendoit nos lettres, il s'enfonçoit un poignard dans le cœur. Il n'en fut pas moins exact à suivre l'ordre qu'il avoit établi pour notre commerce. Il m'apportoit une lettre; il m'en demandoit la réponse le lendemain, et le jour suivant il m'en rapportoit une autre.

Cependant M. de Menil, réconcilié avec le gouverneur, fut en possession des prérogatives qui lui avoient été accordées par la cour. Il alloit dîner au gouvernement avec le duc de Richelieu, de deux jours l'un, et passoit une partie de la journée dans l'appartement de cet agréable camarade. Il n'y pouvoit aller sans passer devant ma porte. Cette facilité de me donner de ses nouvelles plus intimes que celles qui passoient par une main étrangère le tenta. Il lâcha un billet, auquel il me prioit avec instance de répondre par la même voie. J'y sentis une grande répugnance, moins encore par l'aversion que j'avois prise des tentatives hasardeuses, que par le caractère de trahison que portoit envers un si digne ami ce commerce furtif. Je cédai toutefois, entraînée par cette avilissante passion qui dégrade en nous toutes les vertus, et qui devroit nous être odieuse autant qu'elle nous rend méprisables.

Il est vrai que d'abord j'usai rarement de ces nouveaux moyens qui m'étoient offerts; puis je m'y accoutumai par la suite. Il m'arriva quelquefois de rencontrer Menil lorsqu'il alloit ou revenoit de chez le duc de Richelieu. Cela faisoit un événement dans ma vie. Le pauvre

Maisonrouge nous ménagea quelques-unes de ces rencontres, qui, quoique brièves, nous paroissoient d'un grand prix. Je ne jouis pas longtemps de cet avantage : une réparation qu'il fallut faire dans mon appartement m'obligea de le quitter. On m'en offrit un qui m'aurait conservé les mêmes facilités. La crainte d'en abuser, plus encore que l'appréhension d'un bruit incompatible avec le sommeil, me le fit refuser. On me prêta le logement du capitaine de la compagnie de nos gardes, où je ne pouvois plus avoir de relation avec le chevalier de Menil.

Tous nos consorts jouissoient depuis quelque temps d'une espèce de liberté, formant des sociétés séparées les unes des autres, dans lesquelles ils vivoient. On me conseilla de demander la même faveur; je ne le voulus point. Il me sembloit que le meilleur rôle que j'eusse à jouer, c'étoit celui d'une entière inaction. Je pouvois tout au plus me résoudre à recevoir des grâces de la main qui me tenoit aux fers; mais je trouvois de la bassesse à les requérir, et de la honte à paroître assez ennuyée de moi pour chercher une compagnie indifférente, que je prévoyois qui me seroit en effet plus à charge qu'agréable. Tout ce que je pus faire pour déférer en quelque sorte aux avis qu'on me donnoit fut d'écrire à M. Le Blanc la lettre que voici :

« Monseigneur,

« Ce n'est ni l'impatience ni l'ennui qui me « forcent à vous importuner. Ce qui m'y déter- « mine est la juste appréhension qu'une personne « aussi obscure que moi ne soit totalement

« oubliée. Cette crainte est d'autant mieux fondée, « qu'il est peu vraisemblable que les motifs de « ma détention en rappellent le souvenir; je me « flatte qu'ils sont aussi peu remarquables que « ma personne. Et dans cette opinion, j'ai trouvé « quelque espèce de nécessité de vous remettre « en mémoire que j'ai été amenée à la Bastille à « la fin de l'année 1718, et que j'y suis encore. « Quand je saurai, Monseigneur, que vous vous « en souvenez, je me reposerai du reste sur votre « équité et sur votre humeur bienfaisante; con- « tente, en quelque état que je sois, d'obéir aux « lois qu'on m'impose, et de révérer le pouvoir « souverain par une soumission volontaire à ses « ordres.

« J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, « Monseigneur, etc. »

Ce 16 août 1719.

Cette lettre ne produisit aucun effet, c'étoit mon intention. Mais les persécutions de la marquise de Pompadour auprès des ministres pour augmenter la compagnie de son mari, obtinrent que j'y serois admise. J'allois donc avec lui et le marquis de Boisdavis dîner chez le gouverneur, le jour marqué pour nous. Ils trouvèrent bon que ma compagne mangeât avec eux, pour que je ne fusse pas seule de femme dans une société d'hommes. On me proposa de tenir la table le jour que l'autre troupe de captifs alloit au gouvernement. J'aimai mieux, pour éviter l'éternelle résidence que nos gens désœuvrés auroient faite chez moi, établir nos repas ce jour-là chez M. de Pompadour. Le duc de Richelieu avoit alors obtenu sa

liberté par le sacrifice d'une belle victime, qui, à ce qu'on prétendoit, s'étoit volontairement immolée à ce prix.

On avoit, depuis son départ, associé le chevalier de Menil avec le marquis de Saint-Geniez, et Davisard, un des ministres de notre cour. Celui-ci me fit dire qu'il désiroit passionnément d'avoir un moment d'entretien avec moi. Je ne doutai point qu'il n'eût des choses très importantes à me communiquer, dont la connoissance pourroit régler la suite de mes démarches.

Cependant je ne voulus pas tenter la complaisance du lieutenant de roi dans une occasion qui compromettoit son devoir, que je respectois en ce qui étoit essentiel, autant qu'il le faisoit lui-même. Je cherchai des voies de supercheries, toujours permises aux gens privés des droits naturels de la société.

Le marquis de Saint-Geniez logeoit dans la même tour que le marquis de Pompadour. Je pensai que Davisard, feignant d'aller chez Saint-Geniez, qu'il lui étoit permis de voir, monteroit à l'étage au-dessus chez M. de Pompadour, où je me trouverois, comme j'avois coutume de faire. Il n'étoit question que de prendre bien son temps, et de prévenir mes associés afin qu'ils prêtassent la main à ce rendez-vous. Je communiquai donc à MM. de Pompadour et de Boisdavis l'entrevue que je méditois, et je leur fis fête de tout ce que j'allois apprendre, et des avis utiles à tout le parti que j'en pouvois recueillir. Le marquis de Pompadour, ravi de me servir dans une si importante occasion, dévoroit d'avance l'abondante récolte que nous allions faire. Je fis passer ce projet à Davisard. L'exécution

en étoit attendue avec une égale impatience de part et d'autre ; mais il falloit prendre un jour où l'un de nos maîtres fût en campagne, et l'autre si occupé, que nous n'en eussions rien à craindre.

Ce jour arriva. Nous posâmes en sentinelle à toutes les lucarnes du degré ce que nous avions de domestiques, pour nous avertir à la moindre alarme. Toutes nos mesures si bien prises, nous fîmes avertir Davisard, qui attendoit le moment chez Saint-Geniez. Il monta aussitôt chez le marquis de Pompadour, qui, dès qu'il le vit paroître, se retira avec M. de Boisdavis dans un coin de la chambre, jugeant que des choses d'une si grande conséquence ne se pouvoient dire devant des témoins. Davisard, après avoir tourné la tête de tous côtés, pour voir s'il ne pouvoit être entendu, s'avança, et me dit : Mademoiselle Delaunay, neuf mois de célibat, cela est bien dur ! Eh ! monsieur, lui dis-je, frappée du plus grand étonnement, est-ce donc là ce que vous étiez si pressé de me dire ? Ce début m'ayant effrayée, j'appelai nos discrets confidents, et leur dis qu'ils pouvoient se rapprocher et prendre part à notre conversation. Ils raisonnèrent sur les choses présentes, desquelles notre petit magistrat n'étoit pas mieux informé que nous. Voyant le mince profit qu'il y avoit à faire de ce périlleux entretien, je le terminai promptement, honteuse de me l'être ménagé avec tant de soin.

Ce qui m'étoit arrivé long-temps auparavant auroit dû me déniaiser. J'eus quelque incommodité, pour laquelle on me fit voir M. Herment, médecin de la Bastille. Le lieutenant de roi me le présenta dans le jardin où nous nous

promenions. Quoique je fusse alors sous la plus étroite garde, comme notre lieutenant se relâchoit volontiers en ma faveur au moindre prétexte qui l'y autorisoit : Il ne faut point de tiers dans les entretiens qu'on a avec son médecin, dit-il, en s'éloignant de nous. Je continuai mon chemin, et m'éloignai encore plus. M. Herment, voyant qu'on ne pouvait plus nous observer, me dit en me serrant la main et baissant la voix : Vous avez des amis, et de bons amis, capables de tout pour vous ; j'en ai vu un qui s'intéresse bien particulièrement à ce qui vous regarde.... Vous a-t-il chargé de quelque chose pour moi, lui dis-je en l'interrompant? Oui, reprit-il : il connoît ma discrétion; je sais la vôtre. Il m'a dit de vous demander ce qui pourroit vous faire plaisir, ce qui pourroit vous être utile ; si vous n'auriez pas besoin d'un couvre-pied. Eh! qui est, dis-je, cet ami en peine de savoir si on a ici les pieds chauds? C'est, me répondit-il, M. Bignon, conseiller d'état. Rendez-lui grâces de ma part, repris-je ; et dites-lui, monsieur, que ce qui l'inquiète est assurément le moindre des inconvénients où je suis exposée.

Je ne prétextai point de maladie pour me procurer des visites d'un homme si circonspect. Il y en avoit dans notre château de plus traitables; mais comme je n'étois nullement tentée d'intriguer au dehors, je ne les recherchai pas.

Le comte de L... s'aida du chirurgien, qui faisoit aussi la fonction d'apothicaire. Il établit, pour avoir occasion de le voir souvent, qu'il lui falloit deux lavements par jour. Le régent, qui entroit dans les derniers détails de ce qui nous concernoit, examinant les mémoires de notre

pharmacie avec ses ministres, l'abbé Dubois se récria sur cette quantité de lavements. Le duc d'Orléans lui dit : Abbé, puisqu'ils n'ont que ce divertissement-là, ne le leur ôtons pas.

L..., en effet, n'en avoit guère d'autres. On le tenoit plus resserré qu'aucun de nous, dans le temps même qu'on accorda du relâchement à tous les autres prisonniers. Il est vrai que, depuis qu'il fut à la Bastille, il se conduisit héroïquement; qu'il soutint de longs et fréquents interrogatoires, avec autant de courage que de dextérité dans ses réponses. Mais on avoit prétendu, peut-être faussement, qu'il avoit usé d'adresse avant que d'être arrêté; qu'il avoit employé de fausses confidences pour éviter sa détention. Quoi qu'il en soit, il soutint jusqu'à la fin de sa prison, où il fut retenu long-temps après les autres, la conduite ferme qu'il avoit prise en y entrant.

Je continuois toujours le commerce de lettres avec le chevalier de Menil, par le lieutenant de roi. J'en avois quelquefois de plus franches, par son valet, que Menil avoit gagné. J'étois uniquement occupée de lui; et la compagnie, qui m'obsédoit, m'étoit souvent insupportable, surtout dans des moments de chagrin dont je ne pouvois me rendre maîtresse. J'en eus un très vif du dessein que le chevalier de Menil me montra de mettre à fonds perdu un remboursement qu'on lui avoit fait. Cette vue me parut tout opposée à ce qui faisoit l'objet et le soutien de notre liaison. J'en pris des soupçons de sa bonne foi, qui n'avoient eu encore nulle entrée dans mon esprit. Je les lui témoignai vivement dans quelques lettres; et comme il ne vouloit

pas encore me perdre, il prit le parti de me rassurer, en changeant son projet, et me faisant de nouvelles protestations de la droiture et de la fermeté de ses intentions. Je le crus. Eh! que ne croit-on pas, quand on a bien envie de croire? Il confirma mon opinion, par l'acquisition qu'il fit d'une petite terre, au lieu du fonds perdu auquel il avoit d'abord incliné.

Je rentrai dans la pleine confiance, et n'eus plus de tourments que de la durée de notre séparation, dont j'étois encore plus piquée par le facile accès qu'avoient auprès de moi des gens que je voyois d'un œil indifférent. Ils ne me regardoient pas de même; et ce m'étoit un surcroît d'impatience. Si un jardinier, comme l'a dit un bon auteur, est un homme pour des recluses; une femme, quelle qu'elle puisse être, est une déesse pour des prisonniers. Les nôtres, en effet, me rendoient une espèce de culte; mais leurs vœux empressés et leur encens étoient souvent prêts à me suffoquer.

Pendant ce temps-là Davisard, homme vif et pétulant, mobile de corps et d'esprit, plus incapable de rester en un lieu que de se multiplier pour en occuper plusieurs à la fois, tomba malade assez sérieusement. On le dit, et peut-être l'exagéra-t-on au régent. Il répugnoit aux choses violentes, et n'avoit pas envie que ses prisonniers lui fissent le tour de mourir en prison. Pour éviter cet accident on mit Davisard en liberté. N'est-ce pas un *godan*, dit-il en terme gascon, quand il vit la lettre de cachet? Non, dit le gouverneur qui la lui portoit, c'est tout de bon. Bas et culotte; vite, vite, dit-il en se jetant hors de son lit. Son habillement, son

décamper, sa guérison, tout fut fait en un moment.

Ce départ donna occasion à madame de Pompadour, attentive à soulager les ennuis de son mari, de demander qu'on augmentât la société de M. de Pompadour des débris de celle de M. Davisard, qui avoit pour compagnons le marquis de Saint-Geniez et le chevalier de Menil; et que les deux bandes réunies n'en fissent plus qu'une qui allât tous les jours manger chez le gouverneur, et vécût ensemble. Elle l'obtint; et lorsque je m'y attendois le moins je vis entrer, sans précaution, Menil dans ma chambre. Je fus surprise et effrayée; il me rassura en m'apprenant cet heureux événement, qui me combla de joie, malgré la tristesse où j'étois de la mort de ma sœur, dont les circonstances m'avoient mis beaucoup d'amertume dans le cœur. Il faut avouer, à la honte de la nature, que sa voix ne se fait guère entendre quand quelque passion parle en même temps qu'elle.

MM. de Pompadour et de Boisdavis vinrent un moment après me faire compliment sur l'augmentation de notre compagnie. Le lieutenant de roi étoit allé dîner ce jour-là à Vincennes; en rentrant il vint chez moi, ne sachant point ce qui avoit été accordé au chevalier de Menil. Au moment qu'il le vit dans ma chambre, en si bonne compagnie, avec toutes les apparences du droit d'y être, il demeura comme quelqu'un frappé de la foudre, sans parole et sans mouvement. Je fus touchée de sa peine; et, m'avançant vers lui, je lui racontai que madame de Pompadour avoit obtenu qu'on nous mît tous ensemble. Il avoit su qu'elle le demandoit,

mais il ne croyoit pas que cela fût si près d'arriver. Il nous dit, d'un ton assez forcé, que cela étoit convenable, et qu'il nous en félicitoit. Il ne put prononcer une parole de plus, et resta sur un siége où il s'étoit mis, véritablement comme un homme pétrifié. La gaieté de l'assemblée achevoit de le confondre; ne pouvant soutenir une situation si pénible, il nous quitta.

Les relations que j'avois eues jusque-là avec le chevalier de Menil, quelque douloureuses qu'elles fussent à Maisonrouge, étoient adoucies par la satisfaction d'y signaler son attachement pour moi, et de régir lui-même notre commerce. La dépendance qui en résultoit, l'entière connoissance de nos démarches, qui fixoit ses inquiétudes, étoient des dédommagements perdus par cette réunion. Il n'avoit plus rien à attendre que la reconnoissance d'anciens services devenus inutiles.

Il vint le lendemain chez moi, dans un temps où j'étois seule, changé et accablé de tristesse. Ma chère amie, me dit-il, vous voilà heureuse; je l'ai souhaité, j'en suis content : mais votre bonheur me coûte cher. Vivez en paix avec quelqu'un qui vous aime et vous plaît. N'exigez pas que j'en sois témoin. Tant que j'ai pu vous être utile, j'ai surmonté mes répugnances par d'incroyables efforts; je le ferois encore si cela vous étoit bon à quelque chose. Vous n'avez plus besoin de moi; trouvez bon que je ne vienne plus chez vous que lorsque la bienséance, ou quelques services que je pourrois encore vous rendre, m'y obligeront. Pourquoi m'abandonner? mon cher ami, lui dis-je. Croyez-vous qu'il y eût rien qui pût me dédommager de la perte que je ferois

en vous perdant. J'aime mieux renoncer à tous autres commerces, s'ils sont incompatibles avec le vôtre. Non, dit-il, je ne veux vous priver de rien. Je me suis sacrifié sans réserve à votre bonheur: puisse celui qui le doit faire vous être aussi fidèle et aussi dévoué que moi! J'insistai fortement, et je gagnai qu'il ne cesseroit pas de me voir. Je lui promis de soustraire à ses yeux les objets propres à les blesser. J'eus soin, en effet, qu'il ne rencontrât pas le chevalier de Menil chez moi, quand il y venoit; c'étoit rarement. Il ne s'y présentoit que lorsqu'il avoit des nouvelles de dehors à m'apprendre ou quelque chose à me dire de la part de mes amis, qui venoient le voir assez souvent. Du reste, je le voyois chaque jour chez le gouverneur, où nous passions tous une partie de la journée.

Nous y allions dîner; et, après le dîner, je jouois une reprise d'hombre avec MM. de Pompadour et de Boisdavis, et Menil me conseilloit. La partie quelquefois se rangeoit autrement. Quand elle étoit finie, nous retournions chez nous. Le chevalier de Menil me suivoit d'assez près. La compagnie se rassembloit chez moi avant le souper que nous retournions faire chez le gouverneur, après lequel chacun s'alloit coucher. Le matin, je revoyois Menil, et nous ne nous quittions guère.

Je ne désirois plus d'autre liberté que celle dont je jouissois. Il ne me sembloit pas qu'il y eût d'autre monde que l'enceinte de nos murs. C'est le seul temps heureux que j'aie passé en ma vie. Aurois-je cru que le bonheur m'attendoit là, et que partout ailleurs je ne le trouverois jamais?

J'aimois quelqu'un dont je me croyois parfaitement aimée. Je m'abandonnois sans crainte à des sentiments dont l'objet me paraissoit raisonnable, et le but assuré. J'eusse plutôt appréhendé la chute du ciel qu'aucun changement dans le cœur du chevalier de Menil. J'étois dans la même assurance de sa conduite, sur laquelle je lui avois prescrit des règles qu'il observoit exactement. Je lui dis, les premiers jours que nous commençâmes à vivre sans contrainte, que les frayeurs qui nous avoient poursuivis jusqu'alors toutes les fois que nous avions pu nous voir, nous avoient été une garde assez sûre qui alloit nous manquer; que je ne voulois pourtant prendre de sûreté contre lui que lui-même; persuadée que, déterminé à passer sa vie avec moi, il ne voudroit pas me dégrader dans son estime, sans laquelle je ne me résoudrois jamais, à aucune condition, de vivre avec lui. Il m'asura qu'il respecteroit ma confiance au point de prévenir plutôt, en s'éloignant de moi, tout ce qui pourroit me déplaire d'une passion assez vive pour être quelquefois inconsidérée.

J'établis ainsi ma sécurité sur un meilleur fondement que n'eût été la présomption. Elle a tant de hauteur, et si peu de base, qu'elle est facile à renverser. Menil me tint parole. Il me quittoit quelquefois assez brusquement, au travers d'un entretien fort tendre; je ne lui en demandois pas la raison, et me gardois de le retenir. Ses égards me touchoient bien plus que n'eussent fait les transports les plus passionnés. Je goûtois donc cette douce paix qui constitue le vrai bonheur; il ne me manquoit que l'entière sûreté d'en jouir toujours, ce que je ne révoquois pas en doute.

Les réparations de mon appartement étant finies, j'y retournai et je songeai à le meubler. Je crus que c'étoit assez d'avoir passé un hiver dans une grande chambre sans tapisserie : le second approchoit. M. de Maisonrouge, encore plus attentif à mes commodités depuis qu'il ne se mêloit plus de mes amusements, demanda aux gens d'affaires de M. le duc du Maine des meubles convenables pour mon logement. Ils en prêtèrent et je pris grand plaisir à m'arranger dans cet ancien gîte réformé. Je fus singulièrement touchée de trouver un rebord à la nouvelle cheminée qu'on y avoit faite, et d'y pouvoir poser un livre ou une tabatière ; commodité que je n'avois pas ci-devant. Il faut avoir manqué de tout pour sentir la valeur de chaque chose.

Notre société prit part à mon changement de demeure. L'on se rassembloit plus facilement chez moi, et si continuellement, que j'en étois si souvent excédée et de si mauvaise humeur, que Menil m'en faisoit de sévères réprimandes, sans égard pour la cause, qui méritoit beaucoup d'indulgence de sa part.

Il étoit revenu habiter notre quartier il y avoit déjà long-temps. La facilité de nous voir, la longueur de nos entretiens, nous donnoit lieu d'y mêler des choses indifférentes. Il me montroit, pour me divertir, des lettres assez ridicules, qu'il recevoit par des voies détournées d'une de ses parentes, qui, de son aveu, étoit plus folle que ses lettres. Elle demeuroit près de chez lui en Anjou. Je faisois peu d'attention à ce qu'il m'en disoit, n'imaginant pas que j'eusse jamais rien à démêler avec une telle personne. Quoique, dans l'espèce de liberté où nous étions, la

communication au dehors nous fût encore interdite, les nouvelles extorquées par chacun de nous, et rapportées en commun, comme la proie des brigands, nous servoient de pâture au fond de notre antre. On rassembloit surtout avec avidité celles qui promettoient notre prochaine délivrance. Je faisois mine, par honneur, de la désirer comme les autres, quoique au fond de mon cœur j'en fusse fort éloignée.

FIN DU TOME PREMIER.

Notice historique sur Mme de Staal et ses Mémoires, pages 5 à 26.

Mémoires de Mme de Staal. — Son père est obligé de quitter la France et de s'établir en Angleterre, page 27. — Sa mère va le retrouver; *ibidem*. — Elle revient grosse et accouche à Paris, p. 28. — Elle trouve une retraite à l'abbaye de Saint-Sauveur en Normandie, p. 28. — Elle se lie avec Mesdames de Grieu, qui se prennent de passion pour sa fille, p. 28. — La future Mme de Staal gagne les bonnes grâces de l'abbesse, p. 28. — Elle fait amende honorable à un chien sur la patte duquel elle a marché, p. 29. — Mesdames de Grieu ne veulent plus se séparer d'elle, p. 30. — L'aînée de ces dames est nommée au prieuré de Saint-Louis, à Rouen; elle emmène avec elle sa protégée, p. 31. — Mort de son père; elle lui donne des larmes, mais ne sait d'où elles partirent, p. 31. — Son éducation, p. 32. — Dévotion précoce, p. 33. — Vocation monastique passagère, p. 34. — Elle lit des romans, puis renonce à cette lecture dangereuse, p. 34. — Elle s'attache à Mlle de Silly, p. 34. — Elle lit Descartes et Malebranche, p. 35. — Elle renonce aux lectures philosophiques, p. 36. — Premières velléités sentimentales; le chevalier de R...., p. 37. — Mlle de Silly la guérit, p. 38. — M. Brunel, p. 39. — Son portrait de Doris, p. 40. — Etude de la géométrie, p. 41. — Cabales au couvent de Saint-Louis, p. 41. — Disgrâce de l'abbesse, p. 42. — Mlle de Silly quitte le couvent, p. 43. — Mme de Staal a la petite vérole, p. 43. — Mlle d'Epinay. — M. de Rey, p. 44. — L'abbé de Vertot, p. 45. — Voyage au château de Silly, p. 46-47. — Le chevalier d'Herb..., p. 48. — Retour au couvent. — Amour guéri par un raisonnement géométrique, p. 50. — Le marquis de Silly; première passion, p. 51. — Un vers qui la résume, p. 52. — Comment elle finit, p. 53-54. — Mademoiselle D...., p. 55. — Explication, p. 56. — Portrait du marquis de Silly, p. 57. — Son départ, p. 58. —

(1) Les diverses éditions des *Mémoires de Mme de Staal* ne contiennent aucune division, aucune coupure. Le texte y forme un tout compacte. Nous n'avons pas cru pouvoir suppléer arbitrairement à cette lacune et diviser l'ouvrage en chapitres, avec des sommaires. Mais nous avons remédié à l'inconvénient par cette Table analytique des matières qui suffit à guider les recherches du lecteur.

Lettre de l'abbé de Vertot, p. 59. — Sa visite à Silly avec M. Brunel, p. 60. — Retour du marquis de Silly, p. 60. — Lettre de lui, p. 61. — Mme de Staal s'amuse à composer des contes et des romans, p. 62. — Visite au château de Roeux, chez M. de La Ferté, p. 63-64. — Mésaventure d'un voyage à Silly, p. 65-66-67. — Retour à Rouen; mort de M. de Rey, p. 68. — Mlle de Novion, p. 68-69. — Mort de l'abbesse du couvent de Saint-Louis, p. 69. — Désarroi de Mme de Staal, p. 70. — Offres généreuses du marquis de Silly, de l'abbé de Vertot et de M. Brunel, p. 70-71. — Changement de fortune, p. 71. — Voyage à Paris, p. 72-73. — Recherche d'une position, p. 73. — Liaison avec M. de Fontenelle, p. 73. — Lettre du marquis de Silly, p. 74-75. — Réponse, p. 76. — Mme de Staal retrouve une sœur femme de la duchesse de la Ferté, p. 76-77. — Le couvent de la Présentation, p. 77. — Maladie grave, p. 77. — Mme de La Ferté s'engoue de Mme de Staal, p. 78. — Succès inouï, p. 80. — Visite à la duchesse de Ventadour à Versailles, p. 81-82. — Visite à la duchesse de Noailles, p. 83. — Scène ridicule, p. 83. — Première humiliation, p. 84. — Voyage à Sceaux, p. 85. — Crédit tout-puissant de M. de Malesieu, p. 85. — Riposte à Baron, p. 86. — Retour au couvent, p. 86. — Entrevue avec le marquis de Silly, p. 87. — Lettre de M. de Malesieu, p. 88-89. — Louison, p. 90. — M. Duverney, p. 91. — Dîner chez Mme de Vauvray, p. 92-93. — L'abbé de Saint-Pierre, p. 94. — Voyage à Sceaux, p. 95. — Explication avec Mme de La Ferté, p. 96-97. — Sylvine, p. 98. — Efforts pour déplaire à Mme de La Ferté, p. 99. — Voyage à La Ferté, p. 100. — Lettre de M de Malesieu, p. 101-102. — Brouillerie avec Mme de La Ferté, p. 102. — Nouvelle lettre de M. de Malesieu, p. 103. — Lettre de M. de Silly, p. 104. — Mme de Staal est agréée par Mme la duchesse du Maine pour faire partie de sa maison, p. 105. — Lettre foudroyante de Mme de La Ferté, p. 105. — Sa vengeance, p. 106. — Mme de Staal, femme de chambre de la duchesse du Maine; son désespoir et ses bévues, p. 107-108 — Le corps des femmes de chambre, p. 110. — Lettre du marquis de Silly, p. 111. — Eloge singulier de Duverney, p. 112. — L'ordre de la Mouche-à-Miel, p. 112-113. — Compliment humiliant de M. de Lassay, p. 113. — Lettre de l'abbé de Vertot; mort de

M. Brunel, p. 114. — Douleur de M. de Fontenelle. p. 115.—Propositions étranges de divers changements de position, p. 116-117. — Aventure fâcheuse, p. 117-118-119. — Pensées de suicide, p. 120. — Lettre à M. de Silly, p. 121. — Le miracle de Mlle Tétar, p. 122. — Lettre à M. de Fontenelle à ce sujet, p. 123-124.— Sa réponse, p. 125. — Succès de ce badinage, p. 126. — Lettre du marquis de Silly, p. 126. — Correspondance avec lui, p. 127. — Liaison avec l'abbé de Chaulieu et M. de Valincour, p. 128. — Faveur de la duchesse du Maine, p. 129. — Son portrait, p. 129. — Ses projets ambitieux, p. 130. — Les *Nuits de Sceaux*, p. 130-131.—Raccommodement avec la duchesse de la Ferté, p. 132. — Déclin de la santé et de la vie de Louis XIV, p. 132. — Son testament. — Deux fautes capitales, p. 133. — Le duc d'Orléans; le président de Mesme, p. 134. — Maladie de Louis XIV. — Il confie au duc du Maine, qui ne sait pas en profiter, le secret de son testament, p. 135. — Sa mort, p. 136. — La régence est déférée au duc d'Orléans, p. 136. — Situation fâcheuse faite au duc du Maine, p. 137. — La duchesse vient à Paris, p. 138. — Les veillées de l'hôtel de Mesmes, p. 138-139.—Séjour aux Tuileries, p. 139.—Epître de l'abbé de Chaulieu, p. 140-141-142. — Son *Hymne à l'Amour*, p. 143-144. — Empire qu'exerce sur lui Mme de Staal, p. 145. — Passion de Rémond pour elle, p. 145-146. — M. de Fontenelle; le duc de Brancas; M. de Tourreil, p. 146. — Le marquis de Silly revient à Versailles, p. 147, — Guerre entre les princes légitimes et les princes légitimés, p. 148-149.—Ses vicissitudes, p. 150-151.—Factums, échangés de part et d'autre, p. 152.— Bévue de Boivin l'aîné, p. 152-153. — Trafic d'érudition; étranges auxiliaires, p. 153. — Fantastique festin, p. 154. — Arrêt de déchéance des princes légitimés, p. 155. — Douleur de la duchesse du Maine, p. 156. — Intrigues avec l'Espagne, p. 156.—Le baron de Walef, p. 156-157. — Menées avec les mécontents de la noblesse et l'ambassadeur d'Espagne; MM. de Laval et de Pompadour, p. 158-159-160. — Brouillerie de Mme de Staal avec la duchesse du Maine, p. 161.—Elle veut quitter son service, 161. — Mlle Rondel, p. 161.— M. de Valincour approuve le dessein de Mme de Staal, p. 162. — Lettre au cardinal de Polignac, p. 162. — Explication avec Mme de Chambonnas, p. 163. — Explication

avec le cardinal de Polignac, p. 163. — Réconciliation avec la duchesse du Maine, p. 164.—Essai infructueux d'indépendance, p. 164-165. — Lettre de M. de Valincour, p. 166. — L'abbé Brigaut, p. 167. — Haine du régent contre le duc du Maine, p. 168. — Comment on lui enlève la garde du jeune roi, p. 168. — Lit de justice aux Tuileries qui confirme la déchéance des princes légitimés, p. 169-170. — M. le Duc prend possession de la place du duc du Maine, p. 170. — Rage et accablement de la duchesse du Maine, p. 171. — Retour à Sceaux; document compromettant égaré par M. de Malesieu, p. 171.— Chimères du comte de Laval, p. 172. — Retour à Paris. — Intrigues de M. et de Mme de Pompadour, p. 173. — Arrestation de l'abbé de Porto-Carrero; saisie de ses papiers, p. 174. — Imprudence du prince Cellamare, p. 174. — Fuite de l'abbé Brigaut; il confie ses papiers au chevalier de Menil, p. 175. — Arrestation de l'ambassadeur d'Espagne, p. 175. — Inquiétude de la duchesse du Maine, p. 176. — Comment on apprend chez elle l'arrestation de l'abbé Brigaut, p. 177. — Comment le chevalier de Ménil est mis à la Bastille, p. 178-179-180. — Déclaration du Régent, p. 181. — Avis transmis par la marquise de Lambert, p. 183. — Nuit d'angoisse, p. 183. — Arrestation de Mme de Staal, p. 184. — La duchesse du Maine est également arrêtée, p. 185. — Le duc du Maine est conduit à la citadelle de Dourlens, p. 186. — Tout l'entourage de la duchesse du Maine partage son sort, p. 187. — Interrogatoire subi par Mme de Staal, p. 188.— Présence d'esprit de Mlle Rondel, p. 189-190. — Toutes deux sont menées à la Bastille. — Détails sur leur première nuit de détention, p. 191-192-193. — M. De Launay, gouverneur de la Bastille; sa visite, p. 193. — Distractions de prison. p. 194. — Minos, Eaque et Rhadamante, p. 195. — Interrogatoire de M. de Boisdavis, p. 196. — Industrie de Mlle Rondel, p. 196.— M. de Maisonrouge, p. 196. — Sa visite, p. 197. — Procédé généreux de M. de Valincour, p. 197. — Frayeurs ridicules, p. 198-199. — Interrogatoire devant le garde des sceaux, p. 200-201-202. — Service rendu par Mme de Lambert, p. 203. —Parti qu'on peut tirer en prison d'une chatte, p. 204. — Confession, p. 205-206. — L'homme à la mentonnière, p. 207. — M. de Pompadour jase, p. 208. — La promenade du bastion, p. 209. — Soins redoublés de

M. de Maisonrouge, p. 211. — Compliment ingénieux du chevalier de Menil, p. 212. — Correspondance en vers, puis en prose, p. 213. — Entrevue à distance, p. 214. — Visite du chevalier de Menil, p. 214. — Commerce interrompu, p. 215. — Déclaration galante de M. de Maisonrouge, p. 216. — Reprise de la correspondance, p. 217. — Visite inopinée du chevalier de Menil, p. 218. — Conversation courte et décisive, p. 219. — Nouvelles entrevues, p. 220-221. — Le badinage devient sérieux, p. 222-223. — Rencontre chez M. de Maisonrouge, p. 225. — Service intime de Mlle Rondel, p. 225. — M. de Menil offre de s'engager par écrit, p. 226. — Le duc de Richelieu à la Bastille, p. 227-228. — Jalousie du chevalier de Menil, p. 229. — Il est enfermé dans la chambre de Mme de Staal, p. 230. — Il est délivré par M. de Maisonrouge, p. 231. — M. de Menil trouve le moyen de revenir, p. 232. — Nouvelle phase de la correspondance, p. 233. — Le chevalier de Menil est surpris par le gouverneur chez Mme de Staal, p. 234. — Il est mis dans un cachot éloigné, p. 234. — Générosité de M. de Maisonrouge, p. 235. — Il se fait l'intermédiaire entre celle qu'il aime et son rival, p. 237-239. — Explication avec le gouverneur, p. 240. — Correspondance transportée par Maisonrouge, p. 241-242. — Réconciliation du chevalier de Menil avec le gouverneur, p. 242. — Lettre à M. Le Blanc, p. 243. — Elle est sans effet. Toutefois la captivité est relâchée, p. 244. — Les dîners au Gouvernement, p. 244. — Mise en liberté du duc de Richelieu ; à quel prix, p. 245. — Singulier entretien avec M. Davisard, p. 245-246. — Le médecin de la Bastille, p. 256. — Sollicitude de M. Bignon, p. 247. — Les divertissements du comte de Laval, p. 248. — Soupçons sur les intentions du chevalier de Menil, p. 248. — Mise en liberté de M. Davisard ; malade, il est guéri du coup, p. 249. — Mme de Pompadour obtient la réunion à dîner de tous les prisonniers, p. 250. — M. de Maisonrouge ne peut supporter la vue d'un bonheur qui n'est plus son ouvrage, p. 251. — Le bonheur à la Bastille, p. 252-253-254. — La parente d'Anjou, p. 254 — Mme de Staal en arrive à redouter la délivrance, p. 255.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Zool
es
0170 46

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. NOBLET
13, RUE CUJAS. — 1877

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on fore the last date stamped belov will be a fine of five cents, and a charge of one cent for each addition

AVR 1 4 1959

1 FEV. 1991

20 JAN 1991

P.E.B. T.L.L.

JUIN 2 2 2010
JUN

Annexe/Annex

a39003 001205896b
DC 135 .S8M 1877 V1
STAAL, MARGUERITE JEAN
MEMOIRES.

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 01 07 09 22 07 8